

Souka SOUKA

L'Afrique malade de ses militaires



Préface de Bernard Commins

L'Afrique malade de ses militaires

Collection « Études africaines »

dirigée par Denis Pryen et son équipe

Forte de plus de mille titres publiés à ce jour, la collection « Études africaines » fait peau neuve. Elle présentera toujours les essais généraux qui ont fait son succès, mais se déclinera désormais également par séries thématiques : droit, économie, politique, sociologie, etc.

Dernières parutions

Bernadette Clara Alvine AYO MBARGA, *La mission de la femme dans le processus de réconciliation*, 2020.

Joseph-Éric NNOMENKO'O, *Problématique foncière et trajectoires de développement en Afrique subsaharienne, L'exemple du Cameroun*, 2020.

Brice POREAU, *Rwanda : une ère nouvelle. Comprendre le travail de reconnaissance (nouvelle édition)*, 2020.

Holy HOLENU MANGENDA, *Kinshasa. Urbanisation et enjeux écologiques durables*, 2020.

Jean-Claude ELOUNDOU, *Afrique : ton développement en question*, 2020.

Boureïma Nikiema OUÉDRAOGO, *Sociologie des violences contre l'État au Burkina Faso. Question nationale et identités*, 2020.

Jean-Fernand BÉDIA, *Lumières postcoloniales, Pour un nouvel esprit critique littéraire en Afrique francophone*, 2020

Simon NGONO (dir.), *La communication de l'État en Afrique. Discours, ressorts et positionnements*, 2020.

Martin Fortuné MUKENDJI MBANDAKULU, *L'éthique de l'enseignant. Le contexte de la République démocratique du Congo*, 2020.

Souka SOUKA

**L'Afrique malade
de ses militaires**

Préface de
Bernard Commins

L'Harmattan

© L'Harmattan, 2020
5-7, rue de l'École-Polytechnique, 75005 Paris

<http://www.editions-harmattan.fr>

ISBN : 978-2-343-19832-3
EAN : 9782343198323

PREFACE

S'appuyant sur une écriture ciselée, nourri de riches références, Souka Souka pose un regard sans complaisance sur quelque soixante années de l'histoire « militaire » du continent africain.

A la différence de l'histoire militaire d'autres Continents faite de lente construction d'outils de Défense au fil d'affrontements entre Etats, de conquêtes territoriales, de volonté de construire un Etat (Napoléon, de Gaulle) l'histoire ici décrite relève hélas beaucoup trop souvent de la conquête du pouvoir pour le pouvoir, par ou pour les militaires eux-mêmes, sans qu'à la fin leurs propres populations en reçoivent d'autres dividendes que celui du sang ou de la pauvreté.

Encore faut-il se « réjouir » que les affrontements entre Etats du continent africain soient restés exceptionnels, à la différence de ce qu'a vécu le continent européen. Il n'empêche, même sans ce paroxysme de violence, les guerres africaines ont entraîné, elles aussi, leurs morts par millions.

Derrière ce panorama qui peut laisser un goût amer, Souka Souka développe en miroir un constant plaidoyer pour la démocratie, pour le retour à la noblesse du service des armes, pour le retour au sens du Service (avec un grand S) dans toute sa noblesse et son exigence aussi, de la part de ceux qui occupent des fonctions au sein de l'administration y compris et surtout les plus hautes charges de l'Etat.

A rebours sans doute des modes de pensée dominants, Souka Souka ose dans sa conclusion proposer un modèle proche de modèle suisse : des armées citoyennes, un réseau africain d'armées citoyennes, bénéficiant si nécessaire du parapluie d'un pays ami. Perspective audacieuse non dénuée de mérites (et de risques aussi) à bien y réfléchir.

Tout lecteur intéressé par l'histoire de tel ou tel pays trouvera dans cet ouvrage le volet « militaire » structurellement constitutif des histoires individuelles de millions de personnes, mais aussi des constructions nationales. En ce sens il mériterait de tenir une bonne

place dans les bibliothèques de nos écoles militaires et de recherche universitaire.

Que l'auteur me permette en conclusion de cette courte introduction de mentionner l'importance de la scolarisation qui permettra l'éducation à la citoyenneté responsable. Pour accompagner son plaidoyer j'ose affirmer que c'est à l'école primaire, longtemps l'école du peuple, que se forme la citoyenneté et que s'acquièrent les connaissances favorisant le savoir-être (habitudes, intériorisation de normes et de règles).

Et puisque éducation et histoire militaire des pays africains se rejoignent ici, laissons un Sage conclure :

« L'éducation est l'arme la plus puissante qu'on puisse utiliser pour changer le monde »

Nelson Mandela.

Le 24 Novembre 2019 à Goma en RDC

Général Bernard Commins

INTRODUCTION

Après une vie sans histoire au service du pays, pourquoi me suis-je penché sur l'implication des militaires dans les malheurs de l'Afrique ? Parce que d'une part, l'engagement de l'institution militaire dans la sphère politique et le comportement déloyal de certains de ses membres en accélérant le processus de la guerre civile au Congo ont coûté la vie à des dizaines de milliers de nos concitoyens. D'autre part, les abominations commises sur leurs compatriotes dont ils avaient la charge de protéger ont fini par renforcer une désillusion plusieurs fois refoulée dans mon subconscient. Enfin, les similitudes de situations dans tout le continent poussent au désespoir. Pourtant l'avenir est radieux si les Africains appliquent judicieusement les recettes qui font le bonheur des autres continents.

Découvrez donc ma vérité sur la problématique des armées africaines.

*

* *

Tel le prêtre qui après son ordination reçoit un pouvoir sacré, celui de peser sur les consciences du commun des mortels, le soldat reçoit de la patrie le pouvoir de libérer nos consciences en donnant la mort en notre nom. Comme le prélat qui offre à Dieu ce qu'il a de plus cher, sa vie, le militaire donne la sienne avec la même dévotion au nom de son peuple.

Le soldat et le prêtre se caractérisent par le désintéressement. Ni l'un ni l'autre ne fait un métier qui a priori leur rapporte de l'argent plus que de raison eu égard aux sacrifices qu'ils consentent. Pour l'un l'ascétisme et l'effort physique sont le lot quotidien, pour l'autre le dénuement propre à l'élévation de l'esprit est sa vertu. Pour les deux, la discipline et la soumission sont la base de leur règlement intérieur. L'association de leur situation a conduit à l'expression « moine-soldat » qui pousse le fanatisme et le patriotisme à ses limites.

L'allégresse du soldat se définit par des sentiments simples, mais très forts comme le dévouement, la camaraderie et la noblesse de l'armée qu'il contribue à forger dans les esprits. Porter les armes de la nation confère une forme de grandeur et de dignité, car le résultat c'est l'acceptation de la mort, la sienne, mais aussi celle de l'autre. La mort que l'on reçoit et celle que l'on donne dans les circonstances légales sont par conséquent à l'origine de l'honneur et le prestige dont jouit le militaire. La camaraderie : un sentiment d'une grandeur morale infinie née dans les abysses de la souffrance des champs de bataille, où l'on partage tout y compris sa propre vie pour sauver celle du compagnon. Dans ces moments d'une pureté sans égal, un élan de fraternité et de solidarité absorbe toutes les barrières. Seule l'armée magnifie au plus haut point cette fraternité.

Cette image idyllique s'est fracassée au contact de la réalité africaine au point que l'on en vient à se demander si le soldat africain n'est pas le principal artisan des affres de tout le continent. L'actualité brûlante et l'histoire tourmentée de l'Afrique démontrent suffisamment que ce personnage utilise son énorme pouvoir de coercition, par ailleurs incontesté et assumé par la nation, pour bloquer souvent à son propre profit la marche titubante de l'État. Comment expliquer qu'en dépit des ressources humaines et naturelles abondantes, nonobstant l'exemple du développement des peuples d'Orient et d'Amérique autrefois assujettis comme nous, malgré le haut niveau de culture des générations actuelles, les Africains progressent dans tous les domaines à l'allure du caméléon ? Quelle est la part de responsabilité des militaires dans le retard de l'Afrique et que faut-il inventer pour se dépêtrer de leur emprise ? Depuis que le soldat est sorti de son orbite, sa part de responsabilité dans le retard de l'Afrique n'a cessé de se révéler ostensiblement. Pourtant tout avait si bien commencé à la sortie de leur chrysalide.

La genèse de mon histoire

De nos jours, l'armée est vécue comme un métier ordinaire, sans grandes contraintes. L'oisiveté puis l'indigence du soldat ont fracassé l'idée de noblesse et d'engagement altruiste au service du pays. En un mot, l'Honneur hérité de nos aînés au moment crucial du choix de carrière motivait notre incorporation.

Pourquoi un homme arrive à consacrer sa vie à la patrie sachant qu'il n'en tirera aucun profit matériel ?

Eh bien ! Peut-être les rêves de gosse... Combien de fois ne suis-je pas tombé en pâmoison à la vue d'un uniforme ? L'armée pour moi c'était la beauté de la rigueur, la solidité de la discipline et la force de la jeunesse. C'était tellement émouvant la vision de ces torsos nus, ces poitrines bombées en rangs serrés, alignées comme un damier, crachant tels des volcans en éruption des chants tous très beaux et harmonieux.

L'armée pour moi, c'était la tenue impeccable de fraîcheur et strictement uniforme pour tous avec les attributs distinctifs qui établissaient une hiérarchie fort respectée.

L'armée pour moi, c'était l'École militaire préparatoire Général Leclerc, une armée en miniature. Elle regroupait la crème des adolescents du pays sélectionnés à la faveur du tamis d'un concours extrêmement sélectif et des tests de santé exigeants. La camaraderie et le brassage des origines sociales et territoriales au sein de cette remarquable institution étaient à l'image de notre Congo : une petite république en plein éveil.

L'armée pour moi, c'était la probité, le don de soi, la dignité, le sacerdoce qui conduit à la reconnaissance éternelle de ses concitoyens.

La première fulgurance de cet amour fut déclenchée lorsqu'un ex-condisciple de mon école primaire revint saluer ses anciens maîtres. Alors qu'il traversait la cour de l'école vide de tout élève, ma classe ne put réprimer l'envie de se mettre à la fenêtre pour admirer celui qui l'année précédente encore était parmi nous. Il marchait, que dis-je, il flottait comme un demi-dieu ceint dans sa saharienne impeccable. La ficelle tombant à l'arrière de son béret lui caressait

la nuque à chaque pas. Il avait des épaulettes rouge et noire et un insigne de poche, emblème de son unité, comme les vrais militaires. Enfin, il était bien coiffé, très propre et symbolisait la dignité même. Je pris alors la résolution d'étudier ardemment pour devenir moi aussi enfant de troupe et embrasser la carrière militaire. La fierté, le dévouement, la force au service de la patrie, le prestige de l'uniforme, des valeurs simples, mais fortes : telles ont été souvent les motivations qui animaient les jeunes de mon époque. Je me demande si aujourd'hui encore l'armée suscite des vocations pour des raisons purement idéalistes. De nos jours, les militaires sont certainement tant enviés parce qu'ils sont devenus, pour certains tout au moins, immensément riches. L'armée a fait des fortunes et bâti des réputations, pas toujours au plus méritant, entraînant une véritable curée dont le peuple paye souvent le prix fort.

L'école militaire était le creuset des meilleurs d'une classe d'âge partout où elle fut instituée. Une fois dans cette glorieuse institution, je puis constater que presque tous les enfants de troupe étaient issus de la paysannerie ou fils de soldats s'ils n'étaient pas enfants de fonctionnaires de la très basse administration. Grâce à leur intelligence, ils se sont extraits de leur destin d'indigent, de toute évidence tracé d'avance.

L'École Général Leclerc : initialement le commandement français dans le souci d'africaniser les fonctions subalternes dans les unités de l'armée française d'outre-mer avait instauré des écoles d'enfants de troupe. Avec l'accélération de la marche des territoires vers l'indépendance, la nécessité de la sécurité des nouveaux États et l'augmentation des effectifs des troupes indigènes, cette instauration s'est avérée indispensable. La formation exclusivement militaire endurée par nos aînés fut atténuée au profit d'un enseignement scolaire poussé jusqu'au brevet d'études. À la fin des années soixante, l'École militaire préparatoire (EMP) qui regroupait les élèves issus de toute l'ex-AEF (Afrique Équatoriale Française) ne comptait plus que des Congolais à raison d'une soixantaine d'enfants de troupe par promotion s'échelonnant de la sixième à la troisième. Le concours d'entrée était à l'image de la perfection exigée : très sélectif. Sous la responsabilité d'une direction de l'enseignement et d'un encadrement militaire totalement français, par conséquent scrupuleux et objectifs, les épreuves du concours se déroulaient dans

toute la République dans des conditions d'équité incontestable. Ce qui n'est plus le cas depuis que l'école est passée sous commandement congolais et d'avantage encore de nos jours. La sélection par le porte-monnaie parental ou le privilège réservé à la classe dirigeante, enfin la coterie ethnique ont transformé cette pépinière d'élites en pétaudière d'enfants infatués, déjà sûrs de leur appartenance à l'ordre dominant par la grâce de leur simple naissance.

Dans les temps anciens, le système du concours drastique attirait les meilleurs élèves du Congo. Des fils de paysans débarquaient des régions les plus reculées du pays, conscients de s'extraire d'une vie misérable annoncée à la faveur de leur propre intelligence. Pour s'en assurer, l'administration de l'école et le corps enseignant procédaient à un second tri sur la base d'examens médicaux et de tests physiques. Il arriva quelquefois, lorsqu'il y avait un doute sur la régularité du concours, que les soixante admis repassent les épreuves du concours par surprise. Les copies étaient comparées. Une trop grande distorsion avec les copies du concours était un motif d'exclusion.

L'épreuve de la brimade orchestrée par les anciens fut souvent le plus mal vécue. À douze ou treize ans, nous nous pliions au bizutage pour nous laver de l'esprit pékin¹. Tout était accepté avec résignation mais avec la ferme volonté de se solidariser et s'entraider entre camarades de promotion. La résultante de cette éducation toute martiale fut notre conception de la camaraderie que nous appelions dans notre jargon le downage. Il s'agit de l'émergence d'un curieux phénomène de groupe spontané sur la base de l'affectif pur. Des binômes se formaient sans que l'on ne sache pourquoi et comment. Les downs se partageaient tout. Des années après, à la lumière des ravages du tribalisme ambiant dans la République actuelle, ces amitiés ont résisté aux coups de boutoir de la préférence ethnique consacrée par le pouvoir politique. C'était de l'amitié parfaite quand, par exemple, je pense à Aristide et Pierre, à Blaise et Jean venus des contrées situées aux antipodes.

¹ *Civil* par opposition à *militaire* en argot de Saint-Cyr.

Les promotions se distinguaient par des caractéristiques de groupe spécifiques. La nôtre, *Moboka Flavien* : « MOFLA » pour les intimes, était dès la classe de cinquième, homogène, soudée et très mature. Elle allait être celle qui réalisera pour la première fois dans l'histoire de l'école le grand chelem, c'est-à-dire cent pour cent de réussite au brevet et au baccalauréat. Cinquante ans après la sortie de l'école, elle est unie et fait parler d'elle. Je ne saurais m'exonérer de l'obligation morale de rendre un vibrant hommage à nos éducateurs et l'encadrement militaire. Nous n'avons manqué de rien. Les buandiers aux petits soins veillaient à la propreté de nos effets vestimentaires et draps de lit régulièrement changés. La restauration était magnifique. Les repas copieux et variés étaient à heure fixe sans que nous ne nous soucions des corvées. Formulons un témoignage d'estime particulière pour maître Juveniaux, le professeur de sport, qui tout seul assurait les cours à toutes les classes, entretenait la réserve bien fournie d'articles d'éducation physique et sportive. En plus de ces heures d'enseignement, il entraînait toutes les équipes représentant l'école aux compétitions sportives, au demeurant avec beaucoup de réussite. Tous les après-midis, à la suite des deux heures d'étude, le programme était consacré au sport pour tous les enfants de troupe.

Nous avons tout appris dans cette institution. Je me souviens de certains camarades qui chaussaient les bottines pour la première fois. Ils souffraient le martyre en marchant avec cet artifice vestimentaire qu'ils jugeaient inutile. Au prix de multiples tendinites et de cors abominables, ils les portaient pour assouplir le cuir pur bœuf. Certains autres recrachaient la marmelade qu'ils découvraient avant de l'apprécier plus tard. Mais tous étaient des « bosseurs ». Discrètement nous nous admirions. Comment pouvait-il en être autrement lorsqu'on est entouré des meilleurs en toutes les matières y compris les épreuves militaires. « Toujours joyeux et fiers, ceux de l'École Leclerc » comme le clame l'hymne de l'école.

De Kadiogo à Kati, de Bingerville à Brazzaville, de Saint-Louis à Fianarantsoa c'était la même atmosphère empreinte de conscience prémilitaire et de qualité dans la formation de l'homme. Par un mimétisme avec l'environnement militaire, l'enfant de troupe se préparait aux fonctions de chef de guerre. C'était sans surprise qu'il découvrait les différentes institutions qui allaient parfaire sa

formation et le façonner. Soit dit en passant, le système politique actuel a perverti cet état d'esprit par faiblesse morale. Cette évocation met en relief la situation présente faite d'abandon des obligations de l'État au profit de la débrouillardise des familles. Désormais, seuls les plus fortunés peuvent prendre en charge la scolarité et les dépenses liées à la vie de leur progéniture à l'École Général Leclerc. En effet, une génération plus tard, nos enfants, fils de nantis, nés avec la cuillère dorée de papa dans la bouche, intègrent ce milieu en bénéficiant de passe-droits. La sélection se fait par l'argent, la position sociale des parents ou plus grave la filiation clanique. Dès lors, pour eux il n'est plus question d'effort, de courage et d'abnégation. Le grade d'officier est assuré d'avance. Après plusieurs années de léthargie, un commandant de cette école, comme par hasard un MOFLA, s'est démené ces dernières années pour redorer le blason terni de l'école.

Dans ce parcours type qui permet d'accéder à l'épaulette,² je ne puis omettre le souvenir de la corniche militaire de Toulon³ avec sa tradition issue des Troupes de marine, elle-même héritière des Troupes coloniales. Dans l'aventure vers la vraie vie militaire, cette étape m'a conduit à vivre comme un soldat-étudiant dans une caserne. Peut-on s'imaginer que khâgneux nous allions faire avec Nic, mon condisciple de fortune, le brevet de parachutiste à Pau, tirer aux armes de dotation dans l'armée française ou faire des exercices commando en même temps que nous étudions à haute dose Shakespeare et les intégrales ? Toute une décennie de formatage de mon âme de militaire a été vécue dans la souffrance physique, la bonne humeur et l'insouciance au sein de l'armée française.

Le nec plus ultra de la formation militaire c'est Saint-Cyr à Coëtquidan. Après deux années d'intense bachotage en classe préparatoire aux grandes écoles et la réussite au *khal*⁴, j'ai intégré

² En jargon de Saint-Cyr « *accéder au corps des officiers* »

³ Classe préparatoire à Saint-Cyr intégrée au 4^e Régiment d'infanterie de marine de Toulon. Les élèves militaires étaient des engagés tout en faisant maths sup, maths spé ou khâgne.

⁴ Le concours de Saint-Cyr dans le jargon de la corniche militaire.

Saint-Cyr, promotion Maréchal Davout 1977-1979. J'y ai passé des moments sublimes, riches en souffrance positive, toujours bien orgueilleux de faire partie des meilleurs. Le façonnage de ma substance militaire s'est passé dans un supplice physique consenti, une bonne humeur salubre et une insouciance juvénile. Les prédispositions exceptionnelles qui nous habitaient à l'issue de cette expérience fantastique, l'abnégation, la camaraderie, le désintéressement, la loyauté, eurent à pâtir au sein des Forces armées congolaises au contact du pragmatisme, de l'arrivisme et de l'opportunisme des *mamadou* (en langage AET de Brazzaville, il s'agit d'un euphémisme pour désigner sans animosité nos frères d'armes, officiers non-enfants de troupe). Ils furent recrutés à tour de bras pendant la période de délitement révolutionnaire du Congo et transformèrent à mon humble avis le concept de l'armée. Cependant, Saint-Cyr demeure le lieu absolu de la rectitude et de la discipline où nous forgions notre personnalité et notre caractère en acceptant les ordres stricts et les règles de vie draconienne, mélange de l'austérité militaire, de l'exaltation de la jeunesse et de la recherche continue de l'excellence. Saint-Cyr : une école chargée d'histoires des anciens, célèbres ou pas, morts au combat en bravant le danger. Saint-Cyr : étincelant par son uniforme traditionnel du Second Empire français dont la seule variante importante depuis lors a été sa féminisation en 1982. Les principes de formation que cette institution développe font naître le sens du devoir, la discipline et le goût des responsabilités. Conscients d'être des futurs responsables de nos armées respectives, les élèves-officiers avaient le désir de ne pas délaissier l'objectif de formation de l'esprit grâce à la prise en compte du haut niveau de culture générale parachevant un enseignement militaire de grande classe. Saint-Cyr : une école de l'action qui nous a préparés à l'exercice du commandement dans tous les domaines du métier des armes. Le saint-cyrien africain possède les mêmes qualités que son condisciple français à la sortie de l'école. Ils ont vécu ensemble des expériences multiples et surmonté tant d'obstacles. En principe, ces facultés développées dans des conditions extrêmes ne se perdent pas aussi facilement. Il arrive très souvent au saint-cyrien africain qu'à mi-parcours de sa carrière, alors qu'il se hisse dans la hiérarchie de son armée, il

reçoive un *bazar*⁵ français comme conseiller. Quelquefois un camarade de promotion français, souvent moins gradé (c'est de notoriété on avance plus vite dans les armées africaines), est affecté par le biais de la coopération militaire auprès des plus hautes autorités de nos pays. Il les inspire de ses conseils, comme si l'autochtone ne pouvait pas le faire. L'ironie de la situation est patente. En quelques années d'évolution le saint-cyrien français serait devenu plus capable, plus efficient que son homologue africain. Se posent là plusieurs interrogations. La première est une question de confiance car il apparaît évident que pour nos responsables politiques l'avis de « l'Occidental » est parole d'évangile et pèse plus que celui d'un cadre autochtone de même niveau.

Deuxièmement, il est à noter, la très faible représentation des saint-cyriens (un ou deux dans les meilleurs des cas) par classe d'intégration des officiers dans les armées africaines. Pour cause, cette école ne peut pas recevoir nos représentants autant que nous le voulons. Pour transformer les pratiques et les coutumes de nos institutions militaires, cette parcimonie ressemble à une goutte d'eau douce dans l'océan. Ces jeunes officiers n'arrivent pas à transmettre durablement leur *pêche* et leur rigueur du fait de cette dilution. Enfin, ils sont cruellement jalouxés par la masse des officiers ordinaires. Au Congo Brazzaville, entre 1962 et 2000 à deux ou trois exceptions près, tous les saint-cyriens ont eu leur carrière brisée par des épurations ciblées, la prison ou une mise à l'écart pour des raisons politiques souvent fallacieuses. Au Burkina Faso après la purge dans l'armée qui avait suivi la mort de Thomas Sankara, j'ai moi-même éprouvé des difficultés pour rencontrer des saint-cyriens (y compris mon propre parrain) car ils n'osaient pas décliner leur origine comme si c'était une maladie honteuse. Au Bénin, au Cameroun, au Togo, au Gabon, etc. nombre d'entre eux ont eu des trajectoires semées d'embûches. Dans certains pays, les saint-cyriens sont considérés, à tort bien évidemment, comme un groupe à risque. C'est la raison pour laquelle j'ai créé et fait accepter par les autorités politiques congolaises en 1982 la première association de

⁵ Bazar : élève de première année. Par extension un saint-cyrien d'une promotion plus jeune

saint-cyriens en Afrique. Je tenais à souligner ce paradoxe entre l'investissement pour acquérir un haut cadre militaire et l'usage que l'on en fait.

Que puis-je dire à propos de l'École d'état-major de Compiègne et surtout de l'École supérieure de Guerre de Paris sinon que l'on accède au nirvana? À cette occasion, j'ai côtoyé les meilleurs officiers supérieurs d'une soixantaine de pays agrégés dans un même stage. J'ai pu mesurer la puissance de certaines nations à travers la valeur de leurs représentants. En ce qui nous concerne, les choix des futurs auditeurs appelés à intégrer ces prestigieuses institutions sont souvent guidés par des considérations tribales. À leur corps défendant, ces officiers désignés d'autorité, au destin préconçu, débarquent à Paris sans le niveau nécessaire pour appréhender les enseignements. Ils se contentent donc de faire du tourisme dans la Ville lumière. Un de mes prédécesseurs presque inculte était surnommé « l'Empereur » en référence à Bokassa sans qu'il ne comprenne et ne relève le sarcasme de mauvais goût. C'est un véritable gâchis, tant il y a des perles à extraire de ces enseignements militaires de haut niveau pour nos grands officiers méritants. Peut-être que cette méfiance a pour origine les coups d'État fomentés par d'anciens auditeurs comme Idriss Déby ou Mahinassara Baré, Toumani Touré, Robert Guéi, Ben Ali, Gilbert Diendéré etc. L'École supérieure de Guerre de Paris n'est pas une succursale de la présidence de la République en Afrique comme il paraît aux yeux des Africains. Simplement, certains officiers africains ayant pris part au cycle de formation se sentent touchés par l'onction de Mars, le dieu de la guerre, père de Romulus et Rémus, fondateur de Rome, symbolisé par la foudre représentée sur l'insigne de l'ESG. Nul ne nous prépare aux plus hautes charges de l'État. Rien ne suggère que nous ayons la capacité de gérer un pays et faire de la politique de façon appropriée, mieux que les civils. Dans la société moderne post coloniale, chacun doit garder sa place.

Retour sur l'origine des armées africaines

En Afrique francophone et anglophone les armées ont une filiation coloniale, avec tout ce que cela comporte de rudesse et de circonspection. Nous sommes tous fiers de ce que nos précurseurs ont accompli. On ne peut pas en dire autant des militaires d'aujourd'hui.

En effet, après la conférence de Berlin les États européens expansionnistes en Afrique se virent obliger d'occuper l'hinterland de leurs possessions côtières. Cette course folle ne pouvait être accomplie avec efficacité que par des militaires. Pour la France, la marine nationale depuis les forteresses du Gabon, du Sénégal et du Dahomey sur la côte atlantique permit aux troupes plus aguerries de s'étendre loin à l'intérieur du continent. Quand leurs longues marches rencontraient des rivaux européens, il arrivait qu'il eût des étincelles comme à Fachoda. La concurrence européenne nécessitait aussi que le territoire conquis soit gardé et surtout conservé. Il fallait laisser des troupes à demeure. Les populations soumises n'étaient pas toujours coopératives. Dans ce cas seuls des hommes en armes pouvaient venir à bout des révoltes. Pour étoffer les effectifs, les tirailleurs indigènes furent enrôlés et ajoutés aux soldats métropolitains. L'efficacité de la coercition nécessitait qu'ils sévissent en total allochtonie, hors de leur territoire d'origine.

Dans un premier temps ces hommes formèrent des unités de défense des colonies, puis ils participèrent aux guerres en Europe. À la veille de la Première Guerre mondiale, les troupes coloniales comptaient une centaine de bataillons d'infanterie et quarante batteries d'artillerie. C'était la « force noire » de Mangin et Clémenceau qui paya un lourd tribut à la victoire de la France. Elle montra sa bravoure et son dévouement pendant la bataille du Chemin des Dames en avril 1917.

Peut-on se représenter un jeune garçon venu du bord du fleuve Sénégal ou celui du fleuve Congo transplanté sans préparation ni acclimatation au milieu du bourbier de Verdun ? Le climat d'abord : chez lui, il n'a jamais connu ce froid polaire qui pénétrait jusqu'à l'os. Les conditions étaient dantesques dans ces tranchées, véritables trous à rats avec qui il cohabitait effectivement. La grenaille et même le cuir des brodequins étaient aussi incommodes que les autres

facteurs de la vie dans cet enfer. Le mal du pays a pu lui saper le moral, car elle était bien loin, sa contrée ensoleillée, où la température ne baissait jamais et lui permettait de semer, pêcher et chasser le torse nu. Sa mission ensuite : qu'était-il venu faire dans cette galère ? En vérité, il n'avait rien demandé le pauvre bougre. Un matin, alors qu'il se préparait à aller à la chasse, son père l'appela. Il était le chef du village. Des émissaires de la grande ville, des Blancs, accompagnés de miliciens en armes se présentaient pour réquisitionner une quinzaine de jeunes gens. Mais où donc les emmenait-on ? Pour faire quoi ? On l'ignorait. Surtout ne pas se défilier pour que cette opération ne tourne pas à l'affrontement comme par le passé. On avait le souvenir cuisant des razzias qui avaient dévasté le village dans les circonstances identiques. Pour l'exemple, son père l'avait donc désigné en premier, lui l'héritier du pouvoir au village. Telle a souvent été vécue l'incorporation en ces temps d'autoritarisme colonial.

Dans cet environnement lunaire sur lequel il pleuvait régulièrement des obus, les tirailleurs sénégalais fermaient leur « gueule » attendant les ordres pour monter à l'assaut et prendre le boyau des « Boches » juste situé à une centaine de mètres. L'artillerie des tranchées, reine du champ de bataille, ravageait méthodiquement tout l'espace. D'autres moyens de destruction massive s'étaient ajoutés : lance-flammes, gaz de combat... Cette guerre n'aurait pas dû être leur préoccupation, mais ils faisaient vaillamment face. Plusieurs d'entre eux étaient tombés. Lui et ses congénères reprenaient inlassablement le combat sachant que c'était la seule façon de sauver leur peau. Ils obéissaient sans regimber, car ils étaient loin de chez eux. Pour ce jeune garçon, la parole donnée de son père au « Blanc recruteur » l'engageait au plus haut point. Malgré les conditions effroyables : le froid, la boue, la puanteur diode mélangée à la pestilence des cadavres, le chaos, le fatras des explosions, partout régnait le souffle de la mort. Lui et les autres souffraient en silence. Un jour les Allemands montèrent à l'assaut et pénétrèrent dans la tranchée de nos tirailleurs. Ce fut une bataille épique qui tourna au pugilat. Ils se heurtèrent à la force pure de cette unité de Noirs. À la machette, comme des forcenés les tirailleurs sénégalais décollèrent les têtes du tronc de leurs ennemis avec une telle facilité que les survivants détalèrent horrifiés. Cet épisode

engendra une haine tenace des *Boches*. Depuis leur zone fut pilonnée avec constance comme par vengeance. De cette aventure naîtra la peur du Noir en Allemagne. Clémenceau dans sa volonté d'humilier les vaincus, ordonna le stationnement des troupes noires dans la Ruhr après le traité de Versailles. C'est alors que les Allemands qualifièrent cette mesure de « die schwarze schande » (la honte noire). Ce point d'histoire mis en exergue par la propagande allemande sera l'un des éléments exploités par les nazis pour se venger contre la France.

Après un reflux dans l'entre-deux-guerres, les Africains sont remobilisés à l'approche de la Deuxième Guerre mondiale. Cette fois des régiments de soldats indigènes sont constitués sous le vocable de régiments de tirailleurs sénégalais. Cette dénomination englobait tous les Africains noirs sans distinction d'origine. Deux Hauts-commandements sont créés pour les deux entités territoriales l'AOF et AEF.

Pendant la Seconde Guerre mondiale, la France submergée par le rouleau compresseur allemand, étouffée par la masse et l'arrogance des alliés, elle ne dut son salut que grâce à l'empire comme aimait à le dire le général de Gaulle. En effet, à partir du territoire africain, un embryon d'unité constituée au Tchad permit à la France libre de prendre part aux combats de la reconquête et apporter sa pierre blanche à l'édifice de la libération de l'Europe du joug nazi. Ainsi, que l'on se souvienne de ces hommes qui formèrent la colonne Leclerc victorieuse à Koufra. Que l'on pense surtout à la résistance aux coups de boutoir de Rommel accomplie par la 1^{ère} brigade française libre sous le commandement de Kœnig, qui assura aux Britanniques en mauvaise posture un repli en bon ordre avant de battre les Panzers allemands à El Alamein.

Voilà de quel bois nous sommes faits, de ce bois dont on modèle les crosses de fusils comme le démontre l'histoire de nos pères dont nous sommes les légataires de la tradition guerrière. Dans la souffrance, devant la mort, ils montrèrent leur discipline et leur bravoure. Les survivants reviendront du front humblement avec des médailles et même pas la reconnaissance de l'État français. L'inégalité devant les pensions de retraite, instituée par le gouvernement français, signifierait que les balles allemandes qui les

avaient épargnés étaient leur seule récompense. Que leur vie ne valait pas celle de leurs compagnons de tranchée blancs, eux qui n'avaient rien demandé à la France. Au regard de leur comportement exemplaire, il y a beaucoup à dire sur l'attitude du militaire africain de nos jours pleine de couardise, de déloyauté et d'immoralité. Certes, les temps ont changé. L'argent régenté tout. Les biens matériels étouffent les bonnes consciences. Le mercantilisme est devenu une norme sociétale. Dans cet environnement, il n'y a plus de place pour l'altruisme de nos bisaïeux vaillants tirailleurs. Actuellement, l'acceptation de sa condition est considérée comme une incongruité. C'est la course aux galons. N'observe-t-on pas certains hommes de troupe qui se prennent pour des officiers et des officiers qui bafouent leur dignité en se comportant à la manière du civil le plus indigne. Le militaire se doit de revenir à l'exemplarité de nos anciens.

*

* *

Le tour d'horizon des forces militaires en Afrique noire à leur création, révèle le péché originel qui va lester les politiques africaines et expliquer le comportement souvent négatif des hommes en arme.

Pour les besoins du maintien de l'ordre dans les territoires d'Afrique récemment colonisés, Louis Faidherbe manquait d'effectifs. Il créa le corps des tirailleurs sénégalais. Le décret fut signé le 21 juillet 1857 à Plombières-les-Bains par Napoléon III. Jusqu'en 1905, ce corps intégra des esclaves rachetés à leurs maîtres locaux⁶ et des prisonniers de la guerre de conquête des villages. Plus tard, faute de volontaires, l'enrôlement sera fondé sur le décret du 7 février 1912 qui instituera le recrutement par voie de réquisition. Ces opérations furent d'autant plus effroyables que les populations étaient rétives. Les tirailleurs sénégalais étaient recrutés dans toute

⁶ Bernand (Carmen) et Stella (Alessandro) : *D'esclaves à soldats : Miliciens et soldats d'origine servile-XIII^e-XXI^e siècles*. Éd. L'Harmattan, 2006.

l'Afrique noire. Le terme « sénégalais » leur est donné parce que le premier régiment de tirailleurs a été créé au Sénégal. On peut affirmer aussi qu'il vient des stéréotypes racistes de l'époque. Les premiers et les plus proches noirs africains familiers des Français furent les Sénégalais. Pour preuve : Dès la Révolution française, les habitants de Saint-Louis du Sénégal eurent un statut de citoyenneté et devinrent citoyens français.

Avant même de participer aux guerres mondiales pour la France, les tirailleurs sénégalais prenaient part à la conquête de Madagascar de 1895 à 1905. En Afrique française du Nord (AFN) ses unités ont servi dans le cadre de la douloureuse « pacification » du Maroc. Jusqu'à la veille des indépendances, l'armée coloniale se caractérisait par sa brutalité envers les populations y compris celles des territoires de cantonnement.

Nées dans la violence pour le besoin d'une cause aujourd'hui décriée, les forces militaires d'Afrique noire souffrent de cette filiation. La répression, les sévices et le bellicisme des armées actuelles contre leurs semblables y trouveraient leur source.

Les tirailleurs sénégalais sont toujours restés fidèles à l'Empire colonial français, et ont été engagés dans des conflits qui ont opposé la France à ses colonies : Indochine, Algérie, Madagascar ; Léopold Sédar Senghor les a surnommés les « Dogues noirs de l'Empire »⁷. Comment ne pas interpréter à mauvais escient la fidélité au potentat sans discernement des militaires d'aujourd'hui ? Il faut en convenir. Si les tirailleurs n'étaient pas des intellectuels, ils avaient cependant la bravoure pour eux et ils étaient foncièrement honnêtes. Pouvaient-ils avoir une condition meilleure que celle que leur offrait le colon ? Dans l'état des rapports de force entre le colonisateur et le colonisé ce n'était pas possible. Or, leurs épigones non plus n'étaient pas instruits mais ils ont bénéficié de la liberté de s'assumer que conférait l'indépendance. Pourtant, grâce à leur personnalité, ils ont endossé les créations des nouvelles armées alors qu'ils n'étaient pour certains que des sous-officiers avec leur caractère et leurs tempéraments encore vierge. Les problèmes commencent avec

⁷ Sédar Senghor (Léopold), *Prières de Paix*, Œuvres poétiques, Paris, Seuil, 1990, p. 94, cité par Fargettas (Julien), *La Révolte des tirailleurs sénégalais de Tiaroye*, Vingtième Siècle. Revue d'histoire, 4/2006 (n°92), p. 117-130.

l'arrivée massive des générations de jeunes cadres formés à la va-vite pour combler les effectifs ou organiser des unités plus étoffées. Cependant il faut nuancer ce point de vue car le premier coup d'État en Afrique ayant abouti à l'assassinat du premier président du Togo, Sylvanus Olympio, a été orchestré par d'anciens troupiers de l'armée coloniale dont le sergent Étienne Eyadéma. Un élément déterminant pris en compte par les esprits pervers plaçait l'institution militaire au-dessus de toutes les autres y compris l'État parce que la création des armées africaines avait précédé celle des États. C'est comme si on mettait la charrue avant les bœufs. Le résultat ne serait qu'imparfait. D'une part, les structures et les textes qui régiront les futurs États viables furent pensés alors que sur le terrain les forces armées avaient déjà une existence et une place, la plus prépondérante. Comment limiter leur influence quand elles ont précédé les États si embryonnaires ? Les nouvelles forces armées détenaient les instruments de la défense du pays sans que l'on ne soit sûr que ces moyens soient transformés en outils de coercition. D'autre part, les tenants du pouvoir législatif et exécutif naissants, eux-mêmes analphabètes ou petits fonctionnaires de l'ancienne administration coloniale, ne mesuraient pas l'enjeu de cette structuration. Ils ont légitimé le dévoiement de l'armée au nom d'une confiance bienveillante. En encadrant par des lois plus strictes le fonctionnement, le recrutement et la formation des armées on aurait peut-être pu prévenir les mœurs licenciuses futures des hommes en armes. Au lieu de cela, les dirigeants politiques de l'époque eurent tout loisir d'adopter des règlements et une conduite des armées à l'occidentale totalement inappropriés, sans prendre en compte la différence d'expérience et la nature de leurs compatriotes concernés par ce métier si particulier. De la même manière, on se fourvoiera encore plus en adoptant les us et coutumes des pays de l'Est européen au motif que l'on était devenu révolutionnaire et prolétarien.

Les dirigeants néophytes dans le panier à crabes politique avaient enfin confondu le jeu démocratique avec le champ de bataille, car les joutes politiques gagnèrent très vite la rue alors que les mécanismes institutionnels permettaient une maîtrise des antagonismes même les plus hideux. En multipliant les affrontements et en développant les coteries, ils obligèrent les

militaires à arbitrer leurs propres conflits, en tous les cas, à s'immiscer dans la politique.

Si les autorités d'hier ont permis aux hommes en armes de sortir de leur sphère pour endosser des rôles plus importants que dire des politiciens d'aujourd'hui ? Ils sont certes plus instruits que leurs devanciers mais aussi plus cupides et corrompus. Comment peuvent-ils s'opposer à la voracité des militaires quand ils ne sont pas irréprochables ? Le professionnalisme est allé decrescendo. À mesure que les militaires se pervertissaient, le patriotisme était ravalé, remplacé par l'individualisme et l'incivisme.

Au Congo-Brazzaville, le peuple descendu dans la rue pour renverser le premier président de la République le 15 août 1963 chantait a cappella :

– *Youlou a tout volé*

– *Nous bâtirons de nouveau*

– *Suffit la liberté Congo ô ô*

Comparé à ce que l'on reproche à son successeur en 2019, c'est passer de l'artisanat de la fraude au stade de l'hyper industrialisation internationale de la gabegie. Confère l'article du New York Times international édition du 11 avril 2019 sur un épisode d'évasion financière publié sous le titre « *Money trail leads to a Trump high-rise* »⁸. Avant, ce n'était que rapine de gosse. Actuellement, partout en Afrique, les chefs militaires ont un train de vie qui ne correspond pas à leur émolument officiel au vu et au su des responsables politiques. Par exemple, certains généraux congolais qui ont un salaire équivalant à 3.000 € achètent, non pas une, mais des voitures valant plus de 100.000 €. Dans le même temps, la troupe « *tire le diable par la queue* ». C'est la raison des mutineries à répétition et de l'absence de combativité de ces armées qui se font laminer par des djihadistes civils ou des rebelles amateurs.

À noter aussi que les militaires inspiraient de la crainte aux hommes politiques de la première heure au point que ceux-ci usaient de subterfuges pour les écarter. En Côte d'Ivoire, Félix Houphouët-Boigny favorisa délibérément la gendarmerie au détriment de l'armée et Massamba-Débat au Congo-Brazzaville créa une milice

⁸ Les péripéties de l'acquisition d'un appartement de luxe dans la tour Trump.

« la Défense civile » pour contourner les forces armées. Cette défiance se justifiera au fil des pushes.

*

* *

L'armée française en Afrique se présentait sous forme d'unités combattantes englobant les Blancs et les Noirs. Ceux-ci pouvaient être affectés loin de leur patrie d'origine. Ainsi, des Oubanguiens ou Tchadiens servaient au Congo alors que des Congolais étaient mutés au Gabon et vice versa. D'autre part, l'idée des colons était surtout de pré positionner des troupes au plus près d'éventuelles situations militaires en limites des zones d'occupation française. Accessoirement, ces unités avaient des missions de présence dans la brousse, la forêt, la savane et le désert pour instruire, construire et soigner.

À la veille des indépendances, ce ne fut pas une volonté philanthropique de l'administration coloniale qui avait poussé à mettre en place des armées dans les futurs États africains, mais le souci d'organiser chaque territoire afin de pallier les troubles internes. L'indépendance effective exigeait aussi une mise en conformité avec les principes du modèle westphalien : avec un État et ses symboles (hymne et drapeau), une armée, instrument de la souveraineté pour garantir l'inviolabilité des frontières était indispensable. Ces unités stationnées sur les territoires de chaque pays non encore affranchi appartenaient à l'armée française, régie par la loi du 7 juillet 1900 portant organisation des troupes coloniales. Elles avaient un budget propre et dépendaient du ministère de la Guerre et du ministère des Colonies. Ses cadres, les « colos », étaient recrutés spécialement pour elle. Saint-Louis, Bamako, Niamey, Fort Lamy, Brazzaville et Bangui étaient les principaux centres de commandement. Les effectifs mixtes français-autochtones n'étaient guère pléthoriques. Le matériel, les équipements et l'armement étaient limités au strict nécessaire.

Entre 1958 et 1960, dans le processus d'éclosion des États africains indépendants, le changement en matière militaire a été partout exemplaire sauf en Guinée Conakry. Le non au référendum sur la communauté des futurs États avec la France, a précipité le départ des coopérants et des militaires français livrant le pays à un vide abyssal que les Soviétiques ne se privèrent pas de combler. Partout ailleurs, les armées nationales furent créées en récupérant ces militaires autochtones qui faisaient partie des forces françaises. Des hommes et des matériels étaient alors transférés pour former ces embryons d'armées de la taille d'un ou plusieurs bataillons. À ce moment-là, l'état d'esprit était à l'euphorie et à la fierté. Souvent, les nouvelles armées cohabitaient dans la même caserne avec les unités restées françaises.

Conscientes de la fragilité de leur situation, les nouvelles autorités politiques africaines signaient des accords de défense aux clauses secrètes qui demandaient l'aide de la France en cas d'agression. Ils étaient assortis de conventions de maintien de l'ordre avec une contrepartie : le droit de présence des militaires français sur le sol des contractants.

De ce qui me reste comme souvenir d'enfant admirateur des militaires, c'est l'ordre, les véhicules et engins impeccables, la tenue parfaite et la même pour tous. Il subsiste en moi un détail dérisoire peut-être mais qui illustre bien la bonne tenue de ces unités. Lorsque j'intégrais l'école d'enfants de troupe de Brazzaville en 1969, je fus pris par l'odeur particulièrement capiteuse du magasin du fourrier si bien rangé et regorgeant d'effets vestimentaires et équipements divers. En 1975, je fus saisi de vertiges et inondé de joie en retrouvant la même odeur et une ambiance identique qui émanait du magasin de l'intendant du 4^{ème}RIMa (Régiment d'Infanterie de Marine) à Toulon où j'étais affecté en formation. Ceci pour témoigner que ces unités postindépendance ressemblaient à s'y méprendre à celles qui étaient stationnées en France métropolitaine. Je mets quiconque au défi de présenter de nos jours deux magasins d'habillement de militaires (pas trois) absolument semblables. Ce n'est pas de la nostalgie, c'est un constat. La situation s'est dégradée. Autrefois, l'uniforme se conformait au règlement dans les moindres détails. Aucun militaire n'était visible en ville en tenue s'il n'était pas en possession d'une permission ou détenteur d'un ordre de

mission. Au tant que je me souviennne, je n'avais jamais vu un soldat isolé, portant une arme de guerre et vacant à ses occupations dans les rues de la cité. C'est courant de voir aujourd'hui des camions militaires transporter des civils jusque dans des lieux improbables. Il ne s'agit pas d'amener les autorités militaires à résipiscence, mais il est important de souligner les dérives actuelles. L'héritage transmis par nos aînés a été dilapidé. Comment s'étonner de l'indigence de ces hommes qui pousse aux mutineries à répétition.

Certains pays africains ont conservé après l'indépendance des reliquats de ces unités de l'armée française sans réussir, en termes d'aptitude et de comportement, à maintenir les valeurs militaires dont elles étaient porteuses (le 23^{ème}Bima au Sénégal dissout le 31 juillet 2001, le 43^{ème}Bima en Côte d'Ivoire dissout le 3 juin 2009 et remplacé par le Bataillon Licorne, le 6^{ème}Bima au Gabon). Ceux qui se sont émancipés trop tôt ont développé des attitudes de maquisard et un laisser-aller de mauvais aloi.

*

* *

L'Empire britannique était une véritable mosaïque institutionnelle, un ensemble inextricable de solutions adaptées à chaque « situation coloniale ». Une gestion directe à titre exceptionnel dans certains territoires, mais il existait le plus souvent une gestion indirecte laissant exercer le pouvoir par autant de sortes d'institutions locales qui dirigeaient dans l'empire. À l'inverse, le modèle des institutions coloniales françaises très centralisatrices imposait une conduite des affaires identiques pour l'ensemble des colonies. La différence de conception coloniale mise en œuvre était patente ; rêve d'égalité et d'assimilation pour la France, et pour l'Angleterre, réalité de deux mondes, (le leur et celui du colonisé), séparés sur un modèle aristocratique. Britanniques et Français choisissaient des administrateurs qui, sur le terrain, façonnaient l'une ou l'autre forme de colonisation. Ils modelaient par conséquent des colonisés qui devenaient dissemblables au sein d'une même ethnie. Les premiers n'entendant pas, en tout cas le moins possible

se mêler des affaires indigènes, alors que les deuxièmes mettaient en œuvre une certaine politique indigène, hésitant beaucoup moins que leurs collègues anglais à interférer dans les affaires indigènes au point de transformer les petits chefs des pays colonisés en agents subordonnés de l'autorité coloniale.

Contrairement à la tradition française, les Britanniques étaient tournés prioritairement vers les Indes et l'Asie. Cependant, éprouvant la nécessité de protéger les populations des colonies africaines, ils créèrent en 1900 la Royal West African Force (RWAf). Leur véritable préoccupation était en réalité le contrôle de l'expansion de la colonisation française dans les territoires limitrophes du fleuve Niger. L'une des missions de la RWAf était le contrôle du commerce sur le fleuve aux dépens de la France. À l'inverse du modèle français qui consistait à dispatcher dans les colonies indistinctement des unités composées majoritairement de métropolitains, cette force armée ne comprenait que des soldats indigènes encadrés par des chefs britanniques ou d'autres régions de l'empire. Elle était formée d'autant de bataillons que de territoires de stationnement. Les Britanniques prenaient un soin particulier à maintenir chaque soldat chez lui. La RWAf était basée en Côte d'Or pour les Ghanéens, en Gambie pour les Gambiens, au Nigeria pour les Nigériens et en Sierra-Leone pour les Sierra léonais. L'homogénéité que conférait ce dispositif augmentait la prise de conscience du colonisé et donnait une cohérence à son engagement. Très tôt, ils ont utilisé un attachement et un dévouement à leur patrie de naissance tandis que le francophone pensait à « nos ancêtres les Gaulois ».

Le pendant de la RWAf en Afrique orientale était le King's African Rifles (KAR). Le King's African Rifles (KAR) était un régiment colonial britannique composé de plusieurs bataillons levés à partir des diverses possessions anglaises d'Afrique de l'Est de 1902 jusqu'à l'indépendance. Ce dernier assurait des fonctions militaires et de sécurité intérieure aussi bien au sein des colonies d'Afrique de l'Est qu'à l'extérieur. Les soldats africains étaient appelés *askaris*, alors que la plupart des officiers provenaient de régiments de l'armée régulière britannique. Cependant, vers la fin de la domination coloniale britannique, des officiers soudanais formés sur place étaient à la tête de bataillons créés en Ouganda. Les officiers

africains étaient affectés dans divers bataillons. Un ou deux bataillons étaient stationnés au Kenya, au Nyassaland, en Ouganda, en Rhodésie et Tanganyika. Ces troupes participèrent aux deux guerres mondiales avec entrain au point de remporter des victoires mémorables sur les Allemands en Égypte et les Italiens en Éthiopie. Même si ces forces étaient essentiellement composées des colonisés, en dépit de leur contribution significative aux intérêts de la Couronne, les récompenses et les promotions étaient distillées au compte-gouttes. Lorsqu'en 1956 la reine Elisabeth II rendit visite au 1^{er} Bataillon du régiment nigérian auquel elle donna le titre de « *Queen's Own Nigeria Regiment* » (régiment personnel de la reine), il ne comprenait que deux officiers autochtones.

Notons cependant que l'esprit patriotique dans ces conditions se développait mieux chez les Africains anglophones que chez les francophones du fait de la cohésion et du sentiment bien réel de la défense prioritaire de la terre natale et la Grande Bretagne en second lieu.

Plus tard après les indépendances, la Grande-Bretagne signait des accords de défense avec ses ex-colonies qui se limitaient à une assistance militaire technique et elle formait les cadres militaires en Angleterre et en Afrique. En cela, elle se distingue une fois de plus de la France qui maintient encore de nos jours des troupes dans les pays africains cinquante ans après leurs indépendances.

Le cas de l'armée du Congo belge est pathétique. Pour le roi Léopold II, le Congo belge était sa propriété privée. Il se contentait de soutirer le plus de richesse possible sans faire grand cas des populations locales. La force publique était commandée par des officiers belges, mais aussi des officiers d'autres nations européennes (Danemark, Suède, Pologne etc.) en quête de primes. Aucun officier ni sous-officier n'était congolais. L'encadrement subalterne était composé d'individus de tribus les plus belliqueuses du Haut-Congo. Les soldats étaient un ramassis d'esclaves récemment affranchis ou des hommes kidnappés à leurs familles. Par conséquent, cette force publique se transformait en un instrument de coercition redouté pour son extrême violence. Les Belges se gardaient bien d'instruire la troupe et de former des cadres. La langue utilisée pour le travail et le commandement était une

langue véhiculaire locale : le lingala. Longtemps les Forces armées zaïroises (FAZ) puis les Forces armées de la République démocratique du Congo (FARDC) portèrent cette singularité comme une tare. Alors que le Congo belge accédait à l'indépendance dans la confusion et les menaces de révolte puis de scission du pays, la force publique aux ordres des Belges s'opposait à la jeune classe politique qui s'apprêtait à gouverner. Elle se mutina contre les officiers étrangers, commettait les pires atrocités sur les populations européennes. L'insurrection provoqua le départ précipité de tous les Blancs du pays. Détesté par tous les Congolais, la force publique fut rebaptisée Armée Nationale du Congo (ANC). Elle fut réorganisée par un ancien sergent-major devenu chef d'état-major : Mobutu. Il s'en empara à son seul profit politique.

Dans ces conditions, on comprend pourquoi « l'Afrique noire est mal partie » comme l'avait si justement dit dès 1962 l'agronome français René Dumont qui dénonçait les méfaits de la colonisation et le danger d'un faux départ. Une institution cruciale du pays chargée de le protéger, de surcroît détenant la force légale, née dans de si mauvaises conditions ne pouvaient que déraiper et l'entraîner dans des dérives incontrôlées.

Les armées africaines qui se sont bâties dans l'adversité et le combat appartiennent le plus souvent à l'Afrique lusophone, car la décolonisation portugaise s'est déroulée dans la lutte armée. Dans quasiment toutes les possessions portugaises, des organisations armées clandestines, voire des armées de libération, s'étaient créées pour s'opposer à la puissance coloniale. Historiquement la première puissance coloniale en Afrique arrivée cinq siècles plus tôt a été la dernière à en sortir au milieu des années 1970. Cette ineptie s'explique parce que ces colonies participaient dans un rôle primordial à l'économie portugaise. Elles étaient les pourvoyeuses en devises fortes (diamant, pétrole), en matières premières bon marché (bois, café, sucre) et en main-d'œuvre. Le régime tyrannique de Salazar (1933-1968) les considérait comme partie intégrante du Portugal. Il minimisa la volonté autonomiste des peuples sous le joug colonial après avoir enduré la cruelle séquence de la traite négrière dont le Portugal fut un acteur de premier plan. Il faut croire qu'à la suite de la cascade des indépendances en Afrique francophone et anglophone, le Portugal se berçait d'illusions sur le

dessein de liberté des peuples soumis à sa domination. Il nia donc l'existence de la guerre, considérant que les mouvements indépendantistes étaient des anarchistes à mater. Les autorités portugaises cachèrent à l'opinion publique portugaise les déboires de l'armée dans les opérations de « pacification », comme elles les qualifiaient, qui pourtant devenaient de plus en plus coûteuses en hommes, en matériels et en finances.

Le courant nationaliste en Afrique lusophone apparut dans les années 1950. Le Parti pour l'indépendance de la Guinée (PAIGC) fut fondé en 1956 par Amílcar Cabral en même temps que le Mouvement populaire de libération de l'Angola (MPLA) par Marie de Andrade et Agostino Neto. Quant au Front de libération du Mozambique (FRELIMO) il vit le jour six ans plus tard avec Samora Machel.

Ces hommes en lutte contre le colon portugais étaient des civils qui se sont aguerris au combat. L'armée portugaise était une chasse gardée. Très peu d'Africains en faisaient partie. Le champ était donc libre. Ainsi, tous les colonisés, écoliers, travailleurs ou désœuvrés s'unissaient pour la bonne cause. Plus tard quand les guérillas prirent de l'ampleur, elles furent encadrées par des moniteurs cubains et des internationalistes prolétariens de la galaxie communiste du monde. L'endoctrinement tenait lieu de potion magique pour tenir moral et éléments formateurs nécessaires à la consolidation des adhésions. Comparés aux militaires de l'Afrique francophone, les guérilleros angolais, mozambicains ou bissau-guinéens quoique civils apparaissaient plus combattifs, plus aguerris et bien volontaires.

En substance, les armées africaines sont jeunes. Elles ont été bâties sur des fondements coloniaux. Sosies des armées française et britannique, elles n'iront pas jusqu'au bout du mimétisme. Ces armées vont allègrement délaisser les mœurs et principes de la bonne conduite péchant par ignorance ou par le syndrome d'hubris de leurs hauts gradés (maladie qui touche les tenants de la décision finale en leur faisant perdre le sens des réalités, en suscitant une intolérance à la contradiction et finalement en générant des abus de pouvoir). C'est ainsi que ces armées post indépendance souvent ont conduit au désastre : guerre du Biafra, guerre de l'Ogaden, campagne de Kolwezi, génocide au Rwanda, etc. La liste est longue.

Les lusophones, non contents d'avoir été exclus des expériences portugaises du temps de leur occupation, ont dû affronter des guerres de libération plus ou moins longues et dévastatrices. Aguerris au combat, ce vécu ne leur sera pas d'une grande utilité bien au contraire, car il s'en suivra dans toutes les ex-colonies des guerres civiles.

Les armées « populaires » n'ont pas été des réussites

Thomas More en 1516 a inventé le mot *utopie* pour désigner une société imaginaire idéale. Ce vocable va comme un gant à la manie africaine qui a consisté à importer clé en main des idéologies étrangères accompagnées de leurs applications politiques, économiques et sociales.

Les années succédant à l'indépendance ont vu accéder au pouvoir des jeunes africains qui avaient lutté contre le système colonial au sein des universités occidentales sous la houlette des groupements gauchistes. Alors que leurs pays respectifs ne possédaient aucune usine d'envergure susceptible d'engendrer une classe ouvrière, ils ont fondé de toutes pièces des partis uniques avec le qualificatif *ouvrier*. La fameuse classe ouvrière englobait les petits salariés du secteur public et des sociétés privées de l'ancienne économie coloniale, tous fédérés contre le capitalisme (système politico-économique qui organise l'exploitation des travailleurs et l'accumulation de richesses au profit des détenteurs des moyens de production). En fait, ce fut un subterfuge pour justifier la conquête du pouvoir par les prolétaires que ces dirigeants étaient loin de représenter.

Pour atteindre le grand dessein : « une société sans classe sociale dominante », les modalités d'exécution des théories et modes de gouvernance léninistes ont poussé ces jeunes états dans les affres de l'échec. Le parti unique, élément crucial du processus révolutionnaire a annihilé la pluralité de la créativité et favorisé le monopole de l'imagination. Par exemple, un seul agent économique avait les faveurs du système : l'État. Selon la propagande fort bien rodée, l'armée était le bras séculier du parti, le rempart contre les réactionnaires. Elle a pour cette raison, suivi le régime dans sa descente aux enfers. Le coupable de cette faillite est sans aucun doute le centralisme démocratique. Les instigateurs de ces théories révolutionnaires prônaient la volonté unique émanant du parti qui s'imposerait à tous comme résolution de classe. De même que leurs mentors des pays de l'Est européen après la chute du mur de Berlin, ces imposteurs africains ont sombré, mais pas corps et âme. Nous verrons s'opérer des revirements idéologiques.

Le louvoiement idéologique est une tragique erreur que les hommes politiques africains ne reconnaissent pas en tant que tel. Que l'on se trompe de stratégie qui engage la nation une quinzaine d'années dans la méprise totale, ce n'est pas grave, il n'y a qu'à changer sans tirer les conséquences de ces choix. C'est ainsi que nous sommes passés de la révolution avec ses outrances au libéralisme le plus débridé et à la démocratie avec les mêmes responsables politiques aux manettes. Ils sont vissés à leurs strapontins et maintenus au pouvoir grâce à une connivence avec les forces de l'ordre qui brident le peuple. Le vagabondage idéologique allié à l'inamovibilité assurée par le caporalisme est un mal qui ronge l'Afrique. L'échec est patent. Aujourd'hui ces hommes politiques du passé osent nous *vendre* l'armée républicaine de métier après l'armée populaire.

Certains dirigeants africains parvenus au sommet de l'État par des voies anti-démocratiques ont imposé la révolution prolétarienne et instauré un régime marxiste-léniniste avec son corollaire, l'armée du peuple, comme au Bénin, en Haute-Volta, au Mali, en Algérie, au Congo-Brazzaville et à Madagascar. Le cas de la Guinée n'est pas similaire. Le vide institutionnel provoqué par le départ des Français en 1958 à la suite du *non* au référendum sur l'adoption de la Communauté avec la France l'avait jeté dans les bras des puissances opportunistes.

Au Bénin, après cinq coups d'État en une décennie, le commandant Mathieu Kérékou prenait le pouvoir mettait sur pied le gouvernement militaire révolutionnaire (GMR). Il proclamait le marxisme-léninisme doctrine nouvelle du pays et transformait l'armée classique, fort agitée par ses hauts cadres, en armée populaire sous son contrôle et celui du Parti de la révolution populaire du Bénin (PRPB). Les Forces armées béninoises (FAB) avaient une particularité notoire : c'était une entité qui comprenait les trois armées classiques plus la police et les douanes. Elles étaient plus omnipotentes que partout ailleurs en Afrique révolutionnaire. Certains observateurs mettaient cette hégémonie sur le compte d'une stratégie de groupe pour contrôler le pouvoir ou soumettre l'opposition. D'autres traduisaient cette puissance absolue comme un procédé malveillant des tenants du pouvoir pour amadouer les militaires et gratifier les grands officiers en leur distribuant des maroquins et des postes de contrôleur des entreprises d'État avec

l'appellation de « délégué du gouvernement ». Délibérément, l'armée se situait hors de sa sphère naturelle. Comme partout en Afrique, cette armée béninoise était loin d'être homogène, tiraillée par le problème ethnique. De plus, les délices du pouvoir allaient provoquer des fractures entre les compagnons d'armes. Le capitaine Assogba, putschiste, avec le commandant Mathieu Kérékou entraîna une partie des officiers du sud dans une sédition qui rompit l'harmonie du groupe en générant un clivage nouveau entre sudistes et nordistes. Mais le coup de force de Bob Dénard et les mercenaires étrangers en 1977, repoussé par l'unité d'infanterie mécanisée d'Ouidah à majorité sudiste amena le gouvernement à la conclusion qu'il fallait combattre les divisions au sein de l'armée. Grâce à cette politique volontariste, le Bénin, ainsi que le Ghana, ont surmonté cette tumultueuse histoire de l'immixtion des militaires dans la vie politique.

Pourquoi ça marche pour le Bénin ? Parce que premièrement les rivalités et les divisions se sont atténuées au sein de l'institution militaire. Ensuite, les militaires s'abstiennent d'user de la force contre le régime démocratique. À la conférence nationale, ils avaient donné leur parole pour une non-ingérence dans la politique. Enfin, le système politique étant verrouillé de sorte qu'un groupe d'officiers favorables à une prise de pouvoir par la force ne peut passer à l'acte que s'il a la conviction que les autres militaires non impliqués ne s'y opposeront pas. Remarquons que les mouvements insurrectionnels déclenchés par les hommes de troupe au Bénin comme ailleurs sont à l'origine occasionnés par des revendications sur leurs conditions de vie. En général, ils surprennent jusqu'à leur encadrement lorsqu'ils passent à l'acte. Là c'est un autre processus différent de celui des officiers.

Le virage pris par l'armée béninoise n'est pas fortuit. Plusieurs arguments illustrent cette transmutation : parce que la participation de l'armée béninoise aux opérations de paix comme la MONUSCO lui rapporte des financements extérieurs qui soulagent le budget de l'État et donne une ressource honnête et très appréciée des soldats. Ces engagements permettent aussi d'occuper les militaires en leur redonnant la fierté de faire leur métier dans des conditions optimales tout en façonnant une nouvelle génération d'officiers politico-

compatibles avec la démocratie. Cette raison cruciale étouffe la graine interventionniste qui sommeille en chaque militaire africain.

Parce que la mise en place au Bénin d'institutions fortes et démocratiques, sans l'ombre de magouilles, prédispose à un environnement hostile aux coups d'État et aux jeux de rôles des militaires sur la scène politique.

Parce qu'un nouveau facteur change la donne : le Tribunal pénal international (TPI). D'une part, si les violences de masse que peut engendrer un putsch sont systématiquement passibles de la justice internationale, les militaires téméraires réfléchiront avant de se lancer dans l'aventure. D'autre part, la communauté internationale condamne inéluctablement les coups de force et bannit systématiquement le régime des putschistes.

Comme les autres armées d'Afrique francophone, les Forces armées congolaises (FAC) ont été créées à partir de l'armée coloniale française. À cette époque, l'éthique et la loyauté étaient des vertus cardinales du militaire congolais à tel point qu'en août 1963, le chef de cette armée, le commandant David Mountsaka, du fait de sa droiture et de la fidélité à son serment de soldat républicain, refusa le pouvoir que lui confiaient les leaders syndicalistes responsables de la chute du président Fulbert Youlou. Il allait lui-même mettre en selle un civil, le président de l'Assemblée nationale Alphonse Massamba-Débat. Après l'adoption du marxisme-léninisme, le dogme anti-impérialiste imprégna toute la nation. L'option « socialiste scientifique » était affirmée. En 1964, tout avait l'air parfait jusqu'au moment où les conseillers du président de la République, anciens des luttes estudiantines anticolonialistes en France, l'incitèrent à congédier l'armée française. Le vide fut vite comblé par des vagues de camarades de l'internationalisme prolétarien. Une course pour la suprématie entre les pays s'engagea pour la conquête des faveurs des Congolais. Les Chinois furent rapidement remplacés par les Soviétiques eux-mêmes supplantés par les Cubains. En une décade la société congolaise se trouva totalement transformée, militarisée et violente. Il y avait des armes partout. Des jeunes et même des enfants en arme patrouillaient dans les rues de Brazzaville pour faire ce que l'on appelait à l'époque la vigilance. L'armée pendant ce temps s'en fermait dans le

classicisme irréprochable. On assista à l'apparition d'une nouvelle force très bien équipée avec des armements modernes. C'était la milice du parti unique, appelée la « Défense civile » et régentée par des milliers d'instructeurs cubains. Elle concurrençait les FAC.

Au sujet de cette antinomie qui s'exacerbait de jour en jour, les responsables congolais d'alors ont manqué de discernement. Parce qu'ils n'avaient pas la main mise sur l'armée apolitique, ils ont créé une force parallèle ou bien par mimétisme voulaient-ils simplement copier leur mentor cubain. La Défense civile était un ramassis de délinquants et de jeunes désœuvrés endoctrinés à souhait et gavés de chanvre, fumant en permanence de gros cigares cubains. Elle semait la terreur tout en assurant l'ordre public à la place de la police. L'atmosphère était pesante dans la ville. Les populations se calfeutraient ou ne sortaient jamais sans les papiers d'identité. Il fallait que cette situation cesse. Les deux forces très armées s'opposèrent en combat singulier en pleine ville le 31 juillet 1968. La résultante à cet affrontement après des luttes au sein du parti unique fut la prise du pouvoir par le capitaine Marien Nguabi, qui s'empressa de dissoudre la Défense civile et créa l'Armée Populaire Nationale (APN). L'expérience de la révolution en matière de sécurité publique et des libertés fondamentales à ce stade ne fut pas une réussite. Nous verrons que ce sera pire plus tard.

Après l'indépendance, à l'instar des pays de démocratie évoluée, Madagascar avait, quelque temps durant, tenu son armée à l'écart des affaires politiques. Mais, du fait de l'instabilité institutionnelle provoquée par les critiques de la population pour son soutien aux intérêts français, le président de la République Philippe Tsiranana fit face à une contestation grandissante : troubles sociaux (grèves des étudiants et de certaines catégories de travailleurs), émeutes et même une insurrection dans le Sud. Le président de la République démissionna. Il remit les pleins pouvoirs au chef d'état-major, le général Gabriel Ramanantsoa. Par la force des choses, l'armée malgache prenait les responsabilités politiques qui n'étaient ni les siennes ni de son ressort le 11 octobre 1972. Elle sera désormais au cœur des luttes pour le pouvoir jusqu'à nos jours. L'armée malgache se définit, néanmoins, comme légaliste et gardien de l'unité dans un pays où coexistent « officiellement » plus de 18 ethnies principales, chacune parlant sa variété linguistique de la langue malgache. C'est

ainsi qu'elle a su éviter à Madagascar le chaos pendant les crises de 1972, 1991, 2002 et 2009.

De ce fait, l'armée malgache était en prise directe avec la politique, d'autant plus que ses cadres sortaient des casernes pour occuper des fonctions bien souvent dévolues aux civils. Il faut noter ce paradoxe : quoique présidé par des militaires pendant une vingtaine d'années (le général Gabriel Ramanantsoa 1972-1975, le colonel Richard Ratsimandrava du 5 au 11 février 1975 assassiné à cause des intérêts français auxquels il s'attaquait, le général Gilles Andriamahazo 11 février-15 juin 1975, l'amiral Didier Ratsiraka deux fois du 15 juin 1975 au 27 mars 1993 et du 9 février 1997 au 5 juillet 2002), Madagascar n'a jamais connu de coup d'Etat exclusivement militaire. Pourtant ces militaires généraient un tumulte politique quasi permanent. Didier Ratsiraka institua la révolution socialiste et décréta le 1^{er} octobre 1975 les Forces armées populaires (FAP). Son régime se réclama aussi du marxisme-léninisme.

Madagascar allait être un modèle de militarisation de l'État. Les militaires exercèrent directement le pouvoir exécutif. Des ministres en kaki, mais l'interpénétration des militaires dans la politique se manifesta encore plus par la nomination de gouverneurs militaires à la tête des six régions du pays. Déjà en 1973, comme ministre des Affaires étrangères, le capitaine de corvette Didier Ratsiraka insufflait une nouvelle orientation à la diplomatie malgache qui eut pour conséquence l'évacuation des bases françaises d'Ivato et Antsiranana, le retrait de la zone franc et l'ouverture aux pays progressistes. Tous seuls sans la persuasion du serpent Nahash⁹, les militaires goûtaient au fruit défendu, la politique, elle ne les lâcherait plus. Fatalement, l'issue fut la manifestation des luttes intestines interminables au sein de l'institution. Par exemple, après cinq jours d'exercice du pouvoir en tant que président de la République, le colonel Richard Ratsimandrava était assassiné. Il eut pendant cette période tumultueuse des limogeages à foison. Ces discordes s'achevèrent avec l'accession de Ratsiraka à la magistrature suprême après avoir fait le ménage en balayant tous ses concurrents. Madagascar n'avait cependant pas fini avec la politique dans

⁹ Le serpent de la genèse qui entraîna la chute d'Adam et Ève.

l'armée, bien au contraire. Commenait alors une longue période de politisation militaire, mais aussi d'affaiblissement de l'armée. Des mesures hautement démagogiques et une discrimination sans pareil obscurcissaient l'avenir du pays : la création d'une force paramilitaire, le régiment de sécurité présidentielle, le RESP, composé majoritairement des militaires de l'ethnie du président de la République, les Batsimisaraka, constitua un contrepoids à l'armée. Il instaura une méthode insidieuse, la politisation du tableau d'avancement et des nominations qui transformèrent la structure pyramidale telle qu'elle sied à toutes les armées du monde en une enflure informe. L'armée malgache fut par conséquent la plus étoilée d'Afrique. De cette époque date l'amalgame des trois tendances fortes dans l'armée malgache. Les officiers « loyalistes » étaient fidèles à Ratsiraka à qui la plupart devaient leur carrière et leurs fonctions. Ils représentaient l'ossature du commandement. C'étaient les plus gradés de l'armée. Ces grands officiers outrecuidants se complaisaient dans l'arrogance, protégés par l'impunité. La deuxième tendance partisane au sein des forces armées était personnifiée par les officiers « légitimistes », c'est-à-dire ceux qui défendaient la légitimité ou le respect strict de la loi dans la lutte au sommet de l'État. Au moment de la crise électorale entre Ratsiraka et Ravalomanana, les officiers légitimistes allaient même créer le « Comité militaire pour la défense du choix populaire » (KMMSB en sigle malgache) qui appelait tous les militaires et tous les gendarmes à la rébellion contre l'ancien régime. Les officiers dits « légalistes » constituaient la troisième tendance. Ils refusaient de s'impliquer ostensiblement dans l'un ou l'autre camp et prônaient une stricte neutralité des forces armées. Au tournant du siècle, l'armée était totalement divisée.

Les armées populaires en Afrique tenaient à ressembler à l'Armée rouge. En conséquence, elles collectionnaient les difformités analogues à celles de l'armée soviétique tant décriées. La caractéristique essentielle qui les distinguait de la forme classique de leur début c'était la politisation de l'institution. À l'image de l'organisation dans les entreprises soviétiques, les armées adoptèrent une ramification de subdivisions politiques qui se superposaient à la structure opérationnelle. Les forces de l'ordre devenaient une émanation du parti unique. Afin de s'assurer une fidélité à toute

épreuve, le pouvoir optait pour une soumission idéologique en créant une administration politique parallèle au commandement des unités. Cette dyarchie à l'intérieur compliquait la conduite des actions militaires et transformait l'armée en instrument des stratégies politiciennes. Le commissaire politique était comme un super aumônier militaire. Il avait la supervision des décisions militaires dans les unités, notamment le respect de leur alignement aux instructions du parti. Le but étant de maintenir la hiérarchie militaire sous le contrôle étroit et permanent des instances politiques afin de prévenir les coups d'État. Ainsi pour être applicables, les ordres de la hiérarchie militaire devaient être contresignés par lui. Le commissaire politique s'occupait de la propagande du parti, du moral de la troupe et contrôlait leur loyalisme. Il répondait à une hiérarchie propre liée à la police politique et non au commandement militaire. Le fait d'appartenir à une direction distincte plaçait ce personnage au-dessus des autres officiers de sa formation quels que soient leurs grades. Dans les casernes, les hommes s'employaient plus à faire de la politique à travers d'interminables réunions. L'entretien du matériel, les manœuvres, les exercices de combat ou la formation passaient au second plan. L'armée était devenue un espace de palabres et de liberté de penser tolérant les états d'âme.

Autre point particulier, les « pays amis » déversaient des armes, des matériels et des équipements sans compter et sans discernement au point que la contre-propagande occidentale se gaussait des chasse-neige soviétiques livrés à l'armée guinéenne. La vérité était fort simple : dans cette profusion, les besoins étaient mal ciblés et l'approvisionnement des rechanges était omis. Alors la loi de la débrouille fonctionnait en plein. On procédait par cannibalisation, c'est-à-dire un prélèvement de pièces de rechange sur un matériel en panne pour en réparer un autre. Cette méthode transformait à plus ou moins long terme un parc automobile ou un magasin de matériels en cimetière d'épaves.

La formation des cadres était un autre aspect caractéristique de ces armées populaires. Par charters entiers, de jeunes gens à peine engagés débarquaient dans les écoles de formation d'officiers des pays d'Europe de l'Est et à Cuba. Il y avait très peu de brassage entre les ressortissants des différents pays africains même quand ils fréquentaient la même école. La répartition par pays était de rigueur

sans que l'on ne sache pourquoi. L'enseignement fort succinct ne couvrait jamais tous les aspects de base du métier militaire. Il était étonnant de constater les manquements en matière de discipline générale ou dans la connaissance technique et tactique des autres armes, à plus forte raison des autres armées. Si les jeunes officiers maîtrisaient incontestablement leur fonction dans leur arme d'appartenance, ils ignoraient le savoir transversal nécessaire pour bien tenir leur rang. Le sentiment qui se dégageait après quatre à cinq ans d'enseignement militaire, c'est que l'on avait formé des sous-chefs de maquis maîtrisant le côté pratique des techniques opérationnelles, mais sans éthique militaire ni connaissance des règlements. Combien de fois certains furent pris en flagrant délit d'ignorance par leurs soldats au régiment. Selon certains conseillers militaires européens, un grand nombre d'officiers ne savaient même pas lire une carte. Cette formation au rabais entraîna une inflation de cadres puisqu'il n'existait aucune limite, aucun filtre. Le ratio d'officiers rapporté au nombre d'hommes du rang explosa. D'un officier subalterne pour trente-six hommes dans une section d'infanterie, on passa à un pour quinze. Des hordes d'officiers étaient inemployées. Notamment les capitaines et commandants car il n'y avait pas des compagnies et des bataillons pour tout le monde. Il est à noter que Madagascar avait choisi une approche différente en privilégiant la formation des officiers dans leur propre pays. L'académie militaire d'Antsirabe avait une belle réputation dans toute l'Afrique.

Les armées populaires des pays révolutionnaires d'Afrique convertis au marxisme-léninisme brillaient par leur incompétence en matière de combat, car les drills étaient le plus souvent théoriques et exécutés en salle ou dans l'enceinte de la caserne. Les exercices sur le terrain se raréfiaient parce que le pouvoir craignait un détournement des exercices de combat des unités en une préparation d'opération subversive. Les dirigeants de l'État eux-mêmes, des putschistes impénitents, empêchaient ainsi toute velléité de coup de force. Non seulement les commissaires politiques dans les unités espionnaient les chefs militaires, mais les services de renseignement fliquaient les unités en manœuvre.

L'image de ces troupes aux prises d'armes ne correspondait pas à la réalité de leur niveau de combativité. La parade militaire se voulait

en fait une démonstration de force à caractère martial sans rapport avec la réalité. Les matériels même amortis étaient repeints et réparés. Les hommes beaux étaient ceints dans des tenues impeccables tout juste achetées pour l'occasion. Les troupes étaient le plus souvent énergiques. Elles formaient un bloc homogène. C'est connu des experts militaires les vraies qualités dans cette circonstance s'observent après le passage de l'unité qui parade. L'unité se désagrège vite après la tribune d'honneur dans un désordre qui montre l'indiscipline de la troupe.

Les armées de type populaire n'ont rien rapporté à la nation sinon la désolation et l'incurie parce qu'elles étaient le point d'ancrage de la politique révolutionnaire. Elles ont sombré corps et âme avec le démantèlement du pacte de Varsovie, organisation sponsor, et furent reniées par leurs plus fervents défenseurs d'alors. Des communistes, des avant-gardistes prolétaires de l'époque, plus personne n'évoque cet instrument de domination au service d'une vision univoque de la politique. Quelques rares nostalgiques portent encore leurs breloques sur la poitrine dans des commémorations presque clandestines.

Confronté à la réalité du terrain, on comprend pourquoi de nos jours les réputations de certaines armées africaines sont battues en brèche après des revers calamiteux contre des rebelles ou des djihadistes arpêtes de la kalachnikov. On ne rattrape pas aussi facilement un mauvais pli : la couardise, le manque d'entraînement, le dénuement matériel, la peur de mourir... Avec ce soldat politique nous sommes loin de l'image du tirailleur sénégalais terrorisant le « Bosch » dans les tranchées de Verdun.

Faire coïncider les missions des armées avec l'intérêt de la nation

Au vu de l'actualité, les forces de défense africaines se sont mises en danger à plusieurs reprises. Elles ont fait face à des conflits divers de la Mauritanie au Tchad en passant par le Mali, le Niger et la RDC, à des guerres civiles, au Congo Brazzaville, en Côte d'Ivoire, à des situations de désordre intérieur au Burkina Faso enfin, à un harcèlement intensif des terroristes intégristes de Boko Haram au Cameroun et Nigeria. En Centrafrique l'armée a implosé. Elle a cessé d'exister sous les coups de boutoirs des contradictions internes et des groupuscules rebelles (coupeurs de routes et milice anti-balaka). Au Congo Brazzaville, l'armée s'endort après la guerre civile des années 2000 avec en perspective une reprise de la chienlit tant les problèmes de fond n'ont pas été résolus. Tout le monde à Brazzaville s'observe en chien de faïence en attendant que le chef de l'État décide de son avenir. Le Gabon ne doit sa tranquillité qu'à la présence très active des Forces Françaises au Gabon (FFG). L'élection présidentielle d'août 2016 très controversée a engendré de graves incidents dans le pays. Considérés comme un véritable déni de la démocratie par une partie de la population, des émeutiers incendièrent l'Assemblée nationale. En représailles, le président de la République envoya des troupes attaquer le quartier général de campagne du principal opposant Jean Ping suivi d'une vague d'arrestations. Selon le ministre de l'Intérieur, plus de 1000 personnes auraient été arrêtées. Deux ans de pourrissement de la vie politique débouchèrent sur un coup d'État militaire le 7 janvier 2019. Aucun pays africain n'est à l'abri de l'interventionnisme militaire. Les anglophones ne sont pas en reste. La preuve : les 7 coups d'État au Nigeria, les 5 au Ghana et Soudan, etc.

« L'armée n'est ni préparée ni habilitée à jouer un rôle politique »¹⁰. Constat patent : historiquement, les faits ont établi que la politique et les militaires ne font pas bon ménage. Par conséquent, la démocratie et l'armée en Afrique sont prestement devenues antinomiques. En effet, l'intervention des militaires dans l'arène

¹⁰ Bangoura (Dominique), *Les armées africaines face au défi démocratique* Géopolitique africaine (Paris, 2000)

politique ne contribue pas à davantage de démocratie. Les régimes militaires sont de véritables freins à la promotion de la démocratie et à la valorisation de l'état de droit. Les régimes militaires se définissent par une concentration du pouvoir obtenue souvent par la force suivie de la suspension de la Constitution et la dissolution des institutions républicaines. Pourtant, le principe du professionnalisme militaire appelle au respect de la subordination à l'autorité civile démocratiquement élue et à l'allégeance à l'état de droit. Le code de déontologie militaire doit garantir l'impartialité du processus politique et le respect des droits de l'homme. C'est le b.a.-ba ressassé dans les écoles d'officiers. L'universitaire nigérien Abdoulaye Niandou Souley stigmatisait cette intrusion dans *L'armée et le pouvoir* en 1990 : « ... les militaires nigériens depuis la prise de pouvoir en avril 1974 n'ont jamais déclaré solennellement qu'ils le remettraient aux civils. Comme pour confirmer leur intention de rester définitivement sur la scène politique, dès le 21 février 1976 à la suite de la formation d'un nouveau gouvernement, ils font disparaître le terme militaire de l'appellation officielle du gouvernement. Ainsi, le gouvernement militaire provisoire devient-il tout simplement gouvernement provisoire le 24 janvier 1983, à l'occasion d'un renouvellement d'équipe gouvernementale le terme provisoire disparaît de l'appellation du gouvernement »¹¹.

Au commencement il y a la lettre qui confère les missions assignées aux Forces Armées. Les pays fait de bric et de broc par la volonté du colonisateur possèdent des frontières sans considération des réalités locales : par exemple, ne remarquez-vous pas que les frontières du Mali, du Niger, de la Mauritanie ou du Tchad ont été tracées avec une règle sans souci du détail ? L'armée y représente le creuset de la nation. Tous les enfants du pays devraient se reconnaître dans cette institution. Bien souvent la vocation de l'armée coule de source. Elle doit sacrifier le territoire national en assurant l'inviolabilité des frontières et en garantissant la sécurité des personnes et des biens qui s'y trouvent. D'une manière générale, les militaires africains n'ont pas toujours conscience que leur corporation représente l'unité et la force du pays. Ils pensent détenir tous les droits, être les propriétaires de cette entité, la plus

¹¹ *L'Armée et le Pouvoir*. Dans *Politique africaine*. Nr. 38, 1990, pp 40-50

caractéristique de l'État après le territoire, le drapeau et l'hymne. La vocation des armées consiste donc à prendre les armes pour protéger la nation, rétablir l'intégrité territoriale et défendre la population contre un ennemi extérieur. La mission de rétablissement de l'ordre public relève de la gendarmerie et de la police, qui possèdent des techniques adaptées pour affronter les concitoyens. C'est aberrant de voir des militaires équipés, aux prises avec la population en soulèvement non organisé. Quel que soit le degré de désordre engendré, l'armée ne doit pas retourner les armes de la république, payées par les impôts des ressortissants du pays, contre ces mêmes citoyens. On voit souvent les militaires tirer à balles réelles sur des hommes, des femmes et des enfants sans armes. Nul ne peut les comprendre car ce sont des actes criminels. Que la police le fasse se posera alors la question des modalités d'intervention parce qu'elle ne doit pas faire usage d'armes létales. La kalachnikov, la Grosse Bertha¹², le char de combat, le Soukhoï Su-25 ou le lance-flamme ne sont pas des outils du maintien de l'ordre. Le comble de l'absurdité a été atteint lorsque les troupes de bataille des Forces Armées Congolaises ont utilisé les canons d'artillerie et les hélicoptères de combat contre les populations des quartiers sud de Brazzaville pour justifier des opérations de police. Plus récemment, le 16 décembre 2013, au terme d'un violent affrontement avec la garde rapprochée du colonel Tsourou, ex-numéro 2 des renseignements du Congo accusé de rébellion et d'atteinte à la sécurité intérieure de l'État, l'arrestation à son domicile entouré de sa famille a nécessité un déploiement de l'infanterie, des blindés et hélicoptères de combat avec des morts innocents à la clé. Dans le même temps, l'armée angolaise franchissait la frontière congolaise, capturait des militaires congolais sans une réaction du Haut commandement des FAC.

Au Burkina Faso, la garde présidentielle de Blaise Campaoré a tiré sur la foule des émeutiers en octobre 2014 : bilan une trentaine de morts. *Le Monde Afrique* a révélé dans sa publication internet du 25 septembre 2019 que dans ce pays par contre, l'armée reste démunie face au péril djihadiste. En représailles à une attaque

¹² L'une des plus grosses pièces d'artillerie utilisées par les Allemands pour terroriser les Français en 1918.

terroriste ayant engendré quatorze victimes civiles à Kain (Nord) le 3 et 4 février 2019 une opération terrestre et aérienne des Forces armées a tout dévasté sur son passage. Le président du Mouvement burkinabé des droits de l'homme et du peuple (MBDHP) a affirmé que « 60 cas présumés d'exécutions sommaires » ont été commis à cette occasion. À cause de ce genre d'agissement, le peuple n'a plus confiance en son armée. Si le niveau d'insécurité intérieure nécessite la montée en première ligne des unités militaires, celles-ci doivent avoir la maîtrise parfaite de leurs actions à l'image des militaires français qui assurent avec brio le bon déroulement du « plan Vigipirate » (dispositif français de lutte contre le terrorisme qui contribue à la vigilance et la protection des populations et des installations contre les risques d'attentats terroristes).

Les garnisons, les casernes et les cantonnements des forces de défense doivent-être à la frontière et faire face aux dangers potentiels extérieurs. Il faut éloigner les unités militaires des centres urbains. Or, les armées africaines ont hérité de l'armée française des infrastructures militaires autrefois à la périphérie des bourgades, mais aujourd'hui en raison de l'extension des agglomérations, les camps militaires se retrouvent situés au cœur des villes. Les menaces à cette époque étaient assurément différentes et la périphérie d'hier a été engloutie par l'essor urbain. Paradoxalement, il semble que les militaires sont implantés aux cœurs des cités pour surveiller et contrôler les populations.

Dans le cadre de l'ONU, l'Union Africaine ou des organisations sous régionales (CDEAO, CEAC) les armées africaines participent aux actions militaires sous la bannière des organisations internationales pour juguler des crises dont elles ne sont pas protagonistes. C'est ainsi qu'elles sont sollicitées pour des missions de rétablissement de la paix ou d'imposition de la paix. En respectant un protocole opérationnel très rigoureux (elles n'ont pas vocation à avoir une posture offensive et ne doivent pas ouvrir le feu autrement qu'en cas de légitime défense), elles s'interposent entre les belligérants, préservent un cessez-le-feu, appuient les opérations humanitaires, ou assurent l'ordre public. Exemples : la MINUAR (Mission des Nations Unies pour l'Assistance au Rwanda, d'octobre 1993 jusqu'en mars 1996), une opération en cours l'ONUCI (Opération des Nations en Côte d'Ivoire débutée en

avril 2004) ou la MUNISMA (Mission Multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali). Il est à noter que le comportement des troupes africaines participant à ces missions internationales est globalement appréciable voire excellent pour des armées comme l'armée sénégalaise rompue à cet exercice. Il est ahurissant d'observer que l'attitude de ces militaires opérant dans le cadre onusien s'altère dès qu'ils changent de casquette en revenant sous le drapeau national. Ce qui pose le plus souvent problème et ce pourquoi il faut s'insurger avec force, c'est la gestion des primes dévolues aux soldats. Ce sujet est habituellement très opaque si bien que les hommes qui ont risqué leur vie sont obligés de se mutiner pour recouvrer la totalité de leurs émoluments. Ce fut le mobile des mutineries au Congo Brazzaville en 1997, au Niger en juillet 2002 et février 2010, au Burkina Faso en avril 2011, au Mali en mars 2012, la liste n'est pas exhaustive. Hormis ces missions véritablement professionnelles, l'armée accomplit une fonction primordiale pour des jeunes nations : la fonction d'intégration. Les forces de défense sont en principe le milieu adéquat de l'égalité des chances, car leur devise devrait être « chacun selon son mérite ». Ce sont des entités qui fonctionnent avec la cohérence qui impose des résultats immédiats et palpables. De plus, elles devraient accueillir tous les citoyens pourvus qu'ils remplissent les conditions d'aptitudes imposées. En réalité, bien souvent, ce rôle dévolu à l'armée est dénaturé et abouti à l'effet contraire puisque les tenants du pouvoir favorisent généralement le recrutement de leurs congénères ethniques déséquilibrant ainsi la stabilité de l'institution. Par conséquent, certains groupes ethniques du pays ne se reconnaissent pas dans cette force chargée théoriquement de les protéger et se sentent prêts à en découdre à la première occasion. C'est la principale raison pour laquelle certains États africains ne sont pas stables. Leurs gouvernants préfèrent faire confiance à une force à prédominance ethnique pour assurer leur pérennité au pouvoir, comme au Congo Brazzaville, au Tchad, au Togo, etc.

La fonction politique : depuis le retour à la démocratie en Afrique, l'armée est en apparence retournée dans les casernes et a abandonné la politique sous la pression des peuples assoiffés de liberté. Il n'en est rien. Dès que leurs intérêts corporatistes ou ceux de la nation sont remis en cause comme au Mali lors du coup d'État du capitaine

Sanogo ou au Burkina Faso avec le général Diendéré, les hommes en armes sortent de leur retraite et peuvent réagir violemment jusqu'à évincer le régime en place. D'autres raisons que les intérêts de la profession conduisent à la révolte des militaires : la stabilité et l'ordre lorsqu'ils sont mis en cause comme à Madagascar, en proie à une course au pouvoir qui dégénérerait en guerre civile, l'armée malgache a lâché le président Ravalelomanana pour soutenir son challenger. En désespoir de cause, celui-là transféra les pleins pouvoirs à un directoire militaire qui le remit immédiatement à Razoelina son antagoniste au grand dam de Ravalelomanana. En 2012, à deux mois de la fin de son mandat et de l'élection présidentielle le président de la République du Mali, Toumani Touré, pourtant général de son état, lui-même ancien putschiste, a été évincé par la troupe au motif qu'il était incapable de contenir les assauts des djihadistes au nord du pays. Au Niger et au Burkina Faso, le colonel Tanja et le capitaine Campaoré, d'anciens factieux, subirent un sort identique. Ils furent débarqués sans coup férir par leur armée en 2010 et 2014. Une mutinerie des hommes du rang de l'armée ivoirienne au relent ethnique pour s'opposer à « l'ivoirité » (un concept mettant en avant l'origine ivoirienne de tout candidat à la présidence de la République) et manifester contre *l'establishment* politique allait balayer Konan Bédié pour installer le général Robert Gueï à la veille de Noël 1999. Au Togo en 2005, Faure Gnassingbé empêchait Fambaré Ouattara Natchaba le président de la République par intérim après le décès de Gnassingbé Eyadéma de prendre le pouvoir. L'armée togolaise le bloquait à la frontière béninoise pendant que les combines se déroulaient à Lomé. La liste des changements institutionnels provoqués par les militaires est très longue.

Lorsque l'instabilité politique dépasse le seuil critique, l'équilibre de la nation est menacé et le pays est en danger. Alors l'armée tend à imposer son autorité pour remédier aux faiblesses du pouvoir débordé. Les Forces Armées pourtant n'ont pas vocation à gouverner. D'après Pierre Mendès France, Président du Conseil pendant la 4^{ème} république en France, « la répétition des crises politiques n'est que le signe du mal profond dont souffre le pays ». Cette citation sied parfaitement à l'Afrique tout entière. Si l'urgence de l'action devient évidente, le militaire avec son sens de l'action

percute. Leur nature commande l'engagement face à l'adversité. Est-ce une raison valable ? Pourquoi l'armée sénégalaise ne s'est jamais immiscée dans la gestion de l'État ? Tout simplement parce qu'elle a compris que chaque institution doit rester à la place qui lui est dévolue.

Bien gouverner c'est assurer les fonctions légitimes de l'État afin de garantir la liberté et permettre à tous de bénéficier des fruits de ce travail. Bien gouverner, ce n'est pas seulement prendre la place de celui qui gouverne. Bien gouverner, c'est exercer sur l'ensemble de la nation le pouvoir politique. C'est prendre des décisions politiques qui exercent une influence positive sur la totalité du peuple. C'est diriger les affaires publiques. C'est le pouvoir exécutif. La propension des militaires à gouverner vient-elle de l'origine de ce mot ? Sûrement pas. Le mot *gouvermar* apparaît au XIII^{ème} siècle par mutation de *guvermer* issu du latin *gubernare* qui signifie « diriger un navire ». La métaphore du capitaine qui gouverne un navire est donc assimilée à la situation actuelle où le dirigeant politique assure la direction de l'État. La vérité de cette tendance caporaliste est à rechercher du côté de l'ambition humaine décuplée du sentiment d'appartenance au groupe le plus fort et le plus organisé de la société. Pour avoir accompli le cursus complet de formation militaire en France, que ce soit à Saint-Cyr, à Compiègne (l'École d'état-major) ou à Paris (l'École de Guerre), jamais les enseignements qui m'ont été dispensés n'ont concerné la gouvernance d'un État et encore moins le traitement de sujets politiques. C'est-à-dire qu'il faut détourner les militaires de leur désir avide du pouvoir.

Le défaut de la gouvernance à l'africaine est caractérisé par l'absence ou l'insuffisance de moyens financiers alors que les sujets à traiter sont incommensurables : la pauvreté, l'illettrisme, le développement économique, la modernisation du cadre de vie, la santé pour tous, l'éradication des épidémies et des pandémies, l'amélioration du niveau de vie exigent beaucoup d'argent. Il faut traiter tous ces problèmes immenses simultanément alors que s'ajoute le combat politique avec ses chausse-trapes. Si l'on considère le niveau médian de culture de la corporation, on peut affirmer sans ambages que les capacités intellectuelles des militaires sont fort limitées. C'est rarement la fine fleur d'une classe d'âge du

pays qui s'engage dans cette voie de l'emmerdement maximum, si aléatoire et au péril de sa vie. Dans l'armée, les meilleurs postes arrivent souvent en fin de carrière. Même pour les âmes bien nées, la valeur attend le nombre des années. Exception faite dans les armées des républiques bananières d'Afrique où la promotion est trop subjective. Le chef n'est pas toujours le plus ancien méritant dans le grade le plus élevé. Le milieu militaire est tellement particulier et souvent hermétique que leurs expériences des problèmes de la vie de leurs concitoyens leur apparaissent sous le prisme de la dérision ou de l'incompréhension. Autant dire que la prise en compte est toujours décalée et l'empathie totalement inexistante. Ce qui explique l'impatience ou la brutalité au contact des civils. Certes tous les militaires ne sont pas des têtes de veau. Il faut distinguer ceux qui ont de l'étoffe, mais ils font rarement l'opinion de leurs congénères, malheureusement le plus grand nombre est rétif au bon jugement. Après une soixantaine de militaires chefs d'État en Afrique, on compte quasiment autant de déception, soit par l'absence de résultats probants, soit par le manque de discernement qui les pousse à s'ancrer au pouvoir en dépit du scepticisme général. Aucun ne mérite d'entrer au Panthéon où repose Mandela, Nkrumah, Lumumba, etc.

La fonction sociale : le social n'est pas l'objectif assigné par définition aux armées. Apporter des bienfaits à la collectivité notamment en pourvoyeur d'emplois, se préoccuper des relations sociales ou participer à l'amélioration des conditions de vie des membres de la société ne devrait pas les concerner au premier chef. Est-ce le rôle de l'institution militaire de lutter contre les inégalités ? Cependant, l'armée ne vit pas en autarcie. Les militaires ont des familles qui comptent parmi les forces vives de la nation. Eux-mêmes participent au destin du pays. Ils sont donc imprégnés des problèmes de la société ressentis directement. En Afrique, le fossé qui sépare une partie de la population socialement intégrée (très minoritaire) de l'autre partie (la majorité) victime de l'exclusion sociale ne cesse de grandir. Cette dure réalité engendre des troubles à l'ordre public qui par la force des choses touchent les armées. À leur corps défendant, elles sont tenues d'intervenir si la police et la gendarmerie dont c'est la fonction sont incapables de contenir les débordements. Dans ce cas de force majeure, les militaires agissent

au grand soulagement de tous. Même si cette intervention est la bienvenue, les modalités et les matériels employés sont souvent inadéquats. Cependant, il est à noter qu'en cas de grande catastrophe naturelle, seule l'armée possède les engins adaptés, utilisables immédiatement. Les entreprises publiques ou privées sont généralement embryonnaires. Il n'existe aucun pré-positionnement des hommes et des matériels civils pour lutter contre une grosse calamité et soulager les populations. La promptitude et l'efficacité dont elle fera preuve pour porter secours aux sinistrés des catastrophes naturelles rehausseront son image de marque. Le rayonnement qu'elle en tirera améliorera sa place dans le cœur des citoyens. Faut-il pour cette raison d'utilité publique tolérer n'importe quel agissement des militaires ?

Les États africains ont transformé le ministère de la Défense en premier recruteur d'agents publics. De nombreux jeunes citoyens provenant des milieux défavorisés s'engagent dans l'armée pour recevoir une formation professionnelle. En ces temps difficiles où l'ascenseur social fonctionne mal, la Défense offre des possibilités plus aisées de faire carrière et propose l'acquisition de nombreuses compétences. Une grande proportion d'officiers fait partie du groupe d'anciens sous-officiers et un nombre encore plus important de sous-officiers ont été des soldats. Pour ces jeunes souvent en perdition l'armée se révèle être l'unique opportunité de resocialisation. Puisqu'il n'y a pas de conscription intégrale en Afrique francophone subsaharienne, et à cause des problèmes sociaux soulignés ci-dessus, les campagnes de recrutement gagneraient à devenir transparentes et généralisées à toute la jeunesse du pays. Tout ce processus met le citoyen en confiance. L'égalité des chances est une valeur cardinale du soldat, le brassage des origines et l'esprit de camaraderie son ADN.

Toutefois les institutions de défense ne doivent pas devenir un absorbeur de chômage au risque de perdre la cohérence de groupe. La conscription, quoique onéreuse et très exigeante pour les États, consacrerait le rôle social dans la nation par le truchement des appelés sous les drapeaux. L'armée à certains égards se chargerait de compléter leur éducation par la formation civique, le sens du bien commun, le patriotisme et le goût de l'effort qu'elle distillerait. En retrouvant la vie civile après le service militaire, ses valeurs propres

aux hommes en armes que porteraient les anciens conscrits se diffuseraient dans toute la nation.

L'armée appartient au peuple. Chaque citoyen en est le propriétaire et le premier bénéficiaire, pour cela cette institution devrait être visible. Cette visibilité ne saurait être limitée au défilé de la fête de l'indépendance du pays. Elle consisterait à se rapprocher effectivement de la population. L'armée ouvrirait ses portes et montrerait son vrai visage. Ces manifestations, animations et démonstrations sur les activités réelles du soldat valent mieux que tous les communiqués ou discours de porte-parole des états-majors. Si l'armée ne cultive pas le lien avec la société qu'elle est censée défendre, il se crée un vide sujet aux incompréhensions. Il faut une démarche d'ouverture pour intéresser et attirer le citoyen. Grâce aux relations armée-nation entretenues par les militaires, l'armée intégrera mieux la jeunesse volontaire sans discrimination et sera aisément louée par le peuple. En échange, elle peut exiger de la nation que l'ensemble des citoyens s'informe régulièrement sur les sujets de la défense nationale. Il faut éviter que l'armée se renferme sur elle-même.

Un point important qui honore ou discrédite l'institution militaire c'est la question de la fin de carrière. Voir des officiers et sous-officiers à la retraite battre le pavé en subissant des humiliations au guichet des caisses de retraite avant de toucher leur pension est contre-productif pour l'image de marque de l'armée. C'est aussi cela faire du social que de s'occuper de ses anciens serviteurs. D'autre part, tout au long de la carrière l'institution doit préparer ses membres à la reconversion. La mise à la retraite n'est pas la fin de la vie. Les hommes du rang et les sous-officiers à cause du caractère difficile de leurs conditions d'existence professionnelle quittent leur métier plus tôt que les autres fonctionnaires. Bénéficiant généralement d'une bonne santé, à 50 ans un militaire a la capacité de travailler même durement encore quinze années. Il serait donc judicieux que le ministère de la Défense prenne des mesures pour préparer ces militaires tout au long de leur carrière à d'autres professions qu'ils n'exerceraient qu'une fois dans le civil. Aucun organisme de la république ne peut mieux prouver le bon fonctionnement de l'ascenseur social que l'armée.

Fonction économique : le but premier des Forces Armées ne sera jamais leur performance en tant que bâtisseur ou entrepreneur. Cependant, une organisation foisonnant de personnel aussi discipliné et très qualifié dans plusieurs domaines qui intéressent l'économie peut être utilisée pour le bien de la société. Les militaires bien formés seraient un facteur de dynamisme réciproque entre le monde des affaires et l'armée. Attention ! Nous verrons plus tard que militaire et business ne font pas bon ménage. Tout bien pensé, l'hypothèse vraisemblable à envisager pour les États d'Afrique francophone n'est pas une guerre de haute intensité, de grande envergure nécessitant des moyens classiques énormes, contre un adversaire plus puissant. Aucune de ces armées ne peut supporter ce cas de figure pendant un mois d'engagement intégral et absolu. Lorsque les FAPLA angolais déboulèrent le 14 octobre 1997 à Brazzaville, elles ne mirent que 48 heures pour liquéfier les FAC. Il faut en tirer les conséquences avec discernement. La doctrine stratégique à préconiser est celle-ci : une force armée stationnée aux frontières les plus exposées au péril ennemi devra être capable de contenir une invasion pendant un temps limité, un moment mis à profit par la diplomatie de l'État pour juguler le conflit en rameutant tous ses alliés ou en engageant des pourparlers. En cas de rapport de forces favorable même momentanément, il engage le combat sur une zone clé (pas toujours où attend l'adversaire) ayant le souci de l'emporter ponctuellement pour mieux négocier. Selon cette théorie de bon sens, les forces armées s'entraîneraient contre un ennemi réel, aux principes et aux règles d'engagement connus. Son fonctionnement et sa stratégie sont assimilés d'avance. Toutes les troupes ne seront pas mobilisées en même temps. Le reste non opérationnel se mettrait à la disposition du secteur économique de l'État avec ses moyens matériels et ses hommes pour des réalisations ponctuelles avant un retour aux activités typiquement militaires aux frontières. En cas de menace imminente ces militaires affectés au travail économique reprennent leurs affectations opérationnelles et doivent être en mesure d'assurer leur mission de défense du pays.

Une maladie ronge l'Afrique plus que le sida : la gestion calamiteuse des budgets alloués aux forces de défense et de sécurité. Le ministère de la Défense n'est pas soumis aux mêmes principes de gestion des dépenses que les autres ministères. La raison invoquée est presque

toujours le « secret défense » ; or l'impératif de confidentialité ne peut justifier l'absence de contrôle ou de bonne gestion. Cette litanie de carences souligne les défauts de la cuirasse : confidentialité excessive entourant les questions de défense, faible implication des institutions civiles dans le processus de budgétisation de la défense, indiscipline budgétaire, mauvaise planification stratégique, non-introduction de la culture de la performance dans l'administration publique. Quoiqu'en disent les tenants du pouvoir et leurs partisans, ces manquements engendrent une absence de transparence dans la gestion, une faible efficacité et une corruption très élevée. Selon Amor Tounakti, conseiller à la Cour des comptes de Tunisie, chargé de diriger des missions de vérification se rapportant au contrôle de la gestion et la bonne gouvernance dans le secteur public : « Une gestion budgétaire saine des secteurs de défense et de sécurité est essentielle si un pays veut avoir des organisations de sécurité efficaces et professionnelles capables de protéger l'État et sa population contre les menaces internes et externes. La planification intégrée, l'élaboration des politiques et les systèmes de budgétisation sont nécessaires pour garantir une allocation appropriée des ressources du secteur public et pour gérer ces ressources de façon efficace. Toutefois, en Afrique francophone, une telle gestion fait défaut, certes à des degrés différents. »¹³ Dans ce modèle désavantageux, les militaires poussent à l'opacité des dépenses en ignorant allègrement les dispositions des lois de finances de départ. Le fait que les crédits soient mis à disposition des mandataires avec retard justifie parfois les dérives. La gestion de la trésorerie non transparente et l'impunité dont jouissent les financiers militaires aggravent le syndrome du « tonneau des Danaïdes » des finances publiques. Les modalités exceptionnelles d'engagement notamment : les circuits courts et les démarches financières simplifiées sont préférés pour exécuter plus vite ces opérations vouées à la dissimulation. Les décaissements anticipés et les fonds spéciaux sont privilégiés parce qu'ils diminuent le nombre d'intervenants tout en assurant la confidentialité. Les contrôles *a posteriori* sont le plus souvent déficients. « Rien ne justifie que les

¹³ Tounakti (Amor) *La réforme des systèmes de sécurité et de justice en Afrique francophone*, l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) service de la communication p.201.

secteurs de sécurité et de défense violent les principes budgétaires les plus pertinents. La manière dont ils les exécutent peut-être un peu différente par rapport à d'autres secteurs mais les principes généraux ne doivent pas être sacrifiés. Tous ces principes sont pertinents dans un processus de budgétisation bien géré. Les civils sont peu impliqués dans le processus budgétaire des secteurs de sécurité et de défense aussi bien au niveau de la budgétisation que de l'exécution ou du contrôle. [...] L'indiscipline budgétaire est souvent flagrante. Les fonctionnaires du gouvernement, les officiers de l'armée et les chefs d'État et de gouvernement interviennent souvent dans le processus d'allocation de ressources avec une indifférence flagrante pour les procédures établies et les priorités des dépenses prédéterminées. Les officiers de l'armée présentent parfois à la trésorerie des factures de dépenses encourues en dehors du cadre budgétaire. Les ministres de la Défense refusent le plus souvent de partager les détails relatifs aux dépenses en matière de défense avec les ministres des Finances et les parlements. Sur un autre plan, les implications financières sur les décisions en matière d'achat d'armement, y compris les dettes qui sont encourues à des fins militaires, ne sont pas fréquemment reflétées dans les budgets.»¹⁴. La Banque mondiale a élaboré en 1998 des principes de gestion budgétaire et financière applicables dans le cadre d'un processus de réforme pour tous les ministères y compris celui de la défense et de la sécurité.

Le principe de globalité : le budget doit inclure toutes les opérations financières du gouvernement. Toute décision politique ayant une incidence financière doit être prise dans le cadre de contraintes budgétaires rigoureuses, imposant des choix entre plusieurs solutions possibles.

Le principe de discipline : la prise de décision doit être fondée sur les ressources réelles. Le budget doit prendre en charge exclusivement les ressources nécessaires à la mise en œuvre des politiques de l'État. La répartition des enveloppes budgétaires doit être scrupuleusement respectée et les ressources affectées au budget ne doivent pas dépasser le minimum indispensable pour mettre en œuvre les politiques préalablement définies.

¹⁴ Ibidem p.201.

Le principe de légitimité : tous les responsables concernés par un sujet touchant à la décision financière et qui peuvent changer les politiques pendant leur mise en œuvre doivent être associés à la gestion budgétaire dudit sujet. Ce principe signifie que tous les choix de politique publique doivent être faits avec l'accord de tous les décideurs capables de modifier ces choix en cours d'exécution.

Le principe d'adaptabilité : ce principe implique que les décisions doivent descendre au niveau où toute l'information nécessaire est effectivement disponible. Si les choix de programmes incombent aux ministres concernés, les décisions opérationnelles doivent être prises par les gestionnaires. Les délégations de pouvoir ont pour contrepartie la transparence et la responsabilité.

Le principe de prévisibilité : il faut que les politiques budgétaires s'efforcent d'assurer le financement régulier des programmes et des projets. Le rétablissement de l'équilibre budgétaire, comme le développement et l'évaluation des programmes doivent s'inscrire dans une perspective certaine. Les politiques peuvent être critiquées et modifiées et les services opérationnels sont tenus d'améliorer constamment leur performance.

Le principe d'honnêteté : le budget doit être établi en fonction des projections impartiales des recettes et des dépenses. Des prévisions trop optimistes signifient un relâchement des contraintes budgétaires, des choix stratégiques moins rigoureux et, par conséquent, l'impossibilité d'exécuter efficacement les objectifs prioritaires.

Le principe d'information : il est essentiel que les décideurs aient accès, dans des délais raisonnables, à des données fiables sur les coûts, les produits et les résultats.

Le principe de transparence : il implique que les décisions doivent être prises en toute connaissance de cause et communiquées au public. Cela signifie que des informations très claires doivent être communiquées à l'ensemble de la communauté sur les décisions, leur justification, les résultats obtenus et les coûts. Le principe de transparence signifie aussi que toutes les analyses et données nécessaires sont disponibles quand les décideurs prennent leurs décisions. Le principe de responsabilité ou de l'obligation de rendre

compte : s'il est nécessaire de conserver pour les budgets de la défense et de la sécurité un certain degré de confidentialité, ce motif ne doit pas être utilisé pour justifier un défaut de supervision ou un manque d'application des normes de gestion des dépenses publiques reconnues internationalement.

Les départements de la défense et de la sécurité doivent observer les mêmes obligations que les autres secteurs publics. Les règles et procédures budgétaires communes à l'ensemble de l'administration publique doivent être appliquées aux secteurs de la défense et de la sécurité sans distinction ni exception. Toutes ces règles démontrent qu'une armée bien gérée a une fonction vitale dans l'économie des pays africains. Observons un exemple continental quasiment impossible à reproduire.

Le modèle égyptien si caricatural ne correspond pas à l'esprit recherché par les armées républicaines de l'Afrique subsaharienne. L'armée égyptienne est un acteur économique particulièrement embarrassant. Elle produit et commercialise beaucoup de biens de consommation courante. Elle possède des usines et des centres de commercialisation. Elle fabrique et vend tout ce qui est imaginable : de l'eau minérale aux pâtes, des casseroles aux fours, de l'acier aux produits chimiques, sans oublier les hôtels, les exploitations agricoles et même des terrains à bâtir, etc. Elle génère une économie parallèle opaque dont l'importance réelle est ignorée. On pense néanmoins que l'impact économique de ces activités représente près de 20 % du PIB. Ce système donne aux généraux égyptiens une place prépondérante dans la corruption qui gangrène le pays. Les dividendes sont au profit exclusif de l'armée. Le Parlement même n'est pas autorisé à contrôler ce vaste pouvoir économique pour des raisons d'intérêt supérieur de la nation. Ce cas de figure est exceptionnel et inenvisageable en Afrique francophone. Cependant, les forces de défense africaine entretiennent des fermes, le génie militaire soumissionne aux marchés de construction de routes ou des ouvrages d'art au même titre que les entreprises civiles de travaux publics, la logistique loue ses moyens de transport, etc. Il faut se méfier des situations de bulles comme en économie. Elles finissent par éclater. Une institution de l'État qui détiendrait la force de coercition en plus de la puissance économique déstabiliserait la société à son seul avantage sans possibilité pour le reste de la nation

de changer le cours des choses. C'est un genre d'aristocratie intolérable qu'une composante de la nation s'arroge tous les droits.

Autre aspect important de la participation des Forces Armées dans l'économie : Beaucoup de pays africains ont une marine embryonnaire car elle coûte cher en acquisition de matériels, en formation des marins, mais surtout parce que l'activité quotidienne en mer est une source de dépense gigantesque. C'est un tort de déconsidérer ainsi l'apport de la marine. La Mauritanie et le Sénégal ont fait la triste expérience d'une force maritime indigente, incapable de surveiller la partie de la mer côtière sur laquelle s'étend leur souveraineté. Les bateaux-usines étrangers vident ces eaux territoriales de sa ressource halieutique en toute impunité. Au Congo-Brazzaville et au Gabon, c'est la pollution de la mer provoquée par l'exploitation pétrolière anarchique et les tankers qui vidangent leurs réservoirs sans se gêner détruisant l'équilibre écologique de ces côtes. Au Nigeria et au Bénin, aucune force véritablement dissuasive n'a pu éradiquer durablement la piraterie. En substance, le coût d'une marine opérationnelle est vite amorti par la souveraineté rétablie sur les eaux territoriales et par la protection des ressources de la mer. Il faut adapter le format et les missions des armées africaines aux vrais problèmes qui se posent aux États. Par exemple, dans la guerre économique que se livrent l'économie occidentale et les états côtiers d'Afrique, une unité de la flotte maritime bien armée, très entraînée et motivée rapporterait plus que la garde présidentielle inutile, pléthorique et budgétivore pour sauvegarder les ressources halieutiques, l'exploitation des ports et même celle du pétrole *offshore*.

L'interventionnisme français sans fioritures en Afrique avec ses armes et son drapeau n'est en aucun cas philanthropique. L'enjeu est aussi économique. Les Africains ont-ils déjà réfléchi sur les intérêts vitaux de ce parrain pressant ? Pensent-ils à la réciprocité des situations ? Le contrôle des ressources naturelles doit justifier l'existence d'un outil de la défense nationale performant : le pétrole et le bois au Gabon et au Congo-Brazzaville, les terres rares, et le diamant en RDC et Centrafrique, le phosphate et l'or au Togo et Mali, l'uranium au Niger, le commerce et les échanges au Cameroun et au Burkina Faso, etc.

En définitive, le point de vue militaire doit être subordonné au point de vue politique. Selon Clausewitz, l'auteur du livre sacré de la corporation, *De la guerre* : « c'est la politique qui a entraîné la guerre ; la politique est la faculté intellectuelle, la guerre n'est que l'instrument pas l'inverse ». Pour lui, c'est le gouvernement et non les militaires si qualifiés soient-ils, qui doit élaborer « les grandes lignes d'une guerre, car lui seul en détient une. »¹⁵ En définitive, le point de vue militaire doit être subordonné au point de vue politique. En d'autres termes, chacun son métier. Le soldat doit se garder de tout hégémonisme. Imaginez-vous le résultat d'un profane officiant la liturgie en lieu et place du curé ?

¹⁵ Von Clausewitz (Carl), *De la guerre*, Minuit, 1955, p. 706-707.

Le Congo après la prise de pouvoir des militaires

Le Congo, exemple type en Afrique de pays dominé de tout temps par l'armée : tantôt dirigé par une junte militaire, le plus souvent présidé par un combattant. En soixante ans d'existence, le Congo-Brazzaville n'a connu que huit ans d'une présidence civile. Pour comprendre les problèmes du Congo-Brazzaville, il faut retracer les caractéristiques géo-ethnologiques de ce petit pays aux ressources naturelles, aux potentiels humains et physiques pourtant sans limites.

Le pays de 342000 km² s'étend sur 1300 km du nord au sud. La forêt tropicale humide s'étend sur près des deux tiers du territoire, ce qui en fait le quinzième pays au monde par le pourcentage de couverture forestière. Avec quatre millions et demi d'habitants, le Congo est un pays de faibles densités, en moyenne 13hab./km. La majeure partie de sa population est urbaine (62,2 % de la population) ; elle est concentrée dans les trois principales villes du pays, Brazzaville, Pointe-Noire et Dolisie situées dans la partie sud du pays. Brazzaville et Pointe-Noire comptent respectivement environ 1400000 et 830 000 habitants. Les régions rurales du Sud sont relativement peuplées (entre 5 et 40 hab./km²). En revanche, la partie septentrionale du pays peut être qualifiée de désert humain, avec des densités le plus souvent comprises entre 0 et 2 hab./km², en particulier dans les régions marécageuses du Nord-Est. La langue officielle, le français, est parlée par 56 % de la population congolaise (78 % des plus de 10 ans) soit le pourcentage le plus élevé d'Afrique après son voisin le Gabon. L'économie congolaise repose principalement sur l'exploitation des hydrocarbures le long de la côte Atlantique ; cette activité représente environ 90 % des exportations du pays. Les revenus pétroliers de l'État congolais se chiffrent à environ six milliards de dollars US, mais la moitié de la population vit en dessous du seuil de pauvreté avec l'équivalent d'un dollar US par jour. L'enlisement dans la mauvaise gouvernance et le manque de stratégie conséquent pour le développement économique et social ont fait inscrire le Congo, malgré la richesse et la diversité de ses ressources, à l'Initiative Pays Pauvre Très Endettés (IPPTE).

À cause de cette géographie qui s'impose à lui, le Congo-Brazzaville court inlassablement derrière l'harmonie d'un peuple immature.

Autrefois les populations du Sud avaient l'ascendant sur celles du Nord. Deux guerres civiles d'ampleur en 1958 et 1997, additionnées de plusieurs belligérances comme les événements consécutifs à l'assassinat du président Marien Ngouabi ont creusé le sillon de la haine sourde entre ces deux franges de la population. Depuis, les Congolais du Nord ont pris le pouvoir et le commandement des forces armées. Selon que l'armée est contrôlée par l'une ou l'autre des deux entités, elle n'hésite pas à perpétrer des atrocités sur les populations de la région opposée. Le régionalisme est doublé du tribalisme ou même du clanisme, une préférence encore plus sordide puisque plus restreinte. L'individu reste enfermé dans son groupe ethnique. Vous trouverez toujours des gens pour s'insurger en public contre ces pratiques mais qui n'hésiteront pas à privilégier leur frère de tribu quelle que soit sa nullité, ou les fautes qu'il peut commettre.

Voyons les explications plausibles de cette lutte sournoise qui mine un si petit pays riche, mais très en retard. Le Congo-Brazzaville est un pays géographiquement vertical, avec des déséquilibres en tout genre. La colonisation après la traite négrière a particulièrement accentué un aspect : l'émancipation entre les peuples du Nord et du Sud. Les populations du nord Congo étaient délaissées, si ce n'est livré à la voracité des compagnies concessionnaires de triste réputation. Elles ne se sont jamais souciées de développement humain. Pendant ce temps l'urbanisation, le progrès et l'élévation culturelle transformaient le Sud. À l'origine, il est probable, qu'il y avait une différence non négligeable due à la position géographique qui avantageait durablement les populations de la côte maritime et ses environs du sud du pays. Les natifs de ces régions ont bénéficié du contact avec l'étranger dominateur, mais moderniste. Il faut se rendre compte que les seules voies de transport dans cette région du Nord totalement recouverte de la plus grande forêt tropicale du globe après la forêt amazonienne étaient des cours d'eau impétueux. Des contrées entières étaient coupées d'un monde en état d'éveil. Pas plus tard qu'au début des années 1970, un camion chargé de marchandises passait une semaine pour faire le périple Brazzaville-Fort Rousset soit 426 kilomètres à vol d'oiseau. À 160 kilomètres de la capitale, le tronçon Etsouali-Ngo de cette seule route qui reliait le sud au Nord était un calvaire célèbre. Enfin pour franchir les cinq kilomètres qui séparent la rivière N'komo du fleuve Alima il fallait

près de deux jours. Très longtemps, les missionnaires catholiques étaient les seuls Blancs à s'aventurer dans la forêt profonde qui couvrait le Nord. Cela avait entraîné de toute évidence un retard techno-culturel que les nordistes rattrapent vivement depuis l'accession au pouvoir du président Marien Ngouabi en 1968. Tous les Congolais se souviennent des communiqués radiodiffusés appelant des candidats à un emploi ou un stage sans tri, *yaka noki noki ticket ékofoutama na Brazza*¹⁶. Depuis 1960, trois présidents de la République sudistes, civils au demeurant et trois présidents nordistes tous militaires, n'ont jamais œuvré pour unifier le pays. La période du parti unique de 1968 à 1992 a été celle du rattrapage social, intellectuel et en termes d'accumulation de biens le plus flagrant des ressortissants du nord du pays. Par exemple, entre 1979 et 1984 parmi les onze membres du bureau politique du Parti congolais du travail (PCT), la plus haute instance de la république, il n'y avait qu'un membre sudiste de surcroît suppléant. De même sur soixante membres du comité central, l'équivalent du Parlement pour le parti, on ne comptait que neuf sudistes pour cinquante et un nordistes en dépit du fait que le Sud représentait 75 % de la population. Ce déséquilibre patent est donc un juste retour des choses, mais il n'est guère assumé par les hommes politiques qui en délaissant à leur tour un pan de la population préparent les conflits internes de demain. Au moment où les outils de la communication, l'instantanéité et la quasi-suppression de la distance par les transports rapides rapprochent les humains, s'éternise cet antagonisme nord-sud archaïque.

Il y a le différend encore plus ancien de la traite négrière, théorie guère acceptée par tous. Aux détracteurs, il faut dire que le subconscient communautaire est assurément très tenace. C'étaient les hommes du littoral qui faisaient office d'entremetteurs et de supplétifs des négriers. Ils ont aidé l'étranger « Blanc » à vider l'arrière-pensée de sa substance humaine d'où une aversion des uns contre les autres. Plus tard, l'administration coloniale qui avait noté cette antipathie avait su jouer avec les deux entités en les opposant continuellement. Les hommes du nord (Oubanguien, Sara, Bangala) au physique robuste étaient engagés dans la milice pour le maintien

¹⁶ *Viens vite ! Toute affaire cessante ! Ton titre de transport sera payé à Brazzaville.*

de l'ordre public dans le Sud. Les vieux sudistes se souviennent encore des humiliations que les miliciens les ont fait subir. Ce n'était pas une partie de plaisir. Avec de tels antécédents, la république moderne aurait dû œuvrer pour la communion de ces citoyens afin de générer un Congo pondéré et patriotique. Lesté par la dissension nord-sud feutrée, mais réelle et dévastatrice, le Congo Brazzaville est épargné du danger religieux, car le syncrétisme spirituel se limite aux chrétiens (protestants, catholiques) et aux animistes. Les musulmans sont une minorité ne dépassant pas 1 % de la population. De surcroît, les musulmans sont généralement des étrangers. Le pays échappe ainsi à un facteur substantiel de conflit : les luttes confessionnelles. Certains États africains, comme le Burkina Faso, comptent sur les autorités traditionnelles qui forment des organisations coutumières à l'influence encore effective ainsi que l'a démontré tout au long des événements d'octobre 2015 le rôle d'interface entre les parties prenantes pleines de circonspection et de sagesse du Moro Naba, roi des Mossis. Il n'y a rien de tel au Congo qui ne possède pas des organes de pondération semblables. Le roi des Tékés marginalisé par le colon est tout aussi infantilisé par le pouvoir actuel.

Il y a un paradoxe patent dans cette république autrefois réputée pour la grandeur de sa culture et des hommes qui la créent (la danse moderne africaine y puise ses origines, le sport avec les premiers jeux africains dès 1965, les titres et trophées continentaux, les écrivains et poètes de réputation mondiale, une peinture et une sculpture recherchées, etc.). Les politiques éducatives ont baissé de niveau en même temps que les moyens mis en œuvre pendant que le nombre de personnes à scolariser augmentait. Conséquence : une indigence intellectuelle, associée à une absence d'amour pour la patrie se fait jour.

Un autre trait significatif de la société congolaise qui va engendrer des conflits et que les pouvoirs publics sont impuissants à canaliser et pour cause ils sont en partie responsables, c'est l'insupportable disparité de richesse entre les tenants du pouvoir et le reste de la population. Quand on sait d'où vient cette manne et que les bénéficiaires n'ont aucun mérite si ce n'est celle d'appartenir au clan de l'homme fort du pays, les ingrédients des bagarres futures sont déjà en place.

À partir de ces caractéristiques générales du pays quels éléments de démonstration peut-on déduire sur l'image, la place et le rôle des Forces armées congolaises ? Empruntons une image de la série télévisée autrichienne *Rex le chien-flic* de Peter Hajek : cette armée comme Rex tenant en respect des malfaiteurs. Cette armée n'a de congolaise que le nom. Elle n'est plus patriotique, car elle est l'instrument de torture et de spoliation d'une partie du peuple.

Tout d'abord, une armée nationale est le reflet d'un peuple et de sa société dès lors qu'elle est bâtie sur la base d'un recrutement ouvert à tous les nationaux. C'est le contraire d'une légion étrangère ou d'une troupe de mercenaires. Au Congo-Brazzaville, l'antagonisme nord-sud trop renforcé se prolonge dans l'armée. Ce phénomène est un facteur de blocage essentiel dans le bon fonctionnement de l'État et la coexistence harmonieuse de la société congolaise. Pourtant s'il y a une apparence à préserver, ce sont l'unité et la concorde au sein des formations militaires que les responsables politiques doivent inlassablement cultiver. Mais certains actes comme l'avancement, les nominations aux postes de responsabilité même subalternes, certaines pratiques comme punir selon la tête du contrevenant ou garantir l'impunité pour les siens, trahissent une plaie bien ancrée : le tribalisme.

L'attrait de l'argent est aussi le facteur principal qui résulte d'un examen même succinct de cette armée. Le Congo-Brazzaville est un pays potentiellement riche. Si l'on tient compte des ressources naturelles et de la qualité des hommes, il peut devenir un « Qatar équatorial ». Les recettes pétrolières sont abondantes, l'exploitation du bois mirifique, un potentiel agricole incommensurable et le commerce extérieur florissant. Pourquoi ça ne marche pas ? Simplement parce que le patriotisme est un vain mot. On préfère tout pour soi, quitte à léser le plus grand nombre. Les responsables veulent tout, mais tout de suite. Il n'y a aucun projet de long terme impliquant le peuple qui transformera durablement le pays. En même temps, la corruption et l'affairisme gangrènent l'administration dans le moindre service : l'armée, les douanes, les impôts, le Trésor public, la justice et la police, etc. Dans le triste classement des nations les plus corrompues, le Congo-Brazzaville se situe en bonne place. Dans cet environnement, que va faire celui qui détient une matraque, un fusil et s'il est en outre affamé ou

simplement tenu à distance de ceux qui font ripaille ? Voici pourquoi le militaire congolais n'est pas en reste. Il participe au *boucottage*, expression locale pour désigner le fait de corruption. Dans un pays à la surliquidité monétaire avérée par les prix exorbitants des denrées de première nécessité, le niveau de vie moyen ne correspond pas aux ressources salariales des ménages. Tout le monde n'est malheureusement pas à la même enseigne. Le petit peuple tire le diable par la queue. Les hommes du rang et les sous-officiers ont juste de quoi vivre. Le soldat gagne à la fin du mois plus ou moins 100.000 F CFA soit l'équivalent de 152 €, le sergent-chef 300000 F CFA soit 458 €. Le sac de fufufu d'une cinquantaine de kilogrammes, le condiment de base de l'alimentation congolaise, coûte 40000 F CFA et un *mboto*¹⁷ de 2 kilos 25000 F CFA, c'est-à-dire le quart d'une solde de caporal. Autant dire qu'il n'en mangera jamais. Cependant, il n'est pas plus mal loti. Le fonctionnaire le moins payé à un salaire mensuel de 70000 F CFA soit 106 €. Il est souvent des situations cocasses où un colonel, chef de corps, qui émarge à 520.000 F CFA soit 793 € mensuel n'estime pas faire le même métier que son adjoint le commandant, protégé d'un ponton du régime, détenteur d'un véhicule tout terrain, d'une villa à deux ou trois étages et dont les maîtresses n'attendent pas la fin du mois pour se parer des atours à la mode à Brazzaville.

Les hommes du rang et certains cadres sont très agacés par les signes extérieurs de richesse de leurs compagnons d'armes cornaqués par de puissants chefs. Cette grogne de la troupe est, un tantinet, canalisée par l'encadrement qui met dans le crâne des affamés que si le pouvoir venait à tomber c'est l'ennemi héréditaire du Sud qui s'en accaparerait. Alors fini la java. En effet, pendant la période courte de la traversée de désert politique des tenants du pouvoir actuel entre 1992 et 1997 où ils furent battus à la régulière aux seules élections démocratiques incontestables, il était hallucinant de voir d'anciens millionnaires redevenir pauvres, sans le sou, les officiers déserteurs reclus en guenille dans leurs villages du Nord. Revenus au pouvoir à la faveur d'un énième coup d'Etat, ils ont retenu la leçon. Pour contenir toutes les velléités putschistes, le pouvoir ferme les yeux sur l'affairisme des militaires. Ils mettent en avant leurs

¹⁷ Un poisson du fleuve Congo très rare, très cher et prisé.

épouses qui prospèrent pour leur compte dans l'immobilier, le transport, et le trafic minier avec la République Démocratique du Congo voisine très riche en minerais rares. Ainsi, sans extraire de son sous-sol un carat de diamant, Brazzaville est devenue un grand comptoir diamantifère au point d'être contrainte d'adhérer au processus de Kimberley. Le militaire de haut rang couvre à la manière d'un parrain mafieux les combines. Comment expliquer qu'un général qui gagne officiellement trois millions de francs CFA, soit 4.580 €, peut exhiber un parc automobile comprenant une dizaine de limousines et véhicules tout terrain valant plus de 100000 € euros chacun. Un autre procédé rapporte de l'argent dans les poches des militaires. Les interventions de l'armée dans le cadre du maintien de l'ordre obligent les autorités politiques à financer hors budget militaire. De sorte qu'il n'est pas rare qu'un groupuscule foment une agitation avec utilisation de leurs armes de dotation et même de l'armement lourd pour obliger le gouvernement à délier les cordons de la bourse. Dans ce cas, apeurées, les autorités ouvrent les vannes du Trésor public, il n'y a plus de restriction budgétaire. Les sommes décaissées souvent en numéraire ne sont pas justifiables ni justifiées. Aucun soldat n'exécute un ordre s'il n'a pas touché son *per diem* : un mot magique qui fait des ravages dans les casernes et donne des tourments dans les états-majors.

À l'occasion de la catastrophe du dimanche 4 mars 2012, l'explosion de l'armurerie du Régiment Blindés a rasé tout un quartier de Brazzaville. L'opinion publique a appris avec stupéfaction que les crédits affectés à la construction d'une poudrière éloignée de la ville s'étaient volatilisés, détournés par les chefs militaires sans gêner les responsables politiques bien ennuyés et contraints de justifier cette mansuétude après la catastrophe. Pour vous dire les liens sulfureux de l'armée avec l'argent, un officier général peut s'autoriser la possession d'une station de télévision très écoutée au vu et au su de tout le monde. Ces fortunes des militaires n'étonnent personne malgré des scandales indéfendables.

En résumé, le spectre du Congo-Brazzaville est un volcan dont le magma composé du surarmement des populations, de l'accaparement du pouvoir politique par un clan. La société pleine de rancœur, décuplée par le passé d'une guerre civile fait face à une armée incivique, interventionniste et belliqueuse, divisée et

corrompue, qui prépare une riposte à toute éventualité contre le pouvoir en place. Le Congo est en phase de mise en pression pré-éruptive : un véritable volcan.

Le déséquilibre et surtout le sentiment régionaliste entre les militaires du Sud et ceux du Nord sont un processus qui a commencé au lendemain de la prise de pouvoir du commandant Marien Ngouabi originaire du Nord. Initialement, l'embryon de forces militaires, le Bataillon congolais issu de l'armée française, ne comportait pas de connotation tribale ou régionale, même si les chefs étaient majoritairement du Sud et particulièrement du Pool. Toutefois, la région du Sud en regroupant tous les centres d'intérêt de l'Afrique-Équatoriale Française privilégiait ses ressortissants par le simple fait de la proximité. Toutes les garnisons se situaient dans la partie méridionale du pays et les activités des unités y étaient concentrées.

En mars 1970, le coup d'État du lieutenant Kinganga et ses comparses sudistes d'obédience capitaliste échoue. Ils avaient deux objectifs : arracher le pouvoir aux marxistes-léninistes et chasser le commandant Marien Ngouabi le nordiste qu'ils traitaient d'usurpateur. Après l'échec du coup d'État, la gendarmerie impliquée dans le putsch est dissoute. Une vague de révocation *ad nutum* que l'on dénomma de l'affreux nom de « l'épuration » s'en suivit. À cette occasion un départ massif des sudistes plus ou moins impliqués dans le coup d'État fut entériné. Une deuxième épuration expurgea l'armée des fortes têtes après l'échec du énième coup de force le 22 février 1972. Celui-ci plus politique qu'ethnique opposa deux tendances du parti marxiste-léniniste au pouvoir. À cause de ces départs en nombre important, les recrutements sans être tendancieux drainaient plus de nordistes que de sudistes parce que ceux-là étaient plus motivés et pour la plupart de ces paysans sans emploi, l'armée était la planche de salut pour un gagne-pain assuré. C'est après l'assassinat du président Marien Ngouabi en mars 1977, que les tenants du pouvoir entreprirent une politique de renforcement systématique de la domination nordiste dans les Forces armées congolaises. Vingt ans plus tard, lors des événements précurseurs de la guerre civile de juin 1997, le président Lissouba, un sudiste, s'aperçut par un sondage demandé au haut-commandement que 60 % des militaires des FAC étaient originaires

du Nord et par conséquent acquis à son opposant le plus farouche. Dans les 40 % restant, des sudistes, la moitié revendiquait une neutralité dans le conflit qui se préparait car le président avait quatre ans auparavant, attaqué aux chars de combat cette frange sudiste la plus récalcitrante à sa politique. Telle était la situation des FAC à la veille de la guerre civile. Une armée désunie et démotivée n'hésitant pas à faire usage de ses armes contre le peuple.

Pour compenser cette faiblesse du rapport de force numérique, le pouvoir organise à la va-vite une milice entraînée par des instructeurs israéliens : les *Aubevillois* ou *cocoyes*¹⁸. Le président de la République Pascal Lissouba perdra cette guerre non pas parce qu'il fut vaincu par les quatre cinquièmes des FAC qui ne lui étaient pas favorables, mais à cause de l'irruption inattendue de l'armée angolaise dans ce conflit fratricide sans raison valable, sans argument solide si ce n'était un invraisemblable droit de poursuite exercé contre les soldats de l'UNITA. Après trois ans d'occupation du territoire du sud Congo, trois ans d'opérations de ratissage, d'exactions et de supplices, jamais les Angolais n'avaient exhibé le moindre soldat de l'UNITA qu'ils auraient capturé. Le droit de poursuite évoqué était un prétexte fallacieux pour faire pencher la balance dans ce conflit. Les victimes s'en souviendront toujours.

Dans cette armée contre son peuple, après la guerre civile la balance ethnique penche plus encore en faveur des nordistes au point d'atteindre 80 % des effectifs des FAC. Par ailleurs, beaucoup de militaires sudistes sont en exil à l'étranger. Le régime politique victorieux, pour remercier les miliciens et les supplétifs qui ont combattu à ses côtés, a enrôlé par milliers des civils prioritairement des ressortissants du Nord. Par hypocrisie ou par crainte de réveiller les vieux démons de la discorde, le régionalisme dans l'armée congolaise est tabou quand bien même les évidences sautent aux yeux. Le département de la Cuvette au Nord avec 156044 habitants comptait en 2012, 25 généraux. À l'inverse le département de la Bouenza dans le sud avec 309 073 âmes n'était représenté que par un seul général. Sur un total de 44 généraux, la région méridionale plus peuplée que sa rive nord n'en dénombrait que 9. Le

¹⁸ Deux sobriquets pour désigner les membres de la milice de Pascal Lissouba venus équilibrer le rapport des forces combattantes.

curus de ces hauts cadres est presque identique. Un recrutement providentiel, car pour beaucoup la voie militaire s'est ouverte grâce aux levées en masse de la période révolutionnaire. Dans la foulée, ils mirent à profit une formation d'officier non sélective dans les écoles du bloc soviétique. À l'arrivée, la complaisance d'un haut commandement subjectif et tribal leur permit de gravir les marches de la hiérarchie militaire souvent sans encombre et avec célérité. De ce cénacle, il faut tout de même noter le parcours exemplaire de deux saint-cyriens, deux *navalais*¹⁹ et un intendant militaire. Dans la cohorte de colonels sans soutien, et *sans dents* (comme dirait le poète), certains attendent leur avancement au grade de général depuis plus de vingt ans. Malgré leurs états de service irréprochables, ils sont systématiquement recalés. Leur aspect est si délavé qu'ils n'ont plus goût à rien, car beaucoup n'exercent plus faute de fonction effective quand d'autres, du bon côté du pouvoir, conservent leurs charges pendant de longues années. Par exemple, les attachés militaires à Paris restent en accréditation plus d'une dizaine d'années. Les chefs de corps et certains détenteurs de fonctions de commandement conservent leurs attributions plus d'une demi-douzaine d'années. C'est le défaut de l'avancement automatique aux grades subalternes. Presque tous les officiers passent du grade de lieutenant à celui de commandant mécaniquement sans tenir compte de l'aptitude du postulant au grade supérieur ni de ses états de service. En moins de quinze ans de carrière, tous les jeunes officiers aspirent au grade de colonel. Quand on achète un cheval, ce n'est pas pour les courses qu'il a gagnées, mais pour celles qu'il gagnera. En conséquence, rien ne doit justifier l'accession au grade supérieur que la compétence et la discipline de l'individu ; surtout pas l'ambition ou l'appétit du galon. L'automaticité de l'avancement liée à la durée minimale entre deux grades a détérioré en bout de parcours la situation des colonels. Que l'on se comprenne bien. Le but n'est pas de tourner en dérision une institution que certains trouvent sûrement importante, digne d'estime, mais dans le cas d'espèce, il s'agit de restituer la réalité que d'autres refusent de voir. Cette armée comme beaucoup en Afrique dédaigne la méritocratie, se complait dans le sectarisme et la division tribale. Ce problème est aujourd'hui un facteur bloquant

¹⁹ Élève-officier de l'École navale de Lanvéoc-Poulmic (Brest, France)

pour la quiétude de l'ensemble de la nation. La majorité des citoyens sont comme pris en otage par leur force de défense en qui ils n'ont plus confiance et qui à la moindre alerte organise des ratonnades aux canons dans les quartiers à majorité sudiste sous prétexte d'opérations de police. C'est la réalité inattaquable. Que l'on ne s'y trompe pas. « La paix des cœurs et la tranquillité d'esprit » tiennent à l'équilibre de la peur. *L'obumutri*²⁰ (oligarchie bureaucratique militaro-tribaliste) est un concept développé au cours des années 1970 à partir de l'observation des pratiques de la classe politique congolaise alliée aux militaires au pouvoir pour tirer profit de leur force et gérer les ressources du pays comme leur patrimoine personnel au seul bénéfice de leur espace ethnique. Le lieutenant Ange Diawara, révolutionnaire pur et dur, a payé de sa vie en s'y opposant. Les conséquences de son échec se payent au prix fort de nos jours par une asthénie de la société et une indigence de la population alors que tout indique que le pays a des ressources bradées à vil prix. Tels sont les maux de ce Congo militarisé.

Ô ! Soupire-t-on quand le peuple a peur de son armée.

*

* *

Les forces de défense en Afrique sont un sujet très peu traité sinon sur le ton de la polémique, de la critique ou des propos enflammés des laudateurs. Si tout ne fonctionne pas comme il se doit, c'est peut-être parce que trop de responsables et de décideurs adorent écouter les louanges des zélateurs. Mais quand la réalité s'impose, il faut se rendre à l'évidence et reconnaître que quelque chose ne tourne pas rond. En matière de gestion des hommes et de conduite des affaires de l'État, il n'y a pas de place au hasard. Ce qui arrive est la conséquence des décisions antérieures. Un dirigeant sérieux et cohérent sait en tirer les leçons. Ce qui arrive n'est jamais fortuit.

²⁰ Obumitri (oligarchie bureaucratique militaro-tribaliste) : néologisme inventé par Ange Diawara, officier et homme politique congolais qui fustige l'embourgeoisement, la corruption et les tendances au népotisme au sein du PCT.

Au Congo-Brazzaville, après le 4 mars 2012, au plus haut niveau de la décision politique, il est absurde de faire comme si on n'avait pas échoué. Pour les autorités politiques, « tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes », l'armée congolaise est disciplinée et professionnelle, elle sait appliquer les consignes de sécurité en matière d'explosifs et d'armement, il n'y a pas une politique délibérée de désaffection du contrôle des armes et munitions, on est tout beau et bien gentil, maître de l'art militaire. Une armée ne vaut que par la valeur de ses cadres. En plusieurs circonstances, les chefs militaires congolais ont fait la preuve de leur incompétence comme le prouve ce triste cataclysme.

Le dimanche 4 mars 2012, Brazzaville s'éveille paresseusement. Les lève-tôt vont à l'église, les couche-tard font la grâce matinée. Il est 8 heures 14, le soleil est déjà haut dans le ciel sans nuages. Une minute plus tard, c'est l'apocalypse. À Mpila, Ouenzé et Talangaï (trois quartiers du nord de la ville) tout ce qui se trouvait debout est lourdement jeté au sol par une déflagration phénoménale et un souffle irrésistible. À cinq kilomètres du point zéro, un homme raconte qu'à ce moment-là, après une déflagration inouïe, étendu sur son lit il voyait le ciel. Il réalisa alors que le toit de sa maison s'était envolé comme une vulgaire bâche emportée par le vent. Par un réflexe quasi animal, il bondit hors de sa couche et se précipita dehors. Sa famille se trouvait déjà dans la cour. Il n'eut pas le temps de s'enquérir de la bonne santé des siens quand une explosion encore plus violente éclata. Il perdit connaissance un court instant. Lorsqu'il reprit ses esprits, à la place de sa maison il n'y avait plus qu'un amas de briques, bois et fer à béton enchevêtrés. Il y eut cinq détonations toutes insupportables. La rue principale menant au camp militaire était bordée de grands arbres presque centenaires. Tous avaient disparu ou séché sur le champ. Plus aucune habitation n'était dressée. Plus de régiment blindé, plus de régiment de génie, plus de régiment du matériel, plus de direction de l'intendance, toute une garnison dévastée, volatilisée. L'onde de choc a traversé les dix kilomètres du fleuve Congo et briser des vitres et lézarder des murs à Kinshasa la capitale de la RDC voisine. Les images filmées de l'autre côté du fleuve ont montré un champignon tel que l'on peut le voir lors des explosions atomiques. C'était un désastre innommable.

Le bilan forcément minimisé par les autorités est estimé à 280 morts, 2300 blessés et environ 14000 sans-abris. Le décompte des pertes est clairement minoré, car les fouilles dans les décombres des maisons ne furent pas méthodiques, ordonnées et effectuées avec des moyens de spécialistes. La zone était saturée d'engins non explosés. L'aide étrangère s'était surtout limitée à la prise en charge des nombreux blessés. En outre, l'un des quartiers populaires le plus touché à proximité des camps militaires, Yoro, situé en bordure du fleuve Congo, est connu pour être le dortoir des pêcheurs, des trafiquants et des resquilleurs en majorité étrangers sans papiers. Les familles ou les connaissances des victimes de ce secteur ont eu tendance à cacher la disparition de leurs proches. Qu'en est-il des militaires présents dans les cinq casernes rayées de la carte ? Au régiment blindé, un stage de formation était en cours dont les stagiaires avaient un régime d'internat, des hommes potentiellement présents dans l'épicentre de la catastrophe. Manifestement, leur sort est couvert par le « secret défense ». De plus, l'État dit avoir versé une allocation de première assistance de 3000000 F CFA soit 4560 € à 20 000 familles sinistrées. Ajoutées à ce nombre faramineux, les images de la zone totalement dévastée renforcent le sentiment du bilan galvaudé.

Cette catastrophe est en partie une conséquence de la guerre civile de juin 1997. Avant la guerre civile toutes les unités militaires avaient à proximité leurs armements et leurs munitions. Ces formations militaires disséminées dans la ville de Brazzaville et la Direction centrale de l'armement et munitions avec son important stock de réserve se situaient en zone non contrôlée par les belligérants qui néanmoins gagneront la guerre civile. La leçon a été retenue. Il faut avoir l'intégralité des armes et munitions dans sa zone, sous sa protection. Les nouvelles autorités ont donc rassemblé à la va-vite l'ensemble de bombes et munitions des FAC au Groupement Mpila, une très grande garnison militaire où sont basés de nombreux régiments et unités de l'armée, pour en avoir le contrôle. Cet ensemble de casernements est positionné en plein fief des tenants du pouvoir. C'est la vraie raison de ce transfert d'engins de la mort, inconcevable dans un secteur de la ville à forte densité de population. Déjà en avril 2009 un fait similaire avait montré la dangerosité de cette solution. Les obus des chars stockés à l'air libre

dans les herbes folles dans l'arrière-cour du même régiment blindé avaient explosé parce qu'un départ de feu intempestif n'avait pas pu être circonscrit. Une pluie de projectiles s'abattit sur les bâtiments environnants sans causer de pertes humaines. Plus tard, dans le même quartier la dépendance de la résidence d'un général, pilier du régime, avait littéralement volé en éclat lorsque les bombes et munitions qui s'y trouvaient stockées avaient explosé pour des raisons inconnues. On ne peut pas dire que les autorités n'étaient pas prévenues.

Dans les grandes nations du monde, on sait tirer les conséquences d'un labeur exécrable. Chez les Africains, la fatalité est le responsable tout désigné, la faute à pas de chance. Même une catastrophe de cette ampleur est le fait du hasard. On a invoqué des raisons fallacieuses, trouvé des boucs émissaires. En fait, l'amateurisme et le manque de dévouement des gouvernants pour les affaires d'intérêt général sont à l'origine du drame. Un protocole de l'ONU entré en vigueur six ans plus tôt, le 12 novembre 2006, prévoit une base juridique et les aides à la clé permettant de réduire les risques causés par les munitions explosives stockées ou abandonnées après les guerres. Le haut commandement des FAC ne pouvait pas l'ignorer et ne pas s'y conformer.

Voici un petit pays à l'histoire contemporaine agitée et très violente dont l'armée apporte sa triste contribution malfaisante. Il suffirait de compter le nombre de morts provoqués ou donnés par elle en fonction du nombre d'habitants pour battre des records du monde. Une force de défense si fanatique et si dangereuse est-elle vraiment nécessaire ?

Les militaires congolais n'ont pas l'apanage de la bêtise. Ce qui arrive aux autres n'intéresse personne. Aucune leçon n'est tirée des déboires de ses homologues. C'est à se demander si les états-majors sont informés des déconvenues des armées voisines. Un dépôt de munitions ça explose. Faut-il le vivre pour le savoir et prendre des dispositions appropriées ?

L'évidence pousse à considérer que les mésaventures des FARDC au sujet de leurs dépôts de munitions qui avaient explosé deux fois à Kinshasa n'étaient pas connues des militaires congolais, pourtant très proches voisins. En 1968, au camp Kokolo situé en pleine ville,

un canon avait explosé détruisant deux bâtiments et engendrant la mort de quelques soldats du cantonnement. Le 14 avril 2000 à l'aéroport de N'djili un mauvais conditionnement des munitions destinées au front et un maniement inapproprié a provoqué une déflagration qui a soufflé des bâtiments, fait une centaine de morts et beaucoup de blessés. Très récemment le vendredi 24 janvier 2014, dans le camp de militaire dénommé Brigade, situé près du grand marché de la ville de Mbuji-Mayi chef-lieu de la province du Kasai-Oriental, une grande réserve de munitions des FARDC est partie en fumée à la suite d'une puissante explosion causant une vingtaine de morts et une cinquantaine de blessés, occasionnant la désolation.

Un incendie provoqué par des chasseurs de rats s'était propagé à un dépôt de munitions de la base aérienne de Makurdi dans le centre du Nigeria en 1985. Dix ans avant le drame de M'pila à Brazzaville (Congo), le dimanche 27 janvier 2002 à Lagos, capitale économique du Nigeria, le dépôt de munitions du camp militaire d'Ikeja, a explosé à la suite d'un incendie accidentel s'étendant à une rue attenante et très peuplée. Le bilan était aussi lourd qu'à Brazzaville. 600 morts officiellement, mais la presse a fourni une estimation bien supérieure allant jusqu'à 2000 morts et 20000 sans-abris. Dans ce cas identique, le dépôt se trouvait enserré comme dans un étau en plein cœur d'un quartier surpeuplé. De la même manière, l'armée a entreposé des bombes, des missiles et des obus d'artillerie manifestement sans s'assurer des conditions optimales de sécurité.

En 2001, l'incendie d'une soute à munitions à Conakry en Guinée avait causé la mort de 42 personnes. Le 23 mars 2007, un dépôt d'armements et munitions situé aux environs de l'aéroport de Maputo au Mozambique a sauté. Bilan : 100 morts et 500 blessés. Dans la nuit du 20 au 21 avril 2012, les habitants du camp Yeyap à Yaoundé et les quartiers environnants ont été réveillés par des fortes explosions d'une soute à munitions de la gendarmerie. Nombre de victimes inconnu, mais une belle frayeur des populations civiles vivant à proximité.

Ces situations similaires sont inacceptables de surcroît lorsque l'on met en danger la vie de ses concitoyens. Les responsables militaires sont payés pour minimiser les risques et non pour les augmenter

surtout par négligence ou incompétence. Leurs parades et leurs prises d'armes bien huilées ne sont que de la poudre aux yeux.

Par amour de son prochain, les hommes qui provoquent de tels malheurs doivent reconnaître leurs fautes. « *Matthieu 3-2 : Repentez-vous, car le royaume des cieux est proche* » n'est-ce-pas messieurs les militaires, sinon vous en serez exclus.

La corruption, un mal des temps modernes, mine les armées africaines

L'Afrique souffre de plusieurs maux qui la maintiennent au dernier rang de la mondialisation. La corruption n'est pas le moindre des vices. C'est le principal défi.

Actuellement, la communauté internationale se préoccupe de la corruption, car il est le frein majeur au développement et véhicule l'argent sale qui fait prospérer le commerce des drogues et renforce le terrorisme. Elle prospère dans les pays où les institutions sont déficientes pour la stopper. Ce n'est pas un phénomène récent puisque Platon y faisait mention au ^v^{ème} siècle avant Jésus-Christ dans *Les Lois* en disant : « rend aucun service en échange d'un présent ». En Afrique du temps de la colonisation ou pendant la période post-coloniale, l'administration était sous la coupe occidentale. Elle fonctionnait en respectant l'ordre méritocratique. De plus, le besoin d'aisance matérielle était limité à une infime partie de la population : le groupe des élites adoubées par le colon. En considération de ce point de vue, la propagation du bien-vivre résulterait de la mondialisation. Le monde est devenu un village planétaire. La mode, le luxe, les biens matériels circulent sans frontières. L'argent en est le vecteur.

Selon le rapport sur la gouvernance en Afrique publié par l'ONU en 2016, la corruption est l'obstacle majeur à la transformation structurelle de ce continent. Elle est liée à la mauvaise gouvernance, d'après ce même rapport. La corruption est devenue un accélérateur de puissance tout en entravant la croissance économique et la lutte contre la pauvreté. Elle s'est banalisée et devient un phénomène important des relations sociales. Dans son assertion étymologique latine, *rumpere* indique que quelque chose est cassé. C'est assurément la loi morale fondée sur la probité qui s'est brisée laissant apparaître les actes hideux comme l'escroquerie, le racket, le trafic d'influence etc. M. Basga Émile Dialla dans *Afrique et développement* (volume XXXI n°1, 2005, p.124) identifie les causes de la corruption dans la concentration du pouvoir, de la richesse et du prestige ; dans les régimes non démocratiques ou autocratiques ; dans les pesanteurs de la bureaucratie, l'excès des contrôles administratifs et l'insuffisance de la rémunération des agents

publics ; sans omettre la faiblesse de l'appareil judiciaire, la conception matérialiste de la réussite, l'argent, la position sociale et l'ostentation. Il souligne opportunément les conséquences qui font de la corruption un phénomène nocif : « Elle nuit à l'efficacité économique et à l'équité sociale [...] prive les citoyens des services en particulier les pauvres qui ne peuvent pas payer les pots-de-vin obligatoires [...] la redistribution des richesses et du pouvoir se fait au profit des nantis et des privilégiés. »

Pourquoi s'exprimer sur Singapour dans cet essai consacré aux armées africaines et aux perturbations qu'elles engendrent ? Parce que c'est un modèle qui mérite d'être connu des Africains. Singapour est une cité-État de 699 km² guère plus grande qu'un des quatre districts de la ville de Kinshasa qui elle s'étend sur 9965 km². Avec la deuxième densité du monde, 6751 habitants au km², Singapour est un exemple de réussite économique qui devrait inspirer bien des pays. Comme les autres colonisés, il y a cinquante ans ce n'était qu'un port avec des entrepôts quelconques et l'administration britannique pour les gérer. Elle était lestée par beaucoup de carences : émeutes sociales, chômage massif, difficultés de logement et d'accès à l'eau potable importée de Malaisie. Aujourd'hui, elle est l'un des pays les plus développés et des plus prospères du monde. La vitrine de cette surabondance est illustrée par la célèbre course automobile nocturne de Formule1 qui s'y déroule. Singapour affiche la plus forte concentration de millionnaires en dollars-US rapportés à la population, plus que la Suisse ou le Qatar. Avec un PIB de 56000 \$ par habitant, elle a la richesse individuelle la plus forte du monde après celle des États-Unis, devant l'Luxembourg et le Japon. À l'indépendance du pays en 1965, cet indice économique s'évaluait à... 512 \$ par habitant. Le chômage n'excède jamais 2 %. La capacité productive par habitant de cette cité-État est le double de la Luxembourg. Là aussi, seuls le Qatar et le Luxembourg font davantage. Ce n'est certes pas un pays véritablement démocratique au sens occidental des valeurs, mais le libéralisme économique qu'il met en pratique donne des performances fabuleuses. Cette économie fondée sur le commerce maritime et la finance, (deux activités les plus sensibles aux malversations), évolue dans un environnement affranchi de toute corruption. Sa réussite tient à la création du CIPB (Corrupt Practices

Investigation Bureau) et la mise en place d'une politique drastique contre la corruption. Le CIPB exerce ses fonctions dans une réelle indépendance. Il reçoit les plaintes et il enquête sur les faits de corruption. Tolérance zéro quel que soit le niveau social des fautifs impliqués, car le système de lutte implacable repose sur un cadre législatif anticorruption adapté, définissant clairement les infractions et leurs peines. Ce dispositif assurant l'asepsie de l'environnement économique et la viabilité de la société s'appuie sur un pouvoir judiciaire transparent qui ne laisse aucune place à l'impunité. Le principe de base c'est que « la corruption ne paye pas ». *Ipsa facto*, l'idéal méritocratique s'impose de lui-même. Parallèlement, une politique de très hauts revenus est menée afin de limiter les tentations et arrêter le jeu de pots-de-vin. La nomination comme le limogeage de l'autorité anticorruption et ses collaborateurs, ainsi que le contrôle de leur travail sont effectués par l'Assemblée nationale, en dehors de l'exécutif de manière à assurer sa totale liberté dans le traitement des cas impliquant le pouvoir exécutif et le parti au pouvoir.

Si les dirigeants africains aimaient leur pays comme ils adorent leur clan, l'Afrique serait plus évoluée que ces autres nations qu'elle scrute avec envie. « Nos chefs politiques ne voient plus l'issue de notre histoire que du point de vue de leur sort personnel et de celui de leur clan. » (Abderaman Koulamallah, La Bataille de N'Djamena p.126).

Treize pays africains figurent parmi les vingt plus corrompus de la planète. L'indice de perception de la corruption évalué par un organisme indépendant (ONG Transparency International) classe 180 pays du moins corrompu le Danemark au plus corrompu la Somalie. On constate que sur une échelle de 10 à 0, le premier à un score IPC (indice de perception de la corruption) de 9,3 et le dernier de 1. Dans ce hit-parade de la malversation affectant surtout les administrations, les pouvoirs publics et le microcosme politique, 5 pays d'Afrique noire francophone figurent dans ce wagon de queue. Les deux Congo, le Tchad, le Cameroun et la Guinée affublés d'un indice exécrable de 1,9 pour le mieux classé et 1,6 pour le plus mauvais. Il s'agit de la prévarication, de la concussion par tout le monde, car ce fléau dans ces latitudes n'est plus une maladie honteuse. Les fonctionnaires font étalage de leur richesse sans

vergoigne. Les abus de pouvoir dont ils sont fautifs mettent des obstacles au développement de leur pays et empêchent la lutte contre la corruption. La fonction publique dispose d'un poids important en Afrique, or les services rendus aux citoyens par les organismes de l'État ne se conçoivent plus sans une contrepartie gratifiante, mais frauduleuse. À ce sujet, la RDC est un triste cas à part. Un pays béni par le décret de la providence, gâté en ressources naturelles, mais qui peine à devenir une grande nation. Rongé par la mauvaise gouvernance avec une corruption endémique, l'État congolais figure dans la clique des hors catégories au regard de son potentiel et de la profondeur du mal.

La corruption est une rétribution illicite, un abus de pouvoir à des fins privées ayant pour objectif l'enrichissement personnel du corrompu. C'est ni plus ni moins que du vol puisque l'on s'approprie un bien, en l'occurrence de l'argent ou un cadeau, qui appartient à l'État lorsqu'un agent de la fonction publique est mis en cause ou à l'entreprise quand l'usurpateur est un salarié d'un établissement privé. Proposer de l'argent ou un service à une personne dépositaire d'un pouvoir si minime soit-il en échange d'un avantage indu, c'est de la corruption active. La corruption passive consiste à accepter cet argent. Cette nécrose sociale gagne du terrain en Afrique. Dans bien des pays africains, plus aucune démarche administrative n'aboutit sans *gombo* ou *tchoko* au Cameroun, *igiturire* terme burundais, *madessou ya bana* au Congo-Brazzaville et en RDC, en langue fon du Bénin *so tcha du tcha* c'est-à-dire aussitôt acheté, aussitôt gagné : autrement dit, l'argent est une clé qui permet des passe-droits. Les expressions aussi pittoresques que « l'argent des condiments », « faire un geste » ou « de quoi mouiller le riz » (toyol céeb en wolof) banalisent le phénomène. Le terme « *mangeoir* » (en wolof du Sénégal *lek kukeay*) pour désigner une fonction profitable et le proverbe téké du Congo, « *le cabri broute l'herbe là où il est attaché* », démontrent que le fait de corruption est courant, mais la population dédramatise.

La société africaine est permissive quand elle considère que la prévarication ou le pillage des biens publics est une simple compensation pour une iniquité dont seraient victimes les agents de l'État. Leurs salaires étant infimes comparés à la paie dans le secteur

privé. C'est un peu normal qu'ils « vivent sur la bête », sans quoi ils ne peuvent pas assurer leurs obligations familiales.

Les habitants des quartiers populaires estiment, du fait des traditions africaines, que la corruption est une question de politesse. L'utilisateur doit remercier le fonctionnaire pour la tâche accomplie.

La corruption est allègrement confondue avec une sorte d'avantage qu'offre une fonction. Combien de fois n'a-t-on pas vu le véhicule de fonction emmener l'épouse du patron au marché, même un véhicule militaire conduire les enfants à l'école. Les ministres et les hauts responsables voyagent avec leurs épouses ou concubines, leur faisant profiter des séjours exotiques lors des missions coûteuses à la charge de l'État.

La corruption a un visage familier que l'on retrouve partout en Afrique : la pression sociale est exercée par l'entourage ou les collègues qui obligent le dépositaire de l'action publique à la faute. Il arrive qu'un parent qui a l'ascendant sur le fonctionnaire intervienne pour obtenir un bien ou un service au bénéfice d'une tierce personne. Le vieil oncle, patriarche de la famille, vient plaider la cause, même perdue, d'un agent auprès du neveu responsable de service en mettant en œuvre des ressorts sans aucun rapport avec le travail.

La corruption joue un rôle de redistribution, car souvent en multipliant les largesses en vue de s'attirer la connivence ou la bienveillance des bénéficiaires de deuxième niveau le corrompu essaime ses gains.

Un proverbe bembé (tribu du sud Congo) dit que « la putréfaction du poisson commence par la tête ». Le mauvais exemple des malversations, de la prévarication et de la forfaiture vient d'en haut. Lorsque les responsables montrent des signes extérieurs de richesse induite, ils ne sont plus crédibles dans la lutte anti-corruption. En valeur, ils sont les plus nuisibles à la société. La généralisation des petits délits et des comportements immoraux des exécutants jusqu'en bas de l'échelle, moins coûteux mais plus perniciose, donnent l'image d'une communauté malade. En cause : la mauvaise gouvernance qui se traduit par l'absence de toute politique anti-corruption, le manque de transparence, d'accusation et de sanction

qui renforcent une impunité arrogante. Les raisons sont à rechercher dans les salaires faibles, mais aussi la culture administrative du laxisme qui dissuade toute dénonciation et ne protège pas le donneur d'alerte.

La corruption est un frein au développement dans la mesure où les détournements de fonds publics absorbent les subsides de l'État qui serviraient à toute la nation. La démocratie parallèlement est touchée dans son principe sacré de l'égalité des citoyens aux services publics.

Quand la société est affectée à ce point, il est difficile que l'armée soit exempte de tout reproche. Dans ce contexte délétère, les Africains interrogés considèrent que leurs forces de défense (armée, gendarmerie, police étendue à la douane) sont corrompues à cause des pratiques douteuses liées aux abus de pouvoir, de bakchichs, de transactions secrètes dont ils subissent le préjudice. Le policier et le gendarme au contact des populations agissent sans scrupule. Les militaires moins en contact avec le public sévissent dans les entreprises ou les institutions privées. Les soldats véreux rackettent et les chefs militaires tels des parrains mafieux couvrent de grands malfrats, des seigneurs du trafic d'armes, de drogues, de pierres précieuses ou de devises.

Comment comprendre que tant de généraux et d'officiers supérieurs qui ne gèrent pas de caisses de l'État soient si fortunés. Le commandement militaire, quant à lui, pratique l'opacité budgétaire. Le président de la République, bien souvent dans ces régimes anti-démocratiques, s'occupe personnellement des questions de défense en tant que ministre de la Défense. Avec son accord tacite, un voile enveloppe le budget de la défense sous le prétexte de « secret défense ». Dès lors toutes les dérives sont permises : les rallonges budgétaires, les augmentations de crédits et les allocations exceptionnelles coulent à flots sans retenues. Lorsque les militaires sont à court d'argent, ils provoquent des incidents de groupes ou déclenchent des mutineries. Dans ce cas plus aucun argentier de l'État ne leur résiste. Tous les Brazzavillois se souviennent des noms des opérations artificieuses de l'armée, après des tirs en l'air de soldats complices, fomentées pour se faire débloquer des crédits.

Autre incongruité, lorsque les crédits aux armées sont déboursés en numéraire, les justificatifs des dépenses sont ridiculement falsifiés. Maintes fois les dotations sont versées au prorata des effectifs, les chefs militaires à tous les niveaux surenchérisent, gonflent leurs contingents empochant des ressources infondées sans que les hautes autorités s'en émeuvent. Quand il faut entreprendre une activité contraignante ces mêmes responsables militaires n'ont plus personne. De ce point de vue les Forces armées de la République démocratique du Congo (FARDC) nous fournissent un exemple patent. D'après M. Tshitengé Lubabu de l'hebdomadaire *Jeune Afrique*, « les officiers dans l'est du pays sont avant tout animés par des appétits miniers et se sont partagé la rente avec de nombreux complices sur place et à l'étranger. Mais ils ne se sont pas arrêtés là. Ils ont gonflé le nombre de soldats et mis en place un système de détournement des soldes, des rations de combat et des équipements. Résultat : le moral des hommes a été sapé et la troupe s'est transformée en une bande de va-nu-pieds ».

L'armée du géant économique africain, le Nigéria, en pleine décomposition, enchaîne les défaites face à Boko Haram.

Boko Haram est un mouvement insurrectionnel et terroriste d'idéologie salafiste djihadiste, originaire du nord-est du Nigeria et ayant pour objectif d'instaurer un califat et d'appliquer la charia. En 2009, Boko Haram lance une insurrection armée et se rapproche des thèses djihadistes d'Al-Qaïda, puis de l'État islamique. Le mouvement est à l'origine de nombreux massacres, attentats et enlèvements à l'encontre de populations civiles de toute confession, au Nigeria mais aussi au Cameroun, au Niger et au Tchad. Il est responsable de crimes de guerre, de crimes contre l'humanité. La secte islamiste harcèle une armée nigériane mal équipée et démotivée. Pour se renforcer, les « talibans nigériens » récupèrent les armes abandonnées dans les casernes après leur attaque et s'en servent pour piller les banques.

Le 5 janvier 2015, Boko Haram prenait le contrôle de la base militaire de Baga dans le Nord-Est du Nigeria, les troupes nigériennes fuyaient les combats dès l'arrivée des miliciens de la secte islamiste. Les témoignages des soldats nigériens déployés dans le nord du pays étaient accablants : armes et munitions insuffisantes, problèmes de

logistique et démotivation généralisée. Mal armés et mal commandés, ils n'opposaient qu'une faible résistance aux islamistes. De toute évidence, c'est le résultat de la corruption généralisée qui gangrène cette armée puissante sur le papier. La moitié du budget militaire destiné à la lutte contre la secte islamiste est détournée avant d'arriver sur le terrain affirme le *Chatham house report*²¹. La corruption et le détournement des fonds publics minent l'ensemble du pouvoir civil et militaire. Imitant leurs supérieurs, les officiers et soldats n'ont aucun scrupule à vendre armes et uniformes. Un « marché » très prospère dans l'État de Borno.

La corruption induit plusieurs défauts qui sont autant de fautes graves pour les hommes chargés de protéger leurs concitoyens et défendre le pays. Le manque de pugnacité : il provoque le phénomène de dédramatisation du travail des militaires par ces combattants eux-mêmes. Ils se considèrent comme des fonctionnaires lambda. Penser qu'au cours d'un combat ils peuvent mourir et laisser leurs biens devient inconcevable, totalement absurde. Dès lors, ils contestent les ordres les plus exigeants. Ils calculent et réfléchissent sur les situations opérationnelles par rapport à leurs cas personnels. S'ils sont un groupe à ressentir les mêmes sentiments, c'est le début de la discorde dans l'unité. L'absence de combativité a aussi pour origine le comportement de la hiérarchie. Les responsables militaires se sont embourgeoisés. Les officiers généraux et les officiers supérieurs ne sont plus dignes de confiance, car aucun ne vit et surtout ne connaît les conditions de vie difficiles de la troupe. Aucun n'est proche de ses hommes au point de partager leur dénuement. Cependant, certains officiers subalternes, par nature obligés d'encadrer directement les combattants, endurent leur souffrance, vivent leur misère et sont proches d'eux. Ces petits chefs sont adulés. Ce sont les Sanogo de service (le capitaine-président qui avait pris la tête de la mutinerie de 2012 ayant débouché sur le coup d'État au Mali contre le général Toumani Touré). Il ne faut pas se tromper. La bravoure d'un groupe de militaires est différente selon qu'ils guerroyent contre l'appareil

²¹ L'Institut royal des affaires internationales, communément appelé Chatham House, est une organisation non gouvernementale basée à Londres, dont la mission est d'analyser et de promouvoir la compréhension des grandes questions internationales et l'actualité.

de l'État et les institutions ou qu'ils affrontent un ennemi extérieur déterminé. Le Mali l'a bien illustré. Dans un cas, on est presque sûr de ne pas risquer sa peau, tenir tout le monde en respect au bout de son fusil, dans l'autre on n'est pas sûr de revenir vivant, c'est à qui sera le plus fort. Les soldats maliens vaillants pour revendiquer leurs droits et plus encore, ont débandé devant une colonne de rebelles audacieux et entreprenants. Les problèmes sociaux des militaires, leurs mauvaises conditions de travail et la manière inappropriée de le faire savoir ont failli entraîner le délitement de l'État. La preuve que cette armée ne sert à rien, cinquante ans après l'indépendance, l'ancienne puissance coloniale avec ses armes et son drapeau vient au secours du pays prétendument libre et majeur, capable de s'assumer.

La corruption est à la source de la disparition de l'éthique du militaire si différente des mœurs des autres corporations. Le soldat appelé à affronter des situations extrêmes sur le terrain contre un ennemi du pays, résolu et intrépide, doit pouvoir les traiter avec froideur et une conscience de fer que seule procure une morale irréprochable et bien assimilée. C'est le secret de la victoire.

Enfin, la corruption est la fille d'une bureaucratie inefficace, coûteuse et pléthorique comme l'a montré la crise malienne avec son préambule « le Boeing de la coke » (une affaire rocambolesque : un avion transportant plusieurs tonnes de cocaïne s'est échoué dans le désert malien révélant une importante filière de trafic de drogue). L'armée malienne comptait à ce moment, une cinquantaine de généraux pour 20000 hommes (unités paramilitaires confondues), ce qui représente un général pour 400 hommes. Cette « armée mexicaine » a fini par sombrer dans le chaos et le ridicule.

Dans la déontologie militaire, en premier lieu il y a la pureté des armes : ne les utiliser que lorsque la patrie est en danger, tout en le faisant avec humanité, mais détermination jusqu'à la mort. La discipline en second lieu : c'est le respect scrupuleux du règlement, véritable marqueur visible et reconnu des hommes en armes. Enfin, l'exemplarité du comportement est un gage de légitimité. Qu'elle est loin l'époque où l'on voyait des soldats « au carré ». De nos jours, il n'est pas rare de voir une folle équipée de militaires, quelquefois avec des gradés, dans un troquet en tenue et en pleine beuverie. Il n'y a pas de quoi s'étonner puisque l'instruction ne fait plus

référence aux différents codes que sont le règlement de discipline générale, le règlement de service en campagne ou le règlement du service de garnison. Quand ils existent, ces textes réglementaires sont devenus obsolètes. L'impunité est passée par là. En troisième lieu, le professionnalisme est la condition cardinale de la force d'une armée : son affaiblissement est la conséquence directe de la corruption. D'une part, le savoir-faire se perd par manque d'entraînement et de mise en situation d'opération de guerre effective. Les autorités très souvent n'accordent pas les moyens nécessaires aux forces armées ou simplement elles les affaiblissent pour mieux les contrôler. D'autre part, la prévarication développe l'individualisme, le refus de partager alors que l'armée cultive l'entraide et la fraternité. Au combat, l'esprit d'équipe est indispensable à la survie. Aucun soldat ne doit abandonner l'un des siens sur le terrain. Dans le contexte d'égoïsme actuel où les unités sont formées avec des arrière-pensées ethniques, cette force qui distinguait le militaire tend à disparaître plus sûrement que l'on ne le croit.

La corruption transfrontière se produit par-delà les frontières à la faveur des transactions commerciales. Cette forme de malversation touche beaucoup les militaires, car les confins du pays sont souvent leur lieu de compétence. Elle se présente sous les aspects suivants : collusion entre fournisseurs et acquéreurs, évasion des droits de douane et versements de pots-de-vin en reconnaissance de l'acte délictueux. Aujourd'hui s'ajoute le trafic de drogues et d'armes.

Nous avons fustigé les petits véreux qui polluent la vie quotidienne de leurs concitoyens. N'oublions pas que les opérations des acteurs étrangers sur le continent causent des échanges financiers illicites considérables. La quatrième édition du Rapport sur la gouvernance en Afrique (RGA IV) de la Commission économique pour l'Afrique, institution de l'ONU, estimait le 2 avril 2016 que les approches actuelles utilisées pour évaluer la corruption ignoraient complètement la dimension internationale de la corruption.

La fausse idée de « l'effet de ruissellement » (les importants revenus de la corruption d'origine étrangère - contrebande, mafia, détournement de marchés publics - sont *in fine* réinjectés dans l'économie, soit par le biais de la consommation, soit par

l'investissement, contribuant ainsi, directement ou indirectement, à l'enrichissement du reste de la société) a tendance à déculpabiliser les responsables corrompus. La mondialisation a apporté un haut niveau des échanges. Les gros contrats induisent une masse importante de devises. Le marché de l'armement en particulier est une source importante de trafic d'influence. Les pays industrialisés, donneurs de leçons à l'Afrique, à travers leurs structures commerciales infestent le continent avec l'argent sale. Étant donné l'ampleur et l'implication de puissants pays dans la corruption en Afrique, son éradication passe par la transparence du système financier international à l'égard de ce continent et le décuplement de la capacité coercitive des états.

À cette immense déperdition financière très inique qui pèse énormément sur les populations, il faut ajouter le poids de l'entretien, l'équipement, l'activité des armées et les soldes de leurs membres. On se rend compte que la sécurité extérieure des pays africains affecte gravement l'économie des États au point de transformer certains en États-parias. S'est-on posé la question de savoir combien ça coûte ?

Combien coûte l'effort militaire ?

Le quotidien des populations africaines est fait d'activités dures pour subvenir aux besoins de la famille, plus pénibles que dans le monde occidental riche, car ici les moyens de production modernes font défaut. Ces activités sont rudimentaires et peu variées. La valeur ajoutée, c'est-à-dire la richesse créée par l'agent économique, a un faible rendement. C'est sur ce terreau que se fondent les budgets des États africains. Ce schéma est identique pour tous les pays africains parce que même les mieux lotis par la nature en matières premières comme la RDC, la Guinée ou la Côte d'Ivoire ont une frange du peuple plus ou moins grande qui souffre pour gagner sa pitance quotidienne. Cette population, malheureusement la plus nombreuse, n'a pas l'avantage d'être concernée par le train de vie somptuaire des responsables politiques. Les ressources de l'État dont elle est la contributrice la plus laborieuse et attend en retour des investissements à son profit, financent souvent en pure perte, en tout cas sans grand apport, l'effort de défense.

Économiquement, les forces de défense ne rapportent presque rien en termes de contribution nette aux ressources de l'État, pas d'avantage aux charges communes de la nation parce que tel n'est pas leur but. Les armées africaines ne seraient pas un poids mort pour les citoyens écrasés par les incertitudes de la vie si elles assuraient correctement leur mission et si elles se tenaient tranquilles à leur place dans la société. Les armées sont certes dispendieuses, mais il faut se rendre à l'évidence, le système fonctionne comme une assurance. On paye pour un risque éventuel en vue de bénéficier du concours de l'assureur en cas de survenance d'un sinistre. C'est ainsi que la Suisse pourtant protégée par la doctrine de neutralité perpétuelle, conclue au congrès de Vienne en 1815 (obligation d'impartialité et de non-intervention dans un conflit) et garantissant son indépendance et l'inviolabilité de son territoire, entretient l'une des armées la plus forte du monde. Malheureusement, dans la situation des pays africains, l'armée, « assureur », ne joue pas toujours son rôle et c'est un euphémisme. En prolongeant cette allégorie, on peut s'imaginer avoir contracté une police d'assurance habitation, l'assureur s'introduit par ce biais dans votre domicile familial et provoque un esclandre et des chambardements au lieu de vous apporter la sérénité pour laquelle vous payez si cher. Les forces

de défense africaines sont actuellement mal perçues par les opinions publiques, car la relation établie rationnellement entre l'assurance d'une protection et le coût prohibitif (gâchis financiers, tracasseries, instabilité des institutions et même violences contre les citoyens) n'offre pas au jugement du peuple une égalité entre ces deux éléments de l'équation. Le sentiment que les armées africaines coûtent cher vient du déséquilibre de cette formule.

Longtemps en Afrique, le titulaire du portefeuille de la défense nationale était un militaire quand le président de la République ne cumulait pas. Ce ministre devait avoir sa totale confiance comme en son temps le fils au Gabon ou le petit frère au Togo. Cette proximité favorise le jeu de cache-cache. Tout ce qui concerne les armées est frappé du sceau de la confidentialité, surtout lorsqu'il s'agit des questions financières. C'est ainsi que le travail parlementaire sur la loi de finances n'est jamais la réalité des besoins ni des crédits alloués aux armées. Entre les lois de finances rectificatives et les dotations exceptionnelles, nul ne peut déterminer le montant exact en fin d'exercice. Comme tous les budgets, celui de la défense nationale est un document de comptes prévisionnels. Pour cela, l'orthodoxie exige que sa réalisation respecte une démarche de préparation rigoureuse, les principes et les bonnes pratiques de la comptabilité. Avant l'exécution il fait l'objet d'une réflexion. Pendant son accomplissement, c'est une véritable main courante grâce au suivi et au contrôle d'exécution des services *ad « hoc »* ; après l'action une procédure d'évaluation est obligatoire. Le budget est souvent accompagné d'un calendrier de réalisation, document appelé tableau de marche. En fonction de son existence, du degré de finesse, du chiffrage par phase de réalisation, on juge de la qualité d'une administration. Sans se tromper, on peut affirmer sans exagération que ce document appelé aussi tableau de *progress control* est souvent inexact sinon ignoré même de la commission défense des parlements africains. Ce processus n'est possible que lorsqu'il y a la transparence ; or c'est rarement le cas. L'opacité et l'incompétence en matière budgétaire sont la source des ennuis des armées africaines. À leur corps défendant, elles n'y sont pour rien.

C'est ainsi que les dépenses militaires ne sont pas souvent maîtrisées ou explosent en cours d'exécution. Depuis un certain temps, les pays africains se dotent d'armes sophistiquées et en grand nombre du fait

de l'émergence d'une course aux armements du pauvre. Des justifications plus ou moins valables sont avancées : prévenir la guerre face aux voisins envahisseurs (RDC vs Rwanda, Congo Brazzaville vs Angola, Cameroun vs Nigeria, Tchad vs Soudan, etc.) résister aux coups d'État et faire face à la nouvelle menace terroriste. En réalité, les dictateurs, qu'il soit militaire ou non, ont besoin des armes pour dissuader leurs concitoyens de tout désordre ou réprimer leur propre peuple.

L'Institut international de recherche sur la paix de Stockholm (SIPRI) dans son rapport daté du 14 avril 2013 a annoncé que l'Afrique a enregistré la plus forte progression des dépenses militaires au niveau mondial à hauteur de 44,9 milliards de dollars US (28000 milliards de F CFA). Le Ghana a presque triplé son budget consacré à la défense nationale de 109 à 306 millions de dollars US (67,8 milliards à 190,3 milliards de F CFA) soit 36 % sur un an. L'Angola, la RDC, le Tchad, le Cameroun et le Congo-Brazzaville suivent à un rythme soutenu. Les crédits des forces de défense par rapport aux budgets des autres départements ministériels, quoique plus importants laissent paraître un malaise à cause du flou qui les entoure. Au Gabon par exemple, pays riche en pétrole, bois, uranium et manganèse, le budget 2010 de la défense nationale s'élevait à 124 milliards 736 millions de F CFA (296,5 millions d'euros). La section fonctionnement comptait 84 milliards 736 millions de FCFA (129,2 millions d'euros) contre 40 milliards de FCFA (61 millions d'euros) pour la section investissement. Malgré ce déséquilibre, il a néanmoins soufflé comme une petite brise de mécontentement des agents des forces de sécurité et de défense à cause des impayés de salaires et de la non-application de la décision du président de la République de faire annuler les créances très lourdes de ce personnel surendetté auprès des opérateurs économiques. Certains agents ne percevaient plus leurs salaires virés en totalité aux commerçants syro-libanais en remboursement de leurs dettes. L'ordre présidentiel d'effacement des dettes des militaires n'avait pas été suivi d'effet à la veille de Noël, poussant les intéressés à la grogne. "Au mois de décembre 2009 et novembre 2012, les habitants des quartiers modestes de Kinguéle et Akébé-ville de la capitale gabonaise Libreville, barricadent les routes de leurs quartiers afin d'interpeler

le gouvernement sur les coupures d'eau qu'ils subissent. Ils organisent une marche pacifique en brandissant des pancartes sur lesquelles on peut lire : *on veut de l'eau*. Quelques jours après ces manifestations de colère, le gouvernement ordonne le déploiement d'une section de l'unité du Génie militaire pour distribuer l'eau aux habitants. Présentée par le ministère de la Défense nationale comme l'expression de l'intégration de l'armée dans la société, l'opération est une nouvelle occasion pour les militaires d'intimider et racketter la population. L'intimidation désigne le recours à la menace physique ou verbale (avec arme), pour extorquer de l'argent aux habitants et détourner l'eau à leur profit. Ces actes réveillent le sentiment de méfiance de la population envers les "gens d'armes". Alors que la distribution d'eau aux habitants doit se faire gratuitement, des soldats monnaient les bouteilles d'eau aux commerçants "ouest-africains" et détournent à leur profit une partie des stocks."²²

Grâce au pétrole et à la faible population, le pouvoir d'achat moyen gabonais est supérieur à celui des pays d'Afrique subsaharienne ; le revenu national brut (RNB) par habitant s'établissait en 2013 à 10650 \$ soit 6 fois celui de ses voisins d'Afrique subsaharienne (1657 \$). C'est le deuxième pays d'Afrique continentale quant au revenu par habitant, après la Guinée équatoriale (14320 \$ / hab.) ; néanmoins l'inégalité dans la répartition des richesses fait que presque un tiers de la population vit au-dessous du seuil de pauvreté (presque 5 % vivent avec moins d'un dollar et demi par jour) et le chômage, très élevé, touche plus de 20 % de la population active. Les jeunes chômeurs représenteraient 60 % de la population au chômage. Pourtant selon le classement 2017 des puissances militaires en Afrique, réalisé par le site américain, spécialisé dans les questions de défense, *Global Fire Power*, les dépenses de l'armée gabonaise sont évaluées à près de 45 milliards de F CFA (77 250 000 \$). Les sommes astronomiques dépensées en pure perte auraient sûrement permis de réduire l'analphabétisme des adultes, rendre l'accession à l'enseignement primaire pour tous les enfants, construire des infrastructures de base, éradiquer les épidémies et les

²² Axel Augé "L'unité du génie militaire et l'intimidation armée au Gabon : les motivations professionnelles du racket des « gens d'armes » dans *Revue internationale de politique comparée* 2015/1 (vol.22) p.33.

pandémies en un mot réduire la pauvreté. La combinaison fortes dépenses militaires contre remboursements de la dette des États provoque des situations explosives. On se rappelle les émeutes de la faim au Cameroun en février 2008, les rudes manifestations à l'égard de la vie chère au Sénégal aux mois d'avril et décembre de la même année, les mutineries à répétition pour des revendications des soldes des militaires au Burkina Faso, au Mali, au Niger, etc.

Au Cameroun, selon Victorin Hameni Bieleu, président de l'Union des forces démocratiques au Cameroun, sur le site de l'hebdomadaire *Jeune Afrique* du 24 septembre 2013, propos recueillis par Georges Dougueli : à la question « Le budget est-il bien utilisé ? », réponse de l'intéressé : 'le budget de la défense est de 194milliards de FCFA soit 295 millions d'euros en 2013. La part consacrée au fonctionnement (92,85 %) est exorbitante comparée à la maigreur de celle prévue pour les dépenses d'équipement. Dans les crédits de fonctionnement, les salaires (65,21 %) et les dépenses de consommation (22,36 %) se taillent la part du lion. Cela favorise la corruption, comme l'a montré le scandale des détournements chez les magistrats militaires. Pendant ce temps, sur le terrain les soldats mangent des sandwiches. La guerre contre Boko Haram coûte encore plus cher. Bien que la Communauté économique des Etats d'Afrique centrale (CEEAC) ait mis en place un fonds d'urgence de 50 milliards de F CFA soit 75 millions d'euros, destiné au Cameroun et au Tchad qui combattent en première ligne la secte islamiste, cela ne suffit pas. Le budget de la défense nationale en 2014 a atteint un sommet 210milliards de F CFA (320 millions d'euros). Les dépenses de l'opération « Émergence » de l'armée régulière sont revenues à 200 millions de F CFA (304 000 €) par semaine. Quant à celle du Bataillon d'intervention rapide, rien que les primes des 5000 hommes auraient coûté la modique somme de 30000 F CFA (45,73 €) par soldat et par mois.

En République démocratique du Congo, la défense nationale est toujours considérée quel que soit le régime comme la priorité des priorités. Cette préoccupation est vaine et théorique d'autant plus que les problèmes posés ne trouvent jamais de solutions satisfaisantes ou durables. En 2003, à la suite du dialogue inter-congolais une reconstruction de l'armée a été initiée sous l'égide des Nations unies, de l'Union européenne et des partenaires bilatéraux

comme la Belgique, l'Angola et l'Afrique du Sud. Les troupes du RCA Goma, du MLC de

Jean-Pierre Bemba et le mouvement Maï-Maï, selon les expressions locales ont été mixées et brassées. Ce mélange n'a pas résolu les contradictions, tant s'en faut. Les populations meurtries par les exactions des militaires gouvernementaux, des rebelles et autres miliciens de tristes réputations devaient faire face à leurs anciens bourreaux devenus institutionnels et protecteurs par la grâce de la politique à la congolaise. Cependant, les vieux réflexes de rapine et de banditisme ont la vie dure. Cette armée de bric et de broc engloutissait tout de même 4,2 % du PNB pour un effectif en 2012 d'à peu près 135000 hommes. Ce chiffre est resté toujours approximatif, jamais arrêté en dépit des contrôles et de la distribution des cartes d'identité biométriques. Le budget annuel de la défense nationale de 247 millions de dollars US ne suffit pas à aplanir tous les obstacles. Un exemple qui prouve que la situation après la réforme est tenace et persistante : le vendredi 11 octobre 2013, les militaires déployés dans le village de Kukutya à Kalima près de Kindu dans le Maniema se sont mutinés, tirant en l'air pour tenter de se faire payer 4 mois de solde.

Au Tchad, l'argent du pétrole finance surtout les armes. En effet, les recettes pétrolières qui devaient être consacrées au développement et à la réduction de la pauvreté comme l'assignait la loi 001 de janvier 1999 sert prioritairement à l'effort de guerre que le pays n'a cessé d'endurer depuis des décennies. Malgré cette manne, le Tchad est « scotché » au 183^{ème} rang sur 187 pays selon l'indice de développement humain des Nations unies. Les dépenses militaires du Tchad sont passées de 35 milliards de F CFA (53 millions d'euros) en 2004 à 275 milliards de F CFA (420 millions d'euros) soit une multiplication par 7,79, selon le rapport de l'ONG CCFD-Terre solidaire intitulé *Le Développement piégé*.

En Côte d'Ivoire, il y a le même sentiment de l'armée budgétivore qui ne sert à rien, sinon à perturber la quiétude du pays. L'armée institutionnelle a un effectif de plus ou moins 30 000 hommes qui absorbent 194,5 milliards de FCFA (296,5 millions d'euros) en 2013 dont la portion congrue 9,7 milliards de FCFA (14,8 millions d'euros) est consacrée aux équipements collectifs. Ce budget

privilégie les frais de personnels d'autant plus que les effectifs sont fluctuants depuis l'intégration des forces parallèles et des milices armées : les FAFN, les rebelles du MPCI, les FDS, etc. 20 milliards de F CFA (30,5 millions d'euros) seront versés aux soldats issus des ex-rébellions ayant intégré les Forces républicaines de Côte d'Ivoire (FACI) au titre des arriérés de salaire pour certains depuis 2009. Les militaires ivoiriens sont parmi les salariés les plus avantagés du pays. Ils ont des raisons d'être enviés par leurs homologues de la sous-région, où les soldes varient entre 50 000 et 80 000 F CFA. Ils sont donc nettement mieux lotis que ceux du Mali et du Burkina Faso où le salaire moyen se situe entre 50 000 et 120 000 F CFA. Le soldat de 2^{ème} classe, le militaire le plus bas des FACI, gagne environ 210 000 F CFA (320,14 €) par mois soit 3 fois et demie le salaire inter professionnel garanti SMIG, (120 000 F CFA de salaire de base, 30 000 F CFA d'indemnité, 50 000 F CFA de bail militaire) contre 180 000 F CFA (274,5 €) par an pour certains actifs vivant sous le seuil de pauvreté. Multiplié par les 230 000 militaires du rang, l'État ivoirien dépense pour cette catégorie 4 830 000 000 F CFA (7 363 308 €) par mois. Un général émarge à 1 500 000 F CFA (2286,74 €) salaire de base. Ça n'a pas toujours été le cas. Le père de la nation ivoirienne avait une sainte horreur des militaires, disait-on. Ses préférés étaient les gendarmes qui bénéficiaient de toute son attention. Savez-vous pourquoi à cette époque les soldats ivoiriens désignaient leur repas ironiquement de « attends-moi en bas ? ». Parce qu'il était constitué principalement d'un court-bouillon dont les menus morceaux de viande restaient déposés au fond de la rosière. Pour manger de la viande, il fallait patienter ou touiller dans le tréfonds. C'était symptomatique de l'intérêt que portait le pouvoir à l'armée : c'est-à-dire aucune faveur particulière.

Malgré les efforts financiers consentis par le pays, il est mal payé en retour. Il n'est pas rare que des unités militaires entières s'affrontent y compris à l'arme lourde au mépris de la vie des populations civiles. Quelques jours seulement après le message du Nouvel An du président ivoirien, dans la nuit de jeudi 4 janvier au vendredi 5 Janvier 2018 on a assisté à un affrontement à l'arme lourde entre deux unités des Forces armées de Côte d'Ivoire (FACI) des éléments du BASS (Bataillon d'artillerie sol-sol) situées à Bouaké et des militaires du Centre de coordination des opérations décisionnelles

(CCDO) de la même ville. Bilan : un mort et deux blessés. Les mutineries à répétition n'avaient qu'un objectif : l'argent. La désinvolture dont ces militaires ont fait preuve et la mise en danger de la vie des populations civiles sont intolérables.

Tous les pays africains subsahariens sont empêtrés dans cette quadrature du cercle : comment se sortir de l'emprise des dépenses militaires à rallonge ? Ce n'est là qu'un petit échantillon de ce que coûte au peuple la prétendue sécurité nationale. Les armées valent trop cher en Afrique en termes financiers mais aussi parce qu'elles entravent le développement à cause des tracasseries multiples qu'elles imposent à la nation. Elles pèsent pathologiquement sur la société à cause des pratiques douteuses qui prélèvent une masse importante de la richesse nationale.

Le matériel, l'équipement et l'armement des militaires ont un coût exorbitant. Lorsque l'on voit l'incurie dans l'utilisation de ces engins et matériels qui sont importés à grands frais, c'est la richesse durement gagnée qui est jetée aux orties. Les tirs en l'air de protestation des mutins font perdre des cartouches à 35 centimes d'euros (230 F CFA) la pièce. Une rafale de kalachnikov AK47 qui vide un chargeur de 36 cartouches (c'est vite parti) revient à 12,6 € (8300 F CFA) sans compter les coûts annexes liés à l'importation, au stockage et aux frais d'entretien de la munition. On peut aussi se poser la question, comment les militaires peuvent-ils disposer à leur guise des armes de dotation ? N'existe-t-il pas des contrôles, des inventaires et des dispositifs de gardiennage ou de sécurisation des armes ? En conséquence, les inventaires sont inexacts et les déperditions importantes. À titre d'exemple, une kalachnikov AK47 type DDR sans le service de l'arme coûte environ 918 € (602 168 F CFA). Rien que la bretelle coûte 12 € (7900 F CFA). Dans le paquetage du soldat (qu'il faut multiplier par le nombre de militaires, plus un stock de réserve pour assurer l'uniformité), aucun effet n'est fabriqué sur place en Afrique subsaharienne, même pas la gamelle. Il faut quasiment tout importer. Le treillis type OPEX armée française, uniquement le pantalon et la veste, revient à 97 € (63 627 F CFA) environ. Combien en faut-il sachant que c'est du consommable accéléré ? Une paire de rangers cuir simple coûte 65 € (42 637 F CFA). En comparaison, pour un sous-officier d'un régiment parachutiste français en partance pour Gao au Mali, le coût

d'équipements indispensables : un gilet et une tenue de combat, des chaussures de randonnée, un sac à dos, un sac de couchage bivouac, une sangle et une poignée de fusil d'assaut Famas, des sous-vêtements isolants, des lunettes antibalistiques, des genouillères, un sac d'hydratation et un chèche militaire revient à 2225 € (1 459 500 F CFA). Il faut derechef ajouter les équipements collectifs et l'armement individuel. Le prix d'un camion blindé, c'est de l'ordre de 230000€ (150,8 millions de F CFA). Le Véhicule blindé multi-rôles (VBMR), appelé à remplacer le Véhicule de l'Avant Blindé (VAB) coût 700 000 € (461 millions de F CFA) l'unité. Quand on sait que le mot d'ordre des utilisateurs ignorants ou incompetents c'est « tant que ça roule, c'est bon » associés aux mécaniciens adeptes du marteau comme outil principal, le gâchis est incommensurable. Le plus souvent, ils font fi de l'entretien raccourcissant par ce biais la durée de vie du véhicule. Le maintien en condition opérationnelle à l'unité est estimé à 28972 € (19 millions de F CFA). Le métier militaire articulé autour des domaines spécifiques du combat (infanterie, blindé, artillerie, aviation légère, génie, etc.), de la maintenance et logistique, du renseignement, de la guerre électronique, de l'administration des hommes et des matériels nécessite des milliers d'équipements et de fournitures militaires très onéreux. Si on ajoute les avions de chasse et les navires de guerre, l'effort financier de toute la nation pour se protéger est très lourd. Quelle que soit leur fortune, nos chefs d'État ne peuvent payer sur leurs deniers les dépenses de fonctionnement d'une armée comme leurs postures le font croire. L'argent du contribuable chèrement acquis ne doit pas servir pour le châtier en retour.

Les exercices militaires ont un prix parce que la logistique en manœuvre ou en situation de non-conflit utilise aussi des matériels qui s'altèrent, distribuent du carburant et des vivres. Les hommes perçoivent des indemnités de service en campagne. En temps de guerre, tous les robinets sont grands ouverts, car on ne regarde plus la dépense. L'ardoise sera adressée au peuple le moment venu rarement sous la forme détaillée et chiffrée, mais par le jeu des compensations, des restrictions budgétaires ou des prélèvements obligatoires.

Combien coûte une guerre africaine ? Puisqu'il n'existe aucune référence africaine pour illustrer ce propos, voici la présentation d'un cas concret des coûts engendrés par une opération militaire de grande envergure : « l'opération Serval » au Mali, équipements, armements, logistique, la facture est salée.

Côté Français : 4500 militaires français engagés dans l'opération dont 3000 sur le sol malien. En matériels : 12 avions de combat dont 4 Rafales (les chasseurs les plus chers et les plus sophistiqués) ont été mis en œuvre, 5 avions ravitailleurs C-135 FR, 5 avions de transport tactique du genre Transall et Hercule, plusieurs Atlantiques de la marine, une vingtaine d'hélicoptères de combat et 2 drones. La logistique était à l'avenant. Ce fut une véritable prouesse. 18 500 tonnes d'équipements de tout genre ont été transportées entre la France et le Mali en 480 rotations. Plus de 3 millions de kilomètres parcourus par les hommes du Train par voie terrestre. Après six mois d'opération, la consommation de carburant s'élevait à 17 millions de litres de kérosène et 3 millions de litres de carburant terrestre. Les spécialistes ont estimé à 1,5 million d'euros (984 millions de F CFA) de dépenses par jour. Le ministre français de la Défense n'a pas remis en cause ce chiffre, mais il a évoqué le sien : 30 millions d'euros (19,680 milliards de F CFA) de dépenses les douze premiers jours.

Côté Africains : avant la débâcle face aux groupes islamistes, l'armée malienne comptait 12 000 hommes. Depuis la déroute, pas plus de la moitié n'est opérationnelle. Le contingent africain atteint difficilement 2900 militaires répartis entre les 1400 Tchadiens, 500 Nigériens, 350 Togolais, 300 Nigériens, 150 Burkinabés et une centaine de Béninois. À terme, la Mission Internationale de Soutien au Mali sous conduite Africaine (MISMA) devrait déployer 9000 hommes environ. Les États africains bien qu'ayant promis une participation conséquente se sont fait prier pour réaliser leurs promesses. Le budget annuel évoqué a été une première fois évalué à la mi-janvier 2013 entre 180 et 375 millions d'euros (118,072 milliards de FCFA et 246 milliards de F CFA). La plupart des pays participants à cette force n'ont pas les moyens financiers de pourvoir aux besoins. Une conférence des donateurs avait eu lieu le 29 janvier 2013 à Addis-Abeba sous l'égide de l'Union africaine, ils promettaient 45 millions de dollars US (27 600 milliards de F CFA).

Voici donc le prix à payer pour une discorde. Ne peut-on pas faire l'économie de ces dépenses ? Pendant ce temps le développement patine.

Malgré, ou peut-être, grâce à un coût exorbitant, l'opération militaire conduite par l'armée française au Mali a été un succès. En moins de trois mois, elle a stoppé l'offensive djihadiste, libéré les zones occupées, désorganisé AQMI dans le massif d'Ifogas, saisi 220 tonnes de munitions et des milliers d'armes, fusils, mitrailleuses, canons, missiles, etc. En somme, s'il fallait compter sur les forces de défense malienne, les djihadistes se seraient emparés de la capitale du Mali, Bamako. À quoi servent donc ces armées africaines si encombrantes et péremptoires en matière de politique locale s'il faut que l'ancienne puissance coloniale cinquante ans après les indépendances vienne suppléer à leur carence ?

En 1998, Alpha Blondy, le rastaman ivoirien, en chanson avait réclamé le départ effectif de l'armée française du continent africain. Les premières paroles de la chanson :

Armée française ! Allez-vous-en de chez nous.

Nous ne voulons plus d'indépendance sous haute surveillance...

Depuis cette armée française est intervenue en septembre 1998 avec « l'Opération malachite » : évacuation des ressortissants français de Kinshasa ; septembre 2002, début de l'opération militaire française « Licorne » en Côte d'Ivoire ; mars 2003, intervention en Centrafrique à la suite du coup d'État de François Bozizé ; 2004, destruction de l'aviation ivoirienne après le bombardement de la force Licorne à Bouaké ; février 2008, soutien musclé de « l'opération Épervier » à l'armée tchadienne pour le rétablissement du président Idriss Déby aux prises avec les rebelles à Ndjamena ; décembre 2008, « opération Atalante » contre la piraterie au large des côtes de Somalie ; mars 2011, « opération harmattan » en Libye ; janvier 2013, début de « l'opération Serval » pour stopper l'avancée des djihadistes qui occupaient le nord du Mali ; décembre 2013, « opération Sangaris » en République centrafricaine pour éviter une catastrophe humanitaire dans les combats entre Centrafricains... Cette litanie est un déshonneur dont les Africains paient d'une façon ou d'une autre la note, car la

philanthropie n'a pas de place dans la course à la puissance planétaire. Le prix à payer c'est la politique africaine et même celle interne aux États d'Afrique qui se décident à l'Élysée.

Notre chansonnier a depuis révisé son jugement au vu de l'indigence des forces de défense africaine, mais surtout de la faculté de ses frères à générer des problèmes sans apporter des solutions. En effet, dans la lutte fratricide entre dirigeants ivoiriens qui avait failli démolir la nation ivoirienne, notre griot avec sa verve habituelle remercia l'armée française d'avoir « sauvé ses fesses. »

L'armée face à la violence politique

Dans une organisation humaine si complexe que la nation en Afrique, rassemblant des millions de personnes de toutes conditions, d'origines diverses, de différentes éducations et de moralité dissemblable, les tensions et les conflits ne manquent pas. C'est même l'essence de la politique que de prévenir ou juguler ces tiraillements, d'en jouer ou de les susciter. Si ces frictions se développent au-delà d'un seuil tolérable, elles dépassent les individus, deviennent de l'hostilité indéniable, susceptible de toucher des communautés au sein de la nation. Ces antagonismes se transforment alors en animosité de masse. En l'absence d'apaisement ou faute de mécanismes de réconciliation et de justice forte, cette haine collective change de nature pour finir en atrocité. En Afrique, ces accès de fièvre ont pour origine la modification du rapport de force entre les populations rivales à cause de la domination d'un groupe tribal sur les autres. Ces agressions physiques, morales ou psychiques sont qualifiées sous le vocable « violence ». Lorsqu'elles sont érigées en mode d'action dans la conduite d'un pays, c'est de la violence politique. Les gouvernants sous le couvert de la sécurité intérieure sont souvent à la baguette. Cette violence orchestrée par la police du régime, la garde prétorienne, ou les milices du parti au pouvoir se manifeste par des signes évidents d'ostracisme, des brutalités et des atteintes physiques graves ou des privations de liberté abusives qui tendent à détruire les adversaires et imposer la volonté de la minorité dirigeante. Les optimistes invétérés nous font croire que tout ira bien. Mais le constat factuel, c'est la désolation provoquée par des pogroms, les outrages collectifs, l'usage de la force excessive contre des manifestants, les morts d'opposants médiatisés après une élection contestée, les représentations d'une troupe tirant à balles réelles sur une foule de civils sans armes, les images de fosses communes, etc. Il n'y a pas de raison que cela cesse, car les nantis du jour seront les futurs opprimés et les prochains traqués. C'est lorsque l'on a la charge des affaires de l'État que l'on prend des dispositions de protection de tout citoyen et tout opposant en prévision de son propre retour dans ce purgatoire quand les vents auront tourné. Il ne faut alors pas attendre de la mansuétude quand on a été sans discernement intraitable au pouvoir. C'est peut-être là

la raison principale de l'ancrage obstiné « des présidents à vie » en Afrique.

L'Afrique est désignée comme le continent le plus affecté par une autre forme de violence : les crises politiques porteuses d'affrontements armés. Les années 1990-2010 sont des décennies du chaos : la guerre des Grands Lacs entre la RDC, le Rwanda, l'Ouganda et le Burundi ; les guerres civiles ouvertes au Soudan, au Congo-Brazzaville, en Sierra Leone, au Liberia, en Angola, en Somalie, en Centrafrique ; les troubles de haute intensité en Côte d'Ivoire, au Mali ; les escarmouches au Gabon, au Niger et au Burkina Faso ; les conflits en Ituri, au Cabinda et en Casamance, Sahara occidental, etc. Un signe qui ne trompe pas : le Tchad, le Congo Brazzaville, l'Égypte, la Mauritanie, la Guinée équatoriale, le Soudan, l'Ouganda sont, de nos jours, présidés par un militaire. On peut difficilement affirmer que la démocratie fonctionne dans ces pays et que l'alternance au pouvoir soit envisageable. Certains autres états sont dans une situation similaire tout en étant dirigés par un civil : le Cameroun, l'Algérie et le Gabon. Dans cette catégorie de pays, le régime est assuré de compter avec la puissance de l'armée pour préserver sa pérennité et présenter une démocratie de façade. Ce sont des régimes autocratiques propices au népotisme, à la gabegie et à la corruption, mais aussi à la brutalité lorsqu'ils se sentent menacés.

Le lien entre l'État, garant de la symbiose du *melting-pot* national et la violence est intime. C'est pour cette raison que la nature et la qualité de cette relation caractérisent le bien-être d'un pays et dévoilent la politique qui y est conduite. Certes pour éviter l'anarchie qui nuirait davantage aux citoyens, de tout temps, le monopole de la coercition a été confié à l'État. Ce qui attribue une légitimité à la principale caractéristique du pouvoir étatique : l'exclusivité du recours à la violence par le biais de la justice et de la police. Ceci n'a pas toujours été le cas, car dans les sociétés primitives la loi du plus fort s'imposait naturellement. Les difficultés apparaissent souvent parce que les peuples n'ont pas les moyens de se réapproprier cette délégation. Alors, par le biais de manifestations de protestation, ils provoquent ces violences qu'ils récusent ultérieurement. En effet, le groupe social chargé de régenter les forces coercitives au service de la collectivité, en contraignant les

récalcitrants, les méchants et les marginaux entêtés rétifs aux codes, lois et règlements du vivre ensemble, par un glissement subtil a réussi à détourner l'objet de cette délégation à leur seul profit. Les gouvernants et d'une manière générale les hommes politiques, puisque c'est d'eux qu'il s'agit, tiennent toute la nation en respect. Par conséquent, les notions de justice et de sécurité sont les premières à se dégrader dans une telle société. L'équité entre les individus disparaît, la soumission à l'autorité librement consentie est remise en question. L'égalité devant la loi s'évanouit et la contrainte physique ou psychologique frappe chacun sans discernement. À partir de ce moment, personne ne se sent plus en sécurité. La dimension coercitive est alors perçue comme un élément de régression sociale. Julien Freund distingue la force de la violence en ces termes : « La force s'exerce en général dans le respect des normes et conventions de la légalité, alors que la violence, instinctive et passionnelle, épouvante, massacre, égorge, supplice et bouleverse tout dans la confusion. »²³

Pour perpétuer leur domination, la clique qui contrôle les forces de coercition (forces publiques ou privées, par exemple les milices armées, les gardes présidentielles, les forces de l'ordre officielles, les escadrons de la mort comme en Côte d'Ivoire du temps de la présidence Gbagbo) par la propagande ou l'achat des consciences rameute leurs proches parents et leurs congénères de la tribu ou de la région. Il est tristement évident qu'en Afrique la proximité politique n'est pas toujours idéologique. Les affinités politiques n'étant que circonstancielles ou intéressées, la seule qui soit solide et irréflectée est tribale ou clanique. Voilà la raison pour laquelle la violence politique est la fille de « l'ethnisme ». Lorsque l'on prend la peine d'analyser cette violence, elle n'est pas si aveugle. Elle s'exerce pour exclure, pour plier des volontés et finalement éliminer les éléments perturbateurs, des « empêcheurs de piller en rond ». Les politiques délibérées de maintien d'une partie de la population dans la pauvreté, l'absence intentionnelle d'éducation des plus démunis et les mauvais traitements que les régimes africains imposent à leur propre peuple concourent vers ce but : le raffermissement du

²³ Freund (Julien), *L'Essence du politique*, Paris, Sirey, 1965, p. 256.

monopole de la violence, car celui qui le détient renforce égoïstement son pouvoir.

Les formes modernes de la politique comme la démocratie civilisée de l'Occident circonscrivent les limites de cette violence. Encore faut-il réussir à instaurer une vraie démocratie. L'homme politique africain se cramponne à la conception villageoise du pouvoir comme étant sa propriété privée, une affaire pour son clan et un clientélisme politique où la contradiction ne peut exister. Le chef doit régner en maître absolu sur ses sujets. Transposée dans le domaine de la gouvernance de l'état, cette conception du pouvoir contribue au blocage qui, à la longue, devient une cause de discordes et de tensions. Ce genre de dirigeants africains s'entourent des leurs, ils s'opposent à tout dialogue. Frileux, ils ne font confiance qu'à la force. Dès lors, ils deviennent de bons clients pour les militaires qui ne désirent qu'une chose : conserver leur posture de maître du jeu politique.

Alors que la démocratie est balbutiante et l'Afrique politique très chaotique, l'élection est le seul mécanisme de désignation des responsables politiques aux commandes de l'État. Elle apparaît comme un parfait instrument de légitimation pour les heureux élus et leurs programmes. L'élection facilite le changement au sein des institutions politiques dans un cadre juridique apaisé, constructif et transparent. C'est incontestablement le meilleur moyen d'assurer la participation de tous les citoyens au processus de la gouvernance démocratique. Pourtant, elle suscite bien des tracas. Le fonctionnement d'une consultation est la source principale de violences politiques là où on n'a rien compris, là où l'on confond bataille politique et pugilat, là où les dirigeants politiques ignorent les règles ou refusent d'accepter le verdict des urnes comme expression légitime de la volonté populaire. Les conflits sont une menace pour l'équilibre de la nation parce qu'ils opposent les enfants d'un même pays, défont le tissu social et déstabilisent les structures de l'État. Il reste à trouver un juste milieu pour que les enjeux ne soient pas manichéens et que celui qui gagne ne rafle pas toute la mise. L'Afrique doit aller vers un modèle consensuel, concerté, élargissant la représentation au sein des instances nationales de sorte que tous les citoyens se sentent concernés et respectent la règle de la majorité tout en protégeant les opposants.

Les périodes électorales appartiennent à des moments clés de la vie politique en Afrique. Ce sont des périodes de vérité où la maturité d'un pays se révèle à la face du monde. Les peuples évolués qui ont accepté les principes démocratiques et la pratique de la politique apaisée organisent leur destin, avancent dans le développement et réussissent le vivre ensemble. Illustration : sujet aux coups d'État par le passé, le Bénin connaît aujourd'hui des élections régulières largement considérées comme transparentes et justes. Pendant ce temps, d'autres se battent, s'entretuent, par conséquent les vies sociale, économique et politique s'arrêtent. Chaque élection suscite la peur. Les scrutins électoraux sont perçus comme catalyseurs ou accélérateurs du déclenchement de la violence. Les responsables politiques accros aux dividendes du pouvoir se cramponnent à tout ce qui peut les sauver du désastre électoral. Les artifices sont éculés : marginalisation de l'opposition pour que celle-ci boycotte les urnes, accaparement des ressources de l'État et monopolisation des médias, la fraude sans vergogne et l'intimidation du peuple par des gesticulations martiales. Une maxime bembé prévient que « le cafard a beau se recouvrir de cendres, il sera gobé en traversant la basse-cour ». Ces pays, comme l'insecte, ne peuvent pas se dissimuler. Tôt ou tard ils seront confondus. Ce sont des dictatures à peine fréquentables.

Les Africains récemment convertis à la démocratie n'ont pas toujours adopté les codes qui apaisent et atténuent les effets de la violence d'État. La police, instrument de cette brutalité non contenue, parfois extrême, abuse dans sa mission de maintien ou de rétablissement de l'ordre public. Les militaires qui opèrent dans ce domaine sont en contre-emploi. Les attitudes des policiers et ces militaires, empreintes d'arrogance et de virilité gratuite, résultent de la banalisation de la violence ; la preuve, c'est l'exhibition des armes de guerre que l'on porte en permanence avec désinvolture hors des lieux autorisés et jusqu'en présence du public. Quoique dépositaire légale de la coercition au nom de l'ensemble de la communauté, sous le contrôle et la surveillance de l'autorité judiciaire, les fonctions de ladite police sont limitées à la recherche des infractions en vue d'assurer leur répression. La mission de sécurité consistant à veiller à l'exécution des lois, à assurer la protection des personnes et des biens, à prévenir les troubles à l'ordre public ainsi que la lutte contre

la délinquance ne sont pas la moindre des tâches. Le policier, mais surtout pas le militaire, ne doit pas recourir à la force sauf dans le respect des règles juridiques et déontologiques qui précisent bien les conditions d'emploi et les limites de l'exercice de sa fonction. Il est tenu de veiller à la proportionnalité de la menace ou du trouble à l'ordre public. Il ne peut pas invoquer à tort la légitime défense. Même dans le cas d'une manifestation publique violente encadrée par les forces de l'ordre, la notion de légitime défense reste très réglementée. Cette notion est reconnue si certaines conditions sont réunies : subir une attaque susceptible d'entraîner une menace réelle et immédiate, (les menaces verbales ne constituent pas ce type de menaces). L'attaque doit également être injustifiée : une résistance violente à une arrestation n'est pas un cas de légitime défense. Les moyens utilisés pour se défendre doivent être proportionnés (tirer avec une arme à feu face à un simple coup de poing n'est pas un cas de légitime défense). La riposte doit intervenir instantanément et non après l'agression. Tous ces éléments concourent à disqualifier l'armée dans une quelconque mission de maintien de l'ordre. Cela n'est pas son métier.

Or, plus grave : sortant des règles édictées dans l'intérêt général, l'armée dont le rôle est d'orienter sa fougue vers l'ennemi extérieur se consacre aussi au maintien de l'ordre avec ses modes d'actions inadaptés et « ses outils » disproportionnés. Ces interventions militaires sortent du cadre légal et légitime pour n'être qu'une violation des droits des citoyens entraînant des violences déviantes. L'image des militaires en formation de combat avec leurs armes de dotation face à une foule désarmée est courante en Afrique. À chaque fois lors de telles confrontations, le sang coule. L'autorité qui plonge la troupe dans ce désarroi est seule responsable de l'ignominie qui s'en suit. L'armée n'est pas exempte de tout reproche, car ses armes sont payées par les contributions de ceux-là qui lui font face, donc ne peuvent pas être retournées contre eux. Chaque fois qu'un citoyen tombe sous les balles de sa propre armée, quelles que soient les raisons, les responsables sont passibles des tribunaux.

Lors des émeutes de Ouagadougou d'octobre 2014, le monde entier a assisté presque en temps réel à la mort de manifestants fusillés par des militaires. Pire, en 1998 au Congo-Brazzaville sous le prétexte

d'opérations de police, ce fut au canon d'artillerie que les quartiers sud de Brazzaville ont été vidés de leurs habitants au prix de milliers de morts. Ces actions dites de police de très haute intensité ont été suivies d'un bouclage de la région du Pool, contraignant la population à la vie sauvage dans les forêts de longs mois durant. Cette euphémisation de l'absurdité coercitive est un message en direction des observateurs extérieurs, mais sert aussi à usage interne comme onguent verbal. Les armées africaines s'entraînent durement, développent des techniques de combat pour tuer, emploient une logistique onéreuse dans le dessein de combattre leurs concitoyens désarmés. Dans l'esprit de certains responsables politiques et leurs affidés militaires, l'armée sert à cela. Le soldat de carrière devient alors un professionnel de la violence d'état au service du pouvoir chargé du contrôle du système social. Le maintien de l'ordre public possède ses caractéristiques propres et ses équipements adaptés. La police et la gendarmerie sont les dépositaires naturels de cette mission. La légitimité des actes de violence, qu'elles peuvent générer au cours de leurs interventions commandées, est fondée sur la conformité au droit et à l'équité. Le respect des procédures, si contraignant soit-il, permet à l'État de garantir la tranquillité publique sans écraser le peuple et sans le mettre sous condition. Au Congo-Brazzaville après l'écrasement du peuple sudiste, l'ordre régnait mais à quel prix ? Les populations traumatisées ont eu un comportement atypique. Elles ont vivoté sans réagir, presque sans âme, refoulant leurs récriminations en attendant l'heure de la revanche contre le pouvoir honni. Telle la pâte dentifrice sortie de son tube qui ne peut y retourner quelles que soient les manipulations, les dirigeants politiques pris au piège de la violence ne peuvent plus sortir de cet engrenage. Ils entreprennent de multiples artifices pour rester à la tête du pays : la gabegie, l'insulte à la démocratie, le durcissement de la répression, la mise sous tutelle de la justice, servent à consolider le pouvoir. C'est la fuite vers l'avant. L'armée instrument de cette violence n'échappera pas à un *aggiornamento* public le moment venu tant ces interventions meurtrières auront conduit à une défiance envers les hommes en armes. Au Burkina Faso une parfaite unanimité s'est faite pour exiger la dissolution de la garde présidentielle de Blaise Campaoré ; tandis que toute la garde prétorienne de Mobutu fuyait

hors du pays la vengeance et les représailles de quarante ans d'exaction et de fanfaronnade.

Ainsi, pour échapper à la vindicte populaire, l'armée souvent prend les devants et se désolidarise du dictateur qui fut pourtant son parrain, mentor et financier. En janvier 2011, Ben Ali en Tunisie a été lâché par une armée dont il était issu et qu'il choyait. Au Soudan, au cours des manifestations populaires anti Omar El Béchir, les militaires protégeaient les populations contre la répression des forces de sécurité et les éléments du puissant service de renseignement soudanais. Le chef de l'État fut contraint à la démission le 11 avril 2019. L'armée se payait une virginité à moindres frais et s'emparait de l'exécutif au grand dam du peuple qui réclamait l'instauration d'un pouvoir civil. Un autre militaire lâché piteusement par son armée après une vingtaine d'années à la présidence de la République : Yahya Jammeh. Ces revirements n'ont jamais absous l'armée aux yeux de la société civile africaine, bien au contraire. La trahison est une circonstance aggravante de la responsabilité criminelle. Non content de brutaliser un peuple qui d'emblée lui fait confiance, souvent, l'armée en toute félonie usurpe le pouvoir. Il faut redouter la colère de la multitude en détresse.

L'armée face à la démocratie en Afrique

Au sens étymologique, la démocratie est un régime politique dans lequel la souveraineté nationale est exercée par le peuple à travers ses représentants. D'où l'obligation de l'exactitude et de la conformité du choix effectué par les citoyens à travers des élections incontestables. Le bulletin de vote reste le seul instrument de l'approbation ou de la sanction à la disposition du souverain primaire. Pour paraphraser Abraham Lincoln, la démocratie reste « le gouvernement du peuple par le peuple pour le peuple »²⁴. Jusqu'ici il apparaît nettement que l'armée en Afrique ne saurait représenter le peuple tout entier dans la gouvernance de l'État. Elle n'est pas la stricte image de la nation à cause de son recrutement discordant où la préférence tribale prédomine. En tous les cas, elle est sans mixité ethnique élargie. Son corporatisme la pousse à se démarquer instinctivement même si une rhétorique bien huilée datant de la période des luttes pour l'indépendance associe tous les groupes sociaux à l'unité du pays. Son organisation interne quoique par certain côté familial est hermétique. Ses codes de fonctionnement demeurent constamment ésotériques pour le tout-venant. Par conséquent, en temps ordinaire, la démocratie ne peut être confiée à une entité sociale qui n'admettrait pas le contrôle de la gestion du pays à travers le vote du peuple. On voit mal l'armée organiser des élections pour se faire sanctionner ou concourir au suffrage populaire à égalité avec les partis politiques.

La notion de démocratie s'oppose à tout système oligarchique. Or, d'une part l'expérience montre que la forme privilégiée des militaires lorsqu'ils accèdent au pouvoir, c'est d'adopter une représentation restreinte comme avant-garde de la corporation chargée de parler pour le peuple sans omettre en filigrane leurs doléances particulières. D'autre part, dans le cadre du fonctionnement normal de la démocratie, le gardien du temple ne saurait être l'armée, sinon il faudrait l'exempter de sa mission de protection de la nation. La presse libre jouissant de la protection des sources de l'information est indiquée pour cette tâche parce qu'alerter le public sur toutes les questions d'intérêt général est

²⁴ Discours du président Abraham Lincoln le 19 novembre 1863 à Gettysburg lors de la cérémonie de consécration du champ de bataille.

primordial pour la santé de la démocratie. La justice est un pilier de la démocratie en raison de ses principes inaliénables d'égalité, de gratuité et de neutralité. En effet, sans un droit le même pour tous et un pouvoir judiciaire accessible par tout un chacun on ne peut pas espérer profiter des bienfaits de la démocratie.

Le postulat selon lequel la démocratie est imprégnée de « liberté, d'égalité et de solidarité » se trouve aux antipodes du dogme militariste. La pratique le démontre. Les premières décisions après un coup d'État restreignent les libertés. La liberté doit être comprise au sens le plus large ; c'est-à-dire la possibilité de décider de tout par soi-même, la faculté de se soustraire à toute dépendance, la capacité de s'émanciper de la peur et de n'accepter la domination d'aucune volonté, ni la force de se rallier à aucune loi en dehors de celle décidée d'un commun accord. Pour les militaires cette définition est génératrice de la chienlit²⁵ (*dixit le général de Gaulle*). L'égalité n'est pas dans les gênes des militaires. L'importance de la hiérarchie en ce qu'elle oblige chacun à se situer selon son unité et son grade, personnifie l'individu avec pour conséquence l'absence de la notion d'égalité dans l'esprit militaire. La solidarité ici est entendue comme une identité sociale partagée, qui propage un mode de vie et des valeurs communes. Cependant, les militaires sont prompts à se distinguer des civils, à nourrir leurs différences, à se désolidariser des combats citoyens hors de leurs casernes.

Un pays en souffrance économique perd la hiérarchie des priorités. Les citoyens ne pensent plus qu'à assurer leur subsistance. C'est pourquoi les dictatures affament les populations, étouffent le droit, verrouillent le jeu politique en vue d'affaiblir toute opposition. Le discours de La Baule prononcé par François Mitterrand le président de la République française, le 20 juin 1990 à l'occasion de la conférence des chefs d'État de France et d'Afrique, avait dégagé comme principe résumé par Roland Dumas : « il n'y a pas de développement sans démocratie et il n'y a pas démocratie sans développement ». Cette nouvelle règle mettait en avant une conditionnalité aux relations futures entre les deux blocs selon laquelle « la France liera désormais tout son effort de contribution

²⁵ Terme que l'on prête au général de Gaulle pour stigmatiser la révolte de mai 1968. "La réforme, oui ; la chienlit, non".

aux efforts qui seront accomplis pour aller vers plus de liberté ». Il estimait qu'après la chute du mur de Berlin les comportements vis-à-vis des peuples devaient changer naturellement ou par la contrainte. Aussi, le programme « démocratie contre aides » inciterait à la transmutation des régimes autocratiques vers le pluralisme et la liberté politique, car dit-il, à juste raison, « le souffle de la démocratie fera le tour de la planète ». À ces mots, une vague de manifestations déferla en Afrique revendiquant la démocratie véritable. Les foules hurlaient « tous égaux devant la loi, tous les mêmes droits ». Elles désiraient ardemment participer de près ou de loin aux décisions qui les concernaient et par-dessus tout voir émerger un régime fondé sur des élections libres et transparentes, l'alternance, le respect de la règle de la majorité, la liberté des individus, la pluralité des partis politiques, l'indépendance de la justice, la concurrence pacifique dans l'exercice du pouvoir, etc.

Par le biais des conférences nationales (Benin, Congo-Brazzaville, RDC, Niger...), des rencontres tripartites gouvernement-opposition-société civile au Cameroun ou des conférences consultatives comme au Gabon, l'Afrique francophone se mettait au goût du jour à pas forcé. Les populations étaient en ébullition alors que les armées tapies dans l'ombre laissaient les gouvernants et leurs oppositions aux prises avec les masses populaires. Cependant, elles étaient prêtes à fondre sur la bête si d'aventure la confrontation tournait mal.

Au Congo-Brazzaville, pendant la période dite de transition, entre juin 1991 et août 1992, la tension était palpable et les escarmouches entre les acteurs politiques allaient *crescendo*. Le haut commandement des Forces Armées Congolaises saisit cette aubaine pour exécuter un coup de force contre le premier ministre de la transition le 15 janvier 1992. Contestant la nomination d'un des leurs, le colonel Michel Gangouo, au secrétariat d'État à la Défense, ils prirent le pouvoir. Comme pour prouver le changement de mentalité, les populations en colère descendirent dans la rue pour faire barrage aux militaires. Ceux-ci battirent en retraite restituant le pouvoir aux civils dix jours plus tard. Depuis, la méfiance n'a jamais cessé de gangrener l'atmosphère politique.

En Afrique l'armée a pris goût au pouvoir. Les vieux démons de la discorde et partant des coups d'État ressurgissent de temps en temps. Un exemple patent : alors que le peuple du Burkina Faso avait réussi

à arracher la démission du président de la République Blaise Campaoré le 31 octobre 2014 après des mois de conflit et des morts à la clé, au demeurant tués en pleine manifestation par la garde présidentielle, l'armée chargée des basses œuvres sortait des ténèbres pour exiger d'assurer la transition au nom du respect de la Constitution qu'elle-même offensait en foulant au pied les règles démocratiques. Semble-t-il après des tiraillements internes, le chef d'état-major le général Traoré, qui avait initialement pris la direction du putsch, a été évincé pour des raisons obscures et remplacé par un moins gradé et de loin, le lieutenant-colonel Zida.

Pour réfuter le prétexte des militaires arguant sur la vacuité au sommet de l'État, selon la Constitution que tout le monde désirait ne pas voir rectifiée par le président déchu, il n'y aurait pas eu vacance du pouvoir car l'intérim aurait été assuré par le président de l'Assemblée nationale même si celui-ci, un proche de Campaoré, s'apprêtait à voter le changement de ladite Constitution. Que faisait donc la grande muette lorsque les forces populaires étaient en conflit avec le président de la République et battaient le pavé d'Ouagadougou ? Là aussi, le peuple s'opposa avec acharnement au hold-up de l'armée sur le pouvoir.

Alors que le gouvernement de transition préparait les élections pour remettre le pays sur les rails et solder trente ans du régime « campaoriste », à trois semaines de cette échéance, le régiment de sécurité présidentielle (RSP), devenu une superbe milice d'opposition, entreprend un coup d'État. Ironie du sort, les putschistes dénomment la direction de leur mouvement : Conseil national pour la démocratie (CND) comme si le désordre qu'ils engendraient était démocratique. Au prix d'un face-à-face entre cette unité rebelle et le reste de l'armée qui aurait été un véritable carnage, le général Diendéré chef des factieux et le général Pingrenoma Zabré chef d'état-major des armées et son promotionnaire de Saint-Cyr ont trouvé un terrain d'entente pour arrêter la dérive. Perpétré le 17 septembre par le RSP, le putsch a finalement échoué une semaine plus tard, après une semaine de manifestations dans le pays et la médiation de la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (Cédéao). Une fois de plus à l'occasion de cette triste péripétie, il est flagrant que

l'institution militaire en Afrique a mésestimé le sort de la collectivité nationale pour privilégier ses intérêts égoïstement.

Dans l'histoire de l'Algérie, l'Armée nationale populaire (ANP) a toujours eu un rôle important. Elle est l'héritière de l'organisation militaire qui a combattu l'armée française lors de la guerre d'indépendance en vertu de quoi elle exerce une influence certaine sur les affaires publiques. Elle n'est pourtant pas impliquée directement et de façon permanente dans le processus politique. Après avoir été organisées comme des « armées populaires » très politisées, et en conservant leur allégeance au Front de libération nationale (FLN) durant les années de parti unique de l'histoire algérienne, les forces militaires ont été officiellement dépolitisées en 1988 quand le multipartisme a été introduit. Cette dépolitisation n'arrêta pas l'influence militaire sur la vie politique algérienne, bien au contraire. En 1992, craignant l'instauration d'un État islamique en Algérie (programmé par le FIS), l'armée arrêta le processus électoral parce que le Front islamique du salut (FIS) était en tête au premier tour donc susceptible de gagner. Cela a déclenché la guerre civile algérienne. Un conflit qui a causé entre 76 000 et 125 000 morts durant une décennie. L'interruption du processus électoral avait été décidée après une réunion des officiers de l'armée. Autres preuves de l'importance et de l'implication des militaires à la vie politique, l'ancien président de la République Abdelaziz Bouteflika (par ailleurs, premier civil à diriger le pays) assumait les responsabilités de ministre de la Défense et son chef d'état-major quinze ans durant, le général-major Ahmed Gaïd Salah était réputé proche de lui. L'armée serait donc de fait sous le contrôle direct du pouvoir. L'ANP n'est pas à l'origine de la crise politique de 2019, pourtant elle va jouer les pompiers pour la désamorcer. Le président Abdelaziz Bouteflika, au pouvoir depuis 1999, s'était arrogé le droit de se présenter une nouvelle fois à l'élection présidentielle, ainsi que lui autorisait la Constitution. Le texte avait déjà été modifié en 2008, ce qui avait permis à Abdelaziz Bouteflika de briguer un 3^{ème} puis un 4^{ème} mandat. L'éventualité d'un 5^{ème} mandat avait déclenché une contestation du peuple algérien. La démission du président Abdelaziz Bouteflika fut l'aboutissement de plusieurs mois de manifestation populaire dans la rue. Rien n'aurait été possible sans l'ingérence des militaires. Le président Bouteflika a été « dégagé »

par le commandement militaire au motif qu'il était hors coup et que son entourage utilisait son autorité pour freiner toute perspective de sortie de crise. Point n'est besoin de souligner le show du général-major Ahmed Gaïd Salah à la télévision pour comprendre qui avait basculé le cours de l'histoire. À cette occasion sa neutralité et partant de là celle de l'institution a été mise en cause par les manifestants.

Au Gabon à chaque scrutin son lot de crétinisme ; les élections contestées de septembre 2009 ont provoqué des révoltes matées par les gendarmes et les bérets rouges. À Port-Gentil, la capitale économique, les manifestants en colère avaient incendié le consulat de France, pris d'assaut la prison et libéré les prisonniers. Les incidents qui ont visé les installations industrielles françaises ont poussé les autorités à engager des militaires pour « restaurer la tranquillité » de la rue, annihilant par la même occasion la volonté des masses populaires de bouter hors du pouvoir le régime honni. Les leaders de l'opposition blessés physiquement n'ont pas été épargnés par la répression.

Toujours au Gabon, à la suite de l'élection présidentielle du 27 août 2016, Ali Bongo Ondimba est déclaré vainqueur face au candidat de l'opposition, Jean Ping, par la Commission électorale nationale autonome et permanente (Cenap). À l'annonce de ces résultats, le 31 août, des manifestants pacifiques contestant les résultats sont violemment dispersés par la garde républicaine avec des gaz lacrymogènes et par des tirs à balles réelles²⁶. L'Assemblée nationale est incendiée. Certains protestataires se dirigent vers les locaux de la Radio-Télévision gabonaise mais les forces de l'ordre postées à l'entrée répliquent aux jets de pierres avec des grenades lacrymogènes. Des échauffourées éclatent aussi dans le quartier populaire de Nkembo. Des tirs de grenades assourdissantes y sont entendus pendant que des hélicoptères tournent dans le ciel. Des heurts ont également éclaté à Nzeng Ayong, où l'immeuble du vice-Premier ministre a été incendié. À l'échangeur de Charbonnages, le centre commercial ABC Mall a été vandalisé, ainsi que l'agence d'Ecobank. Plusieurs chaînes de distribution ont été prises pour cibles, mais aussi des magasins libanais aux quartiers PK7 et PK6.

²⁶ « Gabon : La garde républicaine a dispersé la foule en tirant à balles réelles », site *Europe1* 1^{er} septembre 2016

Des manifestations sont brutalement réprimées par les forces de l'ordre dans diverses villes à l'intérieur du pays telles que Port-Gentil, Oyem, Lambaréné ou Mouila faisant plusieurs morts. De nombreux témoignages rapportent que les forces de l'ordre ont transporté les cadavres vers des destinations inconnues après avoir dispersé les foules. La violence atteint son paroxysme dans la nuit du 31 août au 1^{er} septembre : aux environs de 1h du matin, sous le prétexte d'y chercher des casseurs qui s'y seraient repliés, le QG de Jean Ping est bombardé par hélicoptère, puis attaqué au sol à l'arme lourde jusqu'à 5h du matin par des troupes de la garde présidentielle et de la police qui tirent sur tout ce qui bouge à l'extérieur puis à l'intérieur du bâtiment, faisant au moins 27morts. À la suite de l'assaut, de nombreux civils ainsi que 26leaders de l'opposition et de la société civile sont séquestrés pendant 36heures à l'intérieur du QG dévasté, au milieu des flaques de sang et des excréments.

En Guinée-Conakry, le putschiste capitaine Moussa Dadis Camara voulait prolonger son bail à la présidence de la République en annonçant sa candidature à l'élection présidentielle de 2010. Désirant un retour à la démocratie, le peuple manifesta sa réprobation en organisant des meetings. Celui du 28septembre 2009 rassembla au stade de Conakry une foule immense de protestataires (militants des partis politiques, syndicalistes, membres des associations, citoyens apolitiques, femmes, élèves, etc.). On pouvait lire sur les pancartes « l'armée doit retourner dans les casernes » ou « Dadis doit partir ». Dans un stade comble, sans sommation, les forces de sécurité montèrent à l'assaut des civils sans armes. Elles dispersèrent sauvagement la foule à coups de matraques, de gaz lacrymogènes et surtout de tirs de fusils à balles réelles. Un rapport de Human Right Watch met en cause la garde présidentielle coupable de tirs mortels et autres abus commis à l'endroit des manifestants effrayés. La junte militaire annonça officiellement le chiffre de 52 morts, mais la réalité selon des témoignages concordants dépassait les 200morts et des milliers de blessés et polytraumatisés.

Une fois de plus, en Afrique des hommes tombent pour la démocratie, foudroyés par les balles qu'ils ont eux-mêmes contribué à acquérir et confié à ceux qui avaient la mission de les protéger. Quelle indignité !

L'armée est-elle le principal frein à la démocratie en Afrique ? Dans la mesure où elle sort de son cadre en générant plus de soucis pour le pays que de bonheur, au regard des démonstrations précédentes et considérant qu'aucun militaire au pouvoir en Afrique n'a contribué à l'édification ou au renforcement de la démocratie, on est autorisé à affirmer que l'armée est bien un facteur rédhibitoire dans cette quête de la démocratie.

Pourtant, sous d'autres cieux et à toutes les époques, des militaires à la tête de leur pays ont réalisé de grandes avancées et mérité la reconnaissance éternelle de leur patrie. Pour cela il faut être un fervent patriote, intelligent et altruiste. Ces personnages souvent n'ont pas bénéficié du soutien de leur corporation pendant leur ascension politique, bien au contraire. Ils se sont engagés soit après leur carrière, soit ils ont quitté l'uniforme pour se lancer dans la bataille politique. Ce sont d'authentiques militaires jugez-en. Concernant le général de Gaulle qui portait l'uniforme longtemps après sa prise de pouvoir, vu son âge il était manifestement à la retraite. Durant son premier mandat, il eut maille à partir avec l'armée qui ne le ménagea point. Des individus liés aux services ou aux organisations paramilitaires attentèrent plusieurs fois à sa vie. Il avait essuyé un coup d'État de ses compagnons d'armes le 21 avril 1961. Une importante frange de l'armée française conduite par les généraux Challe, Jouhaud, Salan et Zeller déclencha une opération de prise de pouvoir en réaction à la politique du général de Gaulle favorable à l'indépendance de l'Algérie. Ce dernier saisit cette occasion pour mettre au pas l'armée et la disqualifier dans le rôle d'observateur et de conseiller très intéressé de la vie politique.

Depuis elle s'est rangée se contentant de sa mission de protection de la nation et ne s'immisce plus dans la politique.

Charles de Gaulle (1890-1970) est considéré comme l'homme politique français le plus prééminent du XX^{ème} siècle. Diplômé de Saint-Cyr, premier clin d'œil du sort, sa première affectation fut le 33^{ème} RI d'Arras commandé par le colonel Pétain. Dès lors les deux destins ne cessèrent de se croiser et de s'entrechoquer quelques fois. Après bien des vicissitudes pendant la Première Guerre mondiale, il entama une seconde phase de sa carrière dans l'entre-deux-guerres en combattant les Soviétiques en Pologne. Il n'hésita pas à rentrer

en conflit doctrinal avec le haut commandement dont il récusait les choix stratégiques. En retour il était frappé d'ostracisme, mal noté et en retard dans les avancements. De loin en loin, il était protégé par Pétain l'illustre vainqueur de la Première Guerre mondiale. Pendant la Deuxième Guerre mondiale, au cours de la débâcle de l'armée française à l'été-1940, il a été le seul commandant d'unité à réussir une percée à travers les lignes allemandes. Nommé général à titre temporaire puis secrétaire d'État à la Guerre en même temps que Pétain était appelé à la vice-présidence du conseil, de Gaulle quitta le champ de bataille pour des combats cette fois-ci politiques. En mission à Londres, il apprit la démission du Gouvernement, le remplacement du président du Conseil Paul Reynaud par Pétain et la demande de l'armistice aux Allemands dans la foulée. Encore une fois, il s'opposa à cette démarche qui ouvrait le pays à l'ennemi. Il exhorta ses compatriotes à la résistance et leur demanda de continuer le combat par le texte devenu célèbre *L'Appel du 18 juin 1940*. Il n'aura de cesse de lutter pour la survie de la France menacée de dépeçage soit par les Allemands en cas de défaite consommée (comment oublier que lors de la déroute de 1870, la France avait été amputée de l'Alsace et de la Lorraine), soit par les alliés vainqueurs sans la France à leur côté (il faut se rappeler que les frontières des États européens au cours de cette période étaient très fluctuantes). Grâce aux colonies, à ce que de Gaulle appelait « l'Empire », il parvint à tirer les marrons du feu. La France sera aux côtés des vainqueurs. Sans aucun doute le mérite lui revient. Ce pur soldat donna à la France une Constitution solide et efficace qui a résisté aux cohabitations (séquence politique où la majorité présidentielle ne correspond pas à la majorité du Gouvernement) et qui dure depuis 61 ans. Il acheva la reconstruction du pays après les dégâts causés par la guerre dans ce que les économistes qualifient des Trente Glorieuses : la période de croissance de 1945 à 1973. Il quitta le pouvoir parce qu'il avait estimé être en contradiction avec ses compatriotes. Tous les Français même ses opposants les plus irréductibles lui rendent un vibrant hommage. Quel chef d'État africain peut se mesurer à un destin pareil ? Peut-être Nelson Mandela, mais ce n'est pas un hasard. Il n'est pas militaire.

Park Chung-Hee (1917-1979) président de la Corée du Sud de 1962 à 1979, diplômé de l'Académie militaire japonaise de Manchourie.

Pourtant, comme en Afrique il fit un coup d'État. Il renversa le gouvernement civil du Premier ministre Chang Myon tout en maintenant en fonction pendant un an le président Yun Po-sun. Dirigeant politique de fait du pays, Park devint président du Conseil suprême pour la Reconstruction nationale en juillet 1961, puis, après la démission du président Yun en mars 1962, il succéda à ce dernier comme président de la Corée du Sud. Sous la pression de l'administration Kennedy un gouvernement civil fut rétabli, une nouvelle Constitution fut adoptée et comme en Afrique, il organisa et remporta les élections générales. Park Chung-Hee est légitimement investi président de la République le 17 décembre 1963. Il sera réélu à quatre reprises. Le 26 octobre 1979, à l'issue d'un banquet, le « général-président » est assassiné par le chef des services de renseignement sud-coréens, Kim Jae-kyu, épaulé par plusieurs de ses hommes. Lui aussi avait un différend avec ses collègues militaires qui s'est achevé avec sa mort. Jusqu'ici la ressemblance avec le modèle africain est flagrante. D'où vient que la Corée du Sud au sortir de la guerre avec sa voisine du Nord voit son revenu moyen par habitant de 100 \$ à la prise de fonction de Park Chung-Hee en 1963 (identique à celui des pays africains les plus pauvres), passé à 14 000 \$ en 2000 ? Le président coréen, quoique militaire et factieux n'avait pas l'esprit des leaders africains. Il a pensé, agi et trouvé des solutions pour son pays.

Après la douloureuse occupation japonaise durant la Deuxième Guerre mondiale, la Corée avait subi une partition très préjudiciable à la partie sud du pays. Elle était sortie exsangue de la guerre avec le nord communiste. Grâce à la politique initiée par Park Chung-Hee en 1963 fondée sur le volontarisme économique, un conseil de planification économique fut chargé du développement et de la réalisation des plans quinquennaux. L'État dirigeait les capitaux étrangers vers les industries ciblées. Par la séduction ou la force, Park Chung-Hee amenait les entrepreneurs à remplir leurs objectifs d'exportation, car il avait compris l'intérêt que la Corée du Sud pouvait gagner en devenant « l'atelier » du Japon qui lui-même était le fournisseur attitré des États-Unis. Le choix de l'exportation à outrance devait développer l'industrialisation. Vision gagnante. Pour ce faire, contre l'opinion de ses pairs, il renonçait aux réparations de guerre et à la demande d'excuses aux Japonais à cause

de leurs méfaits, en échange d'investissements. Les capitaux japonais affluèrent. Il tissa des liens étroits entre le gouvernement et le monde des affaires, lutta féroce contre la corruption. La résultante de cette politique, c'est qu'au cours de son règne se développèrent les futurs mastodontes Samsung, Hyundai et LG à partir d'un capitalisme familial. Le système éducatif instauré privilégiait l'élitisme tout en permettant à chaque Coréen d'atteindre un haut niveau de culture. Son gouvernement autoritaire et la manière de vivre très austère qu'il imposa à ses compatriotes le rendirent impopulaire.

De nos jours, une juste gratitude lui est reconnue à travers l'élection de sa fille Park Geun-hye à la présidence de la République de 2013 à 2017.

Sir Wiston Léonard Spencer Churchill (1874-1965). Sorti 20^{ème} de l'Académie royale militaire de Sandhurst, il est nommé sous-lieutenant en 1895. Il débuta sa carrière militaire hors de son unité la 4th Queen's Own Hussars à Cuba où il reçut son baptême du feu, puis il rejoignit son unité en Inde avec laquelle il participa aux guerres coloniales de conquête de la péninsule indienne. Transféré en Egypte en 1898, il faisait partie du 21^{ème} régiment de lanciers britanniques qui au cours de la bataille d'Omdurman anéantit les Mahdistes et reconquit le Soudan. Il était aussi présent en Afrique du Sud quand éclata la guerre entre les Britanniques et les deux républiques Boers (l'État libre d'Orange et la république Sud-Africaine du Transvaal). En avril 1905, il est promu major et nommé commandant de la Queen's Own Oxfordshire Hussars. Il démissionna et rentra en politique. Plusieurs fois ministre, il était Premier ministre au début de la Seconde Guerre mondiale. C'était le dirigeant britannique le plus expérimenté dans le domaine de la stratégie. Il organisa les Forces armées britanniques, poussa et coordonna le peuple britannique dans la résistance à l'Allemagne nazie et enfin conduisit le pays à la victoire contre les puissances de l'axe.

George Washington (1732-1799) avait gagné la célébrité pendant la guerre de Sept Ans (1756-1763) et grâce à sa popularité qui atteignait l'autre rive de l'Atlantique il commença à s'intéresser à la politique. Son engagement dans la Révolution américaine ainsi que

sa réputation le porta au poste de commandant des troupes américaines. Commandant en chef de l'armée américaine pendant la guerre d'indépendance (1775-1783) qu'il organisa et mena à la victoire finale avec l'aide des Français, sur la métropole britannique. En mars 1783, Washington fit obstacle à la conspiration de Newburgh, un complot militaire préparé par des officiers qui menaçaient le Congrès des États-Unis d'instaurer une dictature. Après le conflit, il participa à la rédaction de la Constitution américaine et fit l'unanimité lors de la première élection présidentielle. Il fut élu le 4 mars 1789 à l'unanimité par le collège électoral comme premier président des États-Unis. Le 30 avril 1789, depuis le Federal Hall de New York, ville choisie pour servir de capitale provisoire, il prit officiellement ses fonctions de chef du pouvoir exécutif. En prêtant serment de fidélité sur la Bible, il inaugurait une tradition qui existe encore aujourd'hui. Washington était l'un des personnages les plus importants de l'histoire des États-Unis. À ce titre, il a reçu de nombreux hommages : la capitale fédérale porte son nom, son anniversaire, célébré le troisième lundi de février, est un jour férié fédéral.

Dwight D. Eisenhower : ancien de l'école des officiers de l'Armée de terre américaine, West Point, d'où il en sort lieutenant. Apprécié de ses supérieurs, il avançait rapidement en grade. Le 7 décembre 1941, le jour de l'attaque de la base navale américaine de Pearl Harbor par les Japonais, Dwight D. Eisenhower était un général brillant. Il reçut le commandement des troupes alliées en novembre 1942 et organisa les opérations d'invasion en Afrique du Nord. Fort de ces expériences, il fut nommé chef suprême des forces alliées en Europe et prépara le débarquement de Normandie, qui devait précipiter la chute du 3^{ème} Reich. L'opération « Overlord » fut un succès, malgré les difficultés rencontrées pendant la bataille sur les plages de Normandie. Après la Seconde Guerre mondiale, Dwight D. Eisenhower devint le président de l'Université de Columbia (États-Unis), puis en 1951 il fut nommé à Paris chef suprême des forces de l'OTAN. Un an plus tard, en 1952, il choisit de se présenter aux élections présidentielles américaines et remporta avec une large majorité des voix. En novembre 1956, Dwight D. Eisenhower était réélu à la présidence des États-Unis. Il entreprit un

vaste programme social, visant à lutter contre les ségrégations raciales. Il mourut le 28 mars 1969.

La différence entre les grands militaires dont le parcours a été esquissé et les chefs militaro-politiciens africains, c'est le jour et la nuit. Les premiers quoique ambitieux ne manifestèrent pas de caractère d'intrigant. Ils se sont distingués d'abord sur le terrain avant de se lancer en politique. L'exception que représente le Coréen doit faire comprendre une notion importante : celui qui réussit un coup d'État est forcément un homme éminent, encore faut-il qu'il mette ses qualités à la disposition de l'ensemble de la nation et non, par sectarisme, de son ethnie.

La deuxième nuance est provoquée par une tendance lourde que l'on observe partout quel que soit le pays. C'est l'opposition entre deux mondes, le militaire et la société civile. D'un côté la communauté militaire vit unie dans la discipline et la fraternité d'armes, de l'autre l'exigence démocratique donne l'apparence d'individualisme, d'affairisme et surtout d'existence anarchique. Confrontés à ce dualisme ces grands hommes historiques, qui avaient choisi d'œuvrer aussi bien pour les militaires que pour les civils, s'étaient aliéné le soutien de leurs compagnons d'armes. Les attentats perpétrés contre eux par les groupuscules proches des militaires apportent la preuve de cette antinomie. Le Coréen y perdra la vie et le général de Gaulle en réchappa deux fois. Mais avec courage et abnégation, ils ont résisté à l'opinion corporatiste, privilégiant les intérêts nationaux. Les chefs militaro-politiciens africains ne peuvent pas en dire autant. Ceux qui l'ont pensé ou réalisé ont été sauvagement exécutés comme Marien Ngouabi au Congo-Brazzaville ou Thomas Sankara au Burkina Faso. Se préoccuper de sa survie au-dessus de toute considération, si telle est la raison de s'agripper au pouvoir, est compréhensible et même excusable. Mais, lorsque les résultats ne suivent pas, son pays est plus pauvre qu'à la prise en main ou quelques réalisations de façades en totale disproportion avec la richesse dilapidée, la volonté de se maintenir au pouvoir coûte que coûte est criminelle et condamnable.

L'écart décisif entre les deux catégories de chefs militaires : les premiers ont transposé dans la politique leurs qualités militaires et obtenu une influence capitale dans la transformation effective de

leur pays. Le peuple ne se trompe pas. Il leur attribue le mérite qui leur revient dans les progrès accomplis. Les seconds vivent dans une bulle au milieu de leurs populations privées de tout. Leur intelligence et leur force servent un intérêt égoïste : le maintien au pouvoir. On n'a pas besoin de la durée d'un mandat pour constater les bienfaits d'un programme politique. Est-ce normal que dix, vingt voire quarante ans d'une présence au pouvoir des dirigeants africains se soldent par la famine, les délestages de l'électricité quotidiennement, le manque d'eau aux robinets, les épidémies et pandémies éradiquées sous d'autres cieux ? Que des citoyens meurent en masse en luttant pour la quête de la démocratie est inadmissible. Rien d'étonnant s'il n'y a pas de panthéon pour Mobutu, Eyadéma, Bokassa et les autres, car l'histoire est cruelle et elle seule distingue les vrais hommes d'État.

Armée africaine et démocratie ne font pas bon ménage parce que consubstantiellement les ingrédients qui font la force de l'une heurtent la nature de l'autre. Les élections, par exemple, vont à l'encontre de l'ordre hiérarchique militaire. On ne peut pas commander en demandant l'avis de ses subordonnés par le truchement d'un vote. La liberté d'expression, un principe de base de la démocratie, vue comme le droit pour un militaire de penser comme il le souhaite et de pouvoir exprimer ses opinions par tous les moyens qu'il juge opportuns, n'est pas applicable sur un navire de guerre en opération délicate ou au sein d'une compagnie en manœuvre. Cela reviendrait à discuter les ordres du gradé et on passerait le temps dans des conjectures interminables. De toute façon, il n'y a pas de place pour les états d'âme dans l'armée. Pour les besoins de l'efficacité, on est tenu d'appliquer le précepte « un ordre est un ordre » et le chef qui le donne est le seul responsable. Le multipartisme correspondrait à l'introduction d'une coterie officielle dans les unités militaires. Impensable dans une entité dont l'harmonie et l'union sont les forces.

Les militaires au pouvoir sont trop visibles à cause de leur mode de fonctionnement très rigide, mais aussi de leur apparence. Il est important de signaler que lorsqu'une corporation, même civile, accapare du pouvoir, elle fait des envieux et des grincheux parmi les non-membres. La position de l'ENA en France le démontre assez tous les jours. Les anciens stagiaires et étudiants de cet établissement

trustent les postes de la haute fonction publique, des ministères et de quelques grandes entreprises. On entend alors des critiques récurrentes et des reproches concernant cette colonisation en col blanc qui mettrait en péril la vie politique française. Une junta au pouvoir avec des militaires dans les ministères quelques fois à haute dose est une situation désastreuse. Pour autant elle n'a jamais produit les effets escomptés sinon on aurait pérennisé ce genre d'occurrence. Dans le cadre de la démocratie, on ne peut pas empêcher un citoyen de s'engager en politique. Il faut tout de même que cet engagement soit une démarche individuelle. Concernant les hommes en uniforme, il faut qu'ils renoncent à leur carrière sans rattrapage ou compensation, du moins le temps de l'intermède politique. Une fois aux affaires, il est hors de question que ces individus soient les poissons-pilotes de leur corporation. Ils seront normalement au service de tous. Enfin, qu'ils adhèrent aux principes de la démocratie. Les potentats africains en kaki (Congo, Niger, Burkina Faso, Tchad, etc.) clament haut et fort qu'ils sont démocrates, que leur pays est une démocratie émancipée, mais leurs agissements trahissent leur vraie nature. Ce sont des autocrates accros au pouvoir absolu parce que l'alternance qu'ils essaient de contourner en tentant de tripatouiller les constitutions est une des notions de base de la démocratie. Deux mandats de président de la République : « Ça suffit », « That's enough », « Basta », « Es reicht » ... Si on n'est pas rassasié, on va voir ailleurs. Les hommes providentiels ne manquent pas. Nul n'est irremplaçable.

Autre précepte sans lequel une démocratie n'est pas civilisée : les militaires regroupés en corporation défendant les intérêts de leur profession doivent impérativement accepter la suprématie des civils, car la stratégie globale d'un pays se conçoit dans les instances politiques, là où l'armée n'est pas présente. Comment concevoir que la caserne soit le lieu où l'ensemble des affaires publiques au plus haut niveau du pays s'élabore ? Les forces de défense ne sont qu'une partie infime de la nation, elles ne sont pas la nation. Elles n'ont pas vocation à la diriger, elles se doivent d'être plutôt à son service, respecter ses grands idéaux : l'état de droit et les principes de la démocratie. Une armée dans un régime démocratique doit rester apolitique, éviter de descendre dans l'arène politique, s'empêcher de prendre parti, de soutenir un leader ou une formation politique. Le

pire malheur qui puisse arriver à un État, c'est la liquéfaction de son armée comme au Congo démocratique (le mal nommé) après la chute du régime du maréchal Mobutu. Nous avons assisté à la l'évanescence des Forces Armées Zaïroises (FAZ) à la vitesse grand V, comme en Centrafrique après la fuite du général Bozizé, au Congo-Brazzaville après le sauve-qui-peut de Lissouba. Chaque fois le chaos fut indescriptible. Ce scénario menace de nouveau quelques États africains dont les armées claniques soutiennent les présidents inamovibles comme la corde soutient le pendu.

À ce stade de la réflexion, au regard du constat accablant en défaveur des forces militaires africaines, il n'y a aucune rancune, pas un soupçon d'animosité en direction de mes frères d'armes, simplement l'impertinence des faits.

Les coups d'État en Afrique

Avis à mes frères d'armes : « Les avantages résultant d'une participation active à un coup d'État réussi sont sensiblement plus importants que la simple récompense du devoir accompli envers le pouvoir²⁷. » En clair, vaut mieux être un ardent intervenant d'un coup d'État qu'un flagorneur du pouvoir en décrépitude (suivez mon regard).

La politique en Afrique est coupable des malheurs des Africains. Les troubles dans un pays rejaillissent d'une manière ou d'une autre sur les États voisins de sorte que, même les pays stables sont préoccupés par les soubresauts des États proches. Partout, la sérénité et le calme sont loin de rayonner sur les visages des hommes et des femmes du bas peuple. La déstabilisation étatique commune à tous ces pays s'explique par la faiblesse intrinsèque des États et de leurs administrations. Dès lors que les gouvernements assurent mal leurs missions, ils portent indéniablement la responsabilité des coups d'État, mutineries et manifestations révolutionnaires qui accroissent la défiance et l'anxiété des populations. Peuvent-ils travailler et réussir dans ces conditions ? À cela il faut ajouter l'épée de Damoclès que représente l'armée. Depuis les années 1950, il y a eu au total 204 coups d'État réussis ou non en Afrique, selon des données compilées par deux politologues américains, Jonathan Powell et Clayton Thyne, qui sont respectivement de l'Université de Floride centrale et de l'Université du Kentucky (États-Unis).

Le coup d'État est un procédé de succession au pouvoir fort contestable, mais quelques fois nécessaire si le régime incriminé est dirigé par un potentat indéboulonnable et que les procédures d'alternance démocratique sont biaisées. Ces présidents de la République inamovibles se sont identifiés au pays au point de croire qu'ils détiennent le pouvoir *ad vitam æternam*. Ils ne la quitteront que contraints et forcés. Ils ne cèdent que devant la pression et ne comprennent que la logique du rapport de forces. En droit international, le coup d'État n'est pas formellement axiomatisé. Ainsi, l'approbation des gouvernements issus de ce mode d'accession au pouvoir est laissée à l'appréciation des États selon

²⁷ Luttwak (Edward) *Le coup d'État*, Paris, éd. Robert Laffont, 1969, p 107.

leurs propres intérêts. Cependant, quand la souveraineté d'un État est gravement mise en cause, la communauté internationale condamne et demande le retour à la situation institutionnelle antérieure comme en 2012 au Mali. En 1997, elle n'avait pas eu une réaction véhémement lorsque la souveraineté du Congo-Brazzaville avait été bafouée (invasion de son territoire par l'armée angolaise sans déclaration de guerre pour conforter un coup d'État). Elle avait réagi mollement donnant un quasi-consentement à l'envahisseur. De toute évidence, l'absurdité comme la vérité finissent par émerger avec le temps. Vingt-deux ans après le désastre du putsch dévastateur de 1997, les mêmes factieux, pour prolonger leur bail à la direction du pays, ont perpétré un deuxième coup d'État, institutionnel cette fois-ci, en modifiant leur propre Constitution élaborée en 2002 unilatéralement sans opposition et imposée au peuple congolais. Quoiqu'il en soit le coup d'État est une violation du droit parce qu'il change par la violence, en tous les cas, sans l'assentiment d'une des composantes au moins de la vie politique (les partis politiques, la population, les syndicats...), la situation nationale. Cette violence est habituellement engendrée par une action militaire. Le coup d'État est une action de force qui s'oppose à l'alternance par la voie légale et démocratique gravée sur le marbre constitutionnel. Les coups de boutoir contre la Constitution sont d'ordinaire portés par des putschistes enragés, agrippés en mal de pouvoir. Les vents ont tourné depuis 2012. Ce sont les tenants du pouvoir qui s'attaquent à elle en la remodelant à leur seul profit. Cette forfaiture reste un coup d'État même s'il est au départ sans violence dans sa réalisation. Les conséquences peuvent engendrer un déchaînement de fureur tout aussi meurtrier que la première variante.

Voici ma « théorie du caleçon » qui humoristiquement explique la stupidité des Africains dans la compréhension et l'application des concepts philosophico-politiques importés. La démocratie est universelle. Elle existe en Asie, en Océanie, en Amérique, en Europe son berceau et certainement en Afrique. Un mode de gouvernance qui transcende les latitudes, le temps, les manières de penser et les usages possède fatalement un fond légitime et impose la raison. La démocratie n'est pas une philosophie africaine, même si certains comportements traditionnels africains s'en approchent. Ces valeurs

nous viennent d'ailleurs parce qu'elles ont fait la preuve de leur efficacité dans la gouvernance apaisée des États. De même le caleçon, un effet vestimentaire guère indispensable, est un objet d'importation que les élites africaines ont adopté. Nos responsables politiques le portent si bien qu'il leur sied à merveille sous le pantalon. Il est impensable qu'un dirigeant africain s'affranchisse de la manière de le porter pour le mettre là où il veut, par exemple sur la tête, car « tel est mon bon plaisir²⁸ » croirait-il. Imaginez le ridicule. Il sera emmené prestement à l'asile. En transposant cette image, l'interprétation que les Africains font de la démocratie revient à utiliser le caleçon comme couvre-chef. Si le ridicule, dit-on, ne tue pas, les politicards africains à cause de leur conduite inadmissible en politique porte en eux le grotesque. Il faut se représenter sur la photo des ministres des Affaires étrangères d'un forum mondial, les représentants africains avec un slip sur la tête. Telle est la vision que suggère cette façon d'interpréter à l'africaine des recettes de la démocratie qui réussissent ailleurs (Constitution à usage multiple *at its suae discretion*²⁹, les élections dévoyées, la gestion économique calamiteuse et égoïste, l'utilisation déraisonnable de la violence, le népotisme, la concussion, la prévarication, etc.). Le concept de démocratie repose sur deux principes forts que les Africains ne respectent pas toujours. Premièrement, le désaccord fait partie de la démocratie, ainsi que la pluralité des opinions, les oppositions et la liberté d'expression sont conciliables avec l'ordre et l'autorité. Deuxièmement, seul le suffrage majoritaire du peuple conduit au pouvoir légitime et légal. La démocratie, c'est la tolérance et le partage, le débat et la paix.

Le coup d'état moderne ne concerne pas fondamentalement la stratégie du renversement d'un pouvoir par le truchement de la simple générosité, l'enthousiasme, l'envie ou l'extrémisme. C'est bien une affaire de technique insurrectionnelle et de l'art de manœuvrer et de combiner les forces. Il s'impose quand le pouvoir est abject et digne du pandémonium. Ne pas attendre que le régime de noix de palme trop mûr chute tout seul de son palmier. Il faut nécessairement l'y aider. Pour cela il ne sera pas exécuté par le

²⁸ Formule utilisée par le roi de France, François I^{er} en clôture de sa correspondance

²⁹ Expression latine traduite par : *selon son bon vouloir*.

peuple, mais forcément par un petit groupe de cadres d'élite convaincus et dopés par l'envie de déboulonner le pouvoir en place, une véritable ligue compétente et organisée. Le choix des membres est important afin d'éviter les peureux et les félons. La stratégie doit être simple et la rapidité d'exécution capitale. Il est capital d'exploiter l'anarchie ou la confusion ambiante, la provoquer, au besoin par une agitation estudiantine ou une grève générale. La paralysie de la ville principale où se déroulera le coup d'État est à ce prix. Cette masse en pleine surexcitation sera utile dans la phase de consolidation, si elle est bien infiltrée et manipulée par des agitateurs aguerris. Le contrôle des médias pendant l'action est tout aussi vital. L'objectif incontournable demeure la prise de la radio et de la télévision pour créer une réalité virtuelle destinée à informer ou désinformer. Certains régimes tirent leur substance d'une seule personne souvent charismatique et dont la longévité au pouvoir est la principale faiblesse. Il aura accumulé acrimonie et volonté de revanche contre lui. Dans ce cas, décapitez la tête et le système s'effondre. Mais si le tyran est resté longtemps président, c'est qu'il a plus d'un tour dans son sac. En effet, l'efficacité d'une unité présidentielle bien entraînée, réactive et fidèle, ses moyens de transmission opérationnels, son armement puissant en intervenant fort à propos peut faire échouer un coup d'État. Par conséquent, il est impérieux de faire une évaluation complète et sans complaisance de toute son armée et de mettre en exergue les points faibles. Il s'agit de ressortir la nature et la composition des unités susceptibles d'intervenir et de souligner l'échelon réellement opérationnel. Il faut identifier dans chaque formation les personnages clés, étant entendu que les chefs officiels ne sont pas toujours les pions les plus influents. La maîtrise des unités adverses tient aussi à l'identification des meneurs de la troupe.

Les unités de la garde présidentielle de nos jours supplantent les forces armées à cause de ce souci de fidélité et d'efficacité. Mais c'est aussi un de ses éléments de la garde présidentielle qui aurait assassiné les chefs de l'État du Niger (le général Ibrahim Baré Maïnassara) et du Congo démocratique (Laurent Désiré Kabila).

Dans un pays démocratique mature où les institutions fonctionnent correctement et les contre-pouvoirs existent, il est impossible de faire un coup d'État. Certains théoriciens pensent néanmoins qu'un

putsch est possible dans n'importe quel pays même le plus démocratique, à condition d'y mettre les moyens et d'avoir un groupe d'hommes déterminés à le faire. En 1961, une tentative échoua en France contre le général de Gaulle dont les auteurs furent qualifiés dédaigneusement de « quarterons de généraux ». Les derniers pays de l'Europe occidentale qui ont connu cette mésaventure sont :

- La Grèce : en 1963, les élections législatives sont remportées par l'Union des Centres de Georges Papandréou. Il décide d'épurer l'armée, très marquée à l'extrême droite. L'état-major, obnubilé par la menace communiste, multiplie les manœuvres de déstabilisation. Des troubles se développent devant le refus du roi de confier le pouvoir à la gauche. Le 21 avril, des officiers emmenés par le colonel Geórgios Papadópoulos prennent le pouvoir par la force et abolissent la constitution.
- Le Portugal de Salazar au pouvoir depuis 1933 : (le 25 avril 1974, un coup d'État était organisé et exécuté par des militaires radicalisés contre les déboires essuyés par l'armée portugaise dans les dernières guerres coloniales en Afrique. Ils désapprouvaient les sacrifices humains afférents et passèrent à l'exécution pour arrêter les frais).
- L'Espagne postfranquiste était un régime peu recommandable et antidémocratique. Le coup d'État du 23 février 1981, connu par son nom de code « 23-F », était perpétré par des officiers de l'armée qui donnèrent l'assaut à l'Assemblée nationale, filmé en direct à la télévision espagnole.

A contrario, le Sénégal est l'un des rares pays d'Afrique à n'avoir jamais vécu de coup d'État. Il jouit d'une réputation de transparence des opérations gouvernementales et est considéré comme un exemple de transition vers la démocratie en Afrique, ainsi que de respect de la liberté et de l'indépendance des médias.

Exception notoire puisque la zone de prédilection de cet avatar de la politique sauvage, de la haine de l'autre, de la négation du dialogue et de la gouvernance confisquée reste l'Afrique, avec une mention spéciale pour l'Afrique francophone. Est-ce une relation de cause à

effet ? Un coup d'État est réalisable avec un pourcentage élevé de réussite dans un pays arriéré, d'abord intellectuellement (niveau d'instruction faible, importante masse inculte, incapable de s'informer en dehors du cercle proche, sans culture, ni moyen de communication évolué...). Économiquement, les populations phagocytées par une pauvreté endémique n'ont qu'une préoccupation : trouver quotidiennement à manger. Tous les autres soucis sont secondaires. L'indigence est aussi politique. Les masses sont très sensibles à la propagande. Tout ce que dit la radio est vérité d'évangile, à plus forte raison quand la seule télévision du village repend des inepties, c'est du pain béni. Tout ceci est le terreau parfait pour un coup d'État. Les acteurs politiques ne s'en privent pas.

Pour Malaparte³⁰, un coup d'État est une question d'ordre technique : une poignée d'hommes compétents qui frapperaient non pas les organes représentant l'État (Parlement, ministères), mais les points stratégiques comme les centrales électriques, les centres de communication, les casernes, les usines, les banques suffiraient pour s'emparer du pouvoir.

L'insurrection populaire est plus compliquée et moins rapide, mais plus dévastatrice. En cas de succès, l'ancien régime est balayé intégralement. En fonction du niveau d'encadrement des manifestants, on peut assister à du vandalisme et des pillages qui n'arrangent pas la reprise en main du pays par les nouveaux dirigeants. Pour être victorieuse, l'insurrection doit avoir des motifs de soulèvements économiques ou sociaux sinon les deux à la fois contre le pouvoir en place. Elle nécessite une mobilisation de masse et l'utilisation de la grève. Par conséquent, il faut cultiver une connivence avec une partie du personnel politique et syndical.

Étant la seule force cohérente du pays, l'armée en cas de désordre public sort du bois. Seules leur éducation et leur croyance aux valeurs démocratiques empêcheraient les militaires de faire un coup de force. Par exemple, un coup d'État militaire est unimaginable en Israël parce que l'armée est en symbiose parfaite avec le gouvernement. Du fait de son implication dans la sécurité du pays,

³⁰ Curzio Malaparte, né sous le nom de Kurt-Erich Suckert, écrivain, diplomate, cinéaste italien (1898-1957).

elle est au centre de la vie nationale et considérée comme l'institution la plus populaire, que va-t-elle chercher de plus ?

Le coup d'État s'impose quand le pouvoir est abject. Il ne faut pas attendre que ce genre de régime chute tout seul comme un fruit trop mûr, il faut secouer l'arbre pour le faire tomber. Le coup d'État ne sera pas exécuté par le peuple tout entier, mais par un petit groupe de cadres d'élite convaincus et dopés par l'envie de déboulonner le pouvoir en place, une véritable ligue compétente et organisée. Pour cela le choix des membres a un caractère primordial afin d'éviter les félons et les peureux. La stratégie doit être simple et la rapidité des coups portés là où ça fait mal est capitale. Il est indispensable d'exploiter l'anarchie ou la confusion ambiante, de la provoquer au besoin par une agitation estudiantine ou une grève générale. Cette masse en pleine ébullition sera utile dans la phase de consolidation, si elle est bien infiltrée et manipulée par des agitateurs aguerris. Les activer au cœur des manifestations pour préparer une paralysie de la ville où se déroulera le coup d'État. Le contrôle des médias pendant l'action du coup d'État est crucial. La radio et de la télévision de référence, celles qui ont le plus d'audience, demeurent les premières cibles. Le paysage audiovisuel, aujourd'hui internet et les réseaux sociaux sont si déterminants qu'il est primordial de les soumettre tous. Les plus importants doivent être mis au silence en sabotant par exemple leurs antennes d'émission. Cette maîtrise des médias est destinée à créer une réalité virtuelle consacrée à l'information et la désinformation. Notamment, faire courir le bruit que les principales autorités du pays, dont le président de la République, sont en fuite ou hors d'état de nuire. Pendant un délai d'au moins trente-six heures, donner l'impression que « les carottes sont cuites » en verrouillant la contre-offensive médiatique du gouvernement qui pourrait se produire par des canaux incontrôlés. Au Burundi cette phase avait été négligée par les putschistes. Une bataille radiophonique s'ensuivit entre la radio nationale tenue par les loyalistes et trois petites radios privées à la couverture territoriale limitée. Cette guéguerre d'informations et de communiqués fut remportée par les partisans du président Pierre Nkurunziza qui résistèrent aux assauts perpétrés contre la radio nationale.

Le 7 janvier 2019 à Libreville les putschistes accèdent eux à la télévision nationale, le lieutenant Kelly Ondo Obiang appelle les

Gabonais à les soutenir, à investir les édifices publics et les aéroports. Leur message passe en boucle de 4heures jusqu'aux environs de 7 heures, mais la mayonnaise ne prend pas. Les services de sécurité prennent d'assaut le bâtiment, abattent deux soldats rebelles et libèrent des journalistes retenus en otage. L'amateurisme se paye au prix fort. Une demi - douzaine de pouilleux ont réussi la phase la plus importante, mais ne disposaient d'aucun plan. Ils estimaient peut-être que les péripéties en la matière s'enchaînent d'elles-mêmes. Ils ont fait preuve d'une candeur à pleurer.

Le stratagème fut différent en octobre 1997 à Brazzaville. Au cours de cette période pleine d'incertitude, Tassoa, le porte-parole des factieux ordonna à la population de piller la ville pendant soixante-douze heures. Les actes de ce genre engendrent la confusion et augmentent le chaos. Ils favorisent la désorganisation et provoquent les exactions. Mais ils ont l'avantage de sceller le sort du pouvoir défunt, car un rétablissement du dit pouvoir est impossible. Dès que les masses et surtout les forces de défense sont convaincues que le président de la République est chassé du pouvoir, elles sont promptes à suivre les instructions, les commandements et les injonctions des nouvelles autorités. Les forces de l'ordre sont alors disposées à accomplir leur mission de protection de la population. Le couvre-feu (ou l'interdiction de circuler la nuit) est une mesure efficace pour restaurer le calme et permettre une reprise en main. À cette occasion, il est plus facile d'arrêter les personnes recherchées à domicile, car machinalement elles s'y trouvent. À partir de ce moment débute la phase d'occupation des lieux du pouvoir. Le palais présidentiel ou le lieu d'habitation du chef de l'État est un symbole important. L'investir, donne le signal de la fin ainsi que diffuser abondamment les images de sa désacralisation comme furent les palais de Laurent Gbagbo à Abidjan, Lissouba à Brazzaville ou Mobutu à Kinshasa.

L'essentiel commence alors avec le retournement de la bureaucratie et le contrôle des partis politiques, car, à l'inverse de la population qui souvent reste passive, ces deux entités craignant pour leur survie, elles peuvent avoir des agissements qui ne sont pas constructifs. C'est alors qu'il faut séparer le bon grain de l'ivraie pour influencer ces structures et dégager les hésitants. Cette tâche accomplie, on peut s'emparer des services spéciaux, de la police et ce qui reste de

l'armée. Les organiser avec rigueur. Profiter des menaces extérieures réelles ou supposées pour entreprendre une importante opération de flicage. Tout en prenant l'appareil de l'État, se prémunir d'un contrecoup d'état des adversaires. En principe, si les menaces ont été parfaitement identifiées, le pouvoir déchu sera incapable de réagir avec cohérence et efficacité.

*

* *

Un coup d'État coûte inéluctablement à la nation. Le coût humain : un putsch est une entreprise des plus risquées. Il engage dans une lutte sans merci des groupements humains qui s'opposent en usant de tous les moyens de combat. Parce que le résultat ne souffre pas de compromis, l'affrontement des belligérants conduit à la mort en fonction du mode d'action adopté. En cas de coup entortillé ou d'une mauvaise maîtrise de la situation, le bilan peut vite devenir catastrophique. Les rafles, les balles perdues, la déchéance de l'ancienne classe dirigeante entraînent l'abaissement d'une partie importante de la haute société avec des conséquences sur la stabilité du pays.

Au Congo, la mauvaise appréciation des paramètres socio-politiques, la mésestimation par les hommes politiques de l'inclination des Congolais à régler par la violence leurs litiges, la prolifération des armes et des milices ont transformé le coup d'État du 5 juin 1997 en guerre civile. Après cinq ans d'une sale guerre on a évalué à plusieurs milliers de morts innocents par des effets directs et presque autant par les conséquences indirectes : notamment le refoulement des populations du Sud hors de leurs villes et villages, puis le blocage des mois durant dans la forêt vierge qui occasionna des victimes à foison.

Le coût est aussi économique. Un coup d'État, même salubre, entraîne une rupture dans la bonne marche des activités économiques du fait des entraves à la liberté de circuler et donc de communiquer. L'argent n'aime pas le bruit. De plus, l'incertitude

sur l'avenir et parce que le pays subit la vacance de gouvernement de l'État ou pâtit du flottement de nouveaux dirigeants, les affaires s'arrêtent. Au bout d'un certain temps, elles se transforment en économie de substance très préjudiciable à l'État. Le fonctionnement de l'économie repose sur la crédibilité et la confiance entre les partenaires. Les décisions sont quotidiennes et continues. Dès lors que le flux avec les agents économiques internationaux s'interrompt *ipso facto*, la machine économique se grippe, s'enclenche alors la spirale des pertes des revenus de l'État. L'instabilité politique confère à une mauvaise réputation au pays, éveille la défiance. De nos jours, la communauté internationale ne tolère plus les coups de force. Les condamnations ne se limitent pas aux communiqués sans réelle portée. Les organismes financiers des bailleurs de fonds sur injonction des grandes puissances arrêtent la perfusion financière pour contraindre la junte au pouvoir de revenir aux meilleures dispositions. Dans ce cas, le petit peuple récolte la double peine : la paupérisation due à la baisse de l'activité économique intérieure et l'arrêt des programmes de développement financés par les investissements directs étrangers. Le PIB par habitant d'un pays après un coup d'État a toujours décroché, ceci d'autant plus qu'il est dépendant de l'économie de marché et des échanges internationaux.

Le coût politique est déraisonnable et démesuré. Un coup d'État agit dans le paysage politique comme un tremblement de terre de magnitude maximale. La constitution, loi fondamentale, fixant l'organisation et le fonctionnement de l'État, régissant l'ensemble des rapports entre gouvernants et gouvernés, protégeant les droits et les libertés des citoyens est généralement abrogée dans les premiers communiqués des putschistes. Sans les principes suprêmes du droit qui fondent l'organisation d'un État, tout est permis. Les institutions politiques sont dissoutes : le gouvernement, le Parlement, le Conseil constitutionnel, etc. Les partis politiques sont interdits. Un comité de rédemption, de redressement ou de salut public est instauré à la place de l'ensemble de la classe politique. Ce néant sidéral est propice aux exactions de tout genre, mais aussi favorable à une recomposition politique. Là, nous sommes à la lisière de l'imbroglio politique où les médiocres supplantent les meilleurs et les règlements de compte politiques sont poussés au paroxysme. C'est

souvent une séquence qui enterre les espoirs de développement du pays, d'où une indubitable régression.

Le coup d'État militaire assène un choc psychologique, même s'il est attendu, désiré par tout le monde. Il demeure un procédé non démocratique de mutation politique. Les auteurs de coups d'État assurent leur impunité et s'affranchissent de tout contrôle des normes démocratiques. Aussi, même les plus fervents fanatiques ne tardent pas à reconsidérer leur position vis-à-vis des pratiques martiales et caricaturales des militaires. Pour remettre de l'ordre, on n'hésite pas à employer la manière forte, à traumatiser la population. Le contrecoup d'un putsch sur l'équilibre mental de chaque citoyen, pourtant sans parti pris, est un choc psychique dû à l'effet de surprise et la brutalité de l'événement dans ses modes d'action qui recourent à la violence aveugle. Il se dégage aussi un profond sentiment de peur, et d'impuissance. L'impression qu'avait l'ensemble de la société de vivre en sécurité vole en éclat. Collectivement affectées par les péripéties traumatiques, bien des personnes ayant vécu ces tragédies nationales conservent un souvenir pénible et n'en guérissent plus.

Trente-deux ans après le coup d'État et la mort de Thomas Sankara, les Burkinabés n'ont pas oublié. Le processus de rétablissement repose sur les capacités d'auto-guérison propres à chacun. C'est un prix à payer pour la société dont on ne tient pas toujours compte. Les Congolais qui ont vécu l'aventure du Comité militaire du parti (CMP) au pouvoir après le coup d'État du 18 mars 1977, ayant entraîné la mort du président de la République Marien Ngouabi, quarante-deux ans plus tard, en parlent avec émotion. Le choc psychologique ne s'est jamais estompé. Ils n'ont pas oublié le régime « du vivre durement aujourd'hui pour vivre mieux demain » (VDA) rabâché par la propagande militaire. Tout le pays était comme encaserné.

*

* *

Si l'on dresse le bilan des 50 dernières années, il est choquant voire désastreux. 89 coups d'État depuis 1953, 22 présidents assassinés et 75 conflits armés depuis 1945. Des millions de morts et de déplacés, mais surtout des génocides oubliés ou avoués sur le bout des lèvres.

L'usage de la force contre les responsables politiques dépositaires de l'autorité légitime de l'État est inadmissible. Il est choquant lorsque ceux qui sont censés les protéger commettent des crimes odieux contre les plus hauts dirigeants, quand les militaires renient leur serment de loyauté. Le plus inconcevable, c'est une espèce d'impunité qui protège les auteurs de coups d'État. Tout aussi incompréhensible dans le cas d'assassinat d'un chef de l'État, l'homme de main qui commet le crime automatiquement disparaît, tué à son tour, habituellement exécuté par les commanditaires. Mais, il y a toujours des candidats pour accomplir ces basses œuvres. Il est à noter que ces bourreaux sont généralement des exécutants de bas niveau. Au regard de leur situation de petit gradé, il reste évident que les donneurs d'ordres plus haut placés échappent à toutes les sanctions. Les assassinats politiques plus souvent ont lieu sur commande. L'engagement politique ne doit pas conduire à la mort. Il est grand temps de civiliser les mœurs politiques en Afrique. Le droit international humanitaire interdit aux États d'occire de manière extra judiciaire toute personne lorsqu'elle est faite prisonnière, même un comploteur. En temps de guerre, un gouvernement est contraint d'utiliser la force létale contre des combattants ennemis pour défendre la patrie parce que ces combattants font partie du conflit. Ils se distinguent par leurs uniformes qui prouvent leur appartenance à l'autre partie belligérante. Par conséquent, ces soldats hostiles sont susceptibles d'être tués en toute légalité non pas parce qu'ils sont coupables d'un crime, mais parce que ces ennemis sont eux-mêmes autorisés à tuer. Point n'est besoin donc d'user de procédures de droit du genre sommation avant de tuer un combattant adverse. Assurément, les autres cas en dehors des faits de guerre sont soumis aux dispositions légales plus ou moins encadrées. Par exemple, un policier dans le cadre de sa fonction de protection peut tuer uniquement en état de légitime défense ou pour protéger la vie d'autrui à condition que la riposte soit proportionnelle à la menace. Certes, l'éthique militaire de ce point de vue repose sur des fondements moraux, pourtant, le militaire est admis à tuer, mais

uniquement dans les circonstances extrêmes de la guerre. Les militaires africains ne s'embarrassent pas de morale. Ils ont le glaive confié par le peuple pour le protéger et l'usage qu'ils en font, c'est de s'en servir pour gravir les marches du pouvoir en procédant cyniquement aux éliminations physiques. À l'occasion des moments tumultueux d'insurrection, certains militaires s'en donnent à cœur joie. C'est l'aubaine pour éliminer physiquement les adversaires politiques ou non. Le prisonnier de guerre ou le militaire comploteur n'est pas incarcéré à titre de sanction ou de punition pour s'être battu. La privation de liberté n'est justifiée que par la nécessité de l'empêcher à nouveau de prendre part aux combats. Il doit bénéficier du statut de droit positif destiné à le soustraire à l'arbitraire ou à la mort.

Voici ce propos illustré par quelques antécédents édifiants. En cinquante ans d'indépendance, une trentaine de chefs d'État ou de gouvernement ont été assassinés à l'occasion de la centaine de coups d'État réussis ou ratés. Dans ce triste record, l'Afrique anglophone remporte la palme avec près de la moitié des homicides. L'Afrique, avant le funeste 13 janvier 1963 avait subi des coups d'état, mais jamais par des subsahariens francophones. Le putsch du Togo fut une première par son aspect parricide et l'incompréhension générale suscitée au point que ses auteurs allaient renoncer au gain de leur action ignominieuse.

1963 : Le premier coup d'État fatal à un président de la République francophone. Cette nuit-là au petit matin, le président de la République du Togo Sylvanus Olympio est assassiné en petite tenue devant l'ambassade des USA par un groupuscule de soudards. Certes, l'atmosphère politique à Lomé s'était appesantie. Les bruits de bottes étaient perceptibles et les rumeurs de complot bruissaient en raison d'un hypothétique dissentiment entre ce nationaliste au caractère trempé, imprégné de culture anglo-saxonne et les autorités françaises. À l'orée du *self government* des pays africains, la libre attitude des gouvernants africains francophones n'était guère tolérée par l'ancien colonisateur. Or, on alléguait qu'Olympio voulait garantir l'indépendance économique de son pays en sortant de la zone franc CFA en émettant une monnaie nationale adossée au Deutsch Mark avec le concours des Allemands, anciens colonisateurs plus bienveillants que les Français. On affirmait aussi

que les militaires démobilisés par l'armée française, anciens des guerres du Vietnam et d'Algérie de retour au pays, étaient mécontents de leur sort dans la nouvelle armée togolaise. Il est vrai que le premier président du Togo avait des idées en matière de défense novatrices pour l'époque. Il prônait un service militaire obligatoire pour tous les jeunes Togolais comme en Suisse, pour que le peuple en armes défende le Togo au détriment d'une armée pléthorique et désœuvrée. Ces tirailleurs n'y trouvaient pas leur compte. Le samedi 12 janvier 1963 à 23 heures, madame Dina Olympio, l'épouse du président de la République perçut des bruits insolites. Elle prévint son époux, puis des coups de feu éclatèrent dans la nuit paisible. Prévenant, le président Olympio avait déjà escaladé son mur mitoyen avec l'ambassade des USA. Il trouva refuge dans une vieille voiture poussiéreuse garée dans l'arrière-cour. Dès lors les faits qui vont suivre sont considérés comme étant du domaine de la conjecture, car depuis cette époque aucune enquête officielle n'a jamais été réalisée. L'officier français, commandant de la gendarmerie et conseiller du président, informa l'ambassadeur de France de l'échec de l'opération. Celui-ci demanda à son homologue américain si le président de la République n'était pas caché à l'ambassade américaine puisque l'on avait la certitude qu'il se trouvait chez lui quelque temps auparavant, que la fouille minutieuse de son domicile par les « trouffions » n'avait rien donné. Il l'avisait de rester en dehors de cette affaire intérieure. Le diplomate américain qui avait retrouvé le président de la République avertit son homologue français, puis laissa partir le fugitif avec la soldatesque venue comme par hasard le cueillir. Une version prétend que l'Américain n'avait pas la clé de son ambassade pour le garder. Alors que le président était assis sous un arbre en face de l'ambassade américaine dans l'attente d'un véhicule qui le conduirait au camp du régiment interarmes, il fut abattu par une volée de balles sur la poitrine et à l'abdomen, puis achevé au couteau. Jean de Menthon³¹ écrira plus tard : « La France fut-elle complice ou même instigatrice du complot militaire du 13 janvier 1963 ? De l'instigation, il n'y a pas de preuve. De la complicité si, car les Français servaient dans la gendarmerie et dans

³¹ Jean de Menthon ; *À la rencontre du Togo*. Edition L'Harmattan, Paris 1993 p.

l'armée à des postes essentiels ; ils furent mis au courant et durent informer leur ambassadeur à Lomé ; le coopérant français qui s'est trouvé le plus impliqué dans l'affaire fut Georges Maitrier qui commandait la gendarmerie togolaise, et qui était aussi chef de cabinet militaire du président togolais ».

1966 : Tafawa Balewa : Haoussa et musulman du Nord, premier chef de l'État du Nigeria au sortir de la colonisation reçut les attributs de la souveraineté du pays le 1^{er} octobre 1960. Il occupait depuis 1957 la fonction de Premier ministre. Le 1^{er} octobre 1963, le Nigeria devenait République fédérale. Benjamin Azikiwé de l'ethnie Ibo, était choisi à la présidence de la nouvelle République et Tafawa Balewa maintenu Premier ministre. Une grave crise à forte connotation ethnique secoua le pays et de grandes tueries s'en suivirent. Il fut renversé et assassiné dans un coup d'État militaire le 15 janvier 1966. Les circonstances de sa mort restent encore floues. Son corps a été découvert, jeté au bord d'une route près de Lagos six jours après avoir été kidnappé. La nouvelle de son assassinat a provoqué de violentes émeutes dans tout le nord du Nigeria et a finalement conduit au contrecoup d'État sanglant de juillet 1966.

1966 : Johnson Aguiyi-Ironsi, major général de l'armée nigériane, président du Nigeria du 15 janvier 1966 à sa mort le 29 juillet 1966. Il commandait les troupes de l'ONU de janvier à juin 1964 dans le cadre de la crise du Congo ex-Belge. Il y démontra des qualités d'autorité et de négociateur hors pair. En 194 jours de présidence, il eut une activité probante sur les textes fondamentaux de son pays. Une mutinerie d'une partie de l'armée nigériane éclata. Les mutins enlevèrent le président, l'exécutèrent sans scrupule et le jetèrent dans la forêt à quelques kilomètres d'Ibadan.

1969 : Abdirashid Ali Shermake, président de la Somalie du 10 juin 1967 jusqu'à son assassinat le 15 octobre 1969. En 1968, il avait déjà échappé à un attentat à la grenade. Le jour fatidique, il a été mitraillé par son propre garde du corps. Sa mort déclencha le coup d'État du chef des armées le général Siad Barré.

1974 : Dans l'abjection on a touché le fond avec l'assassinat de madame Aïssa Diori, Première dame du Niger au cours d'un coup d'État qui renversa le président de la République Hamani Diori. Selon le récit de sa fille, témoin oculaire des faits, l'homicide

d'Aïssa Diori n'était pas accidentel. Ce fut un véritable carnage, un quasi-génocide à l'égard de la famille présidentielle perpétré par des soldats inhumains et dans un état second. Si la nature du militaire se traduit par une telle barbarie, alors on est en droit de renier le métier des armes, malgré la noblesse qu'il représente et le sacrifice qu'il exige. Qu'est-ce qui peut bien justifier un pareil massacre ? Le pouvoir ! Pourtant, on ne l'emportera pas avec soi et le jour du jugement dernier un passif de ce genre vous projettera dans la fournaise de l'Enfer. Pourtant, pas un chef militaire devenu chef d'État en Afrique n'a fait le bonheur de son peuple ; aucun n'a contribué à produire une richesse insolente à la mode qatarienne pour son pays. Recherchent-ils l'abondance pour eux-mêmes et leurs proches ou c'est simplement le fruit d'un crétinisme africain ? Mobutu en son temps était parmi les terriens les plus riches et adulés par son peuple (du moins le pensait-on). Quand il fut mourant, alors qu'il était encore propriétaire de la plus belle villa de la Côte d'Azur à Roquebrune-Cap-Martin en France, les visas français, suisse et espagnol lui furent refusés pour se soigner en Europe. En désespoir de cause, il se contenta du Maroc. Un autre prétorien africain déchu erra dans son avion à la recherche d'un havre, Zine el -Abidine Ben Ali le Tunisien. Blaise Compaoré vécut l'opprobre de la fuite malgré sa puissance militaire. Il faut se garder de la paranoïa que suscite l'oppression des armes sur le peuple, mais cultiver l'humilité. À croire que les militaires africains en sont incapables. Aucun ne s'est révélé si grand pour côtoyer les immenses figures qui ont transformé le monde.

Cette nuit-là, il faisait déjà très tard, le président et sa famille presque au complet s'apprêtaient à se coucher, harassés par une journée de labeur comme à l'accoutumée. Brusquement des blindés ont surgi dans la propriété présidentielle en forçant le portail. Le vacarme surprit dans la résidence ceux qui étaient encore éveillés. Le vrombissement des blindés réveilla les autres. Tous se précipitèrent au salon sauf la Première dame. Le président de la République se jeta sur le téléphone mais constata immédiatement que la ligne était coupée. Il n'avait plus aucune liaison avec l'extérieur. Il comprit qu'un coup d'État était en cours. À peine les occupants du palais avaient-ils saisi ce qui se passait qu'une grenade explosa dans le salon de réception où s'était regroupée une partie de la famille.

Aussitôt les militaires firent irruption, tirant au jugé de toutes leurs armes. Des enfants du Président de république, des cousins et d'autres parents furent touchés. Deux succombèrent à même le sol en se vidant de leur sang. Quelqu'un hurla que le petit Moussa était grièvement blessé. La mère surgit d'une pièce attenante. Elle était encore en tenue de ville et sans armes contrairement aux contrevérités des militaires qui tentaient maladroitement d'évoquer la légitime défense. Quelle arme pouvait porter une maman africaine surprise par une armada crachant du feu à tout va sur ses enfants si ce n'était l'instinct maternel et l'impulsion inconsciente ? Alors qu'elle se précipitait sur son enfant, elle fut fauchée par une rafale de mitraillette. L'assaillant, auteur des tirs, la transperça d'un coup de baïonnette inutile, sauf à justifier la haine. Elle rendra l'âme dans une agonie paisible quarante-cinq minutes plus tard. Les enfants qui avaient échappé à la boucherie furent conduits hors de la résidence, alignés contre un mur, prêts à être exécutés. Ils ne durent leur salut qu'à l'intervention d'un gradé curieusement accommodant. Quant au président, il fut conduit immédiatement au secret. La violence de l'action contre la famille présidentielle prouve la barbarie des exécutants et la monstrosité des commanditaires militaires de haut rang. Où est l'humanité dans ce récit ?

1975 : Haïlé Sélassié était un mythe. Il devait en partie son prestige à un lignage exceptionnel. « Roi des rois », « Lion conquérant du royaume de Juda », « Élu de Dieu », chef du plus vieil empire du monde et du seul État africain à n'avoir jamais été colonisé. Le Négus se présentait comme le 225^{ème} descendant de la dynastie du roi Salomon et de la reine de Saba. La plupart des rastas le considèrent comme le « dirigeant légitime de la Terre » et le Messie, en raison de son ascendance qui, selon la tradition éthiopienne de la dynastie, est dite « salomonide ». Dans le contexte de la guerre froide, Haïlé Sélassié, dont la politique était plutôt pro-occidentale, fut renversé le 12 septembre 1974 par un coup d'État mené par un groupe de 120 militaires, le Derg ou « *comité des égaux* », soutenus par l'Union soviétique. Le dernier roi d'Éthiopie croupissait dans un cachot depuis sa destitution. Haïlé Sélassié est mort un peu moins d'un an après son détronement ; étranglé, le 25 ou le 27 août 1975, sur ordre de son tombeur, le colonel Mengistu Haïlé Mariam. Le régime communiste empêchant toute enquête indépendante, il ne fut

pas possible de vérifier les circonstances de sa mort. Sa dépouille était dissimulée dans les bas-fonds du palais impérial, où elle fut exhumée en 1992, un an après la chute du régime de Mengistu. 1975 : Le Derg, une monstruosité sans égal dans l'ignominie des militaires africains. Le Derg était une junte militaire qui gouverna l'Éthiopie après la chute du *négus* Haïlé Sélassié^{1er} jusqu'en 1991. Il fut fondé le 27 juin 1974 par des officiers de l'armée éthiopienne qui s'étaient mutinés au début de l'année. Les membres fondateurs étaient au nombre de 120 paranoïaques de la violence, nombre qui s'amenuisa au fur et à mesure des disgrâces et des meurtres autodestructeurs. Aucun nouveau membre n'a jamais été intégré. La liste précise des membres du Derg reste inconnue. De 1975 à 1977, le Derg exécuta et emprisonna des dizaines de milliers d'opposants, sans procès. La période au cours de laquelle le Derg dirigea l'Éthiopie fut marquée par une guerre civile, une guérilla avec les indépendantistes érythréens, un conflit avec les révoltés de la région du Tigré et d'autres groupes de droite, une guerre totale contre un pays voisin, la Somalie. Avec les militaires, l'Éthiopie substitua son pacifisme contre un interventionnisme et un bellicisme à tous crins. Le lieutenant-général Aman Mikael Andom succédait à Haïlé Sélassié après le putsch du Derg en qualité de chef de l'État. Une brouille avec les membres les plus extrémistes du Derg au sujet des exécutions arbitraires et la guerre avec l'Érythrée scellèrent le sort d'Andom. Mis en minorité, il fut arrêté et exécuté avec une soixantaine de personnes dont des membres du gouvernement. Son successeur Tafari Benti connaîtra le même sort trois ans plus tard, liquidé physiquement par le Derg.

1977 : Les militaires ont l'esprit subtil, mais la mort de Marien Ngouabi, président de la République du Congo est tellement rocambolesque que son élucidation résisterait à une équipe-choc d'enquêteurs composée du lieutenant Colombo³² et de l'inspecteur Derrick³³ en personne. Le coup d'État militaire sanglant a certes emporté le président de la République, mais, peut-être pour couvrir

³² Colombo, inspecteur de police de la brigade criminelle de Los Angeles dans le feuilleton du même nom, incarné par Peter Falk, enquêteur opiniâtre et perspicace.

³³ Derrick, inspecteur de la police criminelle de Munich dans la série télévisée « *inspecteur Derrick* ». Inspecteur non violent, froid et psychologue. Sur 281 épisodes, il a démasqué 282 coupables et vu 344 cadavres.

le crime ou pour une simple affaire de vengeance, les couteaux (disons les kalachnikovs) étaient de sortie. Les militaires n'y sont pas allés de main morte. Jugez-en : un ancien chef de l'État du Congo, un cardinal de l'Église catholique, une trentaine de personnes dont des officiers de l'armée ont froidement été liquidés ou passés par les armes sans condamnation. Où est-ce qu'ils ont le cœur ces hommes en tenue ? En ont-ils vraiment ? Des faits racontés publiquement par certains acteurs de cette tragédie au cours des auditions cathartiques de la conférence nationale souveraine de 1991 à Brazzaville, il transparaît une opération machiavélique de conquête du pouvoir. Le président Marien Ngouabi résidait modestement non pas dans un palais de la République, mais au quartier général de l'Armée populaire nationale (APN)³⁴ entouré d'un régiment de la garde présidentielle, composé et commandé par des fidèles. Qui donc pouvait croire que sa cuirasse cachait quelques interstices. Ce 18 mars 1977, l'armée est consignée à cause du climat politique très trouble dans le pays depuis la grande grève des travailleurs du 24 mars 1976, orchestrée par la Confédération syndicale congolaise (CSC). De plus, un mois plus tard, le 24 avril 1976, par un raid, l'armée zaïroise envahissait le territoire congolais à l'île Mbamou. Les militaires congolais étaient à cran. Ce jour fatidique, l'état-major, (comme les Brazzavillois appellent ce secteur stratégique de la ville), habituellement grouillant de militaires était étrangement vide de ses occupants. La totalité du régiment de la garde présidentielle était sortie de leur caserne pour effectuer diverses manifestations sportives programmées laissant le président de la République étonnamment esseulé. Deux versions subsistent à cette étape de l'affaire. La première : d'après les auditions publiques pendant la conférence nationale il ressort qu'à l'heure du déjeuner, le président était attablé. Arriva un commando de quatre membres dirigés par un officier. Sur l'apparence de ce groupe, mis à part le capitaine qui était à leur tête, les autres membres du commando ressemblaient à des branquignols même pas vraiment armés. Après s'être introduits dans le quartier général puis la résidence présidentielle, les intrus rentrèrent en contact avec le président Marien Ngouabi. Une lutte féroce s'engagea jusqu'au

³⁴ Dénomination de la période révolutionnaire des Forces armées congolaises (FAC)

perron de la villa où le chef de l'État fut abattu. Son fils aîné qui se trouvait à l'arrière de la bâtisse, alerté par les coups de feu, accourut et surprit le groupe en pleine fuite. Il abattit deux assaillants avant d'emmener son père à l'hôpital militaire. La deuxième version qui croise par certain côté la première est détaillée dans le livre de Jean-Claude Mayima-Mbemba³⁵. À 13 heures, le président recevait le cardinal Émile Biayenda. L'entretien ne dura qu'une dizaine de minutes, interrompu par un coup de téléphone qui obligea le président Marien Ngouabi à cesser cette audience pour rejoindre un collaborateur grièvement blessé au champ de tir. Avant de quitter sa résidence, il avait donné, semble-t-il, des instructions concernant des visiteurs qu'il recevrait plus tard. Était-il sorti sans escorte, dans une voiture banalisée ? En tout cas, des témoins affirmaient l'avoir vu revenir quelques heures après et passer l'entrée de la rue principale de l'état-major dans sa voiture. Était-il vivant ? Personne ne le sait, d'autant plus qu'il ne portait plus le treillis qu'il avait en partant. En arrivant chez lui, il se trouva en face du commando. Une lutte s'engagea sur le perron. En bas de l'escalier, le président Marien Ngouabi fut abattu. Son fils aîné surgissant de l'arrière-cour de la résidence abattit deux fuyards. L'énigme s'épaissit avec les constatations des médecins sur le cadavre. Il était perforé de plusieurs petits trous dans le dos jusqu'à la hauteur du cou. Des impacts que les médecins légistes ne découvrirent qu'en le retournant. Donc de face rien n'apparaissait. De plus, les habits qu'il portait n'étaient guère troués, même au dos. Pour parachever le tout, il avait la carotide tranchée très nettement par une des balles reçues par derrière, qui transperça la nuque et fracassa une partie de la mâchoire. Dans ces conditions expliquait le médecin, n'importe qui aurait perdu les six litres de son sang au point d'en être totalement barbouillé. Or, il était parfaitement propre et son *abacost*³⁶ immaculé. Là où il était tombé, des témoins ont relevé une tache de sang pas plus grande qu'une feuille de papier de format A4.

³⁵ Mayima-Mbemba (Jean-Claude), *Assassinats politiques au Congo-Brazzaville*, Éd. ICES, février 2005

³⁶ Abréviation d'à bas le costume. Doctrine vestimentaire en vue de s'affranchir du modèle occidental. La veste col serré ou sans col se porte sans cravate. Au cours des décennies 1970 et 1980, elle était le symbole vestimentaire de la nomenklatura zaïroise et congolaise.

À la suite de ce décès, l'armée, la gâchette chatouilleuse tirait à tort et à travers. Les militaires donnèrent libre cours aux règlements de compte. Les arrestations d'opposants qui n'avaient rien à voir avec les événements tournaient aisément au drame. Plus tard, on évoquera des bavures regrettables. Dans cette vague de folie meurtrière, le cardinal, dernier visiteur du président de la République fut enlevé comme un vulgaire *quidam* puis assassiné. Dans la foulée, une cour martiale qui siégeait à huis clos condamnait nuitamment l'ancien président de la République Alphonse Massamba-Débat pour haute trahison. Il avait eu le tort de conserver un lien avec Marien Ngouabi qui par ailleurs l'avait destitué par un coup d'État quelques années plus tôt. Au cours des dernières semaines, les deux hommes d'État étaient en pourparlers secrets au sujet de l'avenir du pays. L'ex-président fut exécuté avec une demi-douzaine de co-accusés sans que personne ne sache jusqu'à aujourd'hui la teneur de ses explications. La fièvre ne retomba que petit à petit. Entre temps, une junte militaire de onze officiers (le Comité militaire du parti, CMP) s'était installée au pouvoir en violation flagrante de la Constitution.

Poursuivant la chasse aux sorcières la junte militaire entretenait une atmosphère de peur dans le pays. L'obligation pour l'Armée populaire nationale (APN) de rester cantonné à la caserne avant les événements a été renforcée par un couvre-feu permanent. La brutalité du CMP et ses limites dans la gestion de l'État le rendirent impopulaire. Les Congolais gardent un mauvais souvenir de cette époque.

1979 : Ignatius Kutu Acheampong est nommé au commandement des Forces armées ghanéennes en mars 1959. Il est ensuite sélectionné pour suivre des cours à l'École supérieure de Guerre au Fort de Leavenworth, aux États-Unis. À son retour, il est nommé au quartier général de l'armée. Il porte alors le grade de colonel, bien qu'il ne soit pas promu. Il se plaint de souffrir de discrimination. Il se demande pourquoi des officiers qu'il a commandés ont été promus avant lui. Le 13 janvier 1972, il prend le leadership d'un coup d'État bien accueilli par l'opinion publique. Acheampong continue la politique économique du Yentua « Nous ne payerons pas ». Le régime refuse d'honorer ses obligations vis-à-vis de la dette extérieure du pays, qu'il considère comme injuste. Cette politique est acclamée par les étudiants et une partie de la

population. Il décida de changer le Code de la route délaissant la circulation à l'anglaise. Il engagea la Révolution verte. Celle-ci remporta un franc succès la première année, puis la production déclina et provoqua un cuisant échec de cette politique pourtant prometteuse. La pénurie des biens de première nécessité atteignit un stade critique. Les populations bravaient des files d'attente pour se procurer du savon, du sucre et bien d'autres produits de première nécessité. La corruption se développa. Les troubles populaires ébranlèrent le régime à la fin des années soixante-dix. Des manifestations s'organisaient, les universités fermaient. L'agitation grandie au sein des officiers subalternes déboucha sur des mutineries. La hiérarchie militaire organisa un coup d'État le 5 juillet 1978. Il est accusé d'avoir saboté l'économie et est assigné à résidence. Le 4 juin 1979, après un rapide procès conduit par le Conseil révolutionnaire des Forces armées, qui a vu le jour sous le régime Rawlings, Acheampong est condamné à mort et exécuté par un peloton d'exécution au Military Firing Range d'Accra.

1987 : Comme la plupart des pays africains francophones, l'histoire du Burkina Faso est jalonnée de coups d'État militaires. Le plus abject et celui qui a fait couler beaucoup de salive, d'encre et de sang s'est déroulé le 15 octobre 1987. Alors que Thomas Sankara était au firmament d'une gloire révolutionnaire dans son pays et plus encore dans une Afrique qui aspirait au bouleversement de l'ordre social et politique établi, les nuages s'amoncelaient en interne, dans le cercle très clos du pouvoir. Thomas Sankara, président du Burkina Faso, appliquait sur le terrain de la réalité les théories radicalement nouvelles du socialisme scientifique avec beaucoup de réussite. En procédant à une rigoureuse analyse du capitalisme et la mise en avant d'une société idéale avec comme support la paysannerie, la classe ouvrière burkinabé, la petite bureaucratie et la troupe. Le président de la République Thomas Sankara avait réussi à mettre au centre de la stratégie des révolutionnaires le « lumpenprolétariat ». Ce tour de force suscitait manifestement des appréhensions et des rancœurs ou tout à la fois. Grâce à cette politique d'affranchissement du peuple, il fit avancer remarquablement la lutte anticorruption, améliorer l'éducation et l'agriculture, puis revaloriser le statut des femmes. Sa politique anti-impérialiste, panafricaniste et tiers-mondiste lui valut des inimitiés de ses pairs africains, mais aussi l'hostilité de la puissance tutélaire.

On parlait d'une brouille avec le capitaine Blaise Campaoré son ami de toujours avec qui il avait pris le pouvoir le 4 août 1983. Les commérages disaient que les deux hommes, entre autres contentieux, s'opposaient sur la substance de la Force d'intervention du ministère de l'Administration territoriale et de la sécurité (Fimats). L'un la voulait comme structure de préservation des acquis de la révolution, quand l'autre pensait que c'était une milice contre sa personne. La tension devenait perceptible. Comme dans les westerns spaghetti, c'était à qui *défouraillerait* le premier. Les partisans de Blaise Campaoré ont affirmé après coup qu'une élimination physique de leur leader était en cours d'exécution ; voilà pourquoi ils avaient pris les devants. De preuves, il n'y a pas eu depuis plusieurs décennies.

Ce jeudi fatidique à 16 heures, le président du Faso débutait une réunion avec ses proches collaborateurs dans le pavillon Haute-Volta du Conseil de l'Entente. Un commando de plusieurs membres à visage découvert, lourdement armé débarqua de deux voitures banalisées. Aussitôt, sans crier gare, ils se mirent à tirer sur les éléments de la garde rapprochée du président du Faso, de faction devant le pavillon. Les premiers morts tombèrent à cet instant. L'aide de camp et deux gardes du corps de Blaise Campaoré furent identifiés parmi les assaillants. À l'intérieur, de la villa, passé le moment de la surprise, tout le monde se précipitait derrière les fauteuils à la recherche d'une protection dérisoire. Se ravisant, le président Thomas Sankara se leva et dit à ses collaborateurs : « Ne vous en faites pas, c'est à moi qu'ils en veulent ». Tenant son revolver de parade, il s'engagea dans le couloir à la rencontre des agresseurs. Sur le palier de l'escalier extérieur du pavillon, le président fit face au commando. Il reçut instantanément une rafale d'arme automatique qui le projeta à l'intérieur de la villa. Ne pouvant se réfugier dans la pièce la plus proche, celle-ci étant fermée à clé, le président du Faso revint sur ses pas pour recevoir la mort des mains de ces tueurs.

Associions à cet hommage, la mémoire des douze compagnons du président Thomas Sankara tombés dans ce traquenard. Ce sont : Le professeur d'université Sibiri Alain Zagré, le journaliste Paulin Bamouni, les employés de la présidence Frédéric Liemdé et Bonaventure Compaoré, les sergents-chefs Emmanuel Bationo et

Amadé Sawadogo, l'adjudant Christophe Saba, le caporal Yeyé, le soldat de 1^{ère} classe Noufou Sawadogo, le soldat de 1^{ère} classe Der Somda, le soldat de 1^{ère} classe Wallilaye Sawadogo.

1999 : Non content de battre le record des volte-face politiques, le Niger est régi par une septième Constitution pour autant de républiques. En 2012, le Programme des Nations unies pour le développement a considéré le Niger comme le pays le moins développé au monde dans son rapport annuel, lui attribuant un indice de développement humain de seulement 0,304. Un paradoxe de plus pour ce pays qui ne manque pas de ressources naturelles : l'or, le fer, le charbon et le pétrole. On se rappelle le prétexte américain pour prouver les armes de destructions massives de Saddam Hussein : ce dernier avait acheté l'uranium pour son programme nucléaire au Niger. Ce pays en possède à foison au point d'être une chasse gardée d'Areva (multinationale française, leader mondial de l'énergie nucléaire). En effet, la France qui se targue d'être le champion toutes catégories du nucléaire au monde ne sort de son sol aucune once d'uranium, mais se garde de mettre en évidence ses mines nigériennes. N'eût été les péripéties médiatiques (enlèvements des ingénieurs français, coups de main et revendications des rébellions, etc.) personne ne saurait le potentiel minier de ce pays. Mais comment le Niger peut-il être le pays plus pauvre de la planète avec de telles ressources minières ? Existe-t-il une collusion entre la classe politique et les gros intérêts étrangers ? Les hommes politiques africains devraient répondre à ces questions. Dans cette galère nationale, les militaires représentent le sel de la tambouille. Le pays est perpétuellement sous la coupe des hommes en kaki depuis la destitution du premier président de la République en 1974. La transition démocratique de 1991 et la période actuelle sont des exceptions que l'on espère voir perdurer dans le temps. Les coups d'état militaire sont fréquents et les militaires les exécutent sans fioriture. Déjà deux militaires, le général Seyni Kountché et le colonel Ali Salibou dirigèrent le pays de 1974 à 1991.

Le général Ibrahim Baré Maïnassara (dont le nom signifie « le victorieux », en langue haoussa), était l'un des plus brillants officiers de son pays. Il avait occupé plusieurs hautes fonctions civiles et militaires. En 1976, il fut nommé commandant de la garde présidentielle. Deux ans plus tard, il prit le commandement de la

compagnie parachutiste de Niamey. En 1984, il dirigeait le troisième bureau de l'état-major des forces armées. De 1986 à 1987, le colonel Maïnassara était attaché militaire à l'ambassade du Niger à Paris, avant de se voir confier le ministère de la Santé (1987-90). De 1990 à 1992, il était ambassadeur en Algérie. En 1992, il revenait au pays pour devenir conseiller de défense du Premier ministre de transition Amadou Cheiffou (1991-1993). Après la première élection présidentielle démocratique, en avril 1993, il fut nommé chef d'état-major particulier du président Mahamane Ousmane en juin de cette même année. En 1994-1995, il effectua un stage au Collège interarmées de défense à Paris avant d'être nommé en mars 1995 chef d'état-major de l'armée nigérienne puis accéda à la présidence de la République de 1996 à 1999. Il dirigea le 27 janvier 1996 un coup d'État et pris la tête du Conseil de salut national mettant fin à un blocage institutionnel entre le président Ousmane et son Premier ministre. Il s'était fait élire chef de l'État au terme d'un scrutin très controversé. Le président Baré organisa l'élection présidentielle en juillet de la même année. Mais alors que le processus de vote était en cours, il remplaça les membres de la Commission électorale et la nouvelle commission le déclara vainqueur. Les élections législatives truquées de novembre suivant lui donnèrent une majorité de 57% des sièges.

Le président Ibrahim Baré Maïnassara a été assassiné le 9 avril 1999 lors d'un coup d'État orchestré par les éléments de sa garde présidentielle sous le commandement du chef de bataillon Daouda Malam Wanké. Abattu à bout portant dans une embuscade sur le Tarmac de l'aéroport militaire de Niamey, alors qu'il s'apprêtait à s'envoler pour l'intérieur du pays, de balles d'un gros calibre tirées dans le dos par une main criminelle, il ne pouvait pas en réchapper. Selon des témoins, plusieurs membres de son entourage auraient été également tués, son garde du corps ayant été grièvement blessé. Amnesty International avait publié un témoignage capital concernant le meurtre du président Baré. Réagissant à cette publication, le major Malam Wanké déclara que les militaires avaient eu l'intention, non de tuer, mais d'arrêter le président Baré, qui avait été touché par plusieurs balles alors qu'il tentait de fuir.

Honte et infamie aux auteurs de ce lâche assassinat en tirant honteusement dans le dos d'un homme qu'ils n'ont pas eu le courage

de regarder les yeux dans les yeux. La culture de l'impunité qui avait caractérisé le Niger tout au long des années 1990 s'était trouvée renforcée par l'adoption d'une nouvelle constitution garantissant l'impunité aux responsables de la mort du président Baré et d'autres homicides.

2002 : Une fois de plus, une armée africaine incapable de remplir sa mission de protection du pays et sa population s'active sur le terrain de la politique intérieure à mauvais escient. Certes, les politiciens n'étaient pas exempts de tout reproche. Ils avaient délibérément ouvert la boîte de pandore de « l'ivoirité ». Concept politique qui visait à définir les caractères nationaux. Une personne serait ivoirienne si ses quatre grands-parents sont nés en Côte d'Ivoire. Cette mesure ciblée contre Alassane Ouattara pour l'empêcher de se présenter à l'élection présidentielle était ressentie comme un rejet *de facto* d'une partie de la population. Il provoqua une méfiance identitaire qui aboutit à un sentiment d'exclusion des citoyens du Nord et des musulmans. Cette impression de bannissement toucha les forces de défense et entraîna une scission de l'armée autrefois respectée et crainte dans la sous-région. Éclata alors aux yeux de toute l'Afrique la fragilité de cette belle machine de défense et son absence d'homogénéité. Le temps fécond de Félix Houphouët-Boigny était désormais bien loin.

Dans ce contexte délétère les Forces armées nationales de Côte d'Ivoire (FANCI) n'ont pas pu résister à la sanglante crise post-électorale d'octobre 2000. Une coalition de mouvements rebelles a créé une armée dissidente qui sans coup férir occupa toute la partie nord du pays. À Abidjan, des groupuscules des Forces armées loyalistes appuyées par « les jeunes patriotes », milice ultranationaliste, semaient la terreur pour s'imposer politiquement. En septembre 2002, une rumeur de coup d'État se répandit. Dans la nuit du 18 au 19, des individus armés et dépareillés attaquaient des positions stratégiques et des domiciles de hautes personnalités dans la ville d'Abidjan. Pris au dépourvu par une information de source sûre qu'une agression imminente visait sa personne, le général Guéï sans précaution ni préparation, ainsi que le prouve sa tenue vestimentaire et le fait qu'il soit esseulé, se précipita à la cathédrale Saint-Paul pour trouver refuge. Là commence le flou et le mensonge dans cette affaire. Le procès des comparses du massacre du

19 septembre au tribunal militaire d'Abidjan douze ans après n'a pas apporté plus de clarté. Qui a révélé la cachette du général ? A-t-il été tué au bord de la route ? Qui est le commanditaire du crime ? La seule vérité, c'était le corps de l'ancien président de la République sans vie, criblé de balles, étendu sur le bas-côté de la route en survêtement.

En octobre 2013, interviewé par le journaliste de Radio France internationale, Christophe Boisbouvier, M. Albert Toikeuse Mabri, ministre d'État, ministre du Plan et du Développement, président du parti fondé par Robert Guéï, l'Union pour la démocratie et pour la paix en Côte d'Ivoire (UDPCI) avait déclaré : « selon les informations que nous avons eues, il a été conduit à la résidence présidentielle de Cocody et c'est de là que les instructions ont été données pour le tuer ». Il est vrai qu'un groupe armé l'extirpa de sa cachette de la cathédrale, tandis qu'une dizaine de personnes de son entourage, dont son épouse, étaient exécutées sommairement à son domicile. Cette fièvre meurtrière ne s'estompa qu'après la mort des centaines de citoyens ivoiriens ou d'étrangers.

À Saint-Cyr, une institution que nous avons hanté le défunt et moi, certes à des périodes différentes, il n'y avait pas un cours d'apprentissage de coup d'État, ni d'enseignement formel de la gouvernance des affaires publiques et surtout politiques comme il se fait naturellement à l'École nationale d'administration (ENA). Au contraire, un accent particulier était mis sur la prise en compte de la grandeur du métier militaire, des règlements qui régissent la mission principale des armées et l'éthique de l'officier. On nous a appris à être « des officiers frappés [...] par l'esprit du bien » selon le philosophe Henri Hude, professeur à Saint-Cyr. Considérant tous ces actes odieux, il ressort cette réflexion de bon aloi : l'obéissance s'attache plus au fond qu'à la forme, mais elle reste le soubassement de l'armée. Pourtant, un officier ne doit pas obéir à « un ordre manifestement illégal ». Un officier, bien qu'étant souvent dans des situations insolubles doit quand même décider. Le monde change, l'armée en Afrique doit changer. Le règlement de discipline générale de 1933 qui a marqué nos générations débutait par cette tirade : « *La discipline faisant la force principale des armées, il importe que tout supérieur obtienne de ses subordonnés une obéissance entière et une soumission de tous les instants, que tous les ordres soient exécutés*

littéralement, sans hésitation ni murmure [...] la réclamation n'est permise au subordonné que lorsqu'il a obéi... » Cette conception est à présent dépassée. À l'heure des réseaux sociaux, des droits de l'homme, du droit absolu à la vie, de la doctrine du « zéro mort », tuer impunément va à l'encontre de la morale militaire. Est-ce pour cela que sur la centaine de coups d'État exécutés en Afrique, réussis ou non, très peu de saint-cyriens y ont pris part. Dans la soixantaine de chefs d'État militaires qui jalonnent l'histoire politique tumultueuse de l'Afrique, là aussi on ne compte pas plus de quatre saint-cyriens dont le général Guéï. Ce ne sont pas les qualités qui ont fait défaut au millier de saint-cyriens africains mais l'imprégnation de l'éthique militaire et des codes déontologiques du métier. En allant à l'encontre de ces valeurs notre « ancien » arrivé en chevalier blanc pour « balayer la maison Côte d'Ivoire³⁷ » a refusé d'en sortir après y avoir effectué le travail. Aussi, la politique à l'africaine l'a gobé tout cru. Que son âme repose en paix. Par ailleurs, d'avoir à exécuter ce genre d'ordre qui porte atteinte à la vie d'autrui, à l'intégrité physique des responsables parce qu'ils ont le malheur de penser et d'agir différemment, ne conduit pas les militaires africains à être très fiers.

2009 : La Guinée-Bissau représente un concentré de mœurs militaires très toxiques. C'est là un parfait modèle d'armée mue par les intérêts égoïstes de ses membres ainsi que l'atteste sa propension à faire du business illégal. Il faut fustiger ce comportement indigne qui humilie toute l'Afrique. Jusqu'ici l'attitude du soldat africain a été vivement critiquée. Mais dans le cas très particulier de la Guinée-Bissau, elle a touché le fond, ne s'arrête pas et se met à forer la vase.

Entre les années 1982 et 2000, les hauts responsables militaires bissau-guinéens trafiquaient les armes avec les rebelles du Mouvement des forces démocratiques de la Casamance (MFDC) qui réclamaient l'indépendance d'une partie du Sénégal. Depuis que la paix est revenue en Casamance, cette source de revenus a tari. Le trafic de la cocaïne a remplacé les armes. Autre facteur de trouble : la rivalité ethnique entre les Balantes majoritaires et les Manjaks. Chacun des deux groupes ethniques s'adosse sur un parti politique

³⁷ Expression utilisée par le général Guéï à la télévision ivoirienne pour expliquer son coup d'état du 24 décembre 1999

(le Parti de la rénovation sociale, PRS, pour le premier et le Parti de l'indépendance de la Guinée et Cap-Vert, PAIGC, pour le second. Ces deux partis sont confortés par leur propre branche militaire dans l'armée nationale prompte à agir contre l'équilibre politique pour le contrôle du régime dirigé par les rivaux.

La Guinée-Bissau vit à grande échelle la même situation que les banlieues françaises et américaines où les luttes des bandes rivales se traduisent par de véritables vendettas. En effet, le narcotrafic est comme dans ces milieux glauques d'Occident, l'objet de querelles sourdes. Un combat à mort s'était engagé au plus haut niveau de l'État, à cause de la concurrence pour le droit d'assurer la sécurité des narcotrafiquants. Pourtant, plaide le représentant spécial des Nations unies à Bissau, « le pays n'est pas un narco-état, la consommation de drogue est pratiquement inexistante, il n'y a pas de laboratoire de transformation ». Mais reconnaissait-il c'est un point de passage de la drogue venant d'Amérique du Sud. Cependant, l'Agence américaine anti-drogue (DEA) a combattu les trafiquants jusque dans les eaux territoriales de la Guinée-Bissau. C'est ainsi que le chef d'état-major de la marine José Americo Bubo Na Tchuto a été surpris par un traquenard en pleine opération de noyautage des enquêteurs américains. Il a été arrêté en flagrant délit en négociant avec de faux vendeurs de drogue en pleine mer. Amené comme Manuel Noriega l'ex-président du Panama à New York, il a été écroué et condamné. Bubo Na Tchuto a été emprisonné pour trafic de drogue aux États-Unis. Pendant son procès en mai 2014, il a plaidé coupable du chef d'accusation de « conspiration pour importer des substances contrôlées ».

Quant au chef d'état-major général, Ibraima Papa Camara³⁸, il a fait l'objet de poursuite aux États-Unis et condamné par contumace pour complot de narcoterrorisme avec les Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC).

La Guinée-Bissau n'est pas le seul pays africain touché par ce fléau. Les trafiquants organisés dans de véritables multinationales du crime aussi puissantes que ces États africains profitent de leur indigence, la faiblesse de leurs institutions ou la désorganisation des

³⁸ <https://www.20minutes.fr/monde/1131595-20130404-20130404-arrestation-ex-chef-marine-bissau-guineenne>

services de sécurité et quasi-porosité des frontières pour s'installer en toute tranquillité ; au passage, pour s'assurer une impunité et une couverture officielle. Le narcotrafiquant n'hésite pas à corrompre jusqu'aux plus hautes autorités du pays. Il achète le pouvoir politico-militaire. Plus grave : ceux qui par devoir devraient rester intègres, bien à l'écart de ces magouilles, plongent et se font mouiller la barbichette, car il n'y a pas meilleure couverture que les hauts gradés de l'armée. Leurs hommes occupent le terrain et contrôlent les frontières. Leur autoritarisme impose le mutisme sur leurs affaires. Si la Guinée-Bissau est la tête de pont, le Mali est l'autre maillon faible comme l'atteste l'histoire de « le Boeing de la drogue » appelé par raillerie locale « air cocaïne ». Dans cette affaire les politiciens maliens et les officiers de haut rang de l'armée ou des services de renseignement se sont littéralement délégitimés. Désormais on devine l'origine de leur opulence arrogante et leur train de vie somptuaire inconciliable avec les émoluments officiels. L'affairisme des militaires serait donc la huitième plaie de l'Afrique³⁹.

Dans le panier à crabes bissau-guinéen, les coups bas font rage. Le 1^{er} mars 2009, le chef d'état-major des armées était assassiné, déshabillé par une bombe puissante placée sous l'escalier de son bureau et, semble-t-il, actionnée à distance. Le président de la République fut le premier suspect aux yeux des partisans du général décédé. Ceux-ci se rendirent le lendemain à la résidence présidentielle. Le général João Bernardo Vieira, dit Nino Vieira, président de la République. Radio France Internationale (RFI)⁴⁰ détailla les circonstances de la mort du président bissau-guinéen en ces termes : « Même si les forces armées refusent l'idée d'un règlement de comptes entre le pouvoir militaire et le pouvoir politique, tout porte à croire que l'assassinat de Nino Vieira, lundi matin, est le résultat d'une opération de représailles exécutée par un groupe de militaires partisans du chef d'état-major Tagmé Na Waye

³⁹ Le point. fr a publié le 9 août 2012 un article intitulé « Les sept plaies d'Afrique » où étaient identifiés les maux du continent africain : conflits et problèmes politiques, djihadisme, piraterie, sécheresse, paludisme, sida, corruption.

⁴⁰ Article du site de la radio RFI du 3 mars 2009 sur http://www1.rfi.fr/actufr/articles/111/article_78892.asp

qui avait été tué, quelques heures avant, lors de l'explosion d'une bombe.

Il est environ quatre heures du matin à Bissau. Un groupe de militaires débarque dans le quartier Chao de Pepel, le quartier où Nino Vieira possède sa résidence. Ces militaires sont nombreux et puissamment armés. Ils neutralisent la garde chargée de la protection du président. Un groupe entre dans la maison. Selon les informations que nous avons pu recueillir, Nino Vieira et son épouse s'enferment alors dans leur chambre. Les soldats menacent de faire exploser la pièce au bazooka. Le président qui veut protéger son épouse Isabel, sort de la chambre et tente de s'expliquer avec les soldats. Ceux-ci l'accusent d'avoir fait assassiner le chef d'état-major, le général Tagmé Na Waye tué la veille. NinoViera se défend, il se dit innocent. Les soldats refusent de l'écouter et l'abattent à la Kalachnikov. Selon un témoin, ils vident plusieurs chargeurs sur son cadavre, devenu méconnaissable ».

Cette barbarie est coutumière des pratiques militaires en Afrique. On se souvient des images du sergent-chef Samuel Doé président du Libéria les oreilles tranchées par son rival prince Johnson. Que c'est hideux une tête vivante sans oreilles, mais ça ne fait pas réfléchir les militaires toujours avides de pouvoir.

Les militaires d'Afrique du Nord au diapason

En Afrique, le militaire subsaharien n'a pas le monopole de la bêtise ou de la méchanceté. Pour illustrer ce propos, nous avons vu par ailleurs que l'armée égyptienne avait des comportements tout aussi rétrogrades du fait de la puissance inégalée que conférait la force des armes dans la société. Comme ses homologues du Sud, elle abusait de cette force, imposait sa volonté et confisquait le pouvoir. Que serait l'Égypte sans les militaires au pouvoir ? Le pendant de cette omnipotence des hommes en kaki est pareillement rédhibitoire : il s'agit de l'autocratie des barbus ainsi que l'a montré l'intermède Morsi et les Frères musulmans au pouvoir. Une fois le pouvoir conquis, les militaires ne veulent pas le quitter par le jeu normal des changements institutionnels. Il faut les en déloger *manu militari*.

En septembre 1981, Anouar El Sadate, le raïs d'Égypte, avait engagé une politique répressive, tous azimuts : arrestation des activistes des minorités agissantes (communistes, nasséristes, féministes, islamistes, journalistes anticonformistes, étudiants protestataires, etc.). Plus de 1500 personnes embastillées. La crise économique et le mécontentement engendré par le dialogue avec l'ennemi israélien poussèrent la majorité des Égyptiens à douter de leur président. Il avait dilapidé tout le crédit de la victoire à la Pyrrhus contre Tsahal pendant la guerre du Kippour à tel point que l'imam Omar Abdel Rahman proféra une fatwa contre lui. Le mardi 6 octobre 1981, au cours d'un défilé militaire télévisé en direct, ses propres officiers allaient utiliser un stratagème inédit et surprendre sa garde rapprochée pourtant pléthorique. Alors que le raïs en grand uniforme de maréchal était debout rendant les honneurs aux troupes mécanisées qui passaient devant la tribune, une escadrille de chasseurs Mirage crachant des fumigènes aux couleurs égyptiennes survolait le podium en rase motte. Ce fut le moment choisi par un camion transport de troupes pour se détacher et s'immobiliser devant la tribune. Un officier descendit du véhicule et se dirigea sans se précipiter vers le président. Il dégoupilla une grenade, la lança en direction de l'estrade présidentielle. À ce signal, trois autres militaires sautèrent du camion. Il n'eut aucune réaction, car tout ce déploiement rapidement exécuté ressemblait à un scénario prévu. Le président était toujours debout faisant face aux quatre assaillants. Le lieutenant Khalid Islambouli en hurlant « mort au Pharaon » leva le

canon de son AK47 qui se mit à cracher le feu de la mort. La petite équipée arrosa copieusement, froidement et sans discernement les premières rangées de la tribune. Anouar El Sadate et sept dignitaires dont l'ambassadeur de Cuba décédèrent sur le champ. Vingt-huit autres personnalités furent grièvement blessées.

Au Maroc, le roi Hassan II a échappé à deux attentats au déroulement tout aussi original. Pour le premier, le 10 juillet 1971, 1400 élèves sous-officiers de l'école militaire d'Ahermoumou sous les ordres de deux officiers généraux ont investi le palais royal de Skhirat où se déroulait une fête à l'occasion d'un anniversaire du souverain chérifien. Un millier d'invités y étaient conviés. Étonnamment conditionnés par les putschistes, les jeunes militaires dans l'enceinte du palais tiraient sur tout ce qui bougeait à tel point que les tirs fratricides provoquaient parmi les agresseurs des centaines de victimes. Ce fut une véritable boucherie au milieu des convives. Le roi sauva sa vie en se cachant dans un réduit d'où il fut extirpé par les factieux. Il ne dut son salut que par un stratagème dont il avait le secret. Il retourna la situation en sa faveur. Il en réchappa miraculeusement.

Le 16 août 1972, le deuxième est connu sous le nom de « coup d'État des aviateurs ». Une méthode d'action originale et ignominieuse, inédite dans l'histoire des coups d'État militaires. Ce putsch contre le roi Hassan II, conduit par les pilotes des Forces aériennes royales, fut fomenté par l'homme de confiance du roi, le général Mohamed Oufkir ministre de la Défense. Le nom de code était *bouraq*, qui veut dire selon la tradition islamique, le cheval ailé du prophète qui le transportait par air. Le général Oufkir était un militaire accompli, terriblement craint et respecté. Il a été de toutes les batailles de l'armée française qu'il a quittée au grade énormissime de commandant, ce qui était extrêmement rare dans l'armée coloniale, pour rentrer au service du roi Mohamed V, le père de Moulay Hassan le prince héritier. Il sauva le trône grâce à sa fermeté en écrasant un soulèvement populaire dans le Rif : bilan 12000morts. Il fut surnommé « le boucher du Rif ». Le 23 mars 1965, à bord d'un hélicoptère, il fit tirer à la mitrailleuse sur les manifestants des émeutes de Casablanca. Un personnage pensait-on totalement dévoué au roi, pas exempt de tout reproche lors du premier coup d'état.

De retour d'un voyage d'agrément en France, en pénétrant dans le ciel marocain le Boeing royal d'Hassan II était pris en escorte par quatre avions de chasse Northrop F5 Fighter de l'Armée de l'air marocaine. Tout semblait conforme au protocole. Pourtant, trois chasseurs étaient armés, ce qui était assez incongru pour une mission d'honneur. Alors que l'avion du roi amorçait la descente sur Rabat au-dessus de Tetouan, le premier F5 tira sur le Boeing à la mitrailleuse. Les balles transpercèrent la carlingue blessant des passagers. Les tirs du suivant touchèrent deux des trois réacteurs, arrachant des éléments importants de la dérive de l'appareil. Le leader de l'escadrille, le commandant Louafi Kouera, était dans le complot depuis trois semaines. Il échoua à faire fonctionner son armement, mais tenta de s'écraser contre l'aéronef royal en vain. Le roi se précipita dans la cabine de pilotage et annonça à la tour de contrôle sa propre mort, ce qui eut pour effet d'éloigner les avions de chasse qui étaient raccordés à la fréquence de la tour de contrôle. Le commandant de bord saisit ce moment de répit pour foncer et se poser à Rabat où tout le dispositif protocolaire attendait le souverain en ignorant la situation gravissime. Le roi flegmatique salua le drapeau et passa les troupes en revue comme si de rien n'était. Dans le ciel, trois chasseurs survolaient l'aéroport en plusieurs passages. Sous la menace des avions de chasse, le roi quittait le salon d'honneur pour se réfugier dans une pinède attenante aux bâtiments. À peine s'était-il mis à couvert que les F5 bombardaient et mitraillaient le salon d'honneur. Les dégâts étaient considérables et la confusion totale. L'attaque causa la mort de huit personnes, dont quatre ministres et le chauffeur du roi. Une heure plus tard, réfugié dans son palais, Hassan II subira encore les assauts de ses assaillants. Le général Oufkir qui manquait curieusement à l'appel à l'aéroport fut convoqué au palais. Il en ressortira les pieds devant. Selon la version officielle, il se serait suicidé. Onze des protagonistes du complot seront fusillés. La femme et les six enfants du général Oufkir allaient payer de leur liberté sa félonie durant une vingtaine d'années.

L'armée algérienne n'est pas en reste au regard de la bêtise humaine.

Le 29 juin 1992, le chef de l'État fut assassiné par les militaires devant les caméras de télévision. Mohamed Boudiaf dirigeait l'Algérie depuis cinq mois. Membre fondateur du Front de libération

nationale (FLN), il participa à toutes les luttes qui amenèrent le pays à l'indépendance. Il occupa même le poste de vice-président en 1962. En divergence politique avec le régime postindépendance, il s'exila au Maroc pendant vingt-huit ans. Les événements dans le monde, préludes à la chute du mur de Berlin, touchaient aussi l'Algérie sous la forme d'une contestation à l'intérieur du FLN, le parti unique. Les partisans d'un étatisme absolu ferraillaient contre les tenants d'un libéralisme politique entraînant à l'extérieur du parti des émeutes. L'armée réprimait les révoltes en tirant sur les manifestants, causant de lourdes pertes. Le pays rentrait dans une grave crise. Pour tenter d'en sortir, le président de la République d'alors, le général Chadli Bendjedid, fit approuver par référendum une nouvelle constitution qui adoptait le multipartisme. Les organisations islamiques pour la première fois dans le monde arabe étaient tolérées comme acteurs politiques en contradiction avec leur objectif déclaré d'instaurer une république islamique. Pourtant cette Constitution rejetait l'idée même d'organisation politique sur une base religieuse. Ce vent de liberté fut propice au pardon. Des lois d'amnistie envers les exilés et les bannis, une loi de libération de la presse et des élections pluralistes furent adoptées. Le Front islamique du salut (FIS) remporta les élections locales de juin 1990 et devint le concurrent politique de l'armée dont la vitrine le FLN mordait la poussière avec moins d'un quart de votants. Au cours des législatives suivantes, en décembre 1991, le FIS remportait haut la main le premier tour : 188 sièges contre 15 pour le FLN. Un raz de marée s'annonçait au deuxième tour. D'autorité, l'armée décida d'arrêter le processus électoral. Le général Chadli Bendjedid démissionna le 11 janvier 1992. Ce fut le point de départ d'une décennie de violence. Devant le blocage politique, l'homme providentiel, l'incorruptible adversaire de Ben Bella et Boumediene, de retour d'exil entra en scène avec un discours rassembleur. Mohamed Boudiaf accepta de diriger le pays le 16 janvier 1992. L'état d'urgence était malgré tout proclamé le 9 février 1992 et le FIS dissout le 4 mars 1992. L'espoir suscité par le vieil opposant s'éteignit le 29 juin 1992. À la tribune du palais de la culture d'Annaba, le chef de l'État parlait à l'assistance quand soudain claqua un coup de feu. Il suspendit sa phrase et se retourna vers les coulisses d'où venait la détonation. Un militaire en tenue des services de renseignement avançait avec une arme automatique en

position de tir au jugé. Son corps se trouvait face au président, le buste légèrement penché vers l'avant, il avançait les jambes légèrement écartées. La main gauche enserrait fermement le fût de la kalachnikov à hauteur du flanc. La crosse était placée au-dessus du ceinturon, sur le côté droit du corps et à hauteur des côtes flottantes. L'avant-bras droit poussait l'arme vers l'avant de façon à mieux absorber le recul. La main droite enveloppait la poignée du pistolet et l'index se crispait sur la détente. Il fixait froidement son objectif. Avec effroi, tout le monde assista à la mise en joue et en une seconde l'arme se mit à crépiter. Il vida son chargeur sur le chef de l'État. Une deuxième personne en civil lança des grenades dans la salle sur le public. C'était l'apocalypse. Des blessés jonchaient le sol. Du sang partout, encore du sang...

Depuis, maître de la situation, les militaires pèsent sur la scène politique tout en demeurant en retrait. Les gouvernants civils sont manifestement sous contrôle car la réalité du pouvoir est exercée par une junte militaire bien discrète.

Le Maghreb est aussi touché que le reste de l'Afrique par le militarisme militant. Au Maroc, le roi Mohammed VI a corrigé la relation avec l'armée. Mais il n'oublie pas le passé. Échaudée par une vingtaine d'années de régime militaro-policier de Ben Ali, l'armée s'est abstenue de réprimer les révoltes populaires qui ont eu raison du dictateur. Elle a bien failli basculer le pays dans l'horreur. En Libye, les forces armées essentiellement composées de militaires étrangers se sont effondrées sous les coups de boutoir d'une coalition internationale qui avait un vieux contentieux à régler avec Mouammar Kadhafi. Le cancer militariste qui rongait son régime a libéré des groupuscules, comme le feraient des métastases cancéreuses, très nocives pour les États voisins mettant en péril leur stabilité déjà en situation fort précaire.

Le comportement des militaires au combat

Nous avons rendu un hommage appuyé aux tirailleurs sénégalais en raison de leurs qualités intrinsèques. Les soldats africains contemporains sont tout aussi courageux et intrépides à l'image du militaire tchadien. Pourvu qu'il ne soit pas anesthésié ou ramolli par les mondanités et le trop-plein de victuailles comme le rat des villes dans la fable de Jean de La Fontaine. Détourné de sa mission originelle, le soldat africain ne fait plus d'effort, ne s'astreint plus à l'ascèse. Il perd sa raison d'être et s'éloigne des vertus de son métier qui auraient dû être : *primo*, l'ouverture d'esprit et la grande discipline intellectuelle, malgré la complexité des situations le soldat moderne se doit d'avoir une grande capacité d'adaptation issue de la formation, de l'entraînement toujours renouvelés et du maintien en éveil des acquis. *Secundo*, le goût de l'effort et de la vie sur le terrain : aimer souffrir et préférer la vie sur le terrain de manœuvre pour être prêt à tout instant. *Tertio*, Être en excellente condition physique pour effectuer des opérations dans des conditions extrêmes. *Quarto*, adorer l'action et accepter l'exigence qui va avec, la disponibilité. *Quinto*, chérir la rusticité et esprit d'initiative : le confort ne sera jamais une priorité au combat. *Sexto*, respecter la discipline, car de l'attention portée aux consignes dépend la réussite des missions et la survie de chacun en cas de danger. (Celui qui n'a aucun sens de la discipline n'a rien à faire à l'armée. Pas de discipline, les sanctions tombent vite.) Enfin, *septimo*, le courage de braver la mort, la sienne et celle des autres, de ses proches compagnons.

Cependant en général, la qualité des armées en Afrique laisse à désirer parce que les autorités délaissent la grande majorité des forces armées pour se concentrer soit sur les unités d'élite soit sur la garde présidentielle. Il ne faut pas être un grand spécialiste pour l'observer *de visu*. Les uniformes sont souvent dépareillés. Les hommes de troupe ne sont ni rasés de près, ni coiffés à ras. S'ils sont jeunes, ils ont une dégaine de je-m'en-foutiste. Un groupe d'une demi-douzaine de soldats se fait remarquer par quelques petits actes d'incivilité, d'indiscipline ou d'irrespect au savoir-vivre le plus élémentaire. Les cadres sont plutôt d'un certain âge, pansus et sans véritable motivation. Ils ont des préoccupations plus terre-à-terre : leur famille, leurs biens et leurs business. Ils pratiquent peu

d'entraînement physique en dehors d'un match de football ou de volleyball joué au régime de temps en temps. Les exercices de combat et les manœuvres sont aussi rares de sorte qu'ils se contentent de quelques séances de tir aux armes de dotation. Ces militaires ont perdu la culture de l'entretien des matériels et la rigueur des inventaires ou des revues des équipements en leur possession. Dans ces conditions, on devine aisément ce qu'il adviendra lorsque le combat réel s'imposera à eux. Des officiers, sous-officiers, et hommes du rang ont par le passé refusé d'honorer leur serment en désertant devant l'ennemi angolais au Congo-Brazzaville, rwandais et ougandais au Congo démocratique, islamistes et djihadistes au Mali, etc. ils ont refusé de prendre les armes pour défendre leur pays. Certains ont ôté leurs tenues, se sont mis en civil pour mieux se fondre dans la masse. Ceux qui ont daigné rester au front, ne se préoccupaient que de leurs arrières. Les stratégies qui concevaient les manœuvres commençaient par peaufiner les tactiques de repli.

Voici le parangon tchadien. Selon la géostratégie des États sahéliens, le désert n'est pas une zone vide. La souveraineté revendiquée sur ces territoires inhospitaliers, au climat aride, impose tout de même d'être présent. Qui d'autre que l'appareil militaire pour manifester la présence de l'État, d'autant plus que les populations nomades peu nombreuses et par leur mobilité constante ne sauraient garantir les possessions territoriales. Le désert génère par lui-même une prolifération de facteurs de tension dans cette zone dite grise, à cause des trafics illicites en tous genres. Par ailleurs, il y a la propension des Tchadiens à vouloir régler leurs différends en recourant au combat singulier. Cela se traduit par des affrontements cycliques entre l'armée régulière et des coalitions de rebelles visant à renverser le pouvoir. Jusqu'aux défections et aux désertions du milieu des années 2000, l'armée était pléthorique, environ 50 000 hommes dont 400 généraux. Très clanique, le pouvoir s'appuie sur la garde présidentielle devenue la Force d'intervention rapide (FIR) composée exclusivement des membres des ethnies Bideyat et Zaghawa et dirigée par un parent du président de la République. Les combattants tchadiens habitués à faire la guerre dans leur milieu géographique très spécifique ont développé des stratégies adaptées aux contraintes physiques, humaines et

politiques. Comme le pouvoir central ne peut pas contrôler l'ensemble du pays ou s'assurer le soutien de toutes les ethnies garantes des territoires sous leur domination, il subit l'influence de ces groupes ethniques qui se transforment en rébellion lorsque leurs convictions vont à l'encontre de celles du pouvoir. Ainsi, l'histoire du Tchad depuis son indépendance se réduit aux victoires militaires acquises sur le terrain par des coalitions ethniques sur les autres. Les durs combats très meurtriers se déroulent toujours dans le désert pour aboutir à N'Djamena et l'ultime destination tant convoitée : le palais présidentiel. La lutte de faible intensité dans la durée comprend des périodes bien définies de confrontations militaires d'une extrême violence entre des forces concentrées dans une aire de bataille bien localisée. La tactique dans le désert repose toujours sur la valeur du combattant et la mobilité de sa monture. Le cheval de nos jours est remplacé par le *technical* ou pick-up armé, généralement une Toyota Hilux. Cet engin de guerre redoutable, conçu à partir d'un véhicule tout terrain, rarement blindé, modifié au niveau de la plateforme arrière, sur laquelle un armement de gros calibre est fixé (mitrailleuse anti-aérienne utilisée en tir tendu, mortier, ou lance-roquettes). Très robustes et rustiques, certains assurent le transport des combattants agglutinés en essaim d'abeilles. Au Tchad, au cours de la *Toyota War* en 1987, ce moyen de combat efficace fit des ravages pour la première fois contre les troupes libyennes dotées d'armements sophistiqués et de moyens de transport blindés. Les assauts des *technicals*, constitués en unité de cavalerie légère crachant une pluie de grenailles, eurent raison de l'ennemi libyen qui préférait la fuite à pied que dans son char trop encombrant.

Un guerrier confirme cette bravoure et l'importance des *technicals* sur le champ de bataille : « Nous nous apprêtions à nous battre contre une armée qui disposait de moyens militaires propres à un État [...] Nous ne pouvions compter que sur soixante-dix véhicules⁴¹. La charge de cette cavalerie moderne fut ahurissante : nous avançâmes prudemment vers l'ennemi, puis d'un coup, au son des youyous, nous accélérâmes et déclenchâmes les premiers chocs

⁴¹ Koulamallah (Abderaman), *La bataille de N'Djamena*, Éd. L'Harmattan février 2015 p. 60.

[...] nous tirions sur un ennemi que nous ne voyons plus à cause de l'épaisse fumée qui envahissait le ciel. En réalité cet ennemi que nous ne distinguons guère n'était pas loin [...] nos combattants réagirent avec une audace inouïe. Certains, les plus téméraires, foncèrent à bord de leurs pick-up jusqu'à percuter les AML Panhard. Un choc inégal, mais qui réduisait le champ de vision des chars et permettait ainsi de les rendre plus vulnérables pour nos armes lourdes qui finirent par en détruire un grand nombre⁴² ».

Le militaire tchadien fait preuve de courage et de pugnacité. Sa manœuvre combine la puissance de feu dans un milieu qui ne permet pas la dissimulation et la vitesse que procuraient hier les chevauchées fantastiques, aujourd'hui les raids en véhicules tout terrain. Autres facteurs primordiaux et caractéristiques du combat tchadien : la rapidité d'engagement et la violence du choc. Le procédé de bataille traditionnel appelé *rezzou TGV* demeure la tactique de base : les combattants à bord des véhicules 4x4 Toyota en grand nombre, escortés des pick-up logistiques (carburant et munitions) utilisent la longue autonomie que leur offre cette organisation pour effectuer des déplacements de grande amplitude. En formation ordonnée, plusieurs colonnes convergent vers le même objectif. Ils manœuvrent de la sorte pour prendre au dépourvu l'ennemi et s'abattre violemment sur leurs cibles définitives. Cette charge frontale d'engins motorisés tout feu tout flamme est recherchée pour effrayer l'adversaire, le frapper au cœur de son dispositif et tirer à très courte portée en faisant le plus de victimes possibles. Ces engagements n'excluent pas, bien au contraire, des pertes conséquentes du côté des assaillants. Après l'estocade, les hommes débarquent et se transforment en fantassins achevant le travail quelques fois au corps à corps.

Les militaires de la zone forestière et de la savane ne sont pas aussi impétueux et intrépides que leurs homologues tchadiens dans le désert. La vulnérabilité aux coups portés par l'ennemi, sans possibilité de le déceler auparavant, caractérise le combat en zone forestière. Les déplacements d'une manière générale sont lents puisque l'on évolue souvent à pied du fait de l'obstacle majeur que représentent la végétation et le peu d'itinéraires. Dans ces

⁴² Ibidem p. 63.

conditions, il n'est pas aisé de se soustraire au feu de l'ennemi car le mode d'attaque préférentiel est l'embuscade. Ce traquenard est très efficace lorsque l'on applique ses principes à la lettre. Les lieux privilégiés en forêt : sentiers encaissés, passages étroits, chemins en lisière, etc. Les frappes subies sont concentrées, brutales et massives. Le combat en forêt est donc plus angoissant que dans tout autre milieu. Contre un ennemi organisé et déterminé, on a très peu de chance de survie si on ne fait pas preuve de courage et d'application dans les principes de base. Les soldats angolais contre les maquisards *niboleks* en ont fait la triste expérience dans la Bouenza (Sud Congo) en 1998. Il a fallu recourir aux hélicoptères pour venir à bout des résistants. Devant l'hécatombe, les Angolais refusaient le combat car ils étaient certains d'y rester. La peur est le compagnon du militaire en milieu forestier au contact de l'ennemi. Cette peur panique paralyse, hérisse le poil. Cet effroi qui provoque le relâchement des muscles du bassin avec pour conséquence l'évacuation involontaire de l'urine ou parfois même du bol fécal quand il n'est pas victime de perte de conscience. C'est pourquoi au sortir d'un engagement, les combattants déversent leur stress sur quiconque se trouve sur leur passage. Les populations innocentes subissent des exactions en représailles. Telle est la réalité de ceux qui font les actualités aux quatre coins de l'Afrique tropicale : de la Sierra Leone au Liberia, de la Côte d'Ivoire aux deux Congo ou en Centrafrique. Les techniques classiques et les méthodes académiques ne sont plus jamais appliquées. On agit selon son instinct. On tire à tout va devant soi sans discipline de feu, sans objectif crédible, pourvu que l'on produise un vacarme. Les chargeurs de munitions transformés en bloc scotchés par trois ou quatre sont vidés par longues rafales. Du fait de la végétation et des obstacles divers, le dernier kilomètre avant le contact avec l'ennemi se fait rarement en transport de troupes. À pied, les fantassins progressent sans aucune maîtrise du terrain, ni réflexes de coordination dans la couverture mutuelle accroissant le risque d'exposition au feu de l'ennemi, ni recherche d'efficacité : par exemple rester groupés ou disséminés selon les besoins de l'action, avancer ou reculer ensemble, adapter les armes en action en fonction des cibles et respecter les cadences de tir. Pire, les artilleurs et les tireurs aux mortiers ne servent à rien tant que les canonnades ne sont pas évaluées et les tirs rectifiés pour un meilleur rendement. Pour

cela il faut des observateurs hardis positionnés en zone ennemie, capables de guider les tirs. Quand la riposte ennemie se rapproche ou se fait plus précise, on décroche, on débande en ordre dispersé. En Centrafrique de vulgaires coupeurs de routes (combattants démobilisés d'anciennes rébellions se livrant à des guets-apens, vols, prises d'otages, en passant par des viols et meurtres sur les routes de la campagne), avaient mis en déroute l'armée de Bozizé. Par contre, ces hommes en armes sont plus méchants contre les civils non belligérants. Ils affichent des allures de caïds, la tête ceinte d'un bandana et de grosses lunettes de soleil. Ils ont rarement un officier comme chef, sinon ce dernier en guenilles comme les autres ne porte pas ses attributs de lieutenant ou capitaine.

Ces attitudes décriées sont des travers souvent constatés au combat et qui font perdre toute crédibilité aux armées africaines. C'est aussi vrai que les hommes en armes dans les diverses rébellions d'Afrique ne sont pas tous des militaires. Mais il y a gros à parier que ces monstres sont encadrés par des professionnels. Il est surprenant de voir comment une machine de guerre bien ordonnancée se liquéfie si profondément et si vite. L'armée du maréchal Mobutu qui défilait en rangs serrés, parfaitement agencée cinq mois avant les événements du Rwanda, s'était désagrégée sous les coups de boutoir des forces théoriquement plus faibles, moins prospères mais plus engagées.

Les militaires et les miliciens sont-ils utiles à l'Afrique lorsqu'ils procèdent de la sorte ? Ces hommes commettent bien souvent le summum de l'abjection : le viol comme arme de guerre. On estime que 36 femmes et filles étaient violées chaque jour en République démocratique du Congo (RDC) pendant la guerre civile. L'expansion du phénomène des viols en temps de crise majeure est pratiquée au Kivu par tous les groupes armés (rebelles hutu et combattants maï-maï, soldats rwandais, insurgés du M23 et Forces armées congolaises). Des femmes, des petites filles et même des bébés subissent de véritables razzias. « On viole collectivement, en public, pour démolir et pour terroriser. Pendant des jours, parfois pendant des mois, avant de tirer une balle dans les vagins ou de les lacérer à coups de lames de rasoir, de les remplir de sel, de caoutchouc brûlé ou de soude caustique, d'y déverser du fuel et d'y mettre le feu. Plus de 40 000 femmes violées ont été opérées à

l'hôpital de Panzi, sur les 500 000 victimes répertoriées en RDC depuis 1996. *Rien à voir avec des agissements individuels, ou un fait culturel congolais affirme le médecin. Les viols sont planifiés, organisés, mis en scène. Ils correspondent à une stratégie visant à traumatiser les familles et détruire les communautés, provoquer l'exode des populations vers les villes et permettre à d'autres de s'approprier les ressources naturelles du pays. C'est une arme de guerre formidablement efficace*⁴³. Le viol, qui signe la victoire d'un camp sur l'autre, est devenu un instrument de vengeance sur la population. Les raisons de cette sale guerre sont à rechercher dans la convoitise des sous-sols de la région du Kivu, à l'est du Congo. Ils contiennent 80 % des réserves mondiales de coltan indispensable à la production des téléphones mobiles, de certains ordinateurs et des consoles de jeux ». Pour la justice internationale, le viol est considéré comme un crime de guerre ou un crime contre l'Humanité quand il est systématisé. Face au défi sécuritaire et pour lutter contre le grand banditisme en zone de forêt, surveiller ses frontières, le Cameroun a mis les moyens. Le bataillon d'intervention rapide (BIR), bien équipé et formé, est en première ligne. Cette unité d'élite n'a de comptes à rendre qu'au président de la République sur le plan opérationnel. Son budget directement financé par la Société nationale des hydrocarbures (SNH) s'élevait en 2013 à 194,079 milliards de FCFA (295,8 millions d'euros).

⁴³ <http://www.lemonde.fr/afrique/article/2013/07/16/dans-l-est-du-Congo-les-viols-comme-armes-de-guerre>

Comment l'armée malienne a failli provoquer la dislocation du pays

Quel est l'état de l'armée malienne à la veille de la crise de 2012. Appuyons-nous sur l'article de Laurent Touchard, historien militaire et chercheur indépendant. Il a écrit cet article édifiant pour l'hebdomadaire *Jeune Afrique* le 18 juin 2013. Nous nous permettons de livrer quelques morceaux choisis :

« Armée malienne : le difficile inventaire ».

« Les maux de l'armée malienne : personnels administratifs nombreux, recrutements gonflant les effectifs (ce qui aggrave l'insuffisance des équipements), matériels mal entretenus, corruption et clientélisme... »

« *The Military Balance 2012* mentionne un total de 15 550 hommes (paramilitaires compris) [...] Le ministère français de la Défense évoque un effectif de 20 000 hommes. L'ordre de bataille de l'Armée de terre, même avec des incertitudes, permet d'évaluer les effectifs à environ 7800 hommes (en considérant des unités de combat, d'appui et de soutien, la plupart en sous-effectifs). L'Armée de l'air dispose de moins de 1000 hommes (pilotes, techniciens, personnel administratif, une ou deux compagnies de fusiliers commandos de l'air, le groupe de défense aérienne). Les paramilitaires, enfin comprennent au moins 4600 gendarmes (4646 selon des chiffres officiels de 2010), 3000 de la Garde nationale, auxquels s'ajoutent 7000 policiers d'après Interpol, soit environ 14 600 paramilitaires. »

« Tous les soldats de l'Armée de terre déployés au nord ne sont pas des combattants, les personnels administratifs sont nombreux. Dans un rapport sur l'armée malienne, plusieurs années auparavant, les Américains regrettaient ainsi le manque de véritables fantassins lors des sessions d'entraînement tactique qu'ils organisaient. Les hommes qui y participaient n'avaient pas toujours une condition physique exceptionnelle, et sitôt les stages accomplis, ils retournaient à leurs bureaux, n'apportant aucune véritable plus-value aux unités auxquelles ils appartenaient. Les effectifs des forces maliennes, face aux rebelles et aux djihadistes, revenaient à environ

7600 hommes (dont au moins 3000 militaires), dispersés et d'une valeur très inégale.

Paradoxalement, si l'intégration des ex-rebelles de 1990-1995 et dans une certaine mesure, ceux de 2006-2009, ainsi que les recrutements à partir de la seconde moitié des années 2000 ont gonflé les effectifs, le manque d'argent n'a pas permis d'absorber cet afflux. Le temps d'entraînement (déjà mis à mal par les difficultés budgétaires) s'est réduit. Les unités ne pouvaient pas être correctement équipées (manque de porte-chargeurs, de bidons d'eau, voire d'armes et surtout, de munitions). »

« La corruption et le clientélisme n'ont rien arrangé. Les unités de combat restent en sous-effectifs, problème qu'accroissent les désertions fréquentes. Les matériels de combat : douze chars moyens T-54B dont la capacité opérationnelle est réduite (postes de radio usés, voire en panne), environ 18 chars légers PT-76 Modèle 1951 (avec une majorité d'obus de 76mm défectueux), 55BRDM-2, jusqu'à 44BTR-60PB. Au sujet des véhicules non blindés, sont répertoriés de 800 à 1000 4x4, dont certains armés de mitrailleuses de 7,62mm, une partie de ces véhicules étant régulièrement "empruntée", voire carrément volée (également vendue en pièces détachées...). Au regard de la superficie du pays, les unités de logistique et du génie manquent de moyens : avec seulement 200 camions moyens ou lourds, quelques citernes, quelques bulldozers... L'artillerie est un peu mieux lotie, même si là encore, l'entraînement est insuffisant, pour ne pas dire inexistant. Cette lacune ajoutée aux déficiences en matière de transmissions fait que le recours à des tirs efficaces d'appui indirect relève de l'impensable ; plus encore contre un adversaire mobile, surtout avec des pièces telles que les M-44 de 100mm, les D-30 de 122mm ou encore les mortiers lourds M43 de 120mm. Le régiment d'artillerie aligne aussi un système d'arme redoutable : le ZSU-23/4 Chilka. Les trois ou quatre Chilka maliens disposent d'une terrifiante puissance de feu, avec leur quadri-tube de 23mm. Initialement destinés à combattre hélicoptères et avions à basse altitude, ils peuvent aussi pulvériser des véhicules même légèrement blindés. Revers de la médaille, ils consomment énormément d'obus de 23mm.

Les carences dans le domaine de l'armement de l'infanterie font écho au manque d'équipement individuel. En dépit des aides étrangères, les tenues de combat et de sport manquent. Cette situation amène les soldats à les payer eux-mêmes, en se fournissant auprès de microentreprises. Si certaines unités paraissent relativement bien équipées en armement léger et collectif (Kalachnikov de différents modèles notamment d'origine chinoise, mitrailleuses PK et PKM, lance-roquettes antichars RPG-7 ainsi que mortiers de 82 mm, voire canons sans-recul SPG-9 de 73 mm) à l'instar du 33^{ème} Régiment de Commando Para, pour d'autres, notamment les unités d'appui (artillerie, génie) ou paramilitaires (Garde nationale) se contentent des SKS ou leur copie chinoise Type56, des fusils mitrailleurs RPD, d'encombrantes mitrailleuses SGM (courageusement montées sur des 4x4). En outre, l'armée malienne n'aligne aucun tireur de précision, il apparaît aussi, notamment à l'exercice, que certains fantassins sont dépourvus de porte-chargeurs ; constatation qui n'a finalement rien de bien extraordinaire puisque certains n'ont qu'un seul chargeur pour leur arme de type Kalachnikov, avec toutes les conséquences que cela implique, au feu : sitôt le magasin vide, il doit être regarni, cartouche par cartouche, sous les tirs adverses...

Les bidons d'eau ne sont pas assez nombreux pour tous les soldats, qui trimbalent alors des bouteilles en plastique. Les bretelles des fusils sont parfois remplacées... par de la ficelle. Tout manque, y compris le mobilier pour les bureaux et les salles d'instruction : tables, chaises ; l'informatique est quasiment inexistante. Ne parlons pas du matériel de transmissions : les postes de radio sont de modèles et d'origines différents, pas tous compatibles les uns avec les autres (lorsqu'ils fonctionnent), tandis que boussoles et jumelles, équipements de base pour les officiers et sous-officiers font défaut...

L'Armée de l'air presque inexistante. Dans l'Armée de l'air, la situation est encore plus catastrophique : sur une dizaine de chasseurs-bombardiers MiG-21MF et UM Fishbed, uniquement deux semblent opérationnels. Les autres sont cloués au sol, faute de pièces de rechange, mais aussi de pilotes suffisamment entraînés.

Les causes de cette débâcle résident dans les problèmes de commandement dans l'absence de véritables moyens de

renseignement et de capacité à gérer ce renseignement, tant tactique que stratégique, dans l'impéritie et l'inculture du commandement, dans le domaine de la lutte anti-insurrectionnelle, dans l'absence d'initiative des chefs, dans la corruption à tous les niveaux de la hiérarchie, dans les carences quant à l'entraînement des soldats, dans l'absence de cohésion dont souffrent les unités, dans la léthargie intellectuelle qui frappe les forces armées maliennes. Rebelles touaregs et djihadistes sonneront bientôt un réveil douloureux... » Tel est le constat amer avant l'hécatombe selon Laurent Touchard.

En dépit de la situation militaire d'un sinistre avancé, la classe politique, à sa tête un « valeureux tirailleur », n'a pas saisi la réalité des dangers et enfoncé le pays dans le chaos. L'affaire « d'air cocaïne » a révélé le niveau de corruption dans les structures de l'État et la haute hiérarchie militaire. Des trafiquants de cocaïne venus du Venezuela ont posé un Boeing en plein désert, début novembre 2009 à Sinkrébaka, dans le nord-est du Mali. Pas de piste d'atterrissage. Juste une grande étendue plate remblayée et quelques balises aux alentours. Après le déchargement, le pilote n'a pas réussi à faire redécoller l'avion. Les trafiquants ont alors mis le feu à l'appareil pour effacer toutes traces. Puis ils se sont volatilisés à bord de véhicules 4×4 chargés de leur précieuse marchandise (un kilo de cocaïne raffinée vaut 40 000 dollars). L'avion devait en contenir plusieurs tonnes. Des questions troublantes sur d'éventuelles implications sont restées sans réponse.

À l'origine, le problème malien est ethnique et remonte à un lointain passé. L'armée est un faire-valoir au service des hommes politiques incapables de trouver des solutions définitives. Elle n'est ni à la source, ni responsable du supplice que le peuple endure depuis si longtemps : Le sujet c'est l'antagonisme qui oppose les nomades du Nord aux peuples du Sud noirs et sédentaires. Historiquement, la rivalité plus acérée s'expliquait parce que ces tribus du Haut Sahara vivaient du contrôle des routes caravanières qui permettaient l'acheminement des produits du sud vers l'Occident, le Maghreb et l'Orient. Les esclaves noirs étaient une de ces marchandises sensibles d'où une certaine prédominance des premiers sur les seconds. À la fin de la période coloniale, les territoires sahariens des Touaregs se sont retrouvés sur plusieurs nouveaux États : la Libye, le Mali, le Niger, la Haute-Volta et l'Algérie. Pour les Touaregs,

cette division de l'espace et la dépendance à ces jeunes pays dirigés par les populations noires autrefois inférieures les marginalisent. De plus, les Touaregs doivent se contenter d'un statut de minorité où toute forme de contestation est durement réprimée.

En partant après l'indépendance du Mali, le colonisateur a confié les rênes du pouvoir aux tribus noires et sédentaires du Sud, que méprisent les fiers guerriers nomades touaregs. Les dominés d'hier deviennent les dominants. La jeune administration se comporte chez les Touaregs du Nord comme en pays conquis, muselant les revendications des hommes et maltraitant leurs femmes. Les nouvelles autorités du Mali indépendant considéraient les nomades comme un peuple primitif moyenâgeux, ennemi du progrès. Elles multiplièrent alors les mesures discriminatoires ayant pour but de « civiliser » ces populations. Interdiction d'entrer dans les villes à la nuit tombée, arrestations, amendes ou confiscation de marchandises, l'avilissement enduré par les nomades était trop intense.

En 1963, les victimes se rebellent. Le pouvoir échoue à neutraliser la résistance armée touareg qui a éclaté. En représailles, il s'en prend aux familles. Rafles, viols, exécutions sommaires. La brutalité a payé, mais le fossé s'est creusé entre le Nord et le Sud. Cette répression provoque une vaste vague d'émigration dans les pays limitrophes, principalement en Algérie et en Libye. La diaspora d'Algérie et de Libye prépare sa revanche avec la complicité de Kadhafi.

Abandonné par l'influence de Bamako, le nord du Mali développe une véritable économie parallèle. Traditionnel carrefour des routes commerciales transsahariennes, la région devient zone de tous les trafics. Incapable d'assurer sa souveraineté sur cette vaste région faute de moyens, l'état a laissé tomber le nord qui est devenu, *de facto*, un véritable Far West. Théâtre de la contrebande de cigarettes, de voitures ou de migrants, le désert malien sert bientôt de zone de transit aux convois de cannabis et de cocaïne. À la fin des années 1990, la région voit débarquer le fléau djihadiste. Poursuivi par le pouvoir algérien après dix années de guerre civile, le Groupe salafiste pour la prédication et le combat (GSPC, successeur du GIA) trouve dans l'Azawad une zone de repli inespérée. En 2007, le GSPC s'affilie à Al-Qaïda et devient Al-Qaïda au Maghreb islamique (AQMI). Cette fois, ce ne sont plus des cigarettes, mais

des otages occidentaux qui sont monnayés. L'effet est dévastateur pour le tourisme. Les tour-opérateurs annulent leurs voyages dans la région. Le rallye Dakar, dont l'édition 2008 a été annulée, ne traversera plus l'Afrique.

Depuis janvier 2012 une guerre oppose l'armée malienne aux rebelles touaregs du Mouvement national pour la libération de l'Azawad (MNLA) et au mouvement salafiste Ansar Dine, alliés à d'autres mouvements islamistes. Le MNLA est une organisation politique et militaire majoritairement touarègue. Son objectif est l'indépendance du territoire de l'Azawad qui correspond aux trois régions maliennes de Kidal, Tombouctou et Gao. Le gouvernement malien a toujours refusé ces revendications, défendant l'intégrité du territoire malien. Le mouvement Ansar Dine défend, lui, l'instauration d'une République islamique avec l'application de la charia

Cette coalition hétéroclite attaque par surprise la garnison d'Aguelhok. Celle-ci résiste vaillamment, mais faute de renfort et de ravitaillement notamment en munitions, les militaires se rendent le 24 janvier 2012. D'une certaine manière, ils n'ont pas été vaincus. C'est alors qu'ils sont sauvagement massacrés. Une balle dans la nuque ou égorgés les mains attachées payant ainsi leur pugnacité. L'Association malienne des droits de l'homme évoquera le nombre de 153 morts.

La coalition des rebelles, des djihadistes et des bandits de tous bords occupe plus de la moitié du pays. Ils sèment la terreur, imposent la charia et détruisent le patrimoine historique faisant preuve d'un obscurantisme stupide parce que ces trésors sont si fragiles, rares et authentiques. De leur côté, la troupe est démotivée depuis longtemps à cause de la faiblesse de ses moyens, la corruption des gradés, la désorganisation des services logistiques, sans parler des dangers encourus dans le Nord ou de la politique louvoyante poursuivie ces dernières années face à Al-Qaeda au Maghreb islamique (AQMI) et les autres Touaregs.

C'est dans ce contexte qu'intervient le coup d'État militaire du capitaine Sanogo.

L'armée subit plusieurs revers, elle souffre d'un manque de moyens par rapport aux Touaregs qui bénéficient d'un important matériel et d'armes lourdes récupérées à la suite de la chute de Kadhafi en 2011. Le moral des troupes est au plus bas, les officiers supérieurs sont soupçonnés de népotisme, de favoritisme et de corruption. L'accusation de détournement de l'argent destiné à l'équipement militaire est avérée alors que le salaire d'un soldat de base n'est que de 40 000 F CFA (60 euros) par mois. Fin janvier et début février, des manifestations de femmes de militaires réclament des « munitions pour leurs hommes ». À un mois de l'échéance des élections présidentielles, l'autorité du président de la République Amadou Toumani Touré, qui a annoncé qu'il ne se représenterait pas, est bafouée.

Le 21 mars, Sadio Gassama, ministre de la Défense et des anciens Combattants, et le général Gabriel Poudiougou, chef d'état-major général des armées, se rendent au camp militaire Soundiata Keïta à Kati pour évoquer l'évolution de la situation au nord du Mali. Ils sont pris à partie par des militaires mécontents, essuient des jets de pierre, leurs gardes du corps tirent en l'air pour exfiltrer les autorités. Les militaires en colère se dirigent alors vers l'armurerie et font mains basses sur armes et munitions. Ils s'emparent des engins lourds puis foncent vers la capitale. À 15 heures 30, ils attaquent la Présidence : les bérêts rouges, parachutistes, qui forment la garde d'Amadou Toumani Touré résistent jusqu'à 21 heures. L'enceinte du palais est forcée : les mutins ne peuvent pas capturer le Président qui a été exfiltré vers 18 heures, les bâtiments sont alors pillés et partiellement incendiés. En fin d'après-midi, une centaine d'hommes investissent le bâtiment de l'Office de la radio-télévision malienne (ORTM) au centre de Bamako. La radio nationale suspend ses programmes.

Le 22 mars, les mutins, constitués en Comité national pour le redressement de la démocratie et la restauration de l'État (CNRDR) font une déclaration le jeudi matin à la télévision nationale. Le porte-parole du comité annonce la suspension de la Constitution et la dissolution des institutions de la République. Le coup d'État est alors consommé. Il le justifie par « l'incapacité du gouvernement à donner aux forces armées les moyens nécessaires de défendre l'intégrité de notre territoire national »

Le 30 avril 2012, une centaine d'entre eux, menés par le colonel Abidine Guindo, l'aide de camp d'Amadou Toumani Touré, tentent un contrecoup d'état pour reprendre le pouvoir. Pendant deux jours, les Bérêts rouges du 33^eRCP et Bérêts verts du Comité national pour le redressement de la démocratie et la restauration de l'État (CNRDR) s'affrontent dans les rues de Bamako. Les combats font plusieurs morts. Une vingtaine de Bérêts rouges sont arrêtés, puis exécutés et enterrés dans une fosse commune par les hommes de Sanogo près de Kati, fief de la junte. Le contrecoup d'État est un échec. Les Bérêts verts putschistes prennent possession de Djicoroni Para, le camp des parachutistes, et le mettent à sac.

Évaluation de la situation : premièrement, le territoire malien est coupé en deux et les autorités ne contrôlent pas la partie septentrionale ; deuxièmement, un ennemi pugnace fonce sur la capitale en écrasant au passage les forces faméliques de l'armée en déroute ; pendant ce temps, deux des plus importantes unités se battent en combat singulier avec les armements de dotation à Bamako au milieu des populations civiles. Les circonstances sont très graves car dans l'histoire du monde bien des états ont sombré dépecés et complètement transfigurés. S'il ne fallait compter que sur Les Forces de défense et de sécurité du Mali (FAMA) on parlerait du Mali au passé. L'armée française, répondant aux vœux des dirigeants politiques français soucieux de préserver leur pré carré, vola au secours du Mali. Pour sauver les apparences la France fit voter la résolution 2085 du Conseil de sécurité des Nations unies. Jugeant que la situation qui règne au Mali constitue une menace pour la paix et la sécurité internationales, le Conseil de sécurité a autorisé, en vertu du chapitre VII de la Charte des Nations unies, le déploiement au Mali d'une force internationale sous conduite africaine pour une période initiale d'une année, afin de rétablir la souveraineté malienne sur l'ensemble du territoire. En réalité la contre-offensive française précédera la mise en place de la force internationale, car « les carottes maliennes étaient sur le point de cuire ». Le Niger voisin, pays de la plus haute importance pour la France du fait des mines d'uranium serait *ipso facto* déstabilisé en cas de chute de Bamako. La riposte française va être foudroyante ; un véritable cas concret de l'école de guerre (un *war game* intéressant).

L'opération Serval : Le 11 janvier 2013, les autorités maliennes demandent à la France son appui pour arrêter l'avancée de groupes terroristes en direction de Bamako et les repousser vers le nord. La France lance en quelques heures une opération militaire. Cette opération visait trois objectifs : d'abord aider les Forces armées maliennes (FAM) à arrêter la progression des groupes terroristes et à les repousser tout en assurant la sécurité des populations civiles. Puis, aider le Mali à recouvrer son intégrité territoriale et sa souveraineté. Enfin, faciliter la mise en œuvre des décisions internationales en permettant le déploiement rapide de deux missions internationales complémentaires : la mission internationale de soutien au Mali (MISMA) et la mission de formation de l'armée malienne de l'Union européenne (EUTM).

Dans la nuit du 10 au 11 janvier 2013 la veille du déclenchement officiel de l'opération, des éléments des forces spéciales étaient engagés dans la région de Mopti. Ils étaient rapidement renforcés par la projection de 200 militaires du 21^e RIMA prélevés sur le dispositif Épervier basé au Tchad ainsi que d'un peloton de légionnaires du 1^{er} REC d'Orange. En métropole, les légionnaires du 2^e REP (dont le souvenir de Kolwezi 1978 est encore vivace dans la mémoire françafricaine) quittaient Calvi en Corse pour être parachutés sur Tombouctou. La montée en puissance des effectifs de l'Armée de terre se poursuivait avec le déploiement du 2^e RIMA ; un renforcement des moyens aéromobiles de l'ALAT était décidé avec l'acheminement à partir du 14 janvier 2013 d'hélicoptères d'attaque Tigre HAP ; les moyens terrestres se voyaient renforcés par l'acheminement (en partie assuré par des avions C-17 Globemaster III mis à disposition par la Royal Air Force) des engins de type véhicule de l'avant blindé (VAB) et de chars légers de type ERC-90 Sagaie et AMX-10RC, en provenance du Tchad et de France. Au total, au soir du 18 janvier 2013 l'effectif du corps expéditionnaire comptait 1800 hommes selon le ministère français de la Défense. Le commandement des forces terrestres était dirigé par le général Bertrand Clément-Bollée (un camarade de promotion de Saint-Cyr). La force aérienne était également impressionnante : 6 Rafales, 6 Mirage D, 1 C135 ravitailleur en vol, 2 Mirage F1CR, 1 AWACS Boeing, des hélicoptères de combat, etc.

Le déroulement des opérations : les djihadistes reprennent le combat en attaquant Konna le 10 janvier. L'armée malienne en difficulté se replie vers Sévaré.

Dans la nuit du 11 au 12 janvier, quatre Mirage 2000D du groupement air du dispositif Épervier effectuent des frappes dans le Nord du pays à l'aide de bombes guidées laser GBU-12.

Le 13 janvier 2013, une opération de bombardement des forces d'AQMI à proximité de Gao a été réalisée par 4 Rafale partis de la base de Saint-Dizier et guidés par satellite. Ces frappes aériennes sur plusieurs objectifs ont permis de détruire des véhicules, un poste de commandement et de stopper la progression des groupes islamistes vers le sud. Commence alors « le nettoyage des bases arrière des terroristes ».

Le 19 janvier 2013, les forces françaises et maliennes entament un déploiement vers les villes de Niono (270 km au nord-est de Bamako et 60 km au sud de Diabaly) et Sévaré (ville aéroportuaire à 630 km au nord-est de Bamako, au sud de Konna).

Le 21 janvier, le ministère français de la Défense déclare que les villes de Diabaly et Douentza ont été reprises par l'armée malienne.

Le 22 janvier, un camp d'AQMI est bombardé par l'aviation française à Tombouctou. Le 24, d'autres positions sont bombardées à Ansongo.

Les opérations terrestres qui permettent aux forces françaises et maliennes de reprendre le contrôle de l'aéroport de Gao, puis de la ville entière et d'effectuer une avancée vers Tombouctou à partir du 24 janvier 2013, sont précédées par une importante phase de frappes aériennes sur des objectifs autour de Gao et Tombouctou.

Au total, près de 30 sorties aériennes sont effectuées pendant cette période

L'opération aéroterrestre du 25 janvier 2013 permet aux militaires franco-africains de reprendre simultanément l'aéroport de Gao.

Dans la nuit du 27 au 28 janvier, les 600 militaires du 21^e RIMA prennent le contrôle de l'aéroport international de Tombouctou ainsi que des accès de la ville. Partis de Niono le 18 janvier 2013, ils ont

effectué le trajet de 900 kilomètres de Diabaly à Tombouctou en cinq jours, surmontant 80 ensablements, ce qui a fortement ralenti la progression. Ils ont été précédés par le parachutage sur Tombouctou de 250 légionnaires du 2^e REP.

Dans la nuit du 29 au 30 janvier, les forces spéciales françaises prennent possession de l'aérodrome de Kidal, situé au sud-est de la ville, à la suite d'un raid hélicoptéré et d'un poser d'assaut effectué avec un avion de transport.

Le 31 janvier, de source militaire malienne, une unité de reconnaissance malienne aurait rejoint les éléments français qui ont pris possession de l'aéroport de Kidal deux jours plus tôt. Le même jour, les effectifs français engagés dans le cadre de l'opération Serval atteignent un nouveau maximum avec 4600 soldats mobilisés, dont 3500 sur le territoire malien. À la fin de cette guerre, la force Serval a saisi à l'ennemi 220 tonnes de munitions, 20 bombes, 200 mines et engins explosifs improvisés (IED). Côté armement, elle s'est emparée de 100 fusils, 150 mitrailleuses, 30 lance-roquettes, 20 mortiers, 20 canons et 3 missiles sol-air SA-7. Plus de 12 tonnes de nitrate d'ammonium, produit qui permet de fabriquer des bombes artisanales, ont été saisies, ainsi que 9000 litres de carburant et des moyens de communication.

Le 2 février 2013, le président français François Hollande est accueilli en héros à Tombouctou, 22 jours après le début de l'opération Serval.

La leçon à tirer : *primo*, au moment de recevoir leur sauveur, la ferveur et l'exubérance très démonstrative de la population malienne n'avaient d'égal que la peur de disparaître en tant qu'État unifié qu'elle a éprouvé.

Secundo, le temps qui passe n'a pas changé les principes. Au Moyen Âge européen, des châteaux forts, admirables édifices aux dimensions prodigieuses, étaient construits pour défendre le fief et les sujets du seigneur. De nos jours, les territoires sont devenus immenses et la population à sauvegarder nombreuse. La règle reste la même : l'autorité morale et politique doit protéger son pays et ses habitants. Les citadelles contemporaines sont nos armées. Si un État

vit une contiguïté malaisée, les responsables ont le devoir de se prémunir des attaques des assaillants extérieurs.

Tertio, l'armée est le seul instrument de la sanctuarisation du territoire national. Elle est la seule force d'un pays qui bénéficie unanimement de la reconnaissance des autres États. Par conséquent, il faut lui donner les hommes, les moyens et les capacités mentales de bouder hors des limites du pays tout ennemi extérieur. Les dirigeants politiques ont la mission sacrée de doter par anticipation leur force de guerre de tous les facteurs de supériorité. La qualité des hommes et leur motivation ne sont pas la moindre des obligations. Toute faiblesse se paye, car celui qui vient au secours d'une population et capable de refouler l'agresseur hors du territoire s'érigera en sauveur. Il réclamera son dû tôt ou tard.

N'est-ce pas l'origine des contrats léonins, des déficiences vis-à-vis de l'occident ?

L'armée sénégalaise

À chaque phénomène son pendant, à chaque situation désespérée, une exception existe comme pour confirmer la règle. Aucune armée d'Afrique subsaharienne ne trouve grâce aux yeux des observateurs objectifs et impartiaux hormis l'armée sénégalaise. L'explication serait-elle à rechercher du côté de la tradition guerrière ou du passé glorieux des fameux tirailleurs sénégalais ? Certainement pas. Bien des peuples d'Afrique noire ont combattu vaillamment les envahisseurs de leur territoire. Ils ont tous dans le sang la faculté intuitive de résistance à l'oppresseur étranger. Ce n'est pas non plus la tradition qui aide le militaire sénégalais plus que les autres. L'histoire ? Encore moins. Le vocable « tirailleur sénégalais » désignait indifféremment les soldats issus de toutes les colonies y compris même des Indochinois. De plus, on peut penser que culturellement et sur le plan héréditaire le Malien est très proche du Sénégalais, or en matière militaire le constat est patent, le comportement des deux groupes de militaires est diamétralement opposé. Le militaire sénégalais a une spécificité propre qui donne sa pleine mesure collectivement. L'armée sénégalaise est une puissance militaire régionale. Son organisation de structure n'est pas théorique, bonne pour les présentations officielles comme le font beaucoup d'autres en Afrique. Son organigramme se reflète concrètement sur le terrain. Il est équilibré entre les ressources humaines et le budget consacré à ces forces. Le budget pour l'année 2019 du ministère des Forces armées a été voté sans débat, ce dimanche 2 décembre, à l'Assemblée nationale. Il est arrêté à la somme de 200 milliards 576 millions F CFA contre 192 717 427 020 F CFA, l'année dernière, soit une hausse d'environ 8 milliards F CFA. Il est en adéquation avec les 18 620 hommes⁴⁴ de son effectif. Les forces de l'armée sénégalaise appartiennent à l'une des rares communautés militaires africaines qui maîtrisent, à quelques éléments près, le nombre réel de ses membres, contrairement aux autres armées d'Afrique qui se contentent de l'à peu près ou d'un comptage à la louche. La progression dans la carrière est un modèle du genre en Afrique. Elle est fondée sur la

⁴⁴ Données fournies par l'Institut international d'études stratégiques de Londres (IISS) 2015

formation, l'expérience et le comportement de l'individu de sorte que l'avancement est rarement l'objet de critique justifiée. Tous les militaires concourent aux grades supérieurs et aux responsabilités sans véritablement de freins obscurs. Le *turn-over* dans les fonctions existe réellement. Au Congo-Brazzaville par exemple, un chef de corps bien typé peut conserver l'exercice de sa charge plus de dix ans.

Certes, l'armée sénégalaise n'a pas un effectif pléthorique, mais la presque totalité est réellement employable, en meilleure santé et entraînée. De manière maîtrisée, les Forces armées sénégalaises (FAS) ont acquis une autonomie dans la programmation et la conduite de la formation initiale des officiers avec l'École nationale des officiers d'active et l'École de l'Armée de l'air de Thiès. Largement motorisées, avec une logistique opérationnelle, les FAS sont capables de se projeter, d'assurer une mission de moyenne intensité en autonomie. En plus, elles s'inscrivent harmonieusement dans le cadre démocratique en étant au service exclusif de la nation. Ainsi, n'ont-elles jamais fait un coup d'État en cinquante-neuf ans d'indépendance du Sénégal.

Malgré une contribution encore timide des pays africains francophones aux opérations de paix des Nations unies, le Sénégal est le premier contributeur y compris aux postes de responsabilité des unités des Casques bleus. Les officiers généraux et les officiers supérieurs ont par le passé commandé des unités de l'ONU sur les théâtres d'opérations difficiles comme en ex-Yougoslavie. Ils se sont imposés et suscité l'admiration de leurs collaborateurs occidentaux dans les états-majors internationaux. En 2013, le Sénégal a déployé environ 2200 militaires et 800 gendarmes dans les opérations de maintien de la paix au titre de l'ONU et de la CEDEAO : MINUAD au Soudan, MONUSCO au Congo Kinshasa, ONUCI en Côte d'Ivoire, MINUSTAH en Haïti et ECOMIB dans le cadre de CEDEAO en Guinée-Bissau. Cette participation des troupes sénégalaises procure un complément financier appréciable au budget de la défense nationale. La compensation pour l'envoi de militaires correspond à un forfait par personne et par mois de 1028 \$ soit 603 544 F CFA, payé *a posteriori* au pays et non pas aux individus sans jamais créer de tensions. Au demeurant, cette solde cause de nombreuses mutineries dans les armées inorganisées ou

l'administration militaire est défailante, ou le vol et la corruption sévissent. Le coût net d'un militaire sous Casque bleu est d'environ 1700 \$ soit 998 078 F CFA, près d'un million de francs CFA par mois (indemnité, nourriture, logement). La mise à la disposition de l'ONU d'un bataillon de 800 soldats dans le cadre d'une opération de maintien de la paix pour un déploiement de six mois peut rapporter au pays contributeur la coquette somme de 7 millions de dollars à savoir plus de 4 milliards 109 millions de francs CFA. De quoi soulager un collectif budgétaire pour certains pays.

Les FAS bénéficient d'une coopération militaire ancienne avec la France et très avantageuse parce qu'elles ont su enrichir leurs relations privilégiées avec l'ancien colonisateur. Instituée dès l'indépendance, cette politique d'assistance militaire est régie par des accords de défense qui ont été remplacés par un nouveau traité de partenariat. Il n'est plus question d'ingérence, mais de coopération fondée sur un respect mutuel, avec un objectif : la paix et la sécurité durables. Comme autrefois, le gouvernement français participera à l'encadrement et à l'équipement de l'armée sénégalaise en mettant à sa disposition du personnel pour la formation, les conseils de haut niveau et la modernisation des méthodes de maintenance et de soutien aux équipements. Ledit accord stipule : « Le présent traité ne prévoit pas de clause d'assistance à la République du Sénégal en cas d'agression extérieure et encore moins de crise interne, mais de simples renseignements sur les menaces et les moyens d'y faire face. » Toutefois le non-dit n'interdit pas une intervention de la France à la manière de Serval (opération militaire au Mali contre les islamistes) si les conditions prévues par le droit international sont réunies notamment en cas d'agression armée nécessitant le recours massif à la force militaire pour exercer le droit à la légitime défense.

Avec ce traité, l'armée française au Sénégal se transforme. Les Forces françaises du Cap-Vert (FFCV) et son millier de militaires français sur le territoire sénégalais ont été remplacés par les Éléments français au Sénégal (EFS). Les 300 hommes de cette formation ne constituent pas une force opérationnelle avancée. Ils sont considérés comme un pôle actif de coopération militaire régionale. L'EFS n'est pas conçu de la même manière qu'une force pré-positionnée en mesure d'agir par la puissance armée, avec un

bref préavis. Au-delà de ses missions de coopération, il représente un point d'appui pour l'armée française, capable d'organiser un déploiement de force en vue d'une intervention d'envergure. En somme, l'armée sénégalaise avec ce nouveau dispositif s'affranchit en partie de la tutelle française pour assurer entièrement ses responsabilités de puissance militaire régionale.

Chaque médaille a son revers. Celui des FAS, c'est la Casamance, une véritable arête dans la gorge plus de 30ans d'une rébellion indépendantiste (le Mouvement des forces démocratiques de Casamance MFDC). À l'évidence, les FAS écraseraient militairement cette rébellion en agissant avec la totalité de leurs moyens et de leurs forces. Elles font face à un effectif de maquisards n'excédant pas un millier d'hommes tout acquis à la lutte armée, à distinguer des sympathisants de la cause indépendantiste plus nombreux, mais plus raisonnables. De plus, ces maquisards sont dépourvus des armements de guerre modernes, en grand nombre et de ressources financières pour adoucir les dures conditions de la vie du maquis. Leur pugnacité et la connaissance des lieux assurent une confiance qui alimente leur résistance à chaque escarmouche contre les forces de l'ordre et l'armée. On ne peut pas écraser une mouche virevoltante avec un gourdin, mais il est aussi vrai qu'un maquis ne peut pas survivre si longtemps sans l'aide et la connivence des paysans.

Alors quel est donc ce problème casamançais qui empoisonne l'existence de l'armée sénégalaise ? D'abord, le peuple casamançais a un fort caractère. Il est imprégné d'une vigoureuse pulsion de libéralisme qui historiquement a causé des désastres aux conquérants qu'ils soient esclavagistes à l'époque de la traite négrière ou colonialistes portugais, anglais et français. La position géographique de la Casamance n'arrange pas les choses, car elle est séparée du reste du Sénégal par le territoire gambien. Cet isolement a des conséquences sur la fusion avec le reste de la société sénégalaise. En outre, par maladresse, l'administration dakaroise se contente d'exploiter le potentiel de la région sans véritablement se préoccuper de son développement. Enfin là ! Le conditionnel est de rigueur. Le premier président de la République du Sénégal aurait promis aux Casamançais une certaine autonomie. Pour toutes ces raisons les revendications indépendantistes enrichies d'une dose

d'irréductibilité se sont réveillées en 1982 après la répression dans le sang d'une manifestation populaire. « La durée exceptionnelle du conflit résulte largement d'une stratégie gouvernementale qui, bien que jamais formulée, a été mise en œuvre.

Cette stratégie se décline en deux volets complémentaires :

- affaiblir la rébellion suffisamment pour ne pas avoir à négocier, en prenant prétexte d'une division à laquelle l'État œuvre par ailleurs ;
- l'affaiblir par tous les moyens, y compris militaires, mais sans chercher à l'écraser, ne serait-ce que pour ne pas nuire à l'image démocratique du Sénégal⁴⁵ »

Il n'y a pas de victoire militaire qui soit décisive pour la résolution de ce genre de lutte fratricide. L'armée se contente d'assurer la sécurité des populations en effectuant des opérations de ratissage qui n'éloignent que provisoirement les désagréments que les rebelles font subir à l'ensemble des habitants.

Il faut le dire : les insurgés vivent sur l'habitant. Ils investissent les villages et se livrent à des pillages, des braquages de véhicules et des magasins. Le combat est inégal dès lors qu'il s'agit des nationaux, des compatriotes et même des frères. Ce ne sont pas des ennemis étrangers qui s'opposent à la troupe. Il y a de la retenue et de la mansuétude de la part des militaires.

Alors, la solution du problème est simplement politique. L'État doit engager des initiatives multidirectionnelles et audacieuses afin d'étouffer cette rébellion, consolider l'unité du pays et redonner le sentiment d'appartenance des Casamançais à la nation. En effet, le président de la République sénégalaise a fait le choix d'une approche régionale pour résoudre le conflit en impliquant les acteurs frontaliers gambiens et bissau-guinéens au sein du groupe de réflexion pour la paix en Casamance (GRPC). Ensuite, dans le cadre d'une nouvelle politique de décentralisation, la Casamance acquerra le pouvoir d'élire un exécutif local. C'est l'une des raisons de l'accalmie actuelle qui éloigne le spectre de la guerre totale.

⁴⁵ Par Jean-Claude Marut, chercheur associé au laboratoire les Afriques dans le monde, CNRS-Sciences-Po Bordeaux, 25 décembre 2012 pour « *Libération* »

Le Kivu

Le Kivu ou comment la force des armes bouleverse l'équilibre d'un pays et entraîne des désastres aux personnes qui y vivent. Le Kivu, à l'instar de l'ensemble de la RDC, est l'illustration parfaite de la « malédiction des matières premières ». La guerre, l'exploitation des ressources naturelles et la corruption s'auto-entretiennent dans un jeu de massacre pour les populations.

Comparativement, la Casamance n'est pas le Kivu en République démocratique du Congo (RDC). L'imbroglio congolais est indescriptible. En substance : le Congo-Kinshasa 89 fois plus grand et 6fois plus peuplé que son voisin rwandais s'est fait littéralement spolier de ses richesses minières, occupé militairement par des forces étrangères ou leurs supplétifs. Où est donc passée l'armée du colosse régional ? En réalité, la guerre du Kivu et le martyr de sa population sont les révélateurs de l'état comateux des Forces armées de la RDC (FARDC). En 2014, les Nations-unies comptabilisaient plus d'un million et demi de déplacés dans cette région du Congo. Dans ce désordre perpétuel et ces guerres sans fin, l'armée nationale congolaise (FARDC) fait au mieux de la figuration, au pire, comme les rebelles et les bandes armées de tous poils, ses troupes commettent de nombreuses exactions sur les populations civiles : pillages, assassinats, viols de masse...

Voici le panier à crabes des forces en présence. Les acteurs intérieurs : une demi-douzaine de milices ou de groupes paramilitaires dont le si bien nommé Congrès national pour la défense du peuple (CNDP), d'origine tutsi rwandais banyamulenge. Ce mouvement politico-militaire est issu des tribus rwandophones, désignées sous l'appellation locale de « Banyamulenge⁴⁶ ». La justification de son existence : c'est pour protéger les Tutsis du Congo, dont la sécurité et les intérêts économiques étaient menacés depuis le massacre des Banyamulenge réfugiés dans le camp burundais de Gatumba. Après plusieurs tentatives destinées à les intégrer dans la nouvelle armée congolaise (FARDC), le processus

⁴⁶ Banyamulenge « les gens de Mulenge » du nom d'un village du massif de l'Itombwé, à l'ouest du lac Tanganyika, habité par des pasteurs tutsis. Avec l'ethnisation croissante des rapports sociaux, le terme de Banyamulenge a tendance à englober l'ensemble des Tutsis du Congo.

dit de « brassage » s'est finalement soldé par un échec déclenchant la reprise des combats fin 2007.

C'est sous l'appellation de « Front démocratique de libération du Rwanda (FDLR) » que les rescapés des Forces armées rwandaises (FAR) du pouvoir Hutus défunt et des miliciens interahamwes⁴⁷, principaux responsables du génocide de 1994, ont essayé de se faire une virginité. Depuis la destruction en 1996 des camps de réfugiés hutus installés au Zaïre, une dizaine de milliers de rescapés ont trouvé refuge dans les forêts du Kivu où ils ont fini par s'installer durablement avec la bienveillance de Kinshasa. Pour le nouveau pouvoir rwandais, la présence de ces Hutus en RDC est un *casus belli* mais aussi un alibi commode pour légitimer diverses formes d'interventions rwandaises au Kivu. Le financement du FDLR provient principalement de l'exploitation des ressources minières dans les zones qu'il contrôle au Nord et au sud Kivu.

Les milices Maï-Maï, ces milices, apparues lors de la rébellion de l'est du Congo en 1964, ont ressurgi à la faveur de la situation chaotique du Zaïre des années 1990. Elles constituent des groupes d'auto-défense des communautés locales et se caractérisent par une forte identité ethnique. Les groupes Maï-Maï sont très autonomes et facilement instrumentalisés par les leaders politiques et autres seigneurs de la guerre ; leur point de convergence réside dans le rejet des Rwandais et principalement des Tutsis. Dans cette optique, ils combattent au côté des FARDC. Les groupes armés Maï-Maï, se sont associés au FDLR Hutus pour combattre ensemble les Tutsis du CNDP dans une lutte fortement tribalisée. Leurs guerriers sont plus motivés que des FARDC en guenilles, sans unité et gangrenées par la corruption. L'armée nationale, les FARDC, est loin d'être une armée unifiée, disciplinée et en ordre de bataille. Cette armée congolaise remaniée présente les mêmes faiblesses que les ex-Forces armées zaïroises (FAZ) de Mobutu, balayées en 1996-1997 par l'Alliance des Forces Démocratiques de Libération du Congo-Zaïre (AFDL) de Laurent Désiré Kabila : mal payée, elle est contrainte de vivre sur l'habitant. La troupe se distingue par une indiscipline caractérisée. En dépit de ces faiblesses, s'ajoute la

⁴⁷ Les Interahamwe constituent la plus importante des milices rwandaises créées dès 1992 par le MRND, parti du président Juvénal Habyarimana, au Rwanda.

distance entre l'état-major à Kinshasa et le théâtre des opérations (un fuseau horaire) qui dénature toute décision. La corruption des officiers plus sensibles à la « politique du ventre » qu'à l'engagement au combat est une véritable plaie. La débandade des soldats gouvernementaux après chaque avancée de la rébellion FARDC témoigne de la faiblesse de leurs capacités combattantes, tout comme les actes réitérés de pillage, de violences sur les populations et l'absence de toute éthique militaire.

Les forces extérieures : la Mission des Nations unies au Congo (MONUC) créée en novembre 1999 est la plus importante et la plus coûteuse des missions actuelles des Nations unies. Elle compte actuellement quelque 17000 hommes dont plus de 5000 au Nord Kivu. Le coût annuel se chiffre à plus d'un milliard de dollars. La préoccupation principale de l'ONU étant d'éviter tout engagement pouvant entraîner des victimes dans ses rangs, comment dans ce cas pourrait-elle pacifier le Kivu et désarmer les FDLR, les Mai-Mai, et les troupes du CNDP ?

Le voisin rwandais : il est un acteur majeur de la guerre du Kivu. Non seulement parce que la déstabilisation de l'est de la République démocratique du Congo est la conséquence directe de ses problèmes internes (surpeuplement et exportation de ses violences intercommunautaires), mais aussi parce que Kigali essaye d'exercer un contrôle sur l'est du Kivu, tant pour sa sécurité que pour s'approprier des terres et des ressources minières.

La puissance régionale angolaise : l'Angola entend jouer un rôle régional à la hauteur de son ambition de nouveau riche pétrolier. Son soutien à la RDC est un moyen de damer le pion aux intentions inavouables du Rwanda.

Les superpuissances nord-américaine, européenne, et asiatique à travers leurs sociétés de négoce, les aventuriers de tous bords interfèrent dans le borbier congolais : une véritable curée généralisée.

L'histoire de la région des Grands Lacs à laquelle fait partie le Kivu rappelle une zone géographique gangrenée par la problématique de l'ethnicité très ancienne entre Hutus et Tutsis exacerbée, de surcroît, par le colon belge. Après le génocide de 1994 au Rwanda perpétré

contre les Tutsis, les Hutus, par millions, fuyant l'avancée du Front patriotique rwandais (FPR), milice tutsie, se réfugiaient au Kivu, territoire congolais frontalier. Cette arrivée massive déclenchait l'hostilité des autochtones contre les Tutsis y compris ceux d'origine congolaise, pourtant enfants du Congo, qu'ils suspectaient de connivence avec le nouveau régime tutsi rwandais installé à Kigali. Les autorités du Rwanda encouragèrent leurs troupes à franchir allègrement la frontière pour exercer un droit de poursuite et éliminer physiquement les Interahamwe (Hutus rwandais) présumés génocidaires. À ces malheurs se superposait la malédiction des matières premières pillées sans vergogne notamment l'or, l'étain et surtout la colombo-tantalite, de son nom usuel : le colton. L'ingérence rwandaise est très intéressée car le pays deviendra la plaque tournante du commerce illicite des ressources minières du nord Kivu. Depuis cette déprédation alimentera le conflit soit pour l'enrichissement personnel des prédateurs, soit pour la fourniture en armes et moyens de combat aux belligérants. Les militaires des FARDC qui auraient dû chasser les indésirables étrangers n'étaient pas en reste. Ils participaient au partage du gâteau, aidés en cela par l'éloignement du pôle central : Kinshasa est distante de Goma le chef-lieu Kivu de 3550 km. Aussi étonnant que cela paraisse, les deux villes se trouvent dans deux fuseaux horaires différents. Autre facteur favorisant ce désordre : les échanges du Kivu avec l'extérieur sont tournés vers l'Afrique de l'Est et l'Océan indien c'est-à-dire à l'opposé de la capitale, le centre de décisions. À cela il faut lier l'opacité des circuits de commercialisation et la perte d'influence du pouvoir central. Ces activités illicites profitent en toute impunité à une cohorte d'individus, militaires, rebelles et entreprises mondialisées.

Dans cette ambiance délétère, les FARDC gesticulaient quand elles ne commettaient pas des exactions sur leurs concitoyens : pillages, viols de masse, assassinats... Cette soldatesque congolaise qui aurait dû tailler des croupières aux bandes armées, contribuait plutôt à leur prolifération à cause de la mauvaise gouvernance des hommes politiques, de l'impunité à toutes les strates de l'armée et de l'administration civile corrompues, des mauvaises conditions de vie des soldats et des néfastes intégrations successives des ex-rebelles.

La déficience intellectuelle, l'asthénie et le chaos des FARDC sont volontairement provoqués et entretenus par le pouvoir depuis l'époque du maréchal-président Mobutu. Sa devise pouvait se résumer ainsi : « diviser pour mieux régner ». Le Maréchal tenait donc à conserver une armée faible, fracturée, loyale « et qui ne se mêle surtout pas de politique ». Les officiers étaient donc nommés pour « leur loyauté, leurs relations clientélistes et non pour leurs compétences. En effet, une armée puissante, organisée et en ordre de bataille ne laisserait pas prolonger une telle anarchie. Elle aurait tôt fait d'accaparer du pouvoir à Kinshasa. L'ayant compris, les successeurs de Mobutu continuent sa politique d'affaiblissement de l'armée. Cette machine infernale aux effectifs variables compterait entre 120 000 et 3 000 000 hommes selon les estimations. Malgré l'opération onéreuse des cartes d'identité militaires biométriques, le nombre réel des militaires n'est ni maîtrisé, ni connu avec exactitude. Cette incertitude laisse une bonne partie des hommes en arme agir sans retenue et sans risque de sanction protégé par leur anonymat. Des soldats mal payés et en manque d'équipements recourent aux petites affaires. Celles des hauts gradés sont juteuses. Certains chefs militaires prospèrent aux commandes de business internationaux dans un environnement global qui sue la pauvreté. À l'image d'un terrain géologique stratifié, cette armée est disparate et sans amalgame. Les incorporations politiques et ethniques fragmentent l'ensemble en sous-groupes bien distincts suscitant des tensions internes. Au Kivu, elle n'excelle pas, car sa performance laisse à désirer. Comme sa devancière, les Forces armées zaïroises (FAZ), qui débandèrent à deux reprises devant les gendarmes katangais⁴⁸, elle subit des revers laissant à la MONUC la tâche de protéger les populations. On se rappelle la déroutée infligée par le sulfureux mouvement rebelle M23 le 17 novembre 2012. Après le contrôle des villes, Bunagana et Rutshuru, il s'empara de Kibumba tenue par les FARDC qui se retirèrent malgré l'intervention des hélicoptères d'attaque de la Mission de l'Organisation des Nations unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo

⁴⁸ Garde prétorienne de Tshombé réfugiée en Angola qui à deux reprises en 1977 et 1978 tenta d'envahir le Katanga. Ils échouèrent contre les soldats marocains et le 2^{ème} REP français (la Légion étrangère) à Kolwezi après avoir défait l'armée de Mobutu.

(MONUSCO). La position du gouvernement congolais fut d'expliquer dans une déclaration officielle : « Il n'y a pas de M23, c'est le Rwanda qui agresse la RDC ». Les militaires congolais au Kivu sont tout aussi craints par les populations civiles que les rebelles et les envahisseurs étrangers ; un comble.

La solution pour le pouvoir face à ce danger a toujours été de tout temps la création d'unités d'élite, loyalistes, commandées directement par la présidence de la République : avant-hier la Division spéciale présidentielle (DSP) mobutiste, hier la Brigade Requin. Or, une vraie réforme des armées est indispensable, car les FARDC sont dans un état de sinistre avancé. Le chantier est immense : nettoyage des listes d'indésirables, maîtrise du nombre réel de militaires, retour de la méritocratie, réorganisation de la justice militaire crédible et efficace, lutte contre la corruption et l'affairisme des hommes en armes, amélioration des conditions de travail et de vie, revalorisation des rémunérations si conséquemment que la solde dissuaderait les militaires d'avoir des comportements mercantiles, recherche de la performance à tous les niveaux, développement d'un esprit de corps que confère l'unité de commandement, retour de la discipline strictement appliquée, enseignement du civisme et d'un code de savoir-vivre, car la force des armes a pour pondérateur l'éthique et la conscience du soldat. Revenir aux préceptes fondamentaux : la préparation au combat est la raison d'être des militaires. Ils s'entraînent sans relâche pour devenir meilleurs et laissent aux civils la *dolce vita* pour se consacrer exclusivement à leur sacerdoce. Il faut brasser les militaires d'origines sociales diverses et différentes ethnies du pays en vue de façonner de nouveau un esprit patriotique resplendissant. Enfin, il est indispensable de s'occuper de militaires après leur carrière. Cela rassure et fidélise le soldat à l'institution. La RDC a les moyens en quantité et en qualité, en ressources humaines et en capacité financière pour réaliser ce programme afin d'atteindre l'horizon qui lui est destiné, celui d'un géant.

*

* *

Nous sommes là en présence d'un cas où l'existence d'une force militaire pose plus de problèmes à la nation qu'elle n'en résout. Le prix à payer se chiffre en vies humaines dilapidées en pure perte, et l'on est en droit de poser la question de son utilité. Il se peut que l'organisation de la vie en commun soit pensée différemment sans cette machine infernale pourvoyeuse de calamité.

Pourtant, un état pour défendre son indépendance a besoin du droit et de la force. L'instrument de cette dernière c'est l'armée. Elle incarne des notions d'honneur, de puissance, de fidélité et de discipline. Elle assume tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de ses frontières des tâches qui apparaissent comme indispensables à la cause nationale. Sa raison d'être, c'est la défense du pays et l'unique raison d'exister de ses membres, c'est de se consacrer au service du pays. L'armée doit garantir à l'autorité politique la possession d'une capacité de contrainte entraînée, disponible et efficace. Le parapluie militaire par un pays ami est une fiction, une illusion. Confier les clés de sa sécurité à un état voisin ou une puissance tierce est une politique qui enferme dans la seule logique de l'ange gardien et dont le protégé n'a pas toujours la maîtrise. Une armée se doit d'exister. En matière de géopolitique, si le principe de précaution doit être tangible sur un seul point, ce doit être sur la probabilité d'une guerre. Il n'est pas permis de faire l'impasse. Sans indépendance, rien n'est possible, mais cette liberté ne peut être protégée que militairement.

Pourtant, en considérant les malheurs de notre Afrique provoqués par les hommes en armes ou les calamités dont ils sont incapables de nous prémunir, il nous revient de nous interroger si un pays africain ne peut pas se passer de l'armée.

On a l'armée que l'on mérite

Dites-moi quel est votre régime politique, je vous dirais de quelle armée vous disposez, à quoi ressemble-t-elle.

En Afrique, certains pays sont classés dans la cohorte des dictatures plus ou moins éclairées. Leur régime politique souffre d'autoritarisme politique consolidé par une propagande acerbe, une emprise effective sur la population. Il est caractérisé par l'arbitraire comme stratégie de dissuasion afin d'imposer à l'ensemble de la société l'idéologie des dominants et la toute-puissance de l'État. Les relations gouvernants-administrés sont fondés sur un rapport de force impitoyable contraire à la légitimité démocratique. Le pouvoir est confisqué par le potentat, le parti ou la junte militaire. Le corollaire de cette tendance, c'est la répression. Dans ce régime, outre la restriction des libertés, les opposants sont bannis, emprisonnés ou exilés. Dans ce cas de figure, l'armée est visible partout, y compris dans la sphère politique. L'armée comme la police se présentent comme les moyens répressifs de l'État. La conséquence : c'est l'apathie de la population. Les militaires à tous les niveaux de la hiérarchie s'en donnent à cœur joie. Pour l'efficacité de ces soldats et leur compétence guerrière, on peut repasser. L'État est fort en apparence, mais la faiblesse de la nation est manifeste. Le pouvoir est souvent détenu par les militaires ou partagé avec des civils serviles. L'armée est tribalisée. Ce type de configuration étatique est une caricature d'organisation qui souvent se termine par un soulèvement populaire ou un coup d'État. Se reconnaîtront dans cette présentation, les pays africains anciennement marxistes-léninistes à l'exception du Bénin, les États subsahariens francophones et lusophones, etc.

D'autres pays africains sont dans un état de sinistre avancé. On observe une totale absence de l'état de droit et une inexistence de liberté publique. Ils sont en proie au désordre et correspondent au néologisme durkheimien : l'anomie. C'est-à-dire que le désordre social est total, les différends se règlent par la seule violence physique armée ou non. Ces pays sont faibles économiquement. L'armée y est en état de guerre permanente. Dépareillée, elle est généralement indisciplinée, commandée par une hiérarchie spontanée, caractérisée par la fougue. Elle a une forte apparence du

désordre. Dans le territoire, chaque poche ethnique possède sa milice armée en lutte contre le voisin. Le qualificatif d'État casernisé comme un gant à genre de pays. La fine fleur fuit ce désastre au péril de leur vie. Cette jeunesse désespérée remplit les zodiacs et les radeaux de fortunes en perdition en Méditerranée. Exemple d'armée en déliquescence : l'armée centrafricaine. À l'origine du chaos, il y a le tribalisme, véritable cancer de la politique en Afrique. Il affecte l'institution militaire. Chaque président de la République (il y en a eu six) s'employait à modifier la représentation ethnique des forces armées en sa faveur à coup de recrutement tribal. Ainsi, les joutes politiques se sont transformées en combat entre frères d'armes : les Yakoma contre les Gbaya, les Sara et les Kaba contre les uns et les autres. Après deux guerres civiles et l'ingérence des voisins de la RCA, l'armée centrafricaine s'est disloquée, tombée en décrépitude. Elle est remplacée par des groupuscules en guenilles ayant une capacité de nuisance d'autant plus forte qu'ils sont autonomes. (Même schéma : Somalie.).

Dans les démocraties balbutiantes d'Afrique le pouvoir est détenu par des hommes politiques parfois véreux. La qualité des élections en générale révèle la vraie nature des politiciens. Sont-ils irrespectueux vis-à-vis de l'ordre et la loi ou indifférents à l'égoïsme et la cupidité ? Cette kleptocratie suscite toujours la connivence des hommes en armes. « Un fief larron ne crie jamais au voleur ». Aussi, les responsables politiques des certains pays africains, spoliés et vidés de leur substance, laissent proliférer des mafias politico-militaires chargées d'assurer le contrôle des trafics et le pillage des ressources minières (pétrole, diamants, terres rares...) pour en profiter derrière cette impunité accordée aux militaires. Ceux-ci, de leur côté, ferment les yeux devant les abus de la classe politique. Seule la course à l'argent a de l'importance. Les insurrections sont financées par les activités de trafic et les mutineries sont provoquées par les mauvaises conditions réservées à la troupe. Les cadres « affairistes » ne se préoccupent plus de leur niveau d'instruction, ni de la qualité de leurs connaissances militaires ou l'état de leur condition physique. Mon instructeur à Saint-Cyr avait coutume de dire que « le génie de Napoléon était inversement proportionnel à son tour de taille ». Par conséquent, il ne faut pas attendre des miracles d'une troupe commandée par des

officiers obnubilés par les biens matériels. La troupe est délaissée, livrée à elle-même. Les casernes bruissent de sourdes rumeurs de putsch des sans grades. Les gardes présidentielles sont renforcées et bichonnées augmentant le malaise. L'incurie des gouvernants peut aller jusqu'à tolérer le retard plus ou moins long dans le versement de la solde de la troupe, le règlement souvent différé des pensions et la médiocrité de la nourriture dans les camps militaires. L'avancements à caractère népotique tranche avec la méritocratie que nécessite la profession. En toute logique, l'armée adopte une apparence négligée : la discipline se relâche, l'instruction est bâclée, les matériels ne sont plus entretenus, le soldat est morose, avachi dans une tenue élimée. L'armée dans ses conditions n'est plus attractive, elle ne fait plus peur.

Rares sont les vraies démocraties en Afrique, mais ils en existent bien. Ces pays mûrs politiquement sont marqués par un équilibre et un partage des pouvoirs selon les sphères de compétence. Ils jouissent d'une stabilité librement adoptée par consensus et bénéficient d'un compromis socio-politique avantageux à tous égards. Leur armée est le berceau de la patrie. Dans la discrétion et l'efficacité que lui confère la confiance du peuple, elle assure la défense et l'intégrité du territoire. Elle s'en contente. À quoi ressemble cette armée ? Elle est discrète, invisible dans le milieu urbain. Elle apparaît toujours en formation, parfaitement équipée et uniforme. Ne s'immisce pas dans les affaires politiques. L'armée est alors la fierté de la nation tout entière.

Les armées hégémoniques de l'Afrique subsaharienne

La volonté de puissance est un processus de l'esprit qui développe subrepticement la mise en place des artifices et une organisation de la force en vue d'asseoir une domination. Cette emprise s'exerce d'abord sur l'ensemble des habitants du pays concerné, puis déborde sur les nations voisines. En cas de choc des influences hégémoniques ou simplement de résistance apparaît la confrontation qui aboutit à la guerre. Les motivations des dirigeants belliqueux ne sont pas toujours justifiées. Cependant, le fait majeur est la disproportion des moyens et de leurs coûts face aux aspirations bien souvent dérisoires. Cette prééminence prend des tournures inacceptables lorsqu'elle s'exerce par le biais de la contrainte armée. Le plus invraisemblable s'observe lorsque cette envie de suprématie précède le développement de l'État agresseur. Les conditions du bien-vivre n'étant pourtant pas encore réunies, les moyens colossaux sont dépensés pour l'instrument de domination. Quel est l'intérêt de soumettre selon sa volonté un peuple voisin dès lors que le dogme de l'intangibilité des frontières interdit toute modification. Le gain politique généralement ne vaut pas la chandelle. Le bénéfice militaire est régulièrement remis en cause par les mouvements de résistance. L'Afrique dont la première préoccupation devrait être le développement condamne régulièrement sans avoir les moyens de réprimander les raisons futiles de ces attitudes rétrogrades (la mégalomanie des potentats expansionnistes, le détournement de l'opinion publique nationale des problèmes intérieurs ou simplement le désir gratuit de l'affirmation de la force).

Les États d'Afrique du Nord entretiennent des armées surpuissantes qui oppressent plus leurs propres populations qu'elles n'inquiètent celles des voisins à l'exception de la situation de la puissante armée marocaine au Sahara occidental. Depuis 1975 les Forces armées royales du Maroc occupent 80 % du territoire du Sahara occidental. L'armée libyenne caricature de cet hégémonisme a imploré, déchiquetée par l'Occident à qui son chef, Mouammar Kadhafi, « faisait la nique ». Aujourd'hui deux pouvoirs politiques se font face, soutenus par deux armées distinctes. « L'armée nationale libyenne » du maréchal Khalifa Haftar s'oppose aux forces du premier ministre Sarraj composées des miliciens hétéroclites issus

des tribus locales, regroupées pour l'occasion en une coalition baptisée « Force de protection de Tripoli ».

Dans son édition de 2018, le site américain spécialisé dans les questions de défense Global Fire Power (GFP) a classé l'armée algérienne à la 23^{ème} place mondiale et en deuxième position en Afrique derrière l'armée égyptienne qui occupe, quant à elle, le 12^{ème} rang mondial.

Selon le GFP, en Afrique, l'Algérie est suivie par l'Afrique du Sud (33^{ème} au plan mondial), le Nigeria (43^{ème}), l'Angola (48^{ème}), l'Éthiopie (51^{ème}), le Maroc (55^{ème}), le Soudan (70^{ème}), la Libye (74^{ème}) et la République démocratique du Congo (75^{ème}). L'armée algérienne dispose de 520000 militaires actifs et 272350 réservistes. En matière d'armements, elle dispose de 528 avions de différents types, 2405 tanks et 85 navires, dont 8 frégates, 8 sous-marins et 13 corvettes.

De fait, en dehors d'Abdelaziz Bouteflika, tous les présidents algériens depuis l'indépendance ont été issus des rangs de l'armée (sous-officiers de l'armée française pour Ahmed Ben Bella et Mohamed Boudiaf, colonel de l'ALN pour Ali Kafi, officiers supérieurs de l'ALN puis de l'ANP pour Houari Boumediene). L'armée algérienne est forte d'une légitimité historique, acquise dans la résistance à l'armée coloniale française. Elle a toujours revendiqué la primauté du militaire sur le politique. Lors des événements d'octobre 1988, l'armée tire sur les jeunes manifestants, qui dénoncent la montée de la misère dans le pays, et provoque la mort de plus de 500 personnes. C'est cette même armée qui a barré la route aux islamistes du Front islamique du salut (FIS) en 1992 avant de démettre le président de l'époque, Chadli Bendjedid. Certes, l'armée est un État dans l'État. Mais les militaires algériens n'ont pas repris le modèle égyptien avec un contrôle d'un quart de l'économie du pays.

Pour autant, peut-on qualifier le système politique en place depuis cinquante-sept ans de régime militaire ? Ce dernier implique un régime politique où les militaires, à la suite d'un coup d'État, exercent directement le pouvoir, mais exclut les situations où l'armée, tout en exerçant une influence ou un contrôle sur les affaires

publiques, n'est pas impliquée directement et de façon permanente dans le processus politique.

La situation géostratégique particulière de l'Algérie, dans un environnement régional perturbé par le contentieux persistant avec le Maroc, les retombées de la crise libyenne et les défis sécuritaires dans l'aire sahélo-saharienne, continuera à justifier le maintien de moyens militaires substantiels.

Autrefois expansionniste et belliqueuse, l'Afrique du Sud a changé d'orientation. Depuis la fin de l'apartheid, les 40 000 soldats de carrière et 180 000 réservistes de l'armée sud-africaine amalgamés avec les combattants des forces de défense des anciens bantoustans et des partisans des unités paramilitaires des différents partis politiques noirs anti-apartheid, cette « South African National Defence Force », détentrice non officielle de la bombe atomique, désormais multiraciale, s'est offert une nouvelle virginité. Selon la stratégie de défense définie en 1995, le principe qui guide la nouvelle approche sud-africaine est de s'assurer que l'armée, la police et les autres organes de sécurité se préoccupent principalement de la sécurité de la population interne, de la protection de ses libertés et de l'ordre public.

L'armée nigériane, avec 162 000 personnes actives début 2015, si crainte en Afrique de l'Ouest, est présentement démythifiée à cause de son incapacité à battre un modeste mouvement insurrectionnel et terroriste d'idéologie salafiste djihadiste. Boko Haram s'est arrogé un territoire de plusieurs milliers de kilomètres carrés. En novembre 2014 le site de RFI publiait : « Dans son communiqué, le sultan de Sokoto a accusé les soldats nigériens de prendre leurs jambes à leur cou, d'abandonner leur base, leurs armes, leurs munitions et leur équipement militaire à l'approche des insurgés : "Les forces de l'armée nigériane ne refont surface qu'après la fin des attaques meurtrières, a lancé Muhammad Sa'ad Abubakar, le deuxième dignitaire musulman du nord, et elles terrorisent davantage des populations déjà terrorisées en installant des barrages routiers et en fouillant les maisons ». » Mise à part quelques escarmouches échangées avec l'armée camerounaise au sujet de la presque île de Bakassi, ce conflit frontalier avait failli provoquer une guerre entre les deux pays en 1994. Les deux pays se disputaient

cette zone marécageuse aux confins du delta du Niger au sous-sol riche en pétrole. L'armée nigériane n'a pas une culture d'invasion des territoires voisins en dépit de sa force théorique. Aussi étonnant que cela puisse paraître, cette armée tournée vers son nombril assiste à beaucoup de conflits très meurtriers dans la société nigériane entre les ressortissants du Nord et ceux du Sud, catholiques et musulmans et le gangstérisme très violent sans intervenir efficacement. À quoi sert-elle ? sinon à participer à diverses missions de maintien de la paix de l'ONU au Liban (FINUL), en Irak-Iran (GOMNUII), en Yougoslavie (1998), au Timor oriental (1999), au Liberia, en Sierra Leone et au Congo (MONUC). Plus récemment, le Nigeria a envoyé des troupes au Soudan en octobre 2004 dans le cadre de l'Union africaine et l'envoi de 1200 hommes au Mali dans le cadre de l'insurrection touareg et islamiste qui a frappé le pays (MISMA). Cependant, la haute hiérarchie militaire est une caste bien installée.

Les forces armées éthiopiennes sont parmi les plus actives du continent. L'Éthiopie est une vieille nation africaine à l'histoire archi-connue. Elle se caractérise comme la seule en Afrique à n'avoir pas été colonisée malgré les tentatives de Mussolini. C'est peut-être la raison de la fierté et le sentiment nationaliste à fleur de peau des Éthiopiens. L'Éthiopie a longtemps été considérée comme la mère des patries souveraines d'Afrique, en foi de quoi ses couleurs (vert, jaune, et rouge) déclinées en plusieurs configurations furent adoptées par de nombreux pays africains à leur accession à l'indépendance. Pour les mêmes motivations, Addis-Abeba fut choisie capitale de l'Afrique à la création de l'OUA. Ces rêves de fierté africaine à travers ce pays se dissipèrent brutalement le jour où les militaires (encore eux) interrompirent le règne de l'empereur Haïlé Sélassié 1^{er}, pensait-on déifié, et comble de sacrilège l'exécutèrent comme un vulgaire quidam. La révolution marxiste qui s'en suivit désorganisa l'armée d'autant plus qu'elle fut très meurtrière. Une épuration des plus drastiques vida de sa substance une armée impériale distinguée et puissante. La junte militaire a été vite confrontée au mouvement séparatiste érythréen, puis à une déstabilisation de la région de l'Ogaden par sa voisine somalienne. Profitant de la faiblesse momentanée de l'Éthiopie, Siyaad Barré envahit ce territoire éthiopien. Ce conflit armé dans le cadre de la guerre froide allait voir un renversement d'alliance. Mengistu quitta

le giron américain (allié de l'ex-empereur Hailé Sélassié 1^{er}) et signa un accord d'assistance militaire avec Moscou. L'Éthiopie rejoignait ainsi la même coalition que la Somalie soutenue en plus de l'URSS par l'Arabie saoudite. Cette volte-face n'avait été possible que parce que les dirigeants soviétiques étaient convaincus d'une réalité : un marxisme-léninisme plus authentique était plus réalisable avec l'Éthiopie qu'avec une Somalie musulmane. Alors, à cause de ce revirement Siyaad Barré, le président somalien, demanda le soutien de Washington. En refusant, le président américain Jimmy Carter, isolait la Somalie. Les Soviétiques arrêtaient la fourniture des armes à Siyaad Barré et réassignèrent leurs conseillers militaires de Mogadiscio à Addis-Abeba. La peur de voir le négus rouge Mengistu disparaître au profit d'un gouvernement proaméricain les obligeait à faire intervenir Cuba et ses milliers de combattants internationalistes. L'aide massive à l'Éthiopie s'opposait à la solitude somalienne. Celle-ci fut naturellement écrasée par la coalition éthio-cubaine. Cette déroute entraînera à la longue la liquidation de l'État somalien.

Renforcé par sa victoire, le Derg se lançait dans une nouvelle offensive contre cette fois-ci l'Érythrée. Contrairement à sa voisine, l'Érythrée fut colonisée et développée par l'Italie. Elle fut placée sous mandat britannique après la défaite italienne en 1941. L'ONU mit fin à l'occupation britannique et approuva contre la volonté des Érythréens une fédération avec l'Éthiopie d'Hailé Sélassié 1^{er}. Ce dernier s'empessa de limiter l'autonomie de l'Érythrée la soumettant ainsi au pouvoir impérial. Dès lors débuta une longue lutte indépendantiste. Malgré un rapport de force très favorable et le soutien du pacte de Varsovie tout entier, les offensives éthiopiennes en juin 2000 échouèrent contre la résistance érythréenne. Une série de victoires militaires des maquisards érythréens affaiblirent le pouvoir éthiopien. Le nouveau gouvernement accepta l'indépendance de l'Érythrée. Aujourd'hui, débarrassée des velléités impérialistes, l'armée éthiopienne est très impliquée dans les opérations onusiennes de maintien de la paix.

Les Forces rwandaises de défense (FRD) sont l'armée actuelle du Rwanda depuis juin 2002. Elle s'est appelée l'Armée patriotique rwandaise (APR) après juillet 1994 jusqu'en juin 2002. Comme la plupart des armées africaines, les statistiques à son sujet sont très

controversées. Officiellement, l'armée rwandaise compte 35 000 hommes avec un ratio de 3,1 militaires pour 10 000 habitants d'après l'Institut international d'études stratégiques de Londres (IISS). La réalité semble tout autre au regard de la manière dont elle avait assuré une couverture totale du Congo démocratique en 1997 lors de son invasion de ce pays. Nous avons nous-mêmes rencontré à cette occasion des unités entières de militaires rwandais dans le Bas-Congo à Kimpessé et à Mbanza-Ngungu ex-Thysville à 1644kilomètres de Gisenyi, la ville rwandaise la plus proche de la frontière avec la RDC. Du temps de la splendeur du mobutisme, la Communauté économique des pays des Grands Lacs (CEPGL), organisme pour faciliter les mouvements des biens et des personnes entre le Zaïre, le Burundi et le Rwanda, au sein de cet attelage à trois, le déséquilibre était flagrant. Le « grand léopard » avec sa toque et sa canne sculptée paraissait tout puissant, fort de l'invulnérabilité préconçue de son armée. À côté de lui, les deux autres présidents paraissaient lymphatiques, à la tête de micro-États. Au grand étonnement des observateurs non avertis, l'armée de la petite souris rwandaise battit à plate couture celle du grand félin zaïrois, désorganisa et occupa durablement son antre en 1997. La morale de l'histoire c'est que l'hégémonisme ne tient pas à l'apparence de la force ni à la volonté de puissance mais à la traduction réelle de la supériorité sur le terrain. Depuis, l'armée rwandaise contrôle le nord Kivu indirectement à travers des mouvements rebelles serviles. La suprématie de l'armée rwandaise s'est accrue lorsque ses troupes ont défait l'armée ougandaise pendant la guerre des Six Jours en 2000 à Kisangani alors que les deux armées étrangères occupaient la RDC. Ses campagnes au Congo lui ont permis de mettre la main sur les immenses richesses minières de la RDC, comme l'attestent plusieurs rapports des Nations-unies et des ONG. Après une accalmie depuis la défaite du Mouvement du 23-mars, également appelé M23 (supplétif de l'armée rwandaise), les bruits de bottes résonnent à nouveau dans l'est de la République Démocratique du Congo. Le Rwanda et l'Ouganda trépignent d'impatience à l'idée d'engager à nouveau leurs armées sur le sol congolais. Ils ont créé une force commune dénommée Eastern Africa Standby Force (EASF) dont ils comptent se servir pour envahir ouvertement le Congo, officiellement afin de combattre les FDLR face à «l'inefficacité de la MONUSCO». Parallèlement, en dépit des démentis, ils parrainent

la création d'une nouvelle «*rébellion des Tutsis*» sur les vestiges du M23 dont les combattants se sont réfugiés dans les deux pays après leur déroute de 2013.

L'Angola est un cas spécifique en Afrique noire. Un pays perpétuellement en conflit armé depuis la guerre contre les troupes portugaises pour se libérer du colonialisme jusqu'à nos jours où ses militaires affrontent les combattants du Front de Libération de l'Enclave du Cabinda (FLEC.) hostile à leur présence sur le territoire cabindais. Les ressources financières incommensurables sont dilapidées pour entretenir une armée pléthorique, dispendieuse et disproportionnée quant aux besoins de protection de la nation angolaise. Son ratio, militaire par rapport à la population, est l'un des plus hauts d'Afrique, 8,4 militaires pour 1000 habitants toujours selon IISS. Toute l'Afrique francophone en 1960 proclame son indépendance. L'Afrique sous domination britannique se lance dans ce processus poussé par le mouvement d'émancipation ghanéen impulsé par le tribun Kwamé Nkrumah. Pendant ce temps, l'Afrique lusophone est en panne parce que le colon portugais en adoptant la colonisation de peuplement confinait dans un corset les ligues indépendantistes. En Angola, la révolte éclata le 4 février 1961 après un massacre de 2000 colons. En représailles, l'armée portugaise massacra dans un véritable pogrom plus de 20 000 autochtones de la communauté noire. Plusieurs milliers d'Angolais s'exilaient, d'autres prirent le maquis. Malgré un effort de guerre considérable en hommes et en moyens, les Portugais furent vaincus de guerre lasse, éreintés et appauvris. Un coup d'État militaire contre le dictateur portugais Marcelo Caetano dénommé « la révolution des œillets » mit fin aux guerres coloniales. Alors que le 11 novembre 1975 la jeune République populaire d'Angola était portée sur les fonts baptismaux, le pays rentrait dans une guerre civile calamiteuse sous l'instigation des puissances étrangères. Les États-Unis et l'Union soviétique s'affrontaient à travers l'Afrique du Sud et Cuba sur cette terre, aurait-on dit, harassée de voir ses enfants toujours dans l'adversité et la haine de l'autre. Le point d'orgue de cette guerre civile fut la bataille de Cuito Cuanavale. Elle est considérée dans l'histoire militaire comme la plus grande bataille aéroterrestre jamais connue en Afrique subsaharienne. 7000 soldats de l'armée sud-africaine dont les 32^{ème} bataillon d'infanterie et

67^{ème} bataillon mécanisé et des éléments de la SWATF (South West African Territorial Force) soutenaient un corps de 10 000 combattants de l'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola (UNITA) face à 20 000 soldats angolais et 5000 guérilleros des Forces armées révolutionnaires cubaines. Cuito Cuanavale était un point stratégique, situé dans le sud-est de l'Angola sur une route importante. Après une offensive victorieuse vers Mavinga et les camps de l'Unita, les forces gouvernementales angolaises étaient obligées de reculer sous les bombardements sud-africains, car la chute de la bourgade aurait entraîné la partition du pays. Mais l'armée sud-africaine n'exploita pas sa victoire et se contenta d'assiéger mollement la ville permettant ainsi à Cuba d'envoyer 1500 hommes de troupes d'élite en renfort. La bataille se solda par un échec relatif de toutes les forces engagées, en dépit des proclamations de victoire des uns et des autres. Cependant, dans un deuxième front, une offensive cubaine au sud-ouest de l'Angola, à la frontière avec la Namibie, les Mig-23 prenaient l'avantage sur les Mirage sud-africains cloués au sol par les armes anti-aériennes modernes soviétiques. La menace cubaine sur la Namibie fit définitivement reculer l'Afrique du Sud et aboutit au dénouement d'une autre guérilla révolutionnaire imposant la solution : l'indépendance de la Namibie contre le retrait cubain d'Angola. Pour les Angolais, les Cubains et les révolutionnaires africains, la bataille de Cuito Cuanavale est historique car elle aurait mis fin à l'apartheid. L'Angola célébrera l'anniversaire de la bataille à partir de 1988. Cette bataille est aussi commémorée à Cuba. L'état-major sud-africain pavoisait aussi en s'appuyant sur un bilan sûrement biaisé : dicit son porte-parole, « si la défaite pour l'Afrique du Sud signifie la mort de trente et un soldats, la perte de trois tanks, de cinq véhicules blindés et de trois avions, alors il y a bien une défaite. Si la victoire pour la FAPLA et les Cubains signifie la mort de 4600 de leurs soldats, la perte de 94 tanks, de 100 véhicules blindés, de 9 avions et d'autres équipements militaires d'origine soviétique d'un montant estimé à 1 milliard de rands, alors ils ont gagné ».

Les accords de Bicesse furent signés à Estoril (Portugal) le 31 mai 1991 par le président angolais José Eduardo dos Santos et le chef de l'UNITA Jonas Savimbi dans le cadre de la résolution de la guerre civile angolaise. Malgré ces accords, la guerre civile ne

prendra fin qu'en février 2002 avec l'élimination physique de ce dernier. Mais les armes ne se sont pas tues dans ce pays, loin de là. Les armes en tous genres, les mines anti-personnel ont meurtri et mutilé le peuple angolais quarante ans durant sans répit, accumulant de l'acrimonie, apportant une expérience guerrière à nul autre pareil. Ce funeste héritage est mis au service d'une stratégie expansionniste. Sinon comment comprendre l'ubiquité angolaise dans les affaires intérieures des pays voisins ? En mai 1997, son armée a envahi le Congo-Kinshasa pour appuyer les Rwandais et l'Alliance des forces démocratiques pour la libération du Congo-Zaïre (AFDL) de Laurent Désiré Kabila qui ont rejeté hors du pays les réminiscences combatives de l'armée mobutiste. En octobre 1997, les Forces armées angolaises (FAA), pour changer la donne politique au Congo-Brazzaville, usèrent des mêmes méthodes guerrières en flagrant délit de viol de l'intégrité territoriale d'un État. Cette fois l'os fut plus solide à croquer. Dans le Nibolek⁴⁹, pour venir à bout de la résistance des partisans de Pascal Lissouba, le président déchu, l'armée angolaise campa trois longues années sur le sol congolais : tuant, violant, ratissant et terrorisant les villageois innocents. À chaque fois, les militaires angolais ont livré, pour de mauvaises raisons, un combat acharné comme si l'avenir de l'Angola était directement en extrême danger.

Au Cabinda, le stationnement et le comportement des troupes angolaises posent un problème différent bien que les tendances à l'hégémonisme restent inchangées. Elles sont confrontées à une rébellion intérieure, indépendantiste, famélique, mais digne et opiniâtre. Le Cabinda est une des dix-huit provinces de l'Angola, située à l'extrême nord du pays. Cette enclave est coincée entre la République démocratique du Congo et la République du Congo (Congo-Brazzaville) sans continuité territoriale avec l'Angola. Par ailleurs, le Cabinda est historiquement différent. Principauté issue de l'ancien royaume Loango, distincte du royaume Kongo dont l'Angola faisait partie avant l'arrivée des colonisateurs européens, il avait déjà une existence propre à cette époque. Devenu protectorat portugais à la suite de la signature du traité de Simulambuco signé

⁴⁹ Fief de Pascal Lissouba dans le sud du Congo formé par les régions du Niari, de la Bouenza et de la Lékoumou.

le 1^{er} février 1885, ce document juridique fut présenté par le Portugal à la conférence de Berlin pour certifier ses prétentions sur ce territoire. Aujourd'hui, sur la base du même document les Cabindais revendiquent leur autonomie vis-à-vis de l'Angola. De plus, durant la colonisation portugaise, le statut des deux pays était différent : le premier (le Cabinda) était un protectorat c'est-à-dire un État reconnu, mais sous protection d'une puissance qui assume la diplomatie, la défense et d'autres fonctions régaliennes. Tandis que le second, (l'Angola) était une colonie : territoire occupé et administré par la métropole. En 1956, sur le modèle de l'Afrique équatoriale française, l'administration coloniale regroupa la direction des deux territoires à Luanda, commandée par le même gouverneur. Pourtant, l'Afrique politique a toujours considéré ces deux entités séparément. En 1963, l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA) désignait le Cabinda comme 39^{ème} État à décoloniser et l'Angola 35^{ème}. À l'indépendance, les mouvements autonomistes cabindais qui ont durement lutté de leur côté contre l'armée coloniale ne furent pas conviés à la signature des accords « d'Alvor » parachevant le processus de décolonisation. Ainsi, avec la mansuétude du gouvernement portugais d'obédience communiste et la connivence du Congo-Brazzaville, marxiste-léniniste, soutien inconditionnel d'Agostino Neto, président de la nouvelle République populaire d'Angola, marxiste pro-soviétique, l'annexion forcée du Cabinda par l'Angola fut entérinée en violation du droit international. Dès lors, les Cabindais rentrèrent en résistance. L'Angola aurait repris le contrôle de l'enclave grâce au soutien des Cubains et la complicité des États voisins. À cause des ressources naturelles du Cabinda, il demeure jusqu'à ce jour sous le joug d'une occupation illégale des Forces armées angolaises. Elles s'y sont établies en masse et agissent comme une armée d'occupation avec les excès d'usage : massacres des populations civiles, destructions des villages, déplacements des habitants vers les pays voisins, etc. Toute cette situation a pour origine la malédiction pétrolière. Le Cabinda se révèle comme une formidable éponge à pétrole. Près de 60 % du pétrole angolais est extrait du Cabinda soit 1,9 million de barils/jour. En décidant d'organiser dans la ville de Cabinda une partie de la coupe d'Afrique des nations de football (CAN2010), le pouvoir politique de Luanda pensait symboliquement démontrer sa main mise sur l'enclave après

l'effritement des mouvements armés indépendantistes issus du Front de libération de l'enclave de Cabinda (FLEC). Il l'a appris à ses dépens après l'attaque à la mitrailleuse perpétrée contre le bus de l'équipe togolaise de football. De nombreux joueurs de la sélection togolaise ainsi que des membres du staff technique ont été blessés gravement par balle. Au lendemain de l'attaque, l'entraîneur-adjoint ainsi que l'intendant succombaient à leurs blessures. Cette attaque a été revendiquée par les Forces de libération de l'État du Cabinda/Position militaire, un mouvement armé qui se bat pour l'indépendance du Cabinda. La démonstration aux yeux du monde entier que « tout va bien entre l'Angola et le Cabinda » avait échoué. Noblesse oblige, le Cabinda est un terreau fertile à la rébellion jusqu'à la libération de son territoire.

Une solution alternative à l'armée

Les populations africaines font-elles toujours confiance à leurs forces de l'ordre et à leurs armées ? Or, celles-ci éprouvent des difficultés à s'inscrire dans une logique d'État-nation au point de ne pas en être le garant. En effet, l'État-nation, concept théorique, politique et historique, désigne la juxtaposition d'un État, en tant qu'organisation politique, et d'une nation, c'est-à-dire des individus qui acceptent d'appartenir à une même entité. Acceptent-ils de confier leur destin aux hommes en armes ? En réalité, ce n'est pas de gaieté de cœur qu'ils tolèrent leur emprise.

Depuis le début du XXI^{ème} siècle, une vingtaine de pays africains subissent des affrontements armés ou des situations de crise plus ou moins profonds et plus ou moins résolus (RDC, Congo-Brazzaville, Liberia, Côte d'Ivoire, Burundi, Rwanda, Angola, Soudan, Somalie, Ouganda, Tchad, Mali pour ne citer que les plus récents frappés par cette indignité). Ainsi, le modèle État-nation auquel aspire l'Afrique s'éloigne petit à petit. L'absence de véritable démocratie, les contextes de crise économique et sociale, sont, à n'en point douter, les causes profondes de la déstabilisation de l'État.

Dans la situation de stagnation économique et sociale de l'Afrique submergée d'immenses poches d'indigence et de désordre dans la gestion des affaires de l'État : pour le bien des Africains, faut-il privilégier les questions sécuritaires ou s'occuper prioritairement du développement humain ? L'échec des politiques militaristes est indéniable. Au cours des cinquante dernières années, les militaires au pouvoir ont tenté sans succès toute sorte d'action mettant en avant leur présence et leurs illusions. Le moment du changement est venu. L'armée en Afrique doit retrouver son rôle traditionnel et s'en contenter. Il est temps d'oser, d'innover en choisissant un nouveau mode d'organisation de l'État sans armes de guerre ou avec une armée invisible et véritablement au service de la nation. En effet, les institutions militaires apparaissent comme responsables des malheurs des États africains quand les cadres ou la troupe orchestrent le chaos à leur seul profit (n'est-ce pas général Diendéré ?). Poser la question de l'utilité de l'armée en Afrique revient à pérorer sur le paradoxe de l'œuf et de la poule. Les peuples sont perpétuellement dans l'insécurité le ventre vide avec des

besoins matériels, sanitaires et culturels inaccessibles. Le militarisme, ses abus bellicistes et ses dérivés autoritaires ont engendré un abâtardissement, mais sans quiétude il n'est point de progrès qui fait naître la paix mystique de l'âme. Osons avantager alors le bien-être aux dépens du tout sécuritaire. Promouvons le libre choix politique des citoyens, privilégions la démocratie, donnons la priorité au bien-être des populations. Que chacun fasse son métier : les militaires à la caserne, les prélats dans les lieux de culte, les enseignants à l'école et les médecins à l'hôpital. Que ceux qui briguent des mandats électifs assument le risque de démissionner auparavant de leurs fonctions. Qu'ils renoncent à leur place forte et cessent de s'appuyer sur leur corporation et leur ethnie. La politique est un combat à armes égales. En cas d'échec de leur démarche, qu'ils en tirent les conséquences : la sortie sans tumulte de la scène politique.

Un constat saute aux yeux. Les armées africaines souvent démesurées et choyées par les gouvernants côtoient dans leur pays la grande misère. Dans certains cas, cette pauvreté touche toute la nation à l'exception de ce groupe social. Les budgets militaires ruinent les économies. Une masse financière colossale est habituellement allouée à l'entretien des matériels, l'équipement des forces et la rémunération des hommes en armes tandis que le peuple croupit dans un dénuement innommable au point de compromettre l'intégrité de l'individu. Non content d'être un frein au développement, l'armée en renforçant les despotes par un soutien inconditionnel, demeure l'obstacle principal vers la démocratie véritable. Elle est l'instrument des dictateurs inamovibles (Gabon, Congo, Togo, Cameroun, Tchad, etc.) À travers l'impôt qu'ils s'efforcent à payer et les ressources du pays dilapidées par le pouvoir, les citoyens, pauvres de surcroît, financent l'outil qui les oppresse et entrave leur liberté.

Les sociétés évoluées ou celles qui aspirent à le devenir, ont l'obligation de mettre en accord le besoin de sécurité dont les forces armées ont la responsabilité d'assurer, avec le devoir d'honorer et de faire partager les valeurs démocratiques, les droits de l'homme et les libertés fondamentales. Le pouvoir militaire est capable d'influencer la démocratie et ses valeurs du fait de la prérogative de la coercition octroyée par le peuple lui-même. Les intérêts des

militaires doivent donc être subordonnés aux intérêts de la nation démocratique tout entière. L'encadrement du pouvoir militaire est donc une priorité pour un gouvernement démocratique. Le contrôle des forces armées par les représentants du peuple a deux exigences susceptibles d'instaurer la confiance et de consolider la paix.

La première obligation d'ordre intérieur impose la soumission du pouvoir militaire aux autorités civiles et aux principes de la République : l'indivisibilité de la nation, la séparation de la société civile et de la société religieuse, la République sociale et surtout la démocratie. À quelques exceptions près (le Maroc, le Lesotho...) l'Afrique est en république donc adhère à ces règles sinon on invente une autre forme de l'État.

La deuxième concerne les affaires extérieures (donc la diplomatie) qui exclut de menacer ou d'employer la force contre un autre État tant que toutes les possibilités de négociation n'ont pas été épuisées.

L'armée en Afrique doit faire attention à ne pas endosser le rôle de faiseur de rois. L'implication prononcée dans le panier à crabes politique nuirait à son impartialité et son professionnalisme. Faire attention aux sollicitudes des politiciens en mal de soutien qui détournent les yeux pudiquement pour ne pas voir l'indicible, encouragent et même incitent les militaires à l'incivisme, à l'enrichissement personnel en instituant l'impunité. C'est ce qui arrive aux gardes présidentielles, véritables gardes prétoriennes, plus puissantes que le reste des forces armées. Elles ont un réel pouvoir dissuasif. Le président Ibrahim Baré Maïnassara du Niger a été ainsi assassiné par sa garde présidentielle. Celui de Guinée le capitaine Moussa Dadis Camara a quant à lui été victime d'une tentative d'assassinat commise par le chef de sa garde présidentielle. Quant à Laurent Désiré Kabila il a succombé à un complot interne. Il faut s'abstenir de succomber au syndrome d'hubris : la maladie du pouvoir qui guette tous les chefs militaires (Perte du sens des réalités, intolérance à la contradiction, actions à l'emporte-pièce, obsession de sa propre image et abus de pouvoir).

Les dépenses militaires, le budget de la défense et la nomination des chefs militaires, mais aussi les missions des forces armées demeurent des domaines contrôlés prioritairement par le système politique démocratique. La Constitution, en désignant les organes

qui prescrivent les missions aux militaires, définit le processus de supervision des forces armées, joue un rôle crucial dans le contrôle par la représentation nationale sur lesdites forces armées. Cela suppose l'existence d'un organe élu démocratiquement. Il examine et supervise les décisions adoptées par les autorités dotées de la compétence en matière militaire. Le Parlement en tant qu'organe élu a de ce fait une responsabilité fondamentale dans la tâche de mise en coupe des forces armées. Le contrôle direct est encore plus manifeste lorsque le Parlement par l'intermédiaire d'une commission *ad hoc* a un pouvoir de décision ou s'arroge l'initiative des lois militaires à travers l'examen du budget des armées, et le travail routinier de la commission de défense. Elle doit veiller aussi bien à la neutralité de l'armée qu'à son assujettissement déraisonnable au chef de l'exécutif, car cette relation est constamment intolérable et pernicieuse lorsque le président de la République est lui-même un militaire. Les parlements les mieux informés sont ceux qui ont un pouvoir d'approbation préalable. À défaut d'un encadrement strict de la politique de défense nationale par le peuple à travers ses élus, un autre modèle existe. Il est souvent adopté par des petits pays. Mais, nul n'interdit qu'il ne soit pas appliqué en Afrique : il s'agit de la suppression pure et simple de l'armée avec pour conséquence une réorientation des moyens financiers à réinjecter au profit d'autres postes budgétaires et une diplomatie dynamique, anti-belliqueuse. Bien souvent une armée cabossée ne dissuade pas un adversaire déterminé à passer à l'attaque, pour exemple Boko Haram en Afrique de l'Ouest. À quoi ça sert d'entretenir des forces onéreuses si elles sont incapables de servir de bouclier au peuple. Pourquoi ne pas utiliser le parapluie d'une grande puissance étrangère ? L'Allemagne et le Japon se sont relevés et développés sous celui des États-Unis sans honte.

Il n'y a pas que l'armée comme élément déstabilisateur en Afrique. Dans l'édification des États modernes par les colons, l'objectif était le développement des productions agricole et minière, non les relations harmonieuses entre les populations d'une même contrée de sorte que les notions de proximité ethnique, de similitude linguistique ont été ignorées entraînant aujourd'hui des motifs de crise. La politique coloniale du « diviser pour mieux régner » en confiant certaines missions, notamment le maintien de l'ordre à un

groupe ethnique spécifique a engendré des rancœurs tenaces qui rentrent en éruption de nos jours. En toute logique, sur fond de lutte tribale, la société dans certains pays se trouve foncièrement divisée. Dans ce contexte, la faiblesse de l'État qui ne peut être entièrement comblée par l'armée irrépréhensible, apporte donc son lot d'instabilité.

Dans le très lointain passé, du temps de nos ancêtres, il existait une relation mystique entre le combattant et les populations qu'il avait la charge de protéger. Ce pacte était scellé par un rite initiatique drastique et fétichiste. À présent que ce lien a été supprimé par le modernisme, le soldat protecteur a perdu son caractère sacré. Il appartient désormais à sa hiérarchie. Comment s'étonner du peu de considération du militaire africain à son environnement vécu par le reste de la société comme un repli identitaire ? Comment être surpris de l'absence de sentiment national de ces hommes en kaki ? À leur corps défendant, ces armées postindépendance ont des structures sans authenticité, sans lien mystique et culturel avec leurs racines. D'emblée, elles se sont inscrites dans une relation ambiguë avec leurs propres États. Ces armées ont oublié d'être le produit des traditions guerrières spécifiquement africaines faites de bravoure, de gloire, mais aussi de considération à l'égard des concitoyens. Si à la base elles ne sont pas responsables, il leur appartient de recréer cette relation.

Autre phénomène à mettre au débit des gouvernants de la première heure sur le continent et non sur les armées africaines : la tentative de marginalisation des forces militaires soit en réduisant leur enveloppement par le truchement des restrictions budgétaires et sous-équipements matériels, soit en privilégiant des forces parallèles afin de retirer aux armées le monopole de la détention des moyens de la violence. L'immixtion dans la sphère politique fut souvent la riposte de la troupe. Les torts sont donc partagés.

* *

*

Après ce long réquisitoire et ce plaidoyer qui constitue notre hymne au changement, n'hésitons pas à ressasser que :

Tous les Africains sont des frères. La fraternité doit dépasser les frontières et la quiétude envahir les nations africaines. La paix nécessaire à l'épanouissement de l'individu n'est pas simplement une absence de guerre. Elle représente une disposition d'esprit et un état physique que certains peuples atteignent en concevant des structures et des mécanismes de prévention des conflits et qui évitent le recours à la violence. Par conséquent, les États africains ne devraient pas hésiter à se passer des armées de type classique très dispendieuses et souvent facteur d'abaissement. Bannir la guerre non pas en supprimant le ferment de cette violence, mais en proscrivant l'outil.

L'appel aux militaires : l'idée de gouverner sous le prétexte de garantir la sécurité des populations mieux que le feraient d'autres composantes de la nation doit être remise en question. L'histoire récente de l'Afrique légitime cette position. Des dispositions de rechange existent. La première consiste à trouver un consensus au sein de la nation en mal de bruit de bottes en vue de recourir à la défense civile citoyenne. En lieu et place d'une armée de métier, tous les citoyens en âge de combattre, sans distinction de sexe et d'origine, se prépareraient à la mobilisation générale pour la défense du pays. Pour cela, cette frange de la population serait répertoriée, équipée, entraînée régulièrement. Dès le temps de paix, les citoyens-soldats feraient des périodes de service dans des unités pré-positionnées aux frontières face au danger identifié formellement. Cette armée ne s'occuperait que des conflits extérieurs contre les forces étrangères qui menaceraient la quiétude du pays ou l'intégrité territoriale. La sécurité des affaires intérieures serait confiée à une force publique constituée d'unités professionnelles et permanentes. Dans cette société, tous les citoyens auraient une excellente maîtrise des armes de guerre de sorte qu'aucun ennemi n'oserait envahir un pays avec autant de combattants que d'habitants. En cas de crise, la

mobilisation générale mettra tout le pays sur le pied de guerre. Cette organisation doit s'accompagner de l'interdiction stricte de détention d'armes de guerre en dehors des dispositions légales. La défense civile citoyenne supprime de fait l'armée de métier avec ses défauts. Elle reviendrait moins cher que l'institution permanente remplie de fonctionnaires budgétivores qui, pour tromper leur ennui, s'immiscent en politique. Chaque citoyen appelé aux armes effectuerait un séjour sous le drapeau de l'ordre de trois semaines par an. L'indemnité à consentir serait donc inférieure au salaire alloué à un militaire de carrière. D'autre part, le coût de revient d'un citoyen-soldat serait moindre et vite rentabilisé parce qu'il ne serait pas oisif comme le professionnel actuel. Il y a aussi des avantages liés à la connaissance du niveau sanitaire des forces vives du pays grâce aux visites médicales systématiques pratiquées avant chaque incorporation. Cette population serait astreinte à une culture physique irréprochable. Ainsi, une telle organisation servirait de *melting pot* pour tous les ressortissants du pays. La seule difficulté consiste à liquider l'ancien système. Si tout le monde est d'accord pour changer et évoluer vers un État moins conflictuel, nous préconisons de rendre leur liberté à tous les militaires en les indemnisant et en les formant à de nouveaux métiers, car personne ne fera plus une carrière de plusieurs décennies. Ce choix s'appuierait nécessairement sur une politique de bon voisinage avec les pays frontaliers. Des organismes de préventions de conflits bilatéraux seraient mis en place.

En vue de supprimer le poids d'une force militaire trop écrasante sur la nation, la seconde solution plus ambitieuse fait appel à un groupe de pays d'une sous-région qui mutualiseraient les moyens financiers, le personnel et les matériels pour bâtir une seule force armée qui interviendrait aux frontières de la coalition. Le monde actuel est soumis aux tendances à la globalisation (dissolution des identités nationales, abolition des frontières et conception des stratégies communes). La sécurité intérieure c'est-à-dire la justice avec son environnement, l'organisation carcérale, la police, mais aussi les services de renseignement, les douanes, la prévention des catastrophes et la lutte contre les périls non militaires demeurerait du ressort de la souveraineté des États membres. Seule l'armée serait commune, interarmées et plurinationale avec un commandement

unique. Les militaires des pays associés travailleraient ensemble sans discrimination. La contribution de chacun serait forcément moins onéreuse que ce qu'il dépenserait en entretenant sa propre armée. Pour éviter d'avoir des unités formées en bloc homogène d'une seule nationalité susceptible de provoquer des réactions communautaristes, le brassage sera de rigueur. Il faut se garder de politiser cette armée interétatique afin de protéger son professionnalisme. Elle sera régie par une législation claire anticorruption et préservée de toute tentation et compromission avec le crime organisé ou les politiques malhonnêtes. Elle ne sera jamais associée à une opération intérieure même du type Vigipirate. Ceci pour garantir sa neutralité vis-à-vis des affaires de politique intérieure aux États. Il est important de doter cette armée d'une capacité de projection afin de porter en tout point du territoire de l'alliance les forces nécessaires et les matériels adéquats. Un accent particulier devrait être mis sur l'efficacité et la rapidité des opérations. Le transport aérien et hélicoptère, la marine et les troupes mécanisées, les commandos et le renseignement sont des domaines à privilégier.

Enfin l'audace conduit à se passer de l'armée de métier pour améliorer la vie des populations et assurer leur sécurité par une politique de neutralité et une diplomatie dynamique. La neutralité et non le neutralisme (doctrine préconisant le refus d'adhésion à tout système d'alliance militaire) conduit à préserver un peuple des velléités de prédation de ses voisins. La neutralité conduit à renforcer la cohésion nationale parce que la population se détourne des contingences extérieures pour se préoccuper de sa propre condition. La politique de neutralité s'oppose solennellement à la guerre comme moyen de règlement des différends entre pays. Par la convention de La Haye de 1907, l'intégrité territoriale d'un pays neutre doit-être respectée scrupuleusement. Quelle que soit la belligérance, aucune partie prenante à un conflit n'a le droit d'en faire un théâtre d'opérations. Cette garantie d'inviolabilité permet soit de se passer d'armée classique soit de limiter les forces armées aux missions ciblées ; sachant qu'un pays neutre a le droit de s'opposer si nécessaire par la force à toute violation de sa neutralité.

Les Africains, resteraient-ils les seuls à se soucier outre mesure de leur sécurité avant le bien-être ? Est-il impossible d'imaginer la vie

sans se préoccuper de la violence ? Cette situation est factice. Les cercles d'intérêt illégitime et indélicat profitent soit du business de la défense nationale soit de l'atmosphère trouble des périodes d'insécurité pour renforcer leur position au pouvoir ou s'enrichir aux dépens des plus humbles. La vraie autorité de l'État ne réside plus de nos jours dans les armes, mais dans les prouesses économiques, éducatives et culturelles. Une armée nécessite la mobilisation d'au moins un tiers des ressources financières d'un pays et l'engagement à plein temps d'une bonne partie des forces vives sans que cela rapporte un quelconque avantage au PIB national. Cette déperdition correspond à plus de la moitié de la capacité d'édification d'un pays moderne. Une armée classique dotée des unités de combat aux effectifs à la fois pléthoriques et indiscernables, avec une artillerie ruineuse, une cavalerie dispendieuse et une aviation hors de prix, mais inutile, sans capacité d'entraînement, des gradés en grand nombre et des collectifs budgétaires octroyés en usant des méthodes proches d'un terrorisme politico-administratif, une armée de ce genre représente une charge économique, sociétale et politique pour le pays. Il faut s'en débarrasser. Dépenser plus pour les armes et moins pour les besoins vitaux du peuple n'apporte pas la garantie d'avoir la paix et la sécurité. Bien au contraire, à force d'être sur le sentier de la guerre, on récolte la tempête. Bravons le conformisme absurde de la résolution des conflits par les armes. Innovons grâce aux solutions alternatives qui favorisent la non-violence, la démocratie et l'engagement citoyen de toute la population acquise à la sécurité globale. Bâtissons des nations non militarisées, car des sommes colossales sont gaspillées et toute la concentration de la communauté nationale est détournée par des questions de défense superfétatoires. Pourtant, l'absence d'une armée de métier dans un pays ne doit pas laisser croire que l'on est en pleine opération portes ouvertes, bien au contraire. Si on exclut les micro-État insulaires, un pays sans armée existe bel et bien, qui plus est dans la région de la planète la plus militarisée : l'Amérique centrale, le Costa Rica.

Lassée des guerres civiles et de recours incessants aux armes à la moindre contradiction politique, l'armée fut abolie au Costa Rica, un pays sept fois plus petit que le Congo-Brazzaville avec une population presque identique (5 millions d'habitants). Comme au Congo après les affrontements interethniques de la fin de la

décenniel 1990, le 1^{er} décembre 1948, au lendemain d'une guerre civile meurtrière dont José Figueres Ferrer sortit vainqueur après deux mois de combats, celui que l'on appelle plus communément « Don Pepe » prit la tête d'un gouvernement provisoire et après avoir annoncé la nationalisation des banques, il décréta l'abolition de l'armée. Don Pepe offrit la caserne de Bellavista à l'université du Costa Rica, qui décida de la convertir en musée national. L'armée dissoute, le budget militaire fut transféré sur celui de l'éducation. En à peine dix ans, l'espérance de vie a décollé, le taux de mortalité due aux maladies bénignes a chuté et l'éducation a fait un bond incroyable. La suppression de l'armée permit chaque année de financer l'ensemble des universités publiques du pays et trois hôpitaux. Aujourd'hui, le pays connaît un taux d'alphabétisation de 96 %. Côté santé, les Costaricains bénéficient d'une couverture sociale et d'une médecine performante. Le Costa Rica est devenu le pays le plus tranquille, le plus stable et le plus démocratique d'Amérique centrale, vous y trouverez les frontières les plus sûres de la région.

Il n'est pas facile de se délester de l'illusion de puissance que produit l'institution militaire encouragée par son emprise sur les tenants du pouvoir, la persistance des théories de l'infailibilité et l'égoïsme de ses membres placés du côté de la crosse qui pointent le fusil sur le peuple. Pour parvenir à s'en débarrasser, il faut remplir des conditions difficiles, mais non contentives.

Même dans les sociétés africaines traumatisées par les exactions et l'accaparement de la force par les militaires, un accord ou un consentement général est possible sur la question de l'existence d'une armée de métier traditionnelle. Le ras-le-bol de la rue africaine est à peine voilé contre les militaires. La jeune génération des hommes politiques est ouverte au débat et prête pour un consensus absolu. Les convergences d'opinion sont à présent tangibles. Le projet à faire accepter consiste à assurer directement la sécurité intérieure du pays autrement que par la force armée et mettre en place des dispositions, des accords et une organisation de défense commune avec les États voisins. Le résultat final reviendrait d'une part à régler les contentieux entre États sans recourir aux armes de guerre et d'autre part à démanteler les balourds que sont devenues les armées de type classique. Il est aussi vrai qu'en vivant en

autarcie, on n'échappe pas pour autant aux agressions extérieures, surtout lorsqu'il y a des motifs d'être haï ou convoité. Le pacifisme sans nuance n'épargne pas un pays contre les provocations ou la belligérance avec un autre. Normalement, on voit venir une guerre. Les causes de conflits armés découlent d'une menace clairement reconnaissable qui demande à être traitée jusqu'à la phase ultime des premières escarmouches. Les raisons de belligérance sont multiples : le besoin d'expansion territoriale avec son corollaire les problèmes des frontières, le mouvement massif des populations provoquant une saturation, l'aspiration à la puissance démesurée d'un leader politique, le déséquilibre criant de la balance commerciale voué à étrangler l'économie du voisin, l'exploitation frauduleuse des biens essentiels situés à l'intérieur des frontières d'autrui, etc. Pour certains États, la guerre reste une solution rationnelle pour régler leurs difficultés aux dépens des voisins. La guerre répond aussi à des causes irrationnelles : l'obscurantisme, le fanatisme ethnique ou religieux.

Pour adopter une mesure si radicale que le désarmement unilatéral, toutes les questions à résoudre doivent être sous contrôle. Il faut ôter aux belliqueux les raisons d'insatisfaction en leur exposant sans ambages le projet et en signant des accords de non-agression. Par exemple, s'assurer la tutelle d'une grande puissance militaire par des traités clairs et divulgués partout. Cette disposition est plus dissuasive que toutes les bombes atomiques pour se prémunir des surprises. Dès lors que les armes de la France stationnent de manière pérenne au Sénégal, au Gabon, en Côte d'Ivoire, au Tchad, etc. certes pour protéger les intérêts français, pourquoi ces pays entretiennent des armées qui leur posent plus de problèmes qu'elles n'en résolvent ? Ne vaudrait-il pas mieux se mettre sous le parapluie français dignement et faire l'économie d'une armée inutile, objet de conflit interne ? Les phénomènes de déstabilisation interne, le maintien de l'ordre public, de renseignement, d'aide aux populations civiles dans les cas de catastrophes importantes et même de la surveillance aux frontières seraient confiés aux unités paramilitaires composées de policiers, gendarmes et gardes-nationaux qui ne feraient pas usage d'armes létales.

CONCLUSION

Le métier des armes est un sacerdoce que l'on choisit par amour de sa patrie, le goût de l'effort poussé quelquefois à son paroxysme, la fierté de l'uniforme et l'intégrité qui s'y rattache. La noblesse de l'armée vient du fait qu'au péril de la vie de ses membres, elle est cantonnée au service des armes pour la protection des citoyens incapables de se défendre seuls. L'attitude de vrais militaires pleins de dignité, d'ascétisme et sans égard pour leurs propres intérêts les rend estimables aux yeux de toute la corporation. L'armée est aussi caractérisée par le renoncement volontaire aux biens basement matériels sinon elle refuserait de combattre les ennemis de la nation pour préserver les positions sociales acquises par ses membres et se battre pour leur richesse accumulée. Quelle communauté professionnelle incarne mieux le patriotisme (l'attachement et dévouement à la patrie) que l'armée ? Pourtant, la compilation de l'histoire récente de l'Afrique expose tant de situations rédhibitoires générées par des militaires véreux, piètres politiciens égoïstes et incapables de se hisser au niveau des enjeux du développement de l'Afrique. Le partage demeure sans conteste le maître mot de l'essor du continent que les armées africaines peut-être par nature n'arrivent pas aisément à accomplir. Pourquoi donc laisser le pouvoir aux militaires ? À l'évidence, l'armée doit rentrer sagement dans les rangs à côté des autres institutions de la République, car dans ce système politique dans lequel la souveraineté appartient au peuple qui exerce le pouvoir politique directement ou par l'intermédiaire de représentants élus, il n'y a pas de place privilégiée pour une quelconque communauté si forte soit-elle.

La presque totalité des nations africaines vit sous le régime politique de la république : une forme d'État antinomique du royaume, du sultanat, de la principauté dans lequel les familles régnantes sont inamovibles. Pour rappel : la république est la seule création politique qui donne l'espoir à un fils de paysan ou une honnête personne de la sous-classe dans la société de gravir les marches du pouvoir grâce à ses qualités intrinsèques. Par conséquent, une coterie sociale à la direction du pays qui tenterait de verrouiller à son seul profit le fonctionnement de la république ou l'accessibilité au sommet de l'État doit être fermement combattue. Les armées africaines à cet égard n'ont jamais donné des gages d'exemplarité.

Que de morts inutiles sur le catafalque de la course au pouvoir dont les hommes en kaki ont porté ces mœurs d'un autre âge au summum de l'abjection. L'odeur des cadavres illustres et des simples patriotes happés par la violence politique s'exhale de cette corporation au point d'empester toute la nation africaine. Par leur attitude négative, ces armées africaines sont devenues de véritables armées d'occupation.

Irrémédiablement vouée aux dictatures militaires, à la corruption et à la stagnation, l'Afrique est à la croisée des chemins. Elle doit inventer de nouveaux modes de protection des États en rapport avec sa philosophie humaniste, où l'homme est reconnu être au-dessus de tout, avec la ferme volonté de rattraper le temps perdu. Laisser l'épée dans le fourreau tout en mettant la diplomatie au diapason. Favoriser le dialogue en toutes circonstances entre citoyens et associer tout le monde à la sauvegarde des pays ; tel est le triptyque de la nouvelle défense nationale en Afrique. En matière de sécurité individuelle et collective, après 55 ans d'indépendance et de fonctionnement autogéré, après tant d'avatars répugnants vécus, les Africains sont édifiés sur le retard du continent. Ils sont proches d'un accord des volontés sur leur défense et la manière d'utiliser l'armée. Profitant de ce sentiment largement partagé qui renvoie les militaires à la caserne et qui prône le rétablissement de la démocratie véritable, les leaders politiques ont la lourde tâche de concrétiser ce consensus par des décisions salvatrices. On ne fabrique pas d'armes dans ses entités pauvres d'Afrique, tant mieux ! N'en achetez pas non plus. Résolvez vos conflits par des joutes verbales plutôt que par la guerre. Mobilisez hommes et femmes dans une organisation de défense à la fois passive et conquérante. Si vous faites le choix d'une armée de métier, rémunérez correctement ses membres tout en leur ôtant les raisons de s'immiscer dans les affaires politiques. Organisez des passerelles pour que ses unités participent au développement socio-économique. Si vous faites le choix d'une force de résistance du peuple qui implique tous les citoyens à divers titres, la nécessité d'un groupe professionnel aguerri demeure impérieuse pour la maintenance et la logistique des matériels, pour l'instruction et l'encadrement des soldats-citoyens. Ces militaires ne doivent en aucun cas s'émanciper hors du pouvoir politique. Cependant, il faut se méfier comme de la peste des milices : c'est-à-dire des unités de

paramilitaires politisés et partisans. Elles sont souvent incontrôlables et source de confusion, complexifiant les questions de défense nationale. Il n'est pas interdit de faire le choix du pacifisme absolu, bien au contraire. Rejeter la guerre et ses instruments abominables, recourir à la non-violence enrichit la terre qui adopte cette doctrine politique.

C'est au prix de l'abandon de la politique par les militaires que l'apaisement se produira et s'étendra à tout le continent : les dragons africains émergeront et chaque citoyen tirera parti des richesses énormes de l'Afrique.

Tableau caractérisant la barbarie et l'appropriation de la politique africaine par les militaires.

96 présidents de la République ou chefs d'État militaires intérimaires.

32 présidents de la République assassinés au cours d'un putsch.

Pays	Présidents militaires	Présidents assassinés
Algérie	Boumediene ♦ Chadli Bendjedid	Boudiaf
Burkina Faso	Lamisana ♦ Saye zerbo ♦ Ouedraogo J.B. Sankara ♦ Blaise Campaoré	Sankara Thomas
Burundi	Micombéro ♦ Bagaza ♦ Buyoya	Ndadayé ♦ Ntaryamira
Centrafrique	Bokassa ♦ Bozize ♦ Kolingba	Barthélemy Boganda
Les Comores	Assoumani	Ali Soilihi ♦ Abdallah
Bénin	Soglo Christophe ♦ Kérékou ♦ Alley	
Botswana	Seretse Ian Khama	
Congo Bzv	Marien Ngouabi ♦ Yombi ♦ Sassou	Ngouabi ♦ Massamba-Débat
Congo kin	Mobutu	Laurent Désiré Kabila
Côte d'Ivoire	Guéï	Guéï
Égypte	Naguib ♦ Nasser ♦ Sadate ♦ Moubarak Tantawi Soliman ♦ al-Sissi	Anouar el-Sadate
Éthiopie	Andom ♦ Mengistu ♦ Benti ♦ Kidan	Sélassié ♦ Bante ♦ Andom
Gambie	Yahya Jammeh	
Ghana	Ankrah ♦ Afrifa ♦ Acheampong ♦ Akuffo Jerry Rawlings	Acheampong ♦ Akwasi Afrifa Frederick Akuffo
Guinée	L. Conté ♦ Dadis Camara ♦ S. Konaté	
Guinée-Bissau	Vieira ♦ Mané ♦ Seabra ♦ Kuruma	Vieira ♦ Ansoumane Mané
Guinée équato	Obiang Nguema Mbasogo	Francisco Macías Nguema
Liberia	Samuel Doe ♦ prince Johnson	Tolbert ♦ Samuel Doe
Libye	Kadafi	Kadafi
Madagascar	Ramanantsoa ♦ Ratsimandrava Andriamahazo ♦ Didier Ratsiraka	Richard Ratsimandrava
Mali	M. Traoré ♦ Toumani Touré ♦ Sanogo	
Mauritanie	Ould Salek ♦ Ould Ahmed Louly	

	Ould Haidallah ♦ Ould Sid'Ahmed Taya Ould Mohamed Vall ♦ Ould Abdel Aziz	
Niger	Seyni Kountché ♦ Ali Saïbou ♦ Maïnassara Malam Wanké ♦ Tandja ♦ Djibo	Ibrahim Baré Maïnassara
Nigeria	Aguiyi-Ironsi ♦ Gowon ♦ Murtala ♦ Obasanjo ♦ Buhari ♦ Babangida ♦ Abacha Abdulsalami Abubakar	Tafawa Balewa Johnson Aguiyi-Ironsi
Ouganda	Amin Dada ♦Bazilio Okello ♦ Tito Okello	
Rwanda	Juvénal Habyarimana	Habyarimana
São Tomé-et-Principe	Fernando Pereira	
Sierra Leone	Momoh ♦ Strasser ♦ Julius Bio ♦Koroma	
Somalie	Siad Barre ♦Abdullahi Yusuf Ahmed	Abdirashid Ali Shermake
Tchad	Noël Odingar ♦Malloum ♦ Idriss Déby	Tombalbaye
Togo	Bodjollé ♦ Dadjo ♦ Eyadéma Gnassingbé	Sylvanus Olympio
Tunisie	Zine el -Abidine Ben Ali	

Participation des Forces armées sénégalaises aux opérations de l'ONU

ONUC : Congo en 1960 (600hommes pour une durée de trois mois)

UNEF : Sinaï en Égypte de 1973 à 1976 (4 contingents de 400 hommes) ;

FINUL : Liban de 1978 à 1984 (12 contingents de 600 hommes) ;

MINURCA : RCA de 1998 à 2000 (2 contingents de 126 hommes) ;

MONUC : RDC de 2001 à 2008 (12 contingents de 540 hommes + 4FPU de 125 hommes) ;

MINUL : Liberia de 2003 à 2008 (1 contingent de 250 hommes et 8 contingents de 600 hommes) ;

ONUCI : Côte d'Ivoire de 2002 à 2008 (9 contingents de 329 hommes) ;

MINUSTAH : Haïti de 2006 à 2008 (3 FPU de 85 hommes) ;

MINUAD : Soudan 2008 (1 contingent de 545 hommes) ;

MINUSMA : Mali en 2013 qui a relayé la MISMA qui est en cours ;

GOMUNII : Iran/Irak, d'août 1988 à décembre 1990 (2 contingents de 15 officiers) ;

MONUIK : Entre Irak/Koweït, de mai 1991 à 2004 (8 détachements de 6 à 7 officiers) ;

UNAVEM : Angola, d'août 1991 à mars 1997 (4 contingents d'une dizaine d'officiers) ;

APRONUC : Cambodge, du 25 décembre 1991 au 28 décembre 1993 ;

MINUAR 1 : Rwanda, janvier 1993 à mai 1994 (30observateurs) ;

MONUOR : Ouganda, de septembre 1993 à novembre 1995 (2 contingents de 10 officiers) ;

FORPRONU : Ex-Yougoslavie, janvier 1995 à 2003 (20 Police/Gendarmerie) ;

MONUC : RD Congo, août 1999 à 2008 (25 observateurs) ;

ONUCI : Côte d'Ivoire (81 Civpols et 8observateurs militaires depuis 2003) ;

MINUSTAH : Haïti (une cinquantaine de Civpols de 2003 en cours) ;

MINUT : Timor Leste (17 Civpols de 2006) ;

MINUAD : Soudan (8 officiers et 60 Unpols) ;

MINURCAT : Tchad de 2007 à 2008 (22Unpols) ;

TABLE DES MATIERES

Préface	7
Introduction	9
La genèse de mon histoire	11
Retour sur la genèse des armées africaines	19
Les armées « populaires » n'ont pas été des réussites	34
Faire coïncider les missions des armées avec l'intérêt de la nation	44
Le Congo après la prise de pouvoir des militaires	61
La corruption, un mal des temps modernes mine les armées africaines	77
Combien coûte l'effort militaire ?	88
L'armée face à la violence politique	100
L'armée face à la démocratie en Afrique	108
Les coups d'État en Afrique	124
Les militaires d'Afrique du Nord au diapason	155
Le comportement des militaires au combat	160
Comment l'armée malienne a failli provoquer la dislocation du pays	167
L'armée sénégalaise	179
Le Kivu	184
On a l'armée que l'on mérite	191
Les armées hégémoniques de l'Afrique subsaharienne	194
Une solution alternative à l'armée	205
Conclusion	217

STRUCTURES ÉDITORIALES DU GROUPE L'HARMATTAN

L'HARMATTAN ITALIE
Via degli Artisti, 15
10124 Torino
harmattan.italia@gmail.com

L'HARMATTAN HONGRIE
Kossuth l. u. 14-16.
1053 Budapest
harmattan@harmattan.hu

L'HARMATTAN SÉNÉGAL
10 VDN en face Mermoz
BP 45034 Dakar-Fann
senharmattan@gmail.com

L'HARMATTAN MALI
Sirakoro-Meguetana V31
Bamako
syllaka@yahoo.fr

L'HARMATTAN CAMEROUN
TSINGA/FECAFOOT
BP 11486 Yaoundé
inkoukam@gmail.com

L'HARMATTAN TOGO
Djidjole – Lomé
Maison Amela
face EPP BATOME
ddamela@aol.com

L'HARMATTAN BURKINA FASO
Achille Somé – tengnule@hotmail.fr

L'HARMATTAN GUINÉE
Almamy, rue KA 028 OKB Agency
BP 3470 Conakry
harmattanguinee@yahoo.fr

L'HARMATTAN CÔTE D'IVOIRE
Résidence Karl – Cité des Arts
Abidjan-Cocody
03 BP 1588 Abidjan
espace_harmattan.ci@hotmail.fr

L'HARMATTAN RDC
185, avenue Nyangwe
Commune de Lingwala – Kinshasa
matangilamusadila@yahoo.fr

L'HARMATTAN ALGÉRIE
22, rue Moulay-Mohamed
31000 Oran
info2@harmattan-algerie.com

L'HARMATTAN CONGO
67, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
BP 2874 Brazzaville
harmattan.congo@yahoo.fr

L'HARMATTAN MAROC
5, rue Ferrane-Kouicha, Talaâ-Elkbira
Chrableyine, Fès-Médine
30000 Fès
harmattan.maroc@gmail.com

NOS LIBRAIRIES EN FRANCE

LIBRAIRIE INTERNATIONALE
16, rue des Écoles – 75005 Paris
librairie.internationale@harmattan.fr
01 40 46 79 11
www.librairieharmattan.com

LIB. SCIENCES HUMAINES & HISTOIRE
21, rue des Écoles – 75005 Paris
librairie.sh@harmattan.fr
01 46 34 13 71
www.librairieharmattansh.com

LIBRAIRIE L'ESPACE HARMATTAN
21 bis, rue des Écoles – 75005 Paris
librairie.espace@harmattan.fr
01 43 29 49 42

LIB. MÉDITERRANÉE & MOYEN-ORIENT
7, rue des Carmes – 75005 Paris
librairie.mediterranee@harmattan.fr
01 43 29 71 15

LIBRAIRIE LE LUCERNAIRE
53, rue Notre-Dame-des-Champs – 75006 Paris
librairie@lucernaire.fr
01 42 22 67 13

L'Afrique malade de ses militaires

Les pères des indépendances en Afrique appartenaient tous à la société civile. Leur subrogation par les militaires dans des conditions souvent antidémocratiques a propulsé au sommet des États, en un demi-siècle, une centaine de présidents en treillis pour un résultat déplorable.

Coups d'État, corruption, violences contre le peuple et déroute au combat ternissent l'image des armées africaines. Dans le même temps, les nations n'ont cessé de s'appauvrir...

Retrouver le patriotisme, le professionnalisme et l'empathie qui sied au bon soldat oblige les armées africaines à recourir au processus qui a permis la réussite des pays émancipés, loin des thérapies cathartiques à l'africaine.

Des solutions simples et efficaces existent. Cet ouvrage les expose avec concision et clarté.



Souka SOUKA est diplômé de Saint-Cyr (promotion 1977-1979), breveté de l'École supérieure de Guerre (Paris, 1994) et ancien professeur à l'Université Paris XIII (Villetaneuse).

Études africaines

Série Défense

Couverture : Soldats de la MISCA en Centrafrique (2013). Minusca/Flickr, CC BY-SA

ISBN : 978-2-343-19832-3
23 €

